« Le Monde des livres » : liberté du roman

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14980 – 7 F

VENDREDI 26 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un « cadeau » à la non-prolifération

TROIS ans avant des discussions – qui s'annoncent d'ores et déjà délicates – sur le renouvellement, ou non, en 1995 du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) conclu en juin 1968 et aujourd'hui signé par environ cent cinquante pays, le gouvernement de Pretoria vient d'innover : il a révélé que, sans attendre, il avait pris l'initiative de démanteler, en 1990, les six bombes nucléaires que l'Afrique du Sud avait conçues dans les années 70 avec une assistance extérieure.

C'est un « cadeau » à la non-prolifération. On connaissait les capacités de ce pays, et nul n'entretenait d'illusion sur le fait que l'Afrique du Sud faisait, comme Israël, partie de ces Etats qui n'ont pas eu besoin de véritablement expérimenter une arme pour convaincre la communauté internationale de leur rang de puissance nucléaire. Mais c'est tout de même la première fois qu'un pays nucléaire choisit de renoncer à sa panoplie de dissuasion sans avoir tenté, apparemment, d'en négocier le sort au préalable pour obtenir quelques avantages.

LA démarche est pour le moins originale. Les Etats-Unis et la Russie, malgré ses difficultés actuelles avec l'Ukraine, le Kazakhstan ou la Biélorussie sur ce point, se sont engagés sur la voie d'un désarmement nucléaire concerté et progressif. La France et la Grande-Bretagne, chacune de son côté, prennent le même chemin, mais elles s'y résignent unilatéralement, à tout petits pas, pour des raisons qui tiennent à l'état de leurs finances publiques et au niveau de leur défense. La Chine, elle, ne pratique pas la « transparence » en la matière : on notera pourtant qu'elle donne actuellement l'impression d'avoir suspendu ses essais, après les Américains, les Britanniques, les Russes et les Français, qui ont interrompu les leurs au moins jusqu'à l'été prochain.

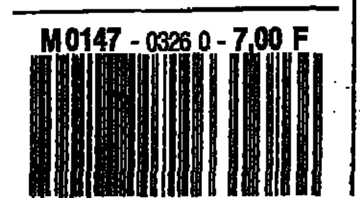
L'Afrique du Sud décide d'aller plus loin, en annonçant qu'elle s'est « dénucléarisée » dès 1990 et qu'elle est prête à vendre aux Etats-Unis ses stocks. C'est désormais aux experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de vérifier sur place si les dires sud-africains sont exacts.

LE précédent irakien – celui d'un pays qui a lui aussi adhéré au TNP et qui était sur le point, en 1990, lorsque la guerre du Golfe a éclaté, d'achever un armement nucléaire de grande ampleur en dépit des garanties de l'AIEA – incite à la prudence. *A priori*, rien ne permet de mettre en doute les propos du président sud-africain. Mais autant aller s'assurer sur le terrain du fait que les sites nucléaires identifiés en Afrique du Sud ont bien été mis hors d'état de fonctionner.

La formidable menace que présente la prolifération nucléaire et balistique dans le monde exige, en effet, que toutes les précautions soient prises. L'Afrique du Sud vient, en quelque sorte, de donner l'exemple à sa façon. Mais combien d'autres Etats, qui ont pu expérimenter leur savoir-faire ne serait-ce qu'une fois, comme l'Inde, ou qui sont des « clandestins » de l'arme nucléaire, continuent de défier la planète en toute impunité. C'est le cas sans doute d'une quinzaine d'Etats, depuis Israël, le Pakistan, jusqu'à la Corée du Nord, en passant par quelques pays sud-américains ou moyen-orientaux, qui ont rusé avec le TNP.

Lire page 6 l'article de GEORGES MARION

M 0147 - 0326 0 - 7,00 F



Appelant la future majorité à respecter la Constitution

M. Mitterrand se déclare déterminé à aller jusqu'au terme de son mandat

Mercredi 24 mars, au cours de la dernière réunion du gouvernement de M. Bérégovoy, M. Mitterrand a réaffirmé sa détermination à aller au terme de son mandat. Le même jour, M. Bérégovoy a indiqué que le président de la République « sera peu enclin à choisir » comme premier ministre « une personnalité issue de milieux qui n'ont pas le souci ou la volonté de respecter notre Constitution ». Ces propos visent le RPR, dont le président, M. Chirac, et le secrétaire général, M. Juppé, avaient affirmé qu'il serait de l'intérêt de la France que M. Mitterrand, désavoué par le suffrage universel, quitte ses fonctions. M. Giscard d'Estaing avait condamné cette attitude. Pour sa part, M. Balladur a expliqué que l'opposition, devenue majorité, doit assumer la responsabilité du pouvoir dans tous les cas de figure.

Résister

par Patrick Jarreau

François Mitterrand n'est jamais meilleur que dans l'opposition. Jean-Paul Huchon, l'ancien directeur du cabinet de Michel Rocard à Matignon, rapporte un propos de Jacques Attali lui expliquant, à l'époque : « *Le président reste un opposant au fond de lui-même... même à son propre gouvernement* ».

L'émotion de la plupart des ministres, mercredi, après la dernière réunion du gouvernement de Pierre Bérégovoy, montre à quel point le rôle du résistant, contre vents et marées, lui convient.

Lire la suite et nos informations pages 8 et 9

ON FRAPPE AVANT D'ENTRER !

PLANTU

La crise se prolonge en Russie

Les manœuvres politiques continuent à Moscou, où le Parlement maintient sa pression contre le président Eltsine, qui tente de sauver l'essentiel de ses exigences.

Lire page 3 les articles de JAN KRAUZE et de JOSÉ-ALAIN FRALON
Lire également page 26 l'article de PHILIPPE LEMAÎTRE

POINT

Le pouvoir à Moscou

Un pays privé de lois cohérentes. *Page 4*

Les négociations sur la Bosnie

Les Musulmans seraient prêts à signer le plan de paix.

Lire page 5 l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR et, page 26, l'article de FLORENCE HARTMANN

Fusillade à Lomé

Le président du Togo, M. Eyadéma, a échappé à une attaque contre sa résidence.

Lire nos informations page 6

La Turquie et le problème kurde

Premiers signes d'un assouplissement à Ankara.

Lire page 6 l'article de NICOLE POPE

L'odyssée tragique du « MC Ruby »

IV. – *Chez les « gens de mer » d'Odessa*

En novembre 1992, au large du Portugal, huit passagers clandestins africains ont été jetés à la mer par des marins ukrainiens du cargo *MC Ruby* en route pour Le Havre.

Lire page 15 le quatrième volet de l'enquête de PHILIPPE BROUSSARD

Le sommaire complet se trouve page 26

POINT DE VUE

Rendre la confiance

par Valéry Giscard d'Estaing

Contaminés sans doute par la déception des dirigeants socialistes sévèrement battus sur le terrain, rendus précautionneux peut-être par les perspectives difficiles de la cohabitation, les responsables de l'opposition UDF-RPR n'ont pas donné le sentiment, au soir du premier tour, d'être habités, d'être portés, par leur victoire. D'où l'étrange impression d'une victoire sans la joie des vainqueurs. D'où aussi, pour l'opinion, la frustration d'un succès qui ne paraissait pas lui apporter l'élan qu'elle attendait ! Notre pays souffre d'un déficit de confiance et d'un manque d'espoir.

D'où le contenu donné à notre campagne de l'entre-deux tours : rendre la confiance et faire briller l'espoir. Au déficit de confiance, nous devons répondre par une détermination sans faille : celle de mettre en œuvre, le plus rapidement possible, le programme de gouvernement préparé par l'opposition. Certains l'ont critiqué pour sa modestie : il est donc réaliste. D'autres l'ont trouvé trop vague : fixons-lui un calendrier précis.

La première échéance, au printemps, sera celle d'un ensemble de mesures suffisamment visibles sans rechercher le spectaculaire, destinées à faire repartir la machine économique : programme immédiat d'aide au logement, accélération des grands travaux d'infrastructure, signaux donnés aux entreprises en direction d'une aide exceptionnelle à l'embauche et d'une amorce de réduction des charges pesant sur les salaires.

Lire la suite page 9

► Valéry Giscard d'Estaing est président de l'UDF.

Les choix du futur gouvernement

Europe : refuser la facilité

par Daniel Vernet

« *Ne pas isoler la France de la Communauté européenne.* » En mars 1983, au sortir d'élections municipales difficiles pour le PS et après dix jours d'intenses consultations, François Mitterrand se décidait pour le maintien du franc dans le système monétaire européen. Une sortie aurait ramené l'Europe dix ans en arrière. Du même coup, le président de la République optait pour une politique d'austérité qui tournait le dos aux chimères socialistes entretenues pendant deux ans. Ce choix était aussi celui de la rigueur et de la discipline. Le PS vient, dix ans plus tard, d'en payer pleinement le prix électoral, « *injustement* », comme l'a dit Michel Rocard après François Mitterrand. Mais le coût pour la France de l'autre voie eût été certainement beaucoup plus élevé et les bouleversements que l'Europe a connus au cours des dernières années rendent encore plus précieuse, rétrospectivement, la priorité donnée alors à l'intégration de l'Europe occidentale.

Le gouvernement qui prendra ses fonctions au début du mois d'avril va se trouver *mutatis mutandis* devant un choix analogue. Dans les rangs parlementaires qui le soutiendront, les voix ne manqueront pas en faveur d'un « décrochage » du franc par rapport au deutschemark, donc en faveur d'une sortie du SME. Les arguments sont connus : à l'instar de la Grande-Bretagne, la France retrouverait sa liberté de manœuvre ; elle pourrait mener une politique économique plus dynamique, orientée vers la diminution du chômage grâce à une baisse des taux d'intérêt.

Lire la suite page 9

La bataille des puces

Grâce à un microprocesseur ultra-puissant, la firme californienne Intel espère distancer ses concurrents

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

« *Nous n'avons rien d'autre en vue que la croissance* », annonçait M. Andrew Grove, directeur d'Intel, le 22 mars, à Santa-Clara, dans la Silicon Valley lors du lancement de Pentium, le nouveau microprocesseur du groupe. Immigré hongrois, ayant quitté son pays en 1956, M. Grove est aujourd'hui à la tête du premier groupe mondial de microprocesseurs, les « cerveaux » des ordinateurs. Les ventes d'Intel ont dépassé les 6 milliards de dollars en 1992.

L'homme mêle l'austérité de l'ingénieur rigoureux au détachement du Californien qui revient de la plage. Figure, avec M. Bill Gates, patron de Microsoft, de la nouvelle grande industrie informatique américaine, « Andy » Grove, à cinquante-six ans, garde le regard naïf d'un grand enfant mais a les traits d'un homme qui, comme le dit M. Vinod Dham, l'un des vice-présidents, « *n'a pas toujours dormi tranquille* ».

Comme Microsoft, Intel a grandi à mesure qu'IBM déclinait. L'industrie informatique de 1993 est segmentée. A Big Blue (IBM) qui cherche son équilibre, se sont substituées plusieurs entreprises spécialisées, comme Microsoft, qui conçoit les systèmes et les logiciels, et Intel, qui fabrique les composants élecroniques, en particulier les microprocesseurs.

Le siège d'Intel, en bordure de l'autoroute 101 qui traverse la Silicon Valley, est à l'image du patron, à la fois sobre et souriant.

RÉGIS NAVARRE

Lire la suite page 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Politique

Le mot socialisme

par Alfred Grosser

LE mot socialisme est l'objet, aujourd'hui, de répulsion et de mépris. Pas seulement en France. Pourtant, au lendemain de la guerre, il était synonyme d'espoir, de reconstruction, de justice. Le premier article de Raymond Aron dans *les Temps modernes*, en 1945, évaluait positivement *« la chance du socialisme »*. En 1947, les chrétiens-démocrates allemands se réclamaient du socialisme.

La dégradation, commencée depuis longtemps, s'est précipitée ces dernières années. En Allemagne, parce que le socialisme a été assimilé au régime qui avait prétendu l'instaurer dans l'autre Etat allemand. Socialisme et antifascisme constituaient les prétextes idéologiques de la dictature d'une caste. En parlant de *« chrétiens dans le socialisme »*, d'*« Eglise dans le socialisme »*, les Eglises protestantes allemandes ont fortement contribué à légitimer cet abus de terme.

Chez nous, c'est le Parti socialiste qui a fait s'emballer le moteur de la dégradation du mot socialisme. D'abord par l'identification abusive, vite démentie par les faits, entre socialisme et destruction de l'économie capitaliste assimilée à l'économie libérale. Relisons le discours de François Mitterrand au célèbre congrès d'Epinay, le 11 juin 1971 : *« Il n'y aura jamais de société socialiste sans propriété collective des moyens de production, d'échange et de recherche »* ; *« Ceux qui gouvernent en politique, ce ne sont que les exécutants des monopoles »*. Et cette belle envolée au style évangélique : *« Celui qui n'accepte pas la rupture avec l'ordre établi – politique, cela va de soi, c'est secondaire –, avec la société capitaliste, celui-là, je vous le dis, il ne peut pas être adhérent du Parti socialiste. »*

Ensuite et surtout en oubliant, dans le comportement concret de tant de ses dirigeants, grands et petits, nationaux ou locaux, quelle avait été pendant un siècle la ligne de partage entre le socialisme proclamé et le capitalisme attaqué : *« Eux, ils encouragent chacun à se comparer avec quiconque a plus et à combler individuellement l'écart ; nous regardons vers ceux qui ont moins sans faute de leur part et nous voulons leur rendre justice par la répartition qui implique le partage. »*

Il n'y a pourtant pas lieu de porter condamnation sur un mot qui s'est montré également chargé de significations positives. Le 30 janvier, l'Allemagne a dignement commémoré le désastre qu'a représenté l'arrivée d'Hitler au pouvoir voici soixante ans. Le 23 mars, elle aurait dû commémorer davantage encore l'abdication totale du Reichstag, de l'Assemblée nationale. Elle ne l'a fait que mollement, car il aurait fallu établir un constat difficile : tous les partis se réclamant du libéralisme économique ont voté pour la loi donnant plein pouvoir à Hitler d'abolir toutes les libertés. Seuls les sociaux-démocrates ont voté « non » – *« au nom des valeurs du socialisme et de la liberté »*. Evidemment, l'économie libérale ne mène pas nécessairement à la dictature, mais par elle-même, elle n'est pas suffisante pour l'empêcher, pour garantir la démocratie pluraliste.

Chez nous, ne devrait-on pas mettre en avant davantage le préambule de la Constitution de 1946, ce texte toujours valide, cette charte à laquelle le Conseil constitutionnel ne cesse de se référer ? *« La nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »* Comparez à ce que Hayek, le prophète de la pensée ultralibérale, a écrit sur l'absurdité, sur la perversité de la notion de justice sociale et vous serez conduit à penser que l'inspiration de 1946 peut être appelée socialiste.

Les équivoques du libéralisme

A condition de faire le constat que l'ultralibéralisme est mourant, alors qu'il était vivace dans la campagne électorale de 1946. Il est improbable que le RMI soit aboli. Il est certain que le chômage ne cessera pas d'être indemnisé, que les soins hospitaliers continueront à être payés par une Sécurité sociale à répartition, qu'un effort financier particulier continuera à être fait par l'éducation nationale en faveur des zones déshéritées. Et si les socialistes ont perdu des millions de voix, c'est plutôt parce qu'ils n'ont pas été assez loin dans le sens du partage, qu'ils ont laissé se développer une société à trois strates : les ascensionnels, sûrs de leur réussite de par leur origine, les déshérités d'en bas vers lesquels glissent des centaines de milliers de gens en voie de paupérisation, et une large couche intermédiaire dans laquelle figurent les professions sociales auxquelles ceux d'en haut confient la tâche peu rémunérée et peu estimée de s'occuper de ceux d'en bas.

La notion de justice n'était que l'un des motifs pour lesquels, au lendemain de la guerre, on se réclamait du socialisme dans presque tous les pays d'Europe occidentale. Il y avait aussi la conviction que, pour reconstruire, il fallait gouverner, organiser, légiférer et ne pas faire seulement confiance aux mécanismes spontanés du marché. On a été beaucoup trop loin dans la direction, dans la manipulation de l'économie. Mais comment ne pas voir que le drame dans lequel se débat aujourd'hui l'Allemagne mal unifiée est né dans une large mesure de l'abdication de son gouvernement en 1990, dans la croyance fausse que le jeu du marché suffirait à créer la prospérité dans l'ex-RDA ?

Chez nous, les vainqueurs des législatives vont eux aussi se trouver dans l'obligation d'aller plus loin dans l'exercice du pouvoir que le desserrement de contraintes, que les privatisations, que l'appel à l'épargne et à l'initiative individuelle. Le mot libéralisme n'est pas plus univoque que le mot socialisme. Il n'y a pas de raison d'accepter qu'on cherche à cacher les équivoques du libéralisme en diabolisant le mot socialisme.

Recherche

De l'idéologie au réel

par Hubert Curien

LA droite saura-t-elle aborder la question de la recherche *scientifique avec résolution* et imagination ? A M. Alain Pompidou qui pose cette question dans *le Monde* du 17 mars, il n'est pas interdit de répondre que quelques doutes sont permis. L'expérience des années 1986-1988 constitue un précédent fâcheux : réduction de crédits, suppressions d'emplois, réduction du rang de la recherche dans la formation gouvernementale. J'espère cependant que cette *expérience* malheureuse ne sera qu'un mauvais souvenir et que les prises de position de M. Pompidou reflètent bien les intentions de la future majorité.

L'article me semble, en effet, *rendre indirectement hommage* à l'action entreprise depuis 1981 dans le domaine de la recherche et de la technologie. Les maux qu'il dénonce sont ceux que nous avons combattus et les solutions *qu'il préconise sont, pour l'essentiel*, celles qui ont été mises en oeuvre. Je note en particulier avec satisfaction, dans les propos de l'auteur, qu'à l'inverse des intentions affichées par quelques-uns de ses amis en 1986 il n'estime *« pas souhaitable la mise en cause de l'organisation générale des grands établissements de recherche publique »*. Nous sommes loin des ambitions destructrices du GERUF (1) qui, parlant de ces grands organismes, déclarait : *« ... ces vices sont si évidents que personne n'ose préconiser le maintien pur et simple du régime actuel* (2) *»*.

Je note aussi que M. Pompidou souhaite *« raisonner à budget constant »*. Bien sûr, j'aurais espéré que soit plutôt poursuivie la croissance régulière qui a été celle du budget de la recherche de 1988 à 1993, mais au moins, peut-être, le spectre des coupes claires dans les crédits de recherche de 1986 et 1987 est-il – enfin – conjuré.

Pas de recettes miracles

La recherche a besoin de continuité. Je suis heureux que M. Pompidou s'engage, dans un article dont *j'ai apprécié le réalisme*, à poursuivre la politique qui a été la nôtre. A l'antipode des brûlots électoralistes des ultras de 1986, ses propos se situent, d'une certaine manière, dans la *continuité de l'action que j'ai* menée au gouvernement de 1984 à 1986 et depuis 1988. Modération des propos, réalisme des propositions : nous sommes passés de l'idéologie au réel.

Quel dommage pourtant que les intertitres polémiques de son article aient pu déformer le sens de ses propos et, peut-être, égarer un lecteur inattentif ou trop pressé.

Titrer, en particulier, que la recherche est dans *« une situation paradoxale et désastreuse »* relève d'un jugement caricatural qui contraste avec la pondération dont l'auteur fait preuve en rappelant, fort justement, qu'en recherche, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de recettes miracles. Un plus juste compte pourrait être rendu de ce qui a été fait ; sans être miraculeux, cela a tout de même placé la France dans une position telle que la communauté scientifique et technologique internationale lui rend souvent hommage :

– croissance et développement de plus de 15 % en volume du budget civil de la recherche et du développement pendant ces cinq ans, alors qu'il avait baissé de plus de 7 % en volume au cours des années 1986-1988 (j'observe d'ailleurs avec intérêt que M. Pompidou juge *« trop bas »* le niveau du Fonds de la recherche et de la technologie (FRT), amputé du tiers de ses crédits en 1986...) ;

– développement d'une véritable politique de l'emploi scientifique, avec un recrutement régulier de *chercheurs, d'ingénieurs et de* techniciens (sauf, malheureusement, entre 1986 et 1988), une amélioration des déroulements de carrière, une incitation à la mobilité entre recherche et enseignement *supérieur* ;

– renforcement de la formation par la recherche, avec un quasi-triplement, au cours de l'actuelle législature, des crédits consacrés aux allocations de recherche ;

– rééquilibrage de la recherche publique entre la province et l'Ile-de-France, avec la localisation de plus de 140 équipes de recherche dans les régions ;

– *effort considérable* en faveur de la recherche industrielle avec, en particulier, des projets industriels ambitieux dans les domaines d'excellence de notre pays (espace, TGV, automobile, envi*ronnement, bio-industries...*), la création, en 1983, du crédit d'impôt recherche qui, doublé de l'action efficace de l'ANVAR (dont les crédits avaient été sérieusement réduits en 1986...) et de l'im*plantation dans toutes les régions* françaises de procédures de diffusion de la technologie, a bénéficié de façon croissante aux PME. Qu'on ne nous accuse pas de saupoudrage : le tissu des PME devait être prospecté et aidé. C'était là, d'ailleurs, que se trouvent les meilleures possibilités de développement de l'emploi.

– internationalisation de notre recherche publique et privée, au sein de la Communauté européenne mais aussi à travers des initiatives comme EUREKA, ou l'ouverture à des coopérations avec les pays d'Europe centrale et orientale ;

– rapprochement de la recherche et des grands enjeux de la société (création du Comité consultatif national d'éthique, discussion des lois sur la bioéthique, *vote d'une loi sur les organismes* génétiquement modifiés, développement des recherches sur l'environnement, des méthodes alternatives à l'expérimentation animale...), effort continu de développement de la culture scientifique et technique à l'occasion en particulier de manifestations annuelles comme *« Science en fête »*.

Tout cela n'est pas rien. M. Pompidou le sait bien, et je me réjouis de constater que la priorité accordée à la recherche dans l'action gouvernementale, souhaitée par M. François Mitterrand, fasse aujourd'hui l'objet d'une démarche consensuelle.

(1) Groupe d'études pour la rénovation de l'université française animé par le recteur Yves Durand, conseiller de J. Chirac à Matignon, de 1986 à 1988.

(2) *Enseignement supérieur et recherche : la renaissance 1986*, publié par le GERUF.

► **M. Hubert Curien est ministre de la recherche et de la technologie.**

Justice

La révolution des juges

par Maurice Duverger

PLUTÔT conservateurs par nature, les juges déclenchent rarement des révolutions. Ils le font aujourd'hui en Italie, où leurs poursuites pour pots-de-vin sont en train de renverser la Première République, obligeant les quadras ou quinquagénaires de la politique à construire la seconde, dont ils ne parviennent pas encore à dessiner le projet. En France, les enquêtes sur les scandales ont une grande part dans la déconfiture électorale des socialistes. En Espagne, la situation est analogue, encore que l'acharnement des magistrats paraît moins grand, et les enquêtes moins nombreuses. En tout cas, le Parti socialiste y est moins atteint : mais cela tient peut-être à son unité solide et au charisme de Felipe Gonzalez.

L'agitation judiciaire n'est pas limitée à l'Europe méditerranéenne. Elle remue aussi l'Allemagne, la Suisse et d'autres pays du Centre et du Nord. Il est normal qu'elle soit plus vive dans les peuples latins, et qu'elle ait son épicentre à Rome, où les progrès du droit se sont manifestés dès l'Antiquité. Seuls d'ailleurs les juges italiens assument les risques d'une authentique révolution. Elle a déjà ses victimes héroïques. Si l'Eglise faisait passer son souci de la vertu au-dessus de ses préoccupations de pouvoir, elle canoniserait le juge Falcone, assassiné au moment où elle portait sur les autels le fondateur de l'Opus Dei, qui méritait moins. D'autres martyrs ont précédé et suivi ce magistrat exemplaire. Leurs investigations sur la Mafia ne sont pas séparables de celles sur la corruption, car le crime organisé ne pourra pas être éradiqué sans changement d'une classe politique aujourd'hui liée à lui.

Ailleurs, l'énergie judiciaire exige moins d'héroïsme. Ceux qui la pratiquent ne risquent pas leur vie, sauf dans de très rares exceptions, comme celle de ce magistrat marseillais qui avait entrepris de détruire les gangs d'une ville où ils sont traditionnellement nombreux et puissants. Certains petits juges français d'aujourd'hui ont plus peur des médias que des mafias, et cela entache leurs ailes de quelques suspicions. Des articles en première page des grands quotidiens, des photographies attrayantes dans les hebdomadaires grand public, des entretiens bien présentés et bien relayés : comment résister au désir d'une telle célébrité ? Le secret de l'instruction en fait quelquefois les frais. A l'insu du juge, naturellement. Mais la négligence inconsciente n'est pas toujours innocente.

Plus grave est la dérive vers la partialité. Comment ne pas la soupçonner quand un magistrat perquisitionne au siège du Parti socialiste le jour même où s'y installe Laurent Fabius, son nouveau premier secrétaire, ce qui assure au juge le maximum de publicité et au parti le maximum de désagrément ? Comment les mauvais esprits ne seraient-ils pas traversés de suspicion quand le président de l'Assemblée nationale, homme d'une rigueur morale reconnue, devient l'objet d'une poursuite publique à la veille du congrès de son parti ? Comment de tels doutes ne resurgiraient-ils pas quand le premier ministre actuel, dont l'honnêteté n'est pas plus discutable, se voit reprocher un emprunt privé enregistré par notaire et ne violant aucune loi.

L'indépendance des citoyens

La présomption de partialité glisse vers la preuve quand le même juge, après avoir ainsi tenté de déshonorer le conducteur de la campagne électorale des socialistes, entre personnellement dans la bataille en participant à une réunion publique d'un candidat de la droite. Qualifier un tel excès de *« pré-fascisme »*, comme l'a fait un ministre dans sa propre campagne, c'est évidemment exagéré, encore que l'hyperbole soit la règle sur les tribunes de telles batailles. Il reste dangereux cependant qu'un juge puisse ainsi élargir indûment le mandat d'instruction, ce qui a été le cas dans l'emprunt Bérégovoy comme dans l'affaire Urba : les deux excès de pouvoir émanant de la même source, le premier avait d'ailleurs été relevé par de hauts magistrats indépendants qui en ont souligné les dangers. La fronde des juges d'instruction contre la loi nouvelle ne relève pas seulement du corporatisme qui gangrène peu à peu les sociétés occidentales. Elle devient inquiétante quand elle manifeste aussi une volonté d'empêcher un contrôle plus efficace dans leurs prérogatives. La sécurité du justiciable ne doit pas être protégée seulement contre les agressions et attentats privés, mais aussi contre les poursuites et incarcérations abusives. Principe fondamental de la démocratie, l'*habeas corpus* n'est pas toujours respecté chez nous avec la rigueur convenable.

Les réformes récentes du code de procédure pénale constituent un progrès certain dans ce domaine. Comme tous les hommes et toutes les femmes, les juges d'instruction sont guettés par la tentation de Thucydide : aller jusqu'au bout de son pouvoir. Par nature, ils ne sont pas plus impartiaux et plus objectifs que les autres Français. Mais ils sont tenus par leurs fonctions de faire plus d'efforts que les autres pour surmonter leurs partis pris et leur subjectivité. Il est indispensable que les institutions de l'Etat leur assurent un encadrement propre à éviter les abus. L'indépendance des magistrats par rapport aux pouvoirs politiques est nécessaire. Mais l'indépendance des citoyens par rapport aux magistrats l'est autant.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RUSSIE : la crise politique

Les négociations entre M. Eltsine et le président du Parlement ont échoué

La rencontre surprise, mercredi 24 mars, des protagonistes de la crise politique à Moscou – MM. Boris Eltsine et Rouslan Khasboulatov, président du Parlement – n'a pas abouti à un compromis. Le Congrès des députés est toujours convoqué pour vendredi, laissant planer la menace d'une *« suspension »* des pouvoirs du président.

MOSCOU

de notre correspondant

« Faut-il vraiment que je vous raconte ? » C'était la fin d'une journée où le vent avait changé dix fois de direction et Rouslan Khasboulatov s'adressait aux députés. Il venait de participer, pendant une heure et demie, à une rencontre avec Boris Eltsine, le premier ministre et le président de la Cour constitutionnelle. Une rencontre surprise, qui avait éveillé les espoirs de ceux qui veulent toujours croire que la crise du pouvoir à Moscou peut encore être résolue par un « compromis », et suscité les craintes de ceux qui – néo-communistes ou démocrates radicaux – rêvent de victoire totale.

Bien entendu, le président du Parlement devait *« raconter »*, même si l'on savait déjà que la rencontre avait échoué. A négocier ainsi en coulisses, M. Khasboulatov prend des risques : même si aux yeux de l'Occident et des « eltsiniens », il passe pour le chef de file des *« conservateurs »*, les opposants les plus durs, les vrais nostalgiques de l'URSS l'attendent eux aussi au tournant. Il a donc rendu compte, à sa manière – c'est-à-dire sur un ton à la fois suave et menaçant – et en en disant le moins possible.

M. Khasboulatov explique son point de vue, *tel qu'il l'a exposé* à Boris Eltsine. Depuis son intervention du samedi 20 mars, que la Cour constitutionnelle a estimée contraire à la Constitution, *« le pouvoir présidentiel et, d'une manière générale, l'ensemble des organes du pouvoir ont perdu de leur légitimité »*. Ce qui signifie que de nouvelles élections s'imposeront. Mais M. Khasboulatov ajoute qu'*« à son avis, et qu'on le veuille ou non (...), les clauses de l'article 121-6 entrent en vigueur »* ..... C'est là qu'est la menace, cet article prévoyant la suspension automatique d'un président qui viole la loi fondamentale, sans qu'il soit besoin pour cela de le destituer.

Nouveau message

Pour le reste, le président du Parlement cite une liste de points qu'il a évoqués avec M. Eltsine, allant de la formation d'un *« gouvernement d'union nationale »*, à la liquidation du « Centre fédéral d'information », l'organisme mis en place par le pouvoir exécutif pour coiffer les médias, et qu'il accuse de *« pousser à la guerre civile »* ... M. Khasboulatov, apparemment, a mis la barre très haut : les services de la présidence l'accuseront d'ailleurs d'avoir lancé *« un ultimatum »* à M. Eltsine, et ce *« grossièrement »*. Et pourtant, le président du Parlement affirme que la rencontre a été *« utile »*, *« positive »*, et qu'il ne désespère pas de *« ramener le président sur le terrain de la Constitution »*, et cela d'ici l'ouverture du IX[e] Congrès des députés.

Car ce Congrès, après bien des péripéties, a bien été convoqué, pour le vendredi 26 mars, et contre la volonté de M. Eltsine. Du coup, le président aurait décidé d'interdire aux députés l'accès au Kremlin, histoire de signifier qu'il en est désormais le seul maître, mais ce procédé risque d'attiser la colère et la frustration d'élus appelés à se prononcer *« sur les mesures à prendre pour préserver l'ordre constitutionnel »*.

A nouveau donc, tout va mal. Signe supplémentaire de sa mauvaise humeur : M. Eltsine vient d'adresser au Parlement un long message en forme d'avertissement, *où il confirme sa décision* de tenir un plébiscite le 25 avril et de faire voter par la même occasion une nouvelle Constitution. Il laisse aussi entendre qu'il ne tiendra aucun compte de toute tentative de le destituer.

Décret antidaté...

C'est un texte touffu, où M. Eltsine se pose *« en garant »* de l'ordre constitutionnel, tout en s'interrogeant (plusieurs paragraphes plus loin) sur *« la constitutionnalité de la Constitution »*... Mais l'important n'est pas là. Sur ce même terrain du droit, infiniment bourbeux en Russie, M. Eltsine avait lancé le matin même une contre-offensive de grand style. Il avait enfin publié le texte du fameux décret dont il avait donné les grandes lignes dans son intervention télévisée du 20 mars. Comme on commençait à s'en douter, il avait attendu pour cela que la Cour constitutionnelle juge (et condamne) le contenu de cette intervention, et modifié en conséquence le texte de l'oukaze *proprement dit*.

Il n'est donc plus question d'introduire un régime *« d'administration spéciale »*, plus question de soumettre les dirigeants des Républiques autonomes à l'autorité directe du président, plus question de lier les diverses questions posées lors du « vote » du 25 avril. Le nom du vice-président Routskoï, qui devait figurer aux côtés de celui de M. Eltsine, mais s'était opposé au coup de force présidentiel, disparaît.

Enfin, le paragraphe supprimant de fait les pouvoirs du Parlement « jusqu'à la solution de la crise du pouvoir » est fortement amendé : le Parlement pourra apparemment s'opposer aux décisions du président, mais à condition que la Cour constitutionnelle ait préalablement donné, elle aussi, un avis négatif.

Au total, c'est une « version douce » de cet oukaze brandi samedi comme un épouvantail qui est publiée, et une version qui, au moins dans la forme, évite tous les motifs d'inconstitutionnalité décelés par la Cour. Après avoir forcé, en gardant ce décret sous le coude, le Parlement et la Cour à s'avancer en rase campagne et en aveugles, le président peut reprocher à ses adversaires de s'être attaqués à un fantôme... C'est le coup attendu, un assez joli coup à vrai dire. Sinon qu'il passe par un énorme mensonge (le décret est bien entendu antidaté).

Et qu'il prouve au public, celui du moins qui s'efforce encore de comprendre ce qui se passe, qu'en matière de manœuvres tordues, M. Eltsine n'a rien à apprendre de M. Khasboulatov. *« Il n'est pas très sérieux pour le président d'une grande puissance de dire une chose au peuple et d'en signer une autre »*, écrit jeudi un commentateur du quotidien plutôt libéral *Komsomolskaïa Pravda*. Et le même commentateur de se demander si M. Eltsine ne va pas devoir *« payer un peu trop cher »* cette manœuvre réussie.

Le risque pour le président est, en effet, de paraître ramener le grand combat qu'il affirme avoir engagé pour *« le destin de la Russie »*, aux dimensions du jeu politicien.

Ce jeu, qui se déroule entre lui-même et un Congrès qu'il prétend ignorer, ne semble en fait pas terminé. Tard dans la soirée de mercredi, le porte-parole de M. Eltsine n'expliquait-il pas que le président était prêt à établir un *« dialogue constructif »* ?

JAN KRAUZE

L'énigmatique Rouslan Khasboulatov

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Il cite volontiers Montesquieu mais peut aussi qualifier ses ennemis politiques de *« vers de terre »*, il défend bec et ongles « ses » parlementaires mais n'hésite pas couper la parole à un député qu'il juge trop bavard, on le dit ennemi forcené de Boris Eltsine, mais il jure ses grands dieux qu'il n'a *« aucune querelle »* à vider avec le président russe : Rouslan Khasboulatov n'est pas un personnage simple. Pour la majorité des Russes, qui suivent les débats parlementaires à la télévision, le président du Soviet suprême, c'est d'abord une voix, nasillarde et haut perchée, qui mène les débats avec l'autorité d'un instituteur chevronné sur une classe de gamins pas toujours recommandables. Il faut l'entendre tancer un retardataire, rappeler à l'ordre un frondeur ou dire son fait à l'hémicycle tout entier !

Né en 1942 à Grozny, la capitale de la Tchétchénie, il fut déporté deux ans plus tard avec sa mère et ses trois frères et sœurs au Kazakhstan par Staline, lors de la déportation des peuples accusés de « collaboration » avec les Allemands. Aujourd'hui, Rouslan Khasboulatov porte le poids de cette origine. La « mafia » tchétchène n'est-elle pas accusée de tous les maux qui assaillent la Russie ? Et puis la Tchétchénie ayant proclamé, unilatéralement certes, son indépendance, *il ne manque pas de* voix à Moscou pour conseiller à ce *« Tchétchène inculte et brutal »*, genre d'amabilités dont ses adversaires le gratifient outrageusement, *« d'aller se faire voir chez lui »*. Pour certains, c'est précisément pour faire oublier cette origine « périphérique » qu'il n'hésite pas aujourd'hui à renchérir souvent sur les Russes les plus nationalistes. Comme le Géorgien Staline, ajoutent les mauvaises langues.

« Vierny Rouslan »

Pourtant, la petite histoire raconte qu'en juin 1990 Boris Eltsine, alors président du Soviet suprême de Russie, choisit précisément le Tchétchène Khasboulatov comme premier adjoint pour s'allier les bonnes grâces des minorités nationales. On dit aussi que ce choix fut dicté par l'apparente discrétion du personnage qui avait jusque-là mené une carrière sans éclat d'économiste dans un institut de *recherche*. *Membre du Parti* communiste, Rouslan Khasboulatov avait écrit, mais déjà en pleine perestroïka, des articles relativement critiques sur la gestion socialiste et avait été élu député en mars 1990 en battant le deuxième secrétaire du Parti communiste de sa circonscription. Pas de quoi faire de l'ombre au « roi Boris » ...

Commence alors la lune de miel entre les deux hommes . *« Vierny Rouslan »* (le fidèle Rouslan), dit-on de Khasboulatov avec un rien de condescendance. En février 1991, il refuse de signer la « déclaration des six », une motion anti-Eltsine. Ce dernier devient, un mois plus tard, président de la Fédération de Russie et, lors du putsch manqué d'août, Rouslan Khasboulatov est un des premiers et des plus courageux à défendre la Maison Blanche. Le 29 octobre, il obtient son bâton de maréchal en étant élu, après une longue obstruction des conservateurs et de certains russes « ultra-démocrates », à la



présidence du Soviet suprême. Boris Eltsine au Kremlin, « Vierny Rouslan » au perchoir : tout semble promettre une période de franche collaboration et de calme politique. Pourtant, c'est l'opposition entre ces deux institutions, et les deux hommes qui les représentent, qui va être le ferment des crises à répétition que la Russie connaît depuis lors.

« La source du mal c'est le Kremlin »

L'affrontement commence rapidement, mais en mineur : Rouslan Khasboulatov n'est pas aussitôt élu que le Parlement récuse deux décrets de Boris Eltsine, sur la Banque centrale et sur les assurances. Il va se poursuivre crescendo, entrecoupé de réconciliations spectaculaires et de bouderies programmées. Il *fallait voir Rouslan Khasboulatov* quitter la salle du Congrès, en décembre 1992, pour protester contre les accusations de Boris Eltsine, mais il fallait voir aussi, quelques jours plus tard, les deux hommes se serrer la main comme de vieux compagnons de guerre.

Rouslan Khasboulatov (et c'est là qu'il cite Montesquieu : *« La dictature ne peut venir du pouvoir législatif ; elle ne peut venir que de l'exécutif »*) se veut d'abord le fidèle défenseur de son institution qu'il protège des empiètements de la présidence. Pour lui, *« la source du mal, c'est le Kremlin, qu'il faut transformer en musée »*. Il ne supporte pas l'arrogance de la jeune garde des conseillers de Boris Eltsine – *« les vers de terre »* – et commence à cultiver son image populiste de fils de paysan qui *« aime les chevaux, déteste les conférences de presse et a peu d'amis à Moscou »* .

Rouslan Khasboulatov va alors, vite, sortir de son rôle de président du Parlement pour entrer dans le jeu politique direct. Car, à force de défendre « ses » députés, de caresser dans le sens du poil les plus conservateurs d'entre eux, il va finir par adopter certaines de leurs thèses les plus extrémistes. Il tente ainsi un coup de force contre l'ancien journal du Parlement, les *Izvestia*, dont les journalistes étaient devenus pro-Eltsiniens, il se prononce contre l'extradition de l'ancien dictateur allemand Erich Honecker...

Moscou la rumeur

Le voilà devenu, peut-être à son corps défendant, un des héros de la Russie glauque des nostalgiques de l'ordre stalinien, même si, en cas de victoire des « vrais » communistes, on ne peut donner cher de sa peau. Il devient aussi la cible favorite des démocrates. Le fidèle est devenu le traître. Dans Moscou-la-rumeur, que ne dit-on pas, de part et d'autre... *« Khasboulatov, et sa garde personnelle de cinq mille hommes, sont en train de préparer un complot contre l'Etat »*, annonce un ministre du gouvernement Gaïdar. *« Je ne mourrai probablement pas de mort naturelle »*, affirme Rouslan Khasboulatov, qui craint que ses adversaires politiques n'attentent à sa vie.

Depuis le discours martial de Boris Eltsine, samedi dernier, Rouslan Khasboulatov est, de *nouveau, en tête de la lutte con*tre le président. Mais, comme s'ils ne se résignaient pas à divorcer définitivement, les deux hommes continuent à alterner brouilles et tentatives de réconciliation. Pourtant, en engageant le Congrès sur la voie d'une procédure de destitution, ou de suspension, du président, Rouslan Khasboulatov a peut-être franchi le pas fatidique. Le joueur d'échecs a voulu s'essayer au poker. Mais, dans ce jeu, il aura affaire à un adversaire terriblement coriace. D'autant plus que son avenir personnel est incertain. S'il est passé maître dans les tractations de coulisse, il sait que ses origines mais aussi son manque de charisme l'empêchent de pouvoir espérer battre Boris Eltsine sur son terrain : le peuple russe. Rouslan Khasboulatov dit qu'il n'en a cure et affirme sa volonté de quitter la politique le plus vite possible. Sur quel bilan ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

POINT / LE POUVOIR EN RUSSIE

Un pays privé de lois cohérentes

Les orages qui éclatent périodiquement en Russie s'expliquent, en grande partie, par l'absence de textes législatifs cohérents, dans leurs principes comme dans leurs détails. Si l'aspiration à créer un Etat de droit est constamment affirmée par tous depuis le temps de Mikhaïl Gorbatchev, les Russes n'ont qu'une compréhension vague de ce que cela doit signifier, et ils n'ont guère de traditions sur lesquelles s'appuyer.

Avec l'abolition du « rôle dirigeant » du parti, les droits formels inscrits dans la Constitution soviétique – droits étendus, que les anciens dissidents tentaient de prendre au mot – sont tombés dans l'escarcelle des Parlements. Avec un effet limité cependant par le profil des députés, élus semi-démocratiquement en 1990 et, alors, en grande majorité communistes.

Le seul vrai « alibi démocratique » est Boris Eltsine lui-même, élu au suffrage universel en 1991 face à plusieurs candidats qui couvraient toute la gamme des partis en formation. Mais lors de son investiture il dut prêter serment sur deux textes parfaitement contradictoires : la vieille Constitution de la « République socialiste soviétique fédérative de Russie » et la « Déclaration de souveraineté » russe. Depuis, des centaines d'amendements ont été apportés à la Constitution, un « traité de la Fédération » a été adopté pour freiner l'élan vers la « souveraineté » des ex-Républiques autonomes, mais chaque modification a été introduite en fonction des luttes politiques du moment, et non d'une vision d'ensemble. La cohérence et le respect de la loi en pâtissent d'autant.

L'appareil présidentiel

Craignant l'opposition de plus en plus marqué, au cours de l'année 1992, des députés, le président Eltsine a renforcé son appareil, qu'il a dotés par décrets de pouvoirs souvent assez mystérieusement définis.

● *Le conseil de sécurité*

Crée en mars 1992 et qualifié par les opposants de « nouveau Politburo », il serait le principal organe de l'exécutif, ayant compétence, selon le décret, *« en matière de politique intérieure et extérieure, de problèmes stratégiques de sécurité dans les domaines économiques, sociaux, militaires et autres »*. Présidé par M. Eltsine, son secrétaire est M. Iouri Skokov, nommé par le président en accord avec le Parlement. Ses trois autres membres avec droit de vote sont le vice-président, le chef de l'administration présidentielle et le premier ministre. Parmi les membres non votants, on trouve les ministres de la défense et de la sécurité (ex-KGB). Les décisions, votées à la majorité simple, entrent en vigueur sous forme de décrets présidentiels.

Il a été doté de commissions, pour la « coordination » du travail de certains ministères, par exemple pour les affaires de politique étrangère. Ses reunions et decisions ne font pas l'objet d'informations dans les médias.

● *Le conseil présidentiel*

Organe consultatif auprès du président, chargé d'élaborer des propositions en matière de politique intérieure et exterieure. Il a remplacé le « conseil consultatif » créé dès août 1991 et gardé la plupart de ses membres, nommés par le Président parmi *« les hommes éminents, dans les domaines de la science, de la politique, les associations ou organisations religieuses »*. Y figurent notamment les maires de Moscou et de Saint-Pétersbourg et l'ambassadeur à Paris, M. Ryjov. Le conseil se réunit au moins une fois par mois. M. Boris Eltine l'a consulté avant les décisions des derniers jours.

● *Le conseil des chefs des Républiques*

Créé le 15 octobre 1992, il regroupe les présidents des Parlements – ou les présidents élus – des 18 républiques anciennement qualifiées d'« autonomes », délimitées par Staline autour d'une minorité nationale, qui n'est pas nécessairement majoritaire. Ses attributions, consultatives, restent aussi assez vagues : il *« participe à toutes les questions importantes mais les décisions sont prises par le président »*. C'est le secrétaire du conseil de sécurité qui assure aussi le secrétariat de celui-ci, souvent appelé à la rescousse par le Président pour faire contrepoids au Parlement russe.

● *Le conseil des chefs d'administration*

Après le putsch d'août 1991, M. Eltsine s'est doté du droit de nommer les « chefs d'administration » dans les régions et territoires de la Fédération. Dans la pratique, il a souvent confirmé à ce poste de « préfet » les anciens chefs communistes qui étaient secrétaires des « Comités exécutifs ». Le Congrès avait accepté, en novembre 1991, de repousser d'un an l'élection de ces responsables exécutifs locaux. Mais le Congrès a décidé, en avril 1992, qu'à partir du printemps 1993, ils devront être élus à bulletin secret, au suffrage direct et pour cinq ans. Ainsi, le 11 avril, on doit élire le chef de l'administration de la région de Krasnoiarsk, l'ancien prenant sa retraite. Ces chefs d'administration locale forment aussi un Conseil « consultatif » auprès du président, chargé de la coordination de l'éxécutif à tous les niveaux (autonomies, régions, territoires, etc). Les maires élus de Moscou et de Saint Petersbourg sont aussi membres de ce conseil qui se réunit aussi, théoriquement, *« pas moins d'une fois par mois »*.

Cour constitutionnelle
Cour suprême
Procureur général
PRÉSIDENT
Congrès des députés
1er ministre
Conseil présidentiel
Conseil de sécurité
Présidium du Soviet suprême
Présidium du gouvernement
Administration du président
Conseil des dirigeants des Républiques
Soviet suprême
Chambre de la République
Chambre des nationalités
Commissions et comités
Ministères
Comités d'État
Conseil des gouverneurs
Comités du Soviet suprême
Commissions
Commissions

Les trois piliers du pouvoir actuel en Russie – présidentiel, gouvernemental et parlementaire – se neutralisent les uns les autres.

Le président contrôle directement le conseil de sécurité, qu'il préside et dont une partie des membres est nommée. M. Eltsine nomme également les vingt membres du conseil présidentiel.

Le président contrôle aussi, outre une importante administration, qui joue le rôle de « gouvernement bis », le conseil des dirigeants de République (où siègent les élus de toutes les Républiques composant la Fédération de Russie), ainsi que le conseil des gouverneurs, assemblée des chefs d'administrations provinciales nommés par le président. Ce dernier a également des « représentants personnels » dans les provinces, face aux soviets locaux élus, qui lui sont souvent hostiles.

Le pilier parlementaire est, lui aussi, imposant, puisque le Congrès des « députés du peuple » (mille députés environ, élus en 1990) élit les membres de la Cour constitutionnelle et de la Cour suprême, ainsi que le procureur général. C'est également le Congrès qui ratifie les candidatures proposées par le président pour le poste de premier ministre. Enfin, le Congrès élit un Soviet suprême plus restreint, composé de deux Chambres, le Soviet de la République et le Soviet des nationalités. Le Soviet suprême s'est entouré d'un appareil important, avec notamment une série de « comités » communs aux deux Chambres et de « commissions » particulières à chacune.

Un Parlement à trois étages

La Russie a hérité de l'ère gorbatchévienne un Parlement à trois étages (le Congrès, le Soviet suprême et le présidium), qui donne à son président de larges pouvoirs. Le Soviet suprême, ou Assemblée restreinte, qui siège dans l'intervalle des sessions du Congrès, doit en effet être renouvelé partiellement chaque année, et le président (Rouslan Khasboulatov), élu par le Congrès, a largement son mot à dire dans ces renouvellements. Les divers comités et commissions assurent aussi au président une « base de pouvoir » importante.

C'est le Congrès seul qui a le droit de statuer dans le domaine constitutionnel – avec deux tiers des voix –, étant « l'organe suprême de l'Etat », selon le vieux slogan bolchevique qui donnait *« tout le pouvoir aux soviets »*. Les députés ont donc cherché à s'attribuer la réalité de ces droits étendus, parfaitement théoriques durant sept décennies, qui revenaient en réalité à un Parti communiste dont l'influence s'estompe depuis M. Gorbatchev.

Le Congrès russe a été élu au printemps 1990, sur la base de la loi électorale, légèrement modifiée, élaborée sous Gorbatchev pour l'ancien Congrès des députés de l'URSS. Il se compose en majorité de députés en fait désignés par les organisations locales du Parti communiste alors au pouvoir. Il n'y a toujours pas de loi électorale fondée sur la reconnaissance du multipartisme. La seule élection réellement démocratique en Russie a été celle, en mai 1991, du président de la Fédération au suffrage universel. Depuis lors, le souci du Congrès a été de freiner la montée en puissance de l'exécutif qui s'organisait autour du président Eltsine.

Après avoir renoncé, en novembre 1991, au droit du Soviet suprême d'approuver la nomination des ministres et celle des administrateurs des provinces, le Congrès a repris, en décembre 1992, ces « pouvoirs spéciaux » laissés pour un an au président. Depuis le dernier Congrès de mars 1993, c'est le premier ministre – approuvé à la fois par le Parlement et le président – qui forme le gouvernement.

Le Parlement central a gardé en outre ses relais dans les régions et les « départements », sous formes de soviets locaux qui décalquent les conflits centraux entre législatif et exécutif.

La Cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle, qui s'est déjà opposée à plusieurs reprises aux décisions du président (*le Monde* du 24 mars), a pris la suite, en 1991, du « comité de surveillance constitutionnelle » créé par M. Gorbatchev en 1989 à l'échelle de l'Union soviétique.

Ses membres ne sont pas nommés par diverses autorités de l'Etat – comme ceux du Conseil constitutionnel en France –, mais exclusivement par le Parlement, pour un mandat de dix ans. Treize des quinze membres théoriques de l'institution ont été élus en octobre 1991 par le quatrième congrès des députés de Russie. Tous juristes (sept d'entre eux sont docteurs en droit et quatre agrégés), pour la plupart professeurs, ils ne peuvent être en même temps députés : les cinq membres qui siégeaient au Parlement de Russie ont dû renoncer à leur siège.

La Cour se prononce sur les dossiers dont elle se saisit elle-même ou qui lui sont soumis, soit par des institutions, soit par des particuliers. C'est ainsi qu'elle a examiné plus de mille six cents plaintes en provenance de la population depuis sa création.

Constitution introuvable

Des projets de Constitution – prévoyant des régimes plus ou moins présidentiels, adaptés aux défis qui pèsent sur le nouvel Etat – ont bien été élaborés dès 1991 par des réformateurs aidés par divers consultants occidentaux. Mais aucun n'a pu être adopté, en raison de l'opposition conjugée, au Congrès, des députés qui tiennent à préserver un régime strictement parlementaire, généralement communistes, et de ceux qui représentent les régions et Républiques désormais « souveraines », qui rejettent le principe d'un Etat unifié.

Le président Eltsine, encore auréolé de sa résistance aux putschistes d'août 1991, s'est alors rabattu sur des « pouvoirs spéciaux » arrachés au Congrès, l'autorisant notamment à gouverner par décrets, qui parfois n'étaient pas publiés. Mais plus les difficultés s'amoncelaient sur les bureaux des nouveaux chefs de l'exécutif, plus ces décrets tendaient à ignorer la loi et plus l'opposition parlementaire se faisait entendre. Ainsi, le poste de « secrétaire d'Etat » créé pour M. Guenadi Bourboulis avant que le Congrès n'obtienne sa destitution, ne figure pas dans la Constitution. Ce qui n'empêchait pas l' « âme damnée » du président, de signer ses décrets en son absence, voire des traités internationaux.

La procédure d'adoption d'une nouvelle Constitution – comme d'une nouvelle loi électorale – est aussi au centre des débats depuis des mois. Le Congrès veut, bien sûr, garder ce privilège. Les « démocrates » appellent à la convocation d'une Assemblée constituante, formée selon des modalités elles aussi débattues, en soulignant que le Congrès – à qui il est arrivé de refuser un amendement supprimant les références à l'URSS dans la Constitution – n'adoptera aucun projet bien différent des textes actuels.

Ce blocage a incité M. Eltsine à vouloir s'adresser *« au peuple »*. Mais le Congrès, pour prévenir sa dissolution prématurée, a aussitôt voté un amendement privant le président de ses pouvoirs s'il se lancait dans la supression « d'organes législatifs existants ». Pour trancher, il reste la Cour constitutionnelle. Mais cette instance ultime de la démocratie adolescente est elle-même contestée dans les joutes politiques en cours...

Le traité de la Fédération

En rendant, mardi 23 mars, son verdict sur *« la constitutionnalité des actes et décisions du président de la Fédération de Russie »*, la Cour constitutionnelle concluait que Boris Eltsine, dans son projet initial d'introduction d'une administration présidentielle directe, *« avait enfreint le traité de la Fédération »*.

Un an plus tôt, le 31 mars 1992, après dix-huit mois de travaux et de débats, 18 Républiques autonomes, 68 régions et territoires de la Fédération de Russie ainsi que les villes de Moscou et de Saint-Pétersbourg signaient en grande pompe au Kremlin ce traité qui devait, comme le dit alors M. Eltsine, *« marquer la fin du despotisme de la bureaucratie moscovite sur les intérêts des régions et des citoyens »*.

Les huit articles du traité, supposés être la pièce maîtresse d'un projet de Constitution jeté aux oubliettes par le Congrès d'avril 1992, figurent aujourd'hui en annexe de la Constitution en vigueur actuellement, celle, dite « brejnévienne », de 1978, déjà amendée 320 fois ! Accordant aux Républiques une plus large indépendance, notamment pour ce qui est du contrôle de leurs richesses naturelles, le traité de la Fédération, plus d'une fois comparé au fameux « traité d'Union » de Mikhaïl Gorbatchev jamais signé, reconnaît également aux *« sujets de la Fédération »* le droit d'être *« les acteurs indépendants de leurs relations politiques et économiques internationales »*, laissant à Moscou la priorité en matière de politique monétaire, fiscale et budgétaire, malgré les revendications de maintes régions dans ces domaines.

Mais la Tchétchénie (Caucase nord, à la frontière de la Russie), et le Tatarstan (en plein cœur du pays), deux Républiques ayant proclamé leur indépendance en dépit de l'opposition de Moscou, ont refusé de signer le traité, qui ne prévoit pas le droit à la sécession, marquant leur préférence pour l'établissement de relations bilatérales avec le Centre.

Enfin, compte tenu des circonstances extraordinaires que connaît la Russie actuellement, on peut se demander si ce traité empêchera les tendances centrifuges d'autres régions à population russe, très critiques envers un texte auquel elles reprochent de faire la part belle aux Républiques. *« Pourquoi une région ne pourrait-elle pas s'appeler République et avoir un président ? »*, entend-on dire de plus en plus souvent, par exemple en Sibérie, gagnée à son tour par la fièvre autonomiste. Aujourd'hui, par exemple, au Soviet des nationalités, les 32 Républiques ou régions « autonomes » des minorités nationales sont représentées par 72 députés, contre 63 députés pour 57 régions et territoires.

La procédure de destitution

L'article 121, introduit dans la Constitution russe par M. Boris Eltsine et ses amis au moment de leur lutte contre Mikhaïl Gorbatchev qui présidait encore à l'Union soviétique, autorise notamment la destitution du Président selon la procédure suivante : le Soviet suprême doit voter, à la majorité simple, une décision de saisir à cet effet la Cour constitutionnelle.

Si celle-ci statue positivement, le Congrès doit à son tour approuver la destitution, saisir à nouveau la Cour constitutionnelle et voter finalement avec une majorité des deux tiers.

Cet hiver, les députés ont en outre voté un amendement prévoyant une « suspension » automatique du président s'il s'attaque à la Constitution ou à l'existence d'un organe législatif.

Quelques « éclaircissements »...

Les empoignades qui se déroulent actuellement entre le Parlement et la présidence sont d'autant plus complexes que tout le monde se bat autour d'une Constitution qui n'existe plus et de décisions parlementaires qui changent d'une session à l'autre. En témoigne cet « éclaircissement » diffusé mardi 23 mars par l'agence TASS, en provenance du service de presse de la présidence.

« Le texte officiel de la loi de la Fédération de Russie sur « les amendements et les ajouts à la Constitution de la Fédération de Russie », adoptée par le septième congrès, comprenait une note de renvoi qui accompagne l'article 54 de la loi, selon laquelle l'article 121-6 de la Constitution de la Fédération de Russie reste inapplicable jusqu'au référendum sur les principes fondamentaux du projet de nouvelle Constitution de la Fédération de Russie.

» Le centre de presse du Soviet suprême insiste sur le fait que la loi a été adoptée le 9 décembre 1992, tandis que la décision du congrès des députés « sur la stabilisation du régime constitutionnel en Russie », qui a servi de base pour ajouter cette note de renvoi, a été adoptée trois jours plus tard, à savoir le 12 décembre 1992. (...)

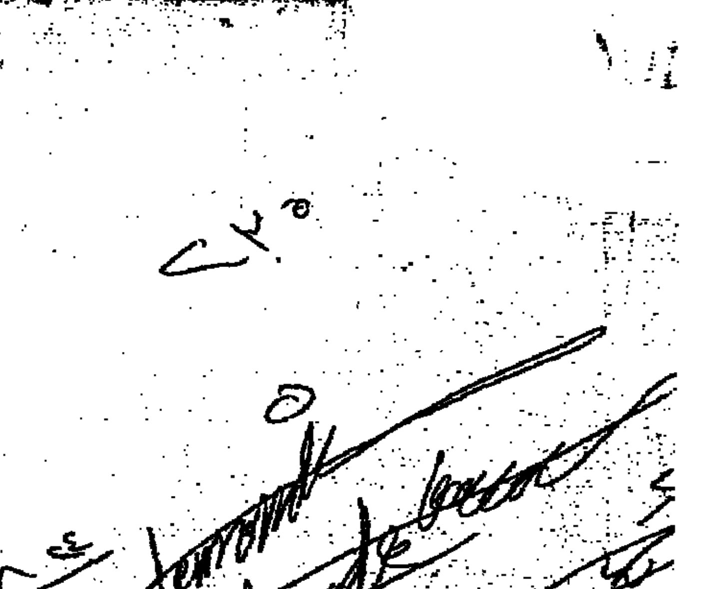
» Conformément aux points 2 et 7 de la résolution du huitième congrès des députés du peuple de la Fédération de Russie « sur les mesures en vue de la réalisation de la réforme constitutionnelle en Russie » du 12 mars 1993, la résolution du septième congrès des députés du peuple de la Fédération de Russie datée du 12 décembre 1992 n'est plus en vigueur, tandis que les articles 109, 110 et 121-6 ont pris force de loi. Voilà pourquoi les notes de renvoi qui accompagnent les articles indiqués de la Constitution de Russie ne sont plus applicables depuis le moment de l'adoption de la résolution du 8e congrès des députés du peuple de la Fédération de Russie. »

Tout cela pour conclure de manière heureusement plus claire : *« Le président ne peut être destitué de ses fonctions immédiatement. »*

DOSSIER RÉALISÉ PAR
Marie Jégo, Sophie Shihab et Michel Tatu







EUROPE

Après de longues hésitations

Les Musulmans seraient prêts à signer le plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine

Après dix jours d'hésitation, la délégation musulmane aux négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine se serait résolue à signer, jeudi 25 mars, le plan de paix proposé par les médiateurs internationaux, MM. Cyrus Vance (pour l'ONU) et David Owen (pour la CEE), et prévoyant le découpage de la République en dix provinces autonomes, a-t-on appris dans l'entourage du président bosniaque Alija Izetbegovic.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

En dépit du piétinement des négociations ces derniers jours, toutes les parties encore présentes à New-York, à savoir la délégation de M. Izetbegovic, la délégation croate – qui a déjà signé l'ensemble du projet Vance-Owen – et même la délégation serbe, qui aurait dû quitter les Etats-Unis mercredi, seront présentes pour la signature.

C'est un peu de baume au cœur de MM. Vance et Owen qui, depuis deux semaines, semblaient impuissants et étaient humiliés par la poursuite des offensives serbes contre Sarajevo et la Bosnie orientale. Ils se sont notamment heurtés à l'intransigeance absolue de M. Radovan Karadzic, le leader serbe bosniaque, qui a qualifié le plan de paix des médiateurs de *«totalement inacceptable pour les Serbes»*.

La stratégie de MM. Vance et Owen visant à tenter d'isoler – au moins diplomatiquement – les Serbes de Bosnie afin de les faire clairement apparaître, aux yeux des puissances occidentales, comme les seuls obstacles à la paix, pourrait ainsi réussir. La signature par les Musulmans du plan de paix international isolerait effectivement les Serbes, et les médiateurs, en meilleure position, pourraient exiger du Conseil de sécurité des Nations unies, et en particulier des Occidentaux, qu'ils exercent enfin de réelles pressions sur les Serbes.

La journée de mercredi a, cependant, été marquée par un revers pour les deux médiateurs. Le président russe, M. Boris Eltsine, a demandé aux Américains de reporter indéfiniment l'adoption du projet de résolution autorisant le recours à la force pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne en Bosnie-Herzégovine. M. Eltsine a fait savoir aux Etats-Unis que le gouvernement russe ne pouvait plus soutenir les efforts des Occidentaux au Conseil sur toute mesure susceptible d'être perçue comme étant anti-serbe.

Climat de désespoir

Le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, et le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, de passage à Washington, ont toutefois émis l'espoir que les pourparlers sur cette résolution puissent reprendre dans une semaine. La formule était vague et a suscité le plus grand scepticisme à l'ONU, notamment au sein de la délégation musulmane.

Celle-ci y voit la confirmation de ses craintes : le Conseil de sécurité et surtout les Occidentaux, ne paraissent pas prêts à s'engager pour garantir sérieusement tout accord qui pourrait être conclu sur la Bosnie. Pour le président musulman de Bosnie-Herzégovine, le nouveau report du vote est un signe *«crucial, très crucial»*. Parlant aux journalistes mercredi soir, M. Izetbegovic a ajouté : *«Si la communauté internationale hésite à faire même ce petit pas pour protéger notre population civile, quelles garanties avons-nous qu'elle mettrait en œuvre le plan de paix qu'on nous presse de signer. C'est une bonne indication sur la manière dont sera appliqué le plan de paix...»*

C'est dans ce climat de pessimisme, voire de désespoir, que la délégation musulmane aurait conclu que la seule stratégie encore à sa disposition était de signer, comme si elle n'avait plus rien à perdre et comme si c'était le seul moyen de mettre enfin la communauté internationale face à ses responsabilités. Les offensives ininterrompues et brutales des Serbes, dans l'est de la Bosnie, ont sûrement été un facteur important dans la décision des Musulmans d'accepter finalement le plan de paix, après avoir rejeté le projet de carte prévoyant le découpage de la Bosnie.

En fait, les Serbes sont en train de dessiner, jour après jour et sans opposition de la communauté internationale, une nouvelle carte de la Bosnie-Herzégovine en s'emparant des villes musulmanes proches de la Serbie. Après près d'un an de guerre, les Serbes savent pertinemment qu'aucun pays occidental n'est prêt à leur faire la guerre pour leur imposer la carte proposée par MM. Vance et Owen.

Une carte «totalement inacceptable»

D'autre part, le nouveau recul du Conseil de sécurité concernant le texte sur l'interdiction de survol de la Bosnie, qui aurait pu signifier le premier pas des Occidentaux vers un engagement militaire, a été perçu par les pays non alignés comme la confirmation que le Conseil ne s'engagera pas sérieusement en Bosnie. Cela semble, en tout cas, être l'avis du représentant de la CEE à la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie.

Lord Owen, qui a participé mardi soir à une réunion avec les quinze membres du Conseil de Sécurité, les aurait accusés d'avoir *«perdu tout intérêt»* pour la guerre en Bosnie-Herzégovine. Selon des diplomates, lord Owen aurait dit que puisque le Conseil n'était *«vraisemblablement pas en mesure»* de régler cette guerre par un engagement militaire, il pourrait *«au moins»* accorder son plein soutien aux efforts diplomatiques. Selon le diplomate britannique, les membres du Conseil de sécurité *«n'ont rien fait»* pour aider les médiateurs.

En revanche, pour M. Karadzic, la décision du Conseil de sécurité d'abandonner la résolution est *«extrêmement sage»*. Avant de connaître la décision de la délégation musulmane d'accepter le plan de paix, le leader serbe a qualifié la Conférence internationale d'échec. Pour lui, la carte de la Bosnie, telle qu'elle est proposée par cette conférence, est *«totalement inacceptable»*. En outre, concernant les efforts du chef des «casques bleus» en Bosnie, le général Philippe Morillon, pour permettre l'acheminement de secours à l'enclave musulmane de Srebrenica, M. Karadzic a déclaré : *«Le général Morillon essayait de faire passer illégalement à Srebrenica des officiers américains ainsi que du matériel militaire.»*

AFSANÉ BASSIR POUR

□ **M. Bill Clinton envisage de «donner aux Bosniaques les moyens d'assurer leur défense»**. – Si les Serbes seuls refusaient de signer le plan Vance-Owen, il faudrait *«examiner d'autres actions pour essayer de donner aux Bosniaques les moyens d'assurer au moins leur défense»*, a déclaré mercredi 24 mars le président américain. Il a confirmé que, si tous les belligérants acceptaient le plan de bonne foi, *«les Etats-Unis accepteraient de participer avec d'autres nations au maintien de la paix en Bosnie»*. – (AFP.)

ESPAGNE : les suites de l'affaire Filesa

Un rapport d'experts a mis au jour les mécanismes du financement occulte du Parti socialiste

La réalité d'un financement occulte du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE au pouvoir) – fausses factures, maquillages, délits fiscaux et autres infractions, pour un montant de pratiquement 1 milliard de pesetas (48 millions de francs) – apparaît dans les conclusions que viennent de rendre les trois experts désignés par le juge Marino Barbero, qui instruit l'affaire dite Filesa, pour faire la lumière sur la comptabilité des sociétés Filesa et Time Export, ainsi que sur les quelque soixante-dix firmes qui y sont liées (*le Monde* daté 22-23 novembre 1992).

MADRID

de notre correspondant

Pour les experts, les sommes versées aux socialistes espagnols étaient en fait de *«simples libéralités»* en paiement de *«factures supposées que la réalité a démontré être inexistantes»* pour le compte de tiers *«normalement* [membres] *du PSOE»*. Les clients de Filesa et de Time Export sont des grandes banques ou des sociétés qui ont payé ces sommes, entre 1989 et 1991, *«sans qu'ait pu être constatée la réalité matérielle d'une quelconque contrepartie de la part de ces deux entités* [Filesa et Time Export]*»*.

Le rapport de cinq cents pages note que les irrégularités ont commencé après l'arrivée au sein de ces sociétés d'un député et d'un sénateur socialistes, MM. Carlos Navarro et Josep Maria Sala, auxquels sont attribuées la direction de ces sociétés et leur *«participation active»*, bien qu'ils n'en soient pas les patrons officiels. Ces résultats vont permettre au magistrat de délivrer des commissions rogatoires contre les deux parlementaires et, sans doute, de demander la levée de leur immunité. Le PSOE assure qu'il ne s'y opposera pas, mais réaffirme que ses deux membres n'ont commis aucun acte illicite.

Obstination récompensée

Les investigations sont cependant loin d'être complètes, comme l'ont fait remarquer les experts. Toutes les vérifications des *«relations économiques entre le PSOE d'une part et Filesa et Time Export d'autre part»* n'ont pu être approfondies, et les comptes personnels de MM. Navarro et Sala n'ont pu être examinés.

De plus, comme l'ont signalé les trois inspecteurs des finances, la Cour des comptes n'a pas fourni la comptabilité complète du PSOE pour la période 1987-1991. Mais, surtout, ceux-ci n'ont pu avoir accès à une documentation importante détenue par le député anciennement responsable des finances du parti, M. Guillermo Galeote.

Même si ce travail est incomplet, la ténacité du juge Barbero a donc payé, alors que la Cour des comptes avait estimé, en juin 1992, qu'il n'y avait pas eu d'irrégularités dans le financement du PSOE. Son obstination a été récompensée, contre l'avis du ministère public, qui avait jugé ses investigations *«superflues»*, et face à l'opposition des socialistes qui n'ont cessé de mettre des bâtons dans les roues de ce magistrat accusé de chercher la notoriété et de ne pas respecter les règles de droit.

MICHEL BOLE-RICHARD

EUROPE

TURQUIE : après la célébration du Nouvel An dans le calme

Le gouvernement commence à assouplir sa position sur le problème kurde

Le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, qui s'exprimait à l'occasion de la fin du ramadan, s'est félicité, mercredi 24 mars, de la célébration dans le calme, dimanche, du Nouvel An kurde, le Nevrouz (*le Monde* du 23 mars), en affirmant : *« Nos citoyens ne sont pas tombés dans des provocations et ont évité des incidents regrettables. Ils ont protégé le prestige de la Turquie. »* Le calme qui a prévalu, en particulier dans le Sud-Est anatolien, à majorité kurde, est une conséquence du cessez-le-feu unilatéral décidé par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), engagé dans une guérilla séparatiste contre les forces de sécurité turques. Un nouveau climat pourrait s'instaurer, marqué par un assouplissement de la position du gouvernement.

CIZRE

de notre envoyée spéciale

« Nous ne savions pas que les Kurdes étaient si raisonnables ! » s'est exclamé en riant M. Selim Sadak, député du parti pro-kurde HEP, au soir du dimanche 21 mars, jour du Nouvel An kurde. Cette boutade faisait allusion à la retenue remarquable dont ont fait preuve les nationalistes kurdes au cours des célébrations du Nevrouz, après le cessez-le-feu annoncé par le dirigeant du PKK, Abdullah Ocalan, dit « Apo ».

Dans la petite ville de Cizre, théâtre d'affrontements meurtriers entre Kurdes et forces de sécurité lors du Nouvel An de 1992, le soulagement de la population était évident, à l'issue d'une journée calme. Le symbolisme des feux de joie traditionnels, qui détruisent par les flammes les rebuts de la saison passée et annoncent l'arrivée du printemps, revêtait une signification particulière cette année à Cizre, un des foyers du nationalisme kurde.

Le cessez-le-feu du PKK, et l'attitude des politiciens turcs, qui semblent vouloir garder la porte ouverte à un possible compromis, ont créé un espoir immense au sein de la population, épuisée par neuf ans d'une guerre qui a fait six mille victimes. *« C'est le début d'une ère nouvelle »*, affirmait avec optimisme le maire de la ville, M. Hashem Hashemi.

Dans plusieurs quartiers, la foule s'était réunie pour les rondes traditionnelles, au son du *davul* (tambour) et du *kurna* (pipeau). Les bambins, le bras tendu en un « V » victorieux, qui scandaient, par la force de l'habitude, les slogans du PKK à l'arrivée des journalistes – *« Notre leader est Apo »*, *« A bas la Turquie »* – étaient immédiatement réprimandés par les adultes, décidés à faire respecter les consignes du dirigeant kurde et à éviter toute provocation. Les couleurs rouge, jaune et verte du drapeau kurde, en évidence partout les années précédentes, n'étaient présentes que de façon discrète, dans les vêtements des enfants ou les cheveux des jeunes filles.

« Bien sûr, nous sommes contents d'avoir un cessez-le-feu », lançait une femme aux vêtements colorés qui observait les danseurs, les pieds enfoncés dans la boue, omniprésente dans les rues étroites de la ville. *« Mais nos enfants sont encore en prison, certains meurent sous la torture »*, ajoutait-elle. Craignant des troubles durant le Nevrouz, elle avait muré ses fenêtres à l'aide de boue séchée et de paille.

Les chars de l'armée et les blindés de la police installés au carrefour des rues principales jetaient une ombre sur la fête, mais, à l'exception de quelques incidents mineurs – notamment lorsque la police est intervenue avec des véhicules blindés pour arrêter des sympathisants nationalistes qui dansaient, puis a ouvert le feu lorsque des pierres furent lancées en signe de protestation, – les forces de sécurité ne semblaient pas d'humeur particulièrement agressive. *« Nous avons l'ordre de ne tirer que si nous sommes attaqués »*, expliquait un jeune officier, posté au centre de la ville.

L'entrée en vigueur du cessez-le-feu, qui devrait durer du 20 mars au 15 avril, est trop récente pour pouvoir préjuger de l'avenir. Il y a un mois, le PKK menaçait de s'attaquer aux régions touristiques. Aujourd'hui, il offre de cesser la lutte armée.

Signe de faiblesse après les offensives de l'armée turque, affirment les partisans de la méthode militaire ; signe d'évolution politique naturelle, expliquent de leur côté les nationalistes kurdes : *« Les organisations de libération nationale ont une durée de vie limitée*, souligne M. Orhan Dogan, député kurde de Cizre, *après une période de lutte armée, elles se tournent vers la politique. »*

Moment opportun

De l'avis de tous, « Apo » a choisi un moment opportun pour son revirement. La question kurde est en tête des préoccupations des politiciens, toutes tendances confondues. Après le succès des opérations de l'armée dans le nord de l'Irak et dans le Sud-Est anatolien, le gouvernement peut justifier des réformes sans avoir l'impression de céder à la pression armée du PKK. De plus, explique M. Dogan, *« les Turcs étaient dans un cul-de-sac, ils ne pouvaient pas élever le niveau de la violence, à moins de massacrer cinq mille personnes d'un coup. Un Halabja* (1) *n'est pas possible en Turquie »*.

Personne, pas même les Kurdes, n'attend un changement immédiat et radical de l'attitude de l'Etat turc. *« Dans une première étape, le gouvernement doit faire la preuve de sa sincérité »*, explique M. Mehdi Zana, ancien maire de la capitale régionale, Diyarbakir qui, bien qu'ayant toujours rejeté la lutte armée, a passé quatorze ans en prison pour séparatisme : *« Depuis 1830, les répressions ont toujours été suivies de promesses jamais tenues. Il faut rétablir la confiance. »*

Le parcours sera semé d'embûches, et les incidents, inévitables, devront être surmontés avec patience et détermination : *« Dans les deux camps il y a des gens qui veulent poursuivre le conflit. »* Mais, malgré la haine accumulée au cours de soixante-dix ans de répression, Kurdes et Turcs peuvent encore vivre ensemble, ajoute M. Zana.

« Une séparation n'est dans l'intérêt ni des Turcs ni des Kurdes », estime de son côté M. Dogan. Les Kurdes veulent obtenir le droit d'exprimer leur identité ethnique dans tous les domaines, mais aussi acquérir un plus grand degré d'autonomie, au moins au niveau municipal : *« Actuellement, pour engager une infirmière ou un gardien de nuit, nous devons obtenir la permission d'Ankara »*, explique M. Dogan.

Ni la liste complète des revendications des douze millions de Kurdes, ni même les modalités d'éventuelles négociations avec le gouvernement ne sont importantes pour l'instant. *« Si le gouvernement a la volonté de résoudre le problème, ce sera facile. D'abord il doit accepter le principe, le reste n'est que détails »*, affirme M. Zana, dont l'épouse, Leyla, est députée au Parlement turc.

L'offensive de printemps retardée

Les premiers signes discrets d'un assouplissement de la politique turque sont apparus. La grande offensive de printemps des forces armées contre le PKK, qui devait être lancée ces jours-ci, a été retardée, officiellement en raison des fêtes de fin du ramadan. Lors d'un programme télévisé diffusé lundi, le ministre de l'intérieur, M. Ismet Sezgin, a cependant suggéré qu'une telle opération ne serait pas nécessaire si le cessez-le-feu durait.

Le gouvernement va étudier la possibilité d'autoriser des *« émissions en langue étrangère »*, c'est-à-dire en kurde, à la radio et à la télévision, a également déclaré le ministre. De son côté, le premier ministre a répété qu'il reconnaissait la réalité kurde : *« Ce que je veux dire, c'est que l'on ne peut pas dire « vous êtes turcs » à des concitoyens qui s'affirment kurdes. Les concitoyens qui disent : « Je suis kurde » ont des droits égaux à ceux qui disent : « Je suis turc ». L'Etat leur appartient également. »*

Pour positives qu'elles soient, ces propositions ne sont cependant pas de nature à satisfaire les Kurdes, à long terme. *« Que ferons-nous de la radio et de la télévision en kurde, après avoir perdu tant de martyrs ? »* soupire un marchand du bazar de Diyarbakir. *« Nous n'avons pas attendu soixante-dix ans pour cela ! »*

Abdullah Ocalan a publié un protocole conjoint avec son rival de longue date, le dirigeant du Parti socialiste du Kurdistan (PSK) – avec lequel il vient de se réconcilier, – mentionnant le principe d'une fédération, inconcevable pour la plupart des Turcs, que les deux dirigeants kurdes de Turquie envisagent après une période de transition.

« Le gouvernement est coincé dans une position difficile », explique un journaliste de Diyarbakir, qui craint que la coalition au pouvoir et certains faucons de l'opposition ne parviennent pas à un consensus national, nécessaire au règlement de cette question. L'accueil réservé par la presse et l'opinion publique à l'annonce du cessez-le-feu du PKK prouve, cependant, que le premier ministre, qui se réfère maintenant avec fierté à la *« mosaïque »* culturelle qui fait la richesse de la Turquie, ne peut pas se permettre d'ignorer cette occasion exceptionnelle de mettre fin au séparatisme kurde.

Faute de quoi, le 15 avril peut-être, dans quelques mois ou dans plusieurs années, les attaques reprendront. *« Résoudre le problème prendra peut-être cinq ou dix ans*, explique M. Dogan. *Mais il faut que le processus de paix commence immédiatement. »*

NICOLE POPE

(1) Village du Kurdistan irakien où plusieurs milliers de Kurdes avaient été gazés, en 1988, par l'armée de Saddam Hussein.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : reconnaissant la fabrication de

M. De Klerk affirme que la chaîne de production d'armes nucléaires a été démantelée

Le président Frederik De Klerk a annoncé, mercredi 24 mars, au Cap, que son pays avait bien possédé l'arme nucléaire. Commencé en 1974, le programme nucléaire sud-africain a été définitivement interrompu en 1990, date à laquelle les engins déja construits ont été détruits. C'est la première fois que Pretoria reconnaît officiellement ce que beaucoup affirmaient, mais qui, jusque-là, n'avait jamais été formellement prouvé.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Les raisons qui ont poussé M. De Klerk à faire, aujourd'hui, une aussi considérable confidence ne sont pas bien claires. Ce qui est sûr, c'est que l'événement a été soigneusement préparé, les journalistes étant prévenus, depuis la veille, que le chef de l'Etat allait faire une importante déclaration. Quelques jours après les attaques terroristes, contre des automobilistes blancs, dans la région de Johannesburg, il ne pouvait s'agir, pensait-on, que de mesures destinées à lutter contre la criminalité. S'il a effectivement abordé le sujet, le président De Klerk a pourtant pris tout le monde de court. C'est du nucléaire qu'il a surtout été question. Hasard du calendrier, la télévision diffusait, ce soir-là, un film sur Hiroshima...

Une discussion discrète

Désireux de donner un caractère solennel à sa déclaration, M. De Klerk avait convoqué, en séance extraordinaire, les trois Chambres du Parlement. Devant les députés et les caméras de télévision, diffusant son discours en direct, le président a retracé l'histoire nucléaire du pays. En 1974, a-t-il expliqué, l'Afrique du Sud, inquiète des menaces que l'Union soviétique faisait peser sur la région, avait décidé de se doter de la bombe atomique, décision qui n'était connue que des seuls ministres concernés.

L'objectif, a assuré M. De Klerk, était de posséder les moyens d'une dissuasion discrète. En cas de menace, Pretoria aurait confidentiellement prévenu les grandes puissances, notamment les Etats-Unis, qu'elle avait les moyens d'une riposte, ce qui les aurait incitées à intervenir. *« Nous n'avons jamais procédé à des essais nucléaires* (1), a précisé M. De Klerk, *ni fabriqué d'engins thermonucléaires. Il n'a jamais été dans nos intentions d'utiliser la bombe et, dès le début, il ne s'agissait que de dissuasion. »*

En 1990, la situation internationale avait sensiblement évolué. L'arme nucléaire était, dès lors, superflue, en même temps qu'elle devenait *« un obstacle au développement des relations internationales de l'Afrique du Sud »*. A cette époque, six bombes étaient opérationnelles et une septième était en chantier. Pretoria a décidé de les détruire et de démanteler ses chaînes de production.

« Les mains propres »

Tous les équipements nucléaires qui n'ont pas été neutralisés ont été convertis à des fins civiles. Selon le président, *« chaque gramme »* de matière fissile a été recensé et sera désormais placé sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne – laquelle aura plein accès à toutes les informations et installations nucléaires du pays. Mercredi, l'AIEA a confirmé qu'elle avait été prévenue de l'annonce que s'apprêtait à faire Pretoria. Saluant l'invitation faite à ses experts de venir inspecter les sites nucléaires sud-africains, elle a annoncé que ces derniers se déplaceraient *« à la première occasion »*.

Abordant les raisons qui l'ont poussé à rendre le dossier public, le président De Klerk a évoqué les *« insinuations de certains pays »*, selon lesquelles l'Afrique du Sud continuait à développer une industrie nucléaire secrète. *« Ces allégations prennent la dimension d'une campagne de dénigrement, qui nous fait du tort »*, a-t-il affirmé, assurant que son pays se conformait *« strictement aux exigences du traité de non-prolifération nucléaire* (signé par Prétoria en 1991), *et qu'il continuerait à le faire »*. *« L'Afrique du Sud a les mains propres, elle ne cache rien »*, a conclu le président, restant cependant d'une absolue discrétion sur les collaborations ayant permis à son pays de maîtriser la technologie nucléaire.

Rien ne l'obligeait, il est vrai, à dévoiler les détails de ce qui, sans doute, demeurera l'un des secrets les mieux gardés. L'éventuelle collaboration d'Israël, voire de la France, comme beaucoup l'ont soutenu, reste donc à décrire, sinon à démentir. Par ailleurs, s'il est vrai que l'évolution de la situation internationale a rendu caduque la poursuite d'une politique nucléaire extrêmement coûteuse, rien n'obligeait à détruire les bombes déja construites...

Si ce n'est la volonté de ne pas laisser cet héritage aux mains des successeurs. Une perspective qui a dû en effrayer plus d'un, à commencer par les Etats-Unis, peut-être moins inquiets des amitiés révolutionnaires des futurs dirigeants noirs du pays que des incertitudes qui planent sur l'avenir de celui-ci.

GEORGES MARION

(1) Il y a eu de vives controverses à ce sujet. La lumière n'a, par exemple, jamais vraiment été faite sur l'origine exacte du double « flash » détecté par un satellite américain, le 22 septembre 1979, dans l'Océan Indien, à proximité des îles du Prince Edouard et Marion. Cela a aussitôt fait penser à l'essai d'un engin de puissance modeste (2 à 3 kilotonnes ont affirmé certains) qui aurait pu être un obus tactique. Plusieurs rapports américains furent faits sur cette affaire dont l'un, sans conviction, conclut, en juillet 1980, que le phénomène était dû à l'impact d'une météorite.

Après la série d'agressions meurtrières contre des Blancs

Une mobilisation « massive » des réservistes de l'armée est annoncée

Outre ses révélations sur l'armement nucléaire, le président Frederik De Klerk a évoqué, mercredi 24 mars, devant le Parlement, la récente vague d'attentats contre des Blancs (*le Monde* du 24 mars) et annoncé une mobilisation *« massive »* des réservistes de l'armée. Il a précisé que dix-huit membres présumés de l'Armée populaire de libération du peuple d'Azanie (APLA), branche armée du Congrès panafricain (PAC), mouvement d'extrême gauche, avaient été arrêtés au cours des précédentes quarante-huit heures, et que d'autres arrestations étaient attendues.

Les réserves de l'armée sud-africaine, constituées de Blancs, sont composées des *« citizen forces »*, essentiellement urbaines, et des *« commandos »*, opérant principalement en milieu rural. Ces deux éléments effectuent en liaison avec l'armée et la police, des tâches de maintien de l'ordre et des patrouilles à travers toute l'Afrique du Sud. D'ores et déjà, les forces de défense sud-africaines et la police ont été mobilisées pour protéger des cars de ramassage scolaire d'écoliers blancs, au sud de Johannesburg.

L'APLA, dont le quartier général est situé à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, et qui, selon un rapport de la commission d'enquête officielle sur la violence, présidée par le juge Richard Goldstone, a des *« bases »* dans le territoire noir autonome sud-africain du Transkei, est tenue par la police pour responsable de ces attaques, qui ont fait cinq morts depuis vendredi dernier. Le président De Klerk a ajouté qu'un débat parlementaire pourrait être très prochainement organisé, afin d'envisager une éventuelle révocation de la peine de mort par pendaison, qui n'est plus effective en Afrique du Sud depuis novembre 1989. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

TOGO

Le président Gnassingbé Eyadéma a échappé à une attaque armée contre sa résidence

Le chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, a échappé à une attaque armée, lancée dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 mars, au nord de Lomé, dans le quartier de Tokoin, contre le camp du régiment interarmes togolais (RIT), où se trouve sa résidence officielle.

Le président Eyadéma, joint au téléphone, mercredi matin, a déclaré être sain et sauf, et avoir regagné sa résidence privée, située à quelques centaines de mètres du camp.

L'attaque, menée par un nombre indéterminé d'hommes armés, a été l'œuvre, selon la radio clandestine de l'opposition, des *« forces démocratiques »*, décidées à *« arrêter le dictateur »*. La fusillade – à l'arme automatique et à la roquette – a éclaté peu après 3 heures du matin. Elle a été particulièrement nourrie pendant une trentaine de minutes, des tirs sporadiques continuant jusque vers 5 heures.

Situation « maîtrisée »

Selon le gouvernement, l'émetteur de *Radio-Liberté*, cette station d'opposition, qui fonctionne depuis le déclenchement de la grève générale, le 16 novembre, est situé au Ghana, dont la frontière avec le Togo jouxte Lomé. Environ 250 000 habitants de la capitale, dont la quasi-totalité des dirigeants de l'opposition, sont réfugiés, depuis début février, au Ghana ou au Bénin.

La radio nationale, qui a, pour sa part, attribué l'attaque à des *« forces étrangères »*, a annoncé, une heure plus tard, que la situation était *« maîtrisée »*, les assaillants ayant été *« repoussés »* par l'armée. – *(AFP.)*

RWANDA

Gouvernement et rebelles envisagent la création d'une armée unifiée

Le gouvernement et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), réunis à Arusha (Tanzanie), ont décidé de fusionner leurs forces, dans une armée de 22 000 hommes, a-t-on appris, mercredi 24 mars, de sources diplomatiques dans la capitale tanzanienne, Dar-es-Salaam.

Le gouvernement affirme disposer de 35 000 soldats, principalement de l'ethnie majoritaire des Hutus, le FPR revendiquant 15 000 hommes, de l'ethnie minoritaire des Tutsis. Selon les observateurs, un accord global de paix pourrait intervenir d'ici à un mois. – *(AFP.)*

SOMALIE

Projet de création d'un Etat fédéral

Les quinze factions somaliennes, réunies à Addis-Abeba (Ethiopie), sous l'égide de l'ONU, ont examiné un projet de création d'un Etat fédéral, comportant dix-huit régions autonomes, une administration centrale de transition devant « coiffer » le tout, pendant deux ans. Les termes généraux de cet accord – qui n'a pas encore été signé – ont été présentés à la presse, mercredi 24 mars, par l'Alliance nationale somalienne (ANS) du général Mohamed Farah Aïdid, un des principaux chefs de guerre de Mogadiscio. Seuls, les représentants de la République sécessionniste du Somaliland (Nord) se sont ouvertement dissociés du projet. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ITALIE : arrestation d'un des membres les plus recherchés de la Camorra napolitaine.** – Franco Ambrosio, âgé de trente-sept ans, l'un des cinq membres les plus recherchés de la Camorra, la Mafia napolitaine, en fuite depuis treize ans, a été arrêté mercredi 24 mars, a-t-on annoncé de source policière à Naples. Franco Ambrosio, considéré comme le chef des familles de la Camorra de la région du Vésuve, se faisait passer pour un ingénieur du bâtiment, sous le nom de Gaspare. Il est le possesseur d'une importante collection de tableaux de valeur. – *(AFP.)*

□ **INDE : des personnes soupçonnées d'être impliquées dans les attentats de Bombay ont fui au Pakistan.** – Six frères de la famille Memon – appartenant, selon la police de Bombay, à un clan de mafieux musulmans soupçonnés d'être impliqués dans les attentats qui ont ensanglanté le 12 mars la capitale économique de l'Inde (*le Monde* du 24 mars) – ont fui à Karachi, au Pakistan, *via* Dubaï, a déclaré, mercredi 24 mars, le ministre indien des affaires étrangères, M. Dinesh Singh. New Delhi a dès lors fermement demandé à Islamabad de les extrader. Le premier ministre, M. Nawaz Sharif, a offert sa coopération, et les aéroports du Pakistan sont en état d'alerte. Trois autres suspects ont fui en Arabie saoudite, selon M. Singh, qui n'a pas précisé si Ryad collaborait avec Delhi. – *(Reuter.)*

□ **Deux Palestiniens tués à Cisjordanie et à Gaza lors d'affrontements avec des soldats israéliens.** – Deux Palestiniens ont été tués par balles, mercredi 24 mars, lors d'affrontements avec l'armée israélienne, l'un à Naplouse en Cisjordanie, et l'autre dans la ville de Gaza. D'autre part, un Palestinien grièvement blessé par des soldats israéliens au mois de mai 1989, est décédé, mercredi, à l'hôpital de Khan-Younès, près de Gaza. Selon un bilan établi par l'AFP, ce décès porte à 1 041 le nombre de Palestiniens tués par des soldats ou des colons israéliens dans les territoires occupés depuis le début de l'Intifada. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : l'appel du HCR à financer l'aide aux réfugiés largement ignoré** – Cinq mille réfugiés tadjiks, incités par de fausses promesses du pouvoir à quitter la capitale pour retourner dans le Sud, sont bloqués sans abri et dans un froid intense près de Kabadian, où certains sont morts, a indiqué, mercredi 24 mars, un responsable à Genève du HCR, qui déplore le peu de réponses à l'appel pour créer un fonds d'aide au Tadjikistan de 8 millions de dollars. – *(AFP.)*

AFRIQUE

six bombes maintenant détruites

Des recherches poursuivies avec les collaborations américaine, allemande, israélienne et française

Plusieurs indices, accumulés depuis trente-cinq ans, ont accrédité la thèse de la possession par Pretoria d'armes nucléaires tactiques d'une conception assez rudimentaire.

Dès 1957, en effet, en échange de la fourniture aux Etats-Unis – depuis les années 40 – d'uranium dont son sous-sol est riche, l'Afrique du Sud a envoyé des ingénieurs se former sur des réacteurs de recherche contrôlés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En 1976, l'Allemagne fédérale, Israël et la France se substituent aux Etats-Unis : la première pour aider à construire une unité d'enrichissement de l'uranium par un procédé (Helikon) non soumis à l'AEIA ; le deuxième pour fournir une expertise ; le troisième pour livrer deux centrales nucléaires de 900 MW contrôlées par l'agence de Vienne. Un an plus tard, la pression mondiale contraint Pretoria à abandonner la construction d'un site d'essais dans le désert de Kalahari. En 1979, encore, un satellite américain Vela détecte un double «flash» au-dessus d'un îlot sud-africain en Atlantique, qui donne à croire que Pretoria, avec l'assistance probable de techniciens israéliens, a procédé à un essai en atmosphère.

A cette époque, le ministre sud-africain de la défense, M. Pieter W. Botha, et ses états-majors avancent l'idée que leur pays, devenu un Etat-citadelle qui veille à préserver les intérêts de l'Occident dans une zone menacée par l'Union soviétique et ses alliés cubains, doit développer *«une stratégie totale»* faisant appel à tous les moyens militaires.

Concrètement, en dépit d'une certaine clandestinité, Pretoria avait donc tous les moyens d'acquérir un arsenal de dissuasion régionale. Sur le plan scientifique, d'abord, l'Afrique du Sud dispose, à Valindaba et à Pelindaba, de centres d'enrichissement de l'uranium et de réacteurs de recherche. Sur le plan militaire, ensuite, l'Afrique du Sud dispose de missiles et d'avions de combat qui, pour être d'origine israélienne ou française et avoir été modifiés par des techniciens locaux, peuvent transporter des armes nucléaires qui n'ont pas besoin d'être très sophistiquées.

En juin 1991, cependant, le gouvernement de M. De Klerk a annoncé son intention de signer le traité de non-prolifération nucléaire. Il ferme l'usine-pilote d'enrichissement de Valindaba (qui n'était pas contrôlée par l'AIEA), et le site de Pelindaba arrête de travailler sur son programme militaire. La déclaration de M. De Klerk, qui fait état de la production puis du démantèlement de six bombes nucléaires, surprend un peu les analystes étrangers. Certes, c'est la première fois qu'un pays détruit unilatéralement – sans concertation internationale ou sans contrepartie préalable – un arsenal nucléaire qu'il avait conçu dans le plus grand secret mais dans une relative complicité générale, au moins de la part des pays qui l'ont assisté. Mais on s'accordait à attribuer à l'Afrique du Sud davantage d'armes nucléaires qu'elle n'en avoue aujourd'hui puisque, ici ou là, on créditait Pretoria d'un arsenal d'une vingtaine ou d'une trentaine de charges.

J. I.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'enquête sur l'attentat du World Trade Center

Deux nouveaux suspects ont été arrêtés

Un cinquième suspect dans l'attentat du 26 février contre le World Trade Center de New-York s'est livré mercredi 24 mars à la police, a annoncé le FBI. Celui-ci, Bilai Alkaisi, âgé de vingt-sept ans et chauffeur de taxi à New-York, a immédiatement été incarcéré. Sa nationalité n'a pas été immédiatement rendue publique. Un quatrième suspect, lui aussi chauffeur de taxi new-yorkais, Mahmoud Abouhalima, a également été arrêté mercredi à son arrivée aux Etats-Unis, venant d'Egypte, où il s'était réfugié après l'attentat.

NEW-YORK

de notre correspondant

M. Mahmoud Abouhalima, un chauffeur de taxi d'origine égyptienne mais de nationalité américaine, soupçonné d'avoir participé à l'attentat à la bombe qui, le 26 février dernier, avait fait six morts et un millier de blessés au World Trade Center de New-York, a été arrêté à sa descente d'avion le 24 mars sur le petit aéroport de Newburgh, situé à une centaine de kilomètres de New-York.

Menottes aux poignets et escorté par plusieurs voitures de police, M. Abouhalima a été conduit, dès son arrivée, dans les bureaux new-yorkais du FBI et placé en détention avant de se voir signifier, jeudi matin, une inculpation d'homicide, identique à celle qui avait été notifiée le 17 mars à MM. Mohammed Salameh, un jeune Jordanien qui aurait loué la camionnette ayant servi au transport de la bombe, et Nidal Ayyad, un ingénieur chimiste de nationalité américaine mais d'origine koweïtienne, soupçonné d'avoir fabriqué les explosifs.

Compte tenu de l'arrestation de M. Ibrahim El Gabrowny, seulement inculpé, pour l'instant, d'entrave à l'action de la justice et de celle de M. Bilai Alkaisi, la police new-yorkaise et le FBI disposent actuellement d'une liste de cinq suspects. Quatre d'entre eux au moins ont été en contact, à un moment ou à un autre, avec le cheikh Abdel Rahman. Cet intégriste musulman égyptien, qui a officiellement condamné les auteurs de l'attentat, prêche régulièrement dans une mosquée de Jersey-City (New-Jersey) que les quatre inculpés fréquentaient assidûment. Une procédure d'expulsion a été engagée contre lui par les autorités américaines.

Agé de trente-quatre ans et détenteur d'une licence de chauffeur de taxi, M. Abouhalima était l'un des chauffeurs du cheikh. Lors d'un récent entretien à la télévision, ce dernier affirmait ne pas connaître M. Abouhalima, mais la chaîne CNN a puisé dans ses archives et retrouvé un reportage réalisé il y a un an, dans l'appartement du frère de M. Mahmoud Abouhalima, et dans lequel on voit clairement ce dernier aux côtés du religieux musulman. Interrogé par l'agence Reuter, le frère du suspect, M. Mohammed Abouhalima, a affirmé que M. Mahmoud Abouhalima était innocent et indiqué que le jour de l'attentat, les deux frères priaient dans la fameuse mosquée de Jersey-City. Il a ajouté que son frère avait quitté New-York le 2 mars – deux jours avant l'arrestation du premier inculpé, M. Mohammed Salameh – et qu'il avait réservé son billet le 22 février pour se rendre en pèlerinage, avec sa famille, en Arabie saoudite et y célébrer le ramadan avant de regagner sa ville natale de Kafr-El-Daouar, située près d'Alexandrie, où vivent encore ses parents. C'est là que les autorités égyptiennes, apparemment informées par le FBI, l'auraient arrêté le 14 mars. Gardé en détention une dizaine de jours, il a ensuite été embarqué à bord d'un avion en partance pour les Etats-Unis.

M. Mahmoud Abouhalima, né en Egypte, avait quitté ce pays pour émigrer en Allemagne en 1980, où il s'était marié quatre ans plus tard avec une Allemande, a indiqué son frère. C'est en sa compagnie qu'il s'était ensuite rendu aux Etats-Unis en 1985, muni d'un passeport allemand et d'un visa de trois mois. Depuis, il vivait avec sa femme et ses quatre enfants à Brooklyn, l'un des districts de la ville de New-York, et avait obtenu la nationalité américaine.

SERGE MARTI

□ **Appel à la résistance en Egypte du cheikh Abdel Rahman.** – Dans un tract distribué, mercredi 24 mars, à Assiout, en Haute-Egypte, le guide spirituel des islamistes égyptiens, Cheikh Abdel Rahman, a appelé à résister à *«l'oppression et l'injustice»* pratiquées, selon lui, par le régime du président Hosni Moubarak. Ce dignitaire religieux, qui vit aux Etats-Unis, a prédit à M. Moubarak que son *«Etat de terreur ne durera qu'un court instant, tandis que l'Etat islamique a l'éternité pour lui»*. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : la condamnation du commanditaire du meurtre de Chico Mendes confirmée.** – Le Tribunal supérieur de justice de Brasilia a confirmé, mercredi 24 mars en appel, la condamnation à dix-neuf ans de prison de Darly Alves, le commanditaire du meurtre du défenseur de l'Amazonie, Chico Mendes, assassiné en décembre 1988. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : nouvelles violences.** – M. Max Morino, un ingénieur grièvement blessé par balles mardi 23 mars à Port-au-Prince par des civils, est un militant politique membre du parti du Congrès des mouvements démocratiques (KONAKOM, social-démocrate), ont indiqué mercredi des sources proches de cette formation. Les corps de deux membres de la mission baptiste du sud d'Haïti qui avaient été enlevés ont d'autre part été identifiés à la morgue de Port-au-Prince. Il s'agit du pasteur Marcel Botus et de Jeannot Louis-Jean. – *(AFP.)*

SALVADOR

M. Boutros-Ghali désapprouve l'amnistie

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a désapprouvé mercredi 24 mars l'amnistie accordée par le parlement salvadorien aux chefs militaires accusés dans un rapport de l'ONU d'atrocités pendant la guerre civile. *«Il aurait mieux valu que l'amnistie soit décidée dans le cadre d'un vaste consensus national»*, a affirmé M. Boutros-Ghali.

L'opposition de gauche avait également dénoncé cette mesure de clémence. Le rapport de l'ONU a attribué à l'armée la plus grande partie des crimes commis au cours d'une guerre civile de douze ans qui a fait 75 000 morts, en majorité civils. A Washington, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a annoncé mercredi la mise sur pied d'une commission dirigée par deux diplomates pour étudier le rapport de l'ONU et ses implications pour la politique étrangère des Etats-Unis.

L'armée salvadorienne a solennellement dénoncé mardi soir le rapport des Nations unies dans une déclaration radio-télévisée lue par le ministre de la défense, le général René Emilio Ponce, entouré par tout son état-major. *«Ce ne sont pas les soldats qui ont provoqué la guerre ou qui ont incité la population civile à prendre les armes contre leurs concitoyens et contre les lois de la République»*, a déclaré le général Ponce. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HONDURAS : un rapport gouvernemental dénonce un trafic d'enfants vers le Canada.** – Au moins 75 mineurs honduriens ont disparu depuis le début de l'année 1993 et ont probablement été victimes d'un réseau de trafic d'enfants à destination du Canada, selon un rapport d'une agence gouvernementale hondurienne de protection de l'enfance. Une société canadienne organisant des adoptions aurait offert jusqu'à 5 000 dollars par mois à un centre hondurien d'assistance aux mères célibataires et à leurs enfants. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation du second tour

Les sanglots longs de l'Elysée

Les gorges se sont nouées, les yeux ont rougi. Toute éminence socialiste qu'on soit, on n'en est pas moins homme, ou femme, sensible à l'émotion. Surtout lorsqu'on est contraint de laisser le commandant en chef seul, dans son bastion avancé, face à l'ennemi. Pour cette étrange cérémonie des adieux qu'est le dernier conseil des ministres du gouvernement Bérégovoy, ils sont tous présents, les grands et les sans-grade, les ministres et les secrétaires d'Etat. Les vieux grognards déjà là en 1981, ceux qui ont gagné leurs galons sur les champs de bataille de la gauche au pouvoir, les « Marie-Louise » des ultimes combats.

Les longues envolées du président de la République pour remettre les contingences immédiates dans leurs perspectives historiques, ils y sont habitués, mais celle de ce dernier mercredi de mars laisse pantois les plus blasés. François Mitterrand, fort de sa longue habitude des vicissitudes politiques, redonne espoir à des ministres chassés par les électeurs : *le PS à 20 %, on a déjà vu cela, il n'y a pas si longtemps*; même en 1978, quand la gauche a failli gagner les législatives, il culminait à 23 %. La défaite n'est donc pas une surprise. Les forces de droite sont toujours là : il y a, il y aura toujours des *« riches »* qui en veulent toujours plus ; des *« faibles »* qui doivent en supporter les conséquences. Et puis, *le mouvement du monde « nous » est contraire* : la chute du mur de Berlin a tué l'espérance communiste ; *« nous »* aurions dû en tirer les conséquences ; *« nous »* ne l'avons pas fait.

Ce *« nous »* est bien collectif. Il fallait changer le *mode de scrutin. C'est apparemment le seul vrai* regret du président : ne pas avoir *« imposé »* une proportionnelle *« aux deux premiers secrétaires du PS, aux deux premiers ministres à qui je l'ai demandé »*. Les socialistes n'ont plus d'alliés, tout s'est joué dès le premier tour. Il s'en veut de ne pas avoir convaincu de la nécessité d'une telle réforme, la coalition de ceux qui croyaient se sauver par leur implantation locale. La leçon est rude : le sauvetage est *« collectif »*, ou il n'est pas. Elle vaut pour le *passé immédiat. Elle vaut aussi pour l'avenir.*

Car avenir il y aura. Surtout pour les *« plus jeunes »* qui doivent être sûrs qu'ils revivront la belle aventure du pouvoir. Au moment d'un *« deuil »*, les *« forces de l'amour »* font croire que tout s'arrête, *que plus rien ne sera comme avant* ; mais *« les forces de la vie »* sont les plus fortes. Elles l'emportent toujours. Autour de la table *du salon Murat* où se tranchent habituellement les affaires de l'Etat, parfois dans une apparente indifférence, l'émotion fait briller les yeux, couler quelques larmes, éclater quelques sanglots.

L'avenir n'est pas à la reddition : *« A qui devrais-je remettre mon épée de général vaincu ? A M. Chirac ? A M. Giscard d'Estaing ? A M. Bouygues-TF 1 ? »* Pour François Mitterrand la question ne se pose plus : il restera par *« devoir d'Etat »* ; il en a *« le droit, le pouvoir, les moyens »*. On lui oppose le *précédent* du général de Gaulle, *mais son prédécesseur* avait mis son mandat en jeu. Pas lui. Le fondateur *de la Ve République n'est pas son « guide » en* toutes matières. Et puis, aujourd'hui, à gauche, personne n'est en mesure de lui succéder.

Un lieu de résistance est indispensable face à cette droite qui veut tout : *« L'Assemblée, le Sénat, le gouvernement, les régions, les départements »*. Cette droite qui, n'est-ce pas M. Séguin ? *« un honnête homme »*, n'a obtenu que 40 % des voix, et n'est donc pas portée par un raz de marée. Pourtant elle va suivre sa *« pente naturelle »* : les *« conservateurs »* l'emporteront sur les *« modérés »*. L'Europe, les banlieues, les acquis sociaux courent des risques. On l'a *« moqué »* quand il s'en est fait le garant. On vérifiera vite qu'il avait eu raison.

Espoir peut-être d'un *retournement de l'opinion*. Vigilance certainement : on ne l'enfermera pas dans une *« ratière »*, il ne se laissera pas *« égorger dans l'ombre »*. Aux habitués du pouvoir de retrouver *« le chemin du militantisme »*. Même s'il n'est pas certain de voir *« l'aurore »*, il sera avec ceux qui la préparent, *« jusqu'à son dernier jour »*. Conseil extraordinaire jusqu'au bout : il se termine par des applaudissements, avant que le président ne dise un mot à chacun, *un mot de réconfort à ceux qui savent* qu'ils vont connaître une *« traversée du désert »*, un mot d'encouragement à ceux *que ce fin connaisseur de la* carte électorale assure d'une chance pour dimanche. S'ils se battent jusqu'au bout. Comme lui.

THIERRY BRÉHIER
et ANNE CHAUSSEBOURG

Résister

Suite de la première page

Que la déroute des socialistes s'explique par la volonté des Français de « régler un compte » avec *le chef de l'Etat*, comme l'avait dit Michel Rocard, et qu'ils aient subi l'effet de ce rejet dans l'électorat de gauche est une idée qui ne semble pas effleurer *François Mitterrand. Il estime*, certes, que le PS a sa part de responsabilité dans la défaite : il paie, selon lui, le prix de ses divisions et, aussi, le refus de ses *dirigeants de revenir à la représentation* proportionnelle pour l'élection des députés. Cependant, le président de la République accorde autant d'importance, *dans son appréciation des causes* de l'échec, à des facteurs extérieurs, comme l'effondrement du système soviétique, qui aurait privé d'espérance la composante *communiste du « peuple de gauche »* et disloqué, en conséquence, le socle historique sur lequel s'était bâtie la victoire de 1981.

Que reste-t-il de la gauche, aujourd'hui, selon François Mitterrand ? Lui-même. Héritier et *continuateur d'un long mouvement* historique dont il a assuré qu'il n'est pas près de s'achever, il entend incarner, face à la *suprématie de la droite, le combat* des faibles contre les puissants. Le chef de l'Etat reprend, ainsi, la « posture » qu'il avait adoptée pendant la première cohabitation. Appuyé sur une Constitution qui ne permet pas à la majorité parlementaire, si large soit-elle, de mettre en cause le président de la République, il sera celui qui rappelle l'impératif de la cohésion sociale et les limites que le droit doit imposer à l'action du marché comme à la demande de sécurité.

Dans cette tâche, le président de la République ne sera pas seul. Répondant, mercredi, à Jacques Chirac, qui avait estimé de *« l'intérêt de la France »* que François Mitterrand se démette de ses fonctions, Henri Emmanuelli a déclaré, sur Europe 1, que les élections législatives *« ne donnent pas vocation à se substituer à un vote à 54 % de l'ensemble des Français pour occuper le siège de président de la République »*.

Autrement dit, la légitimité acquise pour sept ans par le chef de l'Etat *lors de sa réélection*, en mai 1988, est inaltérable jusqu'au terme de son mandat. Le président de l'Assemblée nationale *sortante a été, ainsi, le premier à* se ranger dans la *« garde rapprochée »* de François Mitterrand, selon l'expression employée par Bernard Tapie, mercredi soir, au cours d'un meeting en compagnie de Bernard Kouchner. Celui-ci, toutefois, s'est démarqué du ministre de la ville, qui avait attaqué les dirigeants de la droite, et il a invité la gauche à *« définir des lignes »* plutôt que d'affirmer des *« certitudes »*. *« Le monde a changé, et pas nous »*, a martelé le ministre de la santé et de l'action humanitaire.

Message à la droite

Le message du président de la République s'adresse aux socialistes, pour l'avenir, mais, dans l'immédiat, il vise les dirigeants de la droite. Ceux-ci ne doivent, *pas plus qu'en 1986*, s'attendre à trouver en face d'eux un chef de l'Etat *« inerte »*. Prenant acte du désaccord qui s'est manifesté entre Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing sur la question de la cohabitation – et des duels qui opposeront, au second tour de scrutin, des candidats du RPR et de l'UDF, – François Mitterrand rappelle que la désignation du premier ministre est la première des *prérogatives* qu'il devra exercer au lendemain du 28 mars et qu'il tiendra compte de l'attitude des uns et des autres au regard des règles constitutionnelles. *« Tel que je le connais, le président de la République sera peu enclin à choisir une personnalité issue de milieux qui n'ont pas le souci ou la volonté de respecter notre Constitution »*, a déclaré Pierre Bérégovoy, mercredi soir, sur TF 1.

En parlant de *« milieux »*, le premier ministre vise le RPR et laisse entendre que Edouard Balladur pourrait pâtir, aux yeux de *François Mitterrand*, de l'agressivité manifestée par Jacques Chirac ou Alain Juppé. Certains ministres proches du chef de l'Etat observent que le chef de gouvernement « virtuel » de la droite a dû s'adapter lui-même au discours du président du RPR, en expliquant par exemple, mercredi soir, à Draveil (Essonne), que *« la meilleure des solutions, lorsqu'il y a un changement de majorité qui ne correspond pas aux vœux du président, c'est que celui-ci en tire les conséquences »*. Edouard Balladur a ajouté, cependant : *« S'il n'en tire pas les conséquences, nous devons, fidèles à notre engagement devant les Français, prendre les responsabilités du pouvoir. »*

En 1988, François Mitterrand avait tiré profit de la mise en cause du RPR par Raymond Barre et par les centristes, qui s'inquiétaient du respect de *« l'impartialité de l'Etat »* par ce *parti. Avant lui, François Léotard* s'était plaint du comportement des *« moines-soldats »* du RPR. Aujourd'hui, la décision de l'UDF de ne pas s'effacer systématiquement devant le parti de Jacques Chirac, lorsque les candidats de ce dernier ont été placés en tête de la droite au premier tour, témoigne de sa volonté de contester l'hégémonie de son partenaire. Une occasion s'offre ainsi au président de la République, qui peut laisser entendre que même aux yeux d'une partie de la droite, le choix du parti qui aura la responsabilité principale du futur gouvernement ne va pas de soi. Pourquoi devrait-il, lui-même, en juger autrement ?

La cohabitation a déjà commencé. La façon dont François Mitterrand entend la mener est perceptible dans ses propos du conseil des ministres comme dans la traduction qui en a été donnée par Pierre Bérégovoy. Dans un premier temps, au moins, les socialistes n'ont pas d'autre choix que de saluer, avec Michel Rocard, *« l'énergie farouche et la combativité hors pair »* du président de la République, de lui souhaiter bon courage et de s'enrôler dans sa « garde rapprochée ».

PATRICK JARREAU

M. Balladur affirme qu'il n'y a « rien de nouveau » dans les propos de M. Chirac sur la cohabitation

M. Edouard Balladur a tenté, mercredi 24 mars, de désamorcer le débat sur la cohabitation qui s'était brusquement enflammé la veille. Mercredi, à Marle (Aisne) où il était en visite de soutien à M. Christian Cabrol (RPR), qui est talonné par M. Jean-Pierre Balligand, député (PS), pour le second tour des législatives, M. Balladur a affirmé qu' *« il n'y avait rien de nouveau »* dans les propos tenus par M. Jacques Chirac, qui, la veille dans le Pas-de-Calais, avait souhaité la démission du chef de l'Etat. *« C'est à lui que la question se pose, c'est à lui d'apporter la réponse et, si sa réponse n'est pas une réponse positive, il faudra bien que nous prenions nos responsabilités »*, a expliqué M. Balladur.

Dans un entretien publié par *le Figaro* du jeudi 25 mars, M. Chirac atténue lui-même la portée de ses propos. *« Ce n'est pas à moi, ni à quiconque, de dicter à M. Mitterrand sa conduite*, déclare l'ancien premier ministre. *Il est un fait certain, c'est que la défaite, pour ne pas dire la déroute du PS, si elle se confirme, sera aussi la sienne. Il serait, comme je l'ai dit en 1986, et tout au cours de cette campagne, conforme à l'esprit de nos institutions et à l'intérêt de la France qu'il en tire les conséquences. Mais, en toute hypothèse, la France devra être gouvernée pour que puisse être engagée sans retard la rupture avec le socialisme. »*

Pour sa part, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a proposé, mercredi à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), d'*« arrêter une ligne de conduite »* qui serait *« inflexible »* à l'égard du président de la République. Quant à Mme Simone Veil (UDF), elle a souligné, le même jour, qu'il faudra une *« coopération »* sur la politique étrangère entre le gouvernement et M. Mitterrand, *« d'autant que sa légitimité est affaiblie par le résultat du scrutin »*.

M. Jacques Delors apporte son soutien à Mme Dominique Voynet

Le président de la Commission des Communautés européennes, M. Jacques Delors, a adressé, mercredi 24 mars, un message de soutien à Mme Dominique Voynet, *seule candidate des Verts présente* au second tour, dans la troisième circonscription du Jura. *« J'espère que le scrutin de dimanche prochain vous permettra d'accéder à la députation et de défendre ainsi les idées d'un courant dont vous êtes l'une des principales animatrices et que vous représentez avec talent »*, écrit M. Delors à celle qui, au sein des Verts, fut l'une des principales opposantes à la *ratification du traité de Maastricht*. La porte-parole des Verts a également reçu le soutien de Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement.

De son côté, Mme Voynet a apporté son soutien à M. Charles Fiterman, candidat du PC dans la Loire, et à Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au *logement et candidate du PS dans* l'Essonne. Contrairement à la position officielle des Verts et de Génération Ecologie, qui ne donnent aucune consigne de vote sauf *en cas de risque* d'élection d'un candidat d'extrême droite, les appels de candidats écologistes, éliminés au premier tour, en faveur de socialistes, voire de cer*tains communistes, n'ont cessé de* se multiplier.

C'est le cas notamment pour MM. François Hollande en Corrèze, Jean-Paul Calloud en Savoie, Alain Fort dans la Drôme, Henri d'Attilio dans les Bouches-du-Rhône, tous députés socialistes sortants, ou pour M. Jean-Louis Besnard, candidat du PS dans le Val-de-Marne.

La décomposition d'une image « sociale »

Un marchand de vêtements mène actuellement, à travers la *France, une campagne publicitaire* qui s'inspire de la campagne *électorale en montrant sur ses* affiches les principaux chefs politiques déguisés en singes. Cela fait sourire ceux des électeurs qui applaudissent quotidiennement aux facéties télévisées du « Bebête Show » ou des « Guignols de l'info ». *Cela offusque* les autres, ceux qui y voient une contribution vulgaire au dénigrement démagogique des acteurs de la vie publique.

Cela peut-il surprendre ? La caricature à des fins publicitaires n'entre-t-elle pas dans l'ordre des choses dès lors que les dirigeants politiques se prêtent volontiers aux jeux des publicitaires, surtout à la télévision, *quand il s'agit de mener* des campagnes promotionnelles à des *fins électoralistes ?*

Le drame des socialistes est peut-être de s'être caricaturés *eux-mêmes. Si l'ampleur de leur* débâcle électorale est à la mesure des espérances irrationnelles qu'ils avaient fait naître à leur arrivée au pouvoir par l'intermédiaire de M. François Mitterrand, qui incarnait, par son image et son message personnels, la symbolique de justice dont ils *étaient les porteurs, ce fiasco* était inscrit dans l'écart qui sépare, justement, sur ce registre, le message mitterrandien d'hier et celui d'aujourd'hui.

Car si l'image des socialistes s'est *« brouillée »*, selon l'euphémisme utilisé dimanche 21 mars *par M. Lionel Jospin, c'est surtout* parce qu'ils ne sont pas parvenus à transformer leur discours en action sur le terrain de l'équité sociale qui constituait *a priori* leur *apanage électoral*. Les autres explications restent secondaires au regard de cet échec majeur.

Tous les professeurs en sciences politiques se rejoignent sur ce point : quand un électeur vote pour un socialiste, c'est d'abord pour qu'il fasse du social. Et, en 1981, il n'y avait aucun malentendu entre le corps *électoral et le PS*. Le futur président de la République disait, sur *ses affiches électorales : « L'emploi, c'est la première de mes obligations. J'y consacrerai toute ma volonté. »* Les chantres du nouveau PS ajoutaient alors : *« Croire au bonheur, c'est cela le message de la gauche. »*

La gauche unie avait en effet promis la lune. Elle avait juré, surtout, qu'elle parviendrait à faire reculer le chômage, et M. Mitterrand, depuis longtemps, avait fait de ce thème l'un des points d'ancrage de son combat politique. Il l'avait maintes fois répété dans ses attaques contre les politiques *conduites par les gouvernants* de l'époque. La lutte contre le *chômage était sa « priorité des priorités. »*

Cela était devenu son principal leitmotiv. Un vrai slogan publicitaire. Asséné face à M. Raymond Barre, *voué aux gémonies : « Je pense que le développement du chômage, le record absolu qu'il vient d'atteindre, fait qu'après avoir été, malheureusement pour vous, l'homme des déficits, vous êtes maintenant le premier millionnaire des chômeurs »* (1977). Martelé face à M. Valéry Giscard d'Estaing, *condamné sans appel : « Votre politique, c'est deux millions et demi de chômeurs en 1985* (...). *Vous êtes l'homme du passé et du passif* (...). *Vous vous êtes toujours trompé, on ne peut plus vous croire »* (1981).

Le contraste entre les réalités sociales de ce printemps 1993 et les promesses illusoires de ce proche passé suffit à expliquer la décomposition de l'image socialiste du président de la République et des autres dirigeants du PS qui, en la matière, se *confondent. Le décalage entre* l'image qui était la leur, aux yeux de l'opinion *publique*, et le *bilan* de leur action dans la lutte contre le chômage était devenu trop énorme.

« Le pays reconnaîtra au bout du compte... »

La rupture était inéluctable à partir du moment où le président de la République devait finir par admettre publiquement son impuissance, en mettant en avant des considérations extérieures, comme il le fit le 18 février dernier dans ses réponses aux questions posées par les électeurs sur France 3 : *« Le chômage n'est pas un mal français* (...). *Lorsque nous étions nous-mêmes dans l'opposition, nous nous tournions vers MM. Giscard d'Estaing et Barre et nous nous trompions tous* (...). *Je m'efforce de pouvoir résister aux effets d'une formidable révolution scientifique et technique qui a changé complètement les métiers de millions de travailleurs... »*. Etc.

En 1984, M. Mitterrand espérait encore une issue positive : *« Le pays reconnaîtra, au bout du compte*, déclarait-il à *Libération*, *que la gauche au pouvoir apporte non seulement plus d'équité sociale mais aussi plus d'efficacité économique que la droite, ce qui changera en profondeur et non pas, comme trop souvent, de façon épidermique, le jugement que portent sur elle les Français. »*

En réalité, le président de la République avait déjà aggravé son cas en masquant sous une prétendue continuité, celle de *« la France qui gagne »*, en 1982-1983, la conversion des socialistes au réalisme dans la gestion du pays, alors que certains de ses conseillers lui avaient recommandé de tenir un *discours churchillien pour obtenir* l'assentiment de ses électeurs. En habillant alors l'austérité sous les dehors de la *« rigueur »* avec la complicité de M. Pierre Mau*roy, M. Mitterrand* a aussi commis une erreur de communication. *Par la suite*, son discours sur le chômage allait constamment entretenir l'ambiguïté.

Enfin, le président de la République et les dirigeants socialistes ont définitivement anéanti leur symbolique originelle, ainsi qu'en atteste le comportement de leurs anciens électeurs, en se montrant incapables de réduire efficacement les inégalités sociales et d'enrayer, malgré l'institution du revenu minimum d'insertion, le *délitement de la cohésion sociale* désormais dénoncé... par certains chefs d'entreprise, tel le président-directeur général de Pechiney, M. Jean Gandois (*le Monde* du 9 mars).

De leur image et de leur message d'antan il ne reste plus – *pour beaucoup d'électeurs*... et d'abstentionnistes – qu'un peu de nostalgie. Et le risque, sans doute, devant le flou qui caractérise les intentions et le programme de leurs vainqueurs par défaut, que les Français ne deviennent de plus en plus nombreux à *se défier des images* et des messages pour privilégier les activistes, au profit du plus démagogue.

ALAIN ROLLAT

POLITIQUE

des élections législatives

Le RPR prend des mesures de rétorsion contre l'UDF

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a adressé une lettre, mercredi 24 mars, à son homologue de l'UDF, M. François Bayrou, pour lui faire part de sa *«stupéfaction»,* après la découverte, par le RPR, du maintien de dix candidats de droite arrivés en seconde position, derrière un autre représentant de l'opposition, au terme du premier tour des législatives (*le Monde* du 25 mars). Considérant que cette attitude n'est *«pas convenable»*, le parti néogaulliste estime qu'il y a une *«entorse majeure à la parole donnée»*. En effet, après une rencontre houleuse des commissions d'investiture du RPR et de l'UDF réunis au sein de l'UPF, mardi matin, il avait été convenu d'accepter quatre primaires de second tour, auxquelles s'en est ajoutée une cinquième, dans le Val-d'Oise, entre M. Yves Galland, président du Parti radical, et M. Jean Bardet (RPR).

L'état-major du RPR a réussi à convaincre tous ses candidats devancés de se retirer, à l'exception de M. Jean-Eric Bousch en Moselle et de M. Amaury de Saint-Quentin dans l'Orne. Pour répondre au coup de canif dans l'accord de «bonne conduite» du 20 janvier, M. Juppé a indiqué à M. Bayrou que MM. Francis Geng (UDF-CDS) dans l'Orne et Jean-Pierre Thomas (UDF-PR) dans les Vosges ne pouvaient plus se réclamer de l'UPF, car le RPR donnait son investiture, pour le second tour, respectivement à MM. Jean-Claude Lenoir (UDF diss.) et Jacques Cablé (div. d.), proche de M. Philippe Séguin. Le secrétaire général du RPR a demandé à M. Bayrou, sans grand espoir d'obtenir satisfaction, de condamner toutes les candidatures sauvages. Au RPR, on estime que bon nombre des candidats devancés qui se maintiennent sont, plus ou moins ouvertement, liés à des composantes de l'UDF.

En déplacement à Draveil (Essonne), mercredi soir, M. Edouard Balladur a regretté que *«la règle du jeu* (...) *n'ait pas été unanimement et totalement respectée». «J'en appelle aux dirigeants de l'opposition* [pour que cessent] *ces déviations»*, a-t-il dit.

Europe : refuser la facilité

Suite de la première page

La France échapperait ainsi à l'hégémonie de la Bundesbank, dont les soucis sont allemands avant d'être européens.

Les principaux dirigeants de l'opposition d'antan qui s'apprête à gouverner ont tous affirmé – à l'exception de MM. Pasqua et Séguin – avec une égale conviction qu'ils ne se laisseraient pas tenter par les sirènes de la facilité et qu'ils maintiendraient la politique du franc fort, inaugurée en 1983 et menée depuis avec fermeté. Rien ne permet de mettre en doute leurs déclarations. Comme il y a dix ans, le choix n'est pas seulement économique, voire technique. C'est toute l'orientation de la politique étrangère de la France qui en dépend.

Les dominos tomberaient en effet les uns après les autres. Après la parité franc-mark, le SME; après le SME, la perspective de l'Union monétaire et politique européenne, et avec elle la coopération franco-allemande. La tentation n'existe pas seulement en France; elle est présente dans beaucoup d'autres pays voisins, et un rien suffirait à transformer une menace potentielle en réalité. De même qu'un «non» français à Maastricht aurait sonné le glas de l'intégration européenne, de même une sortie du franc du SME donnerait le signal d'une «renationalisation» des politiques économiques. Sur un Vieux Continent qui vient de redécouvrir en Yougoslavie que la guerre était possible, les forces centrifuges, déjà à l'œuvre à l'Est, déchireraient les liens patiemment tissés à l'Ouest depuis quarante ans.

Par conviction et par raison, Jacques Chirac partage cette analyse; par rêverie électorale, il reste sensible aux arguments des partisans de l'éclatement de la Communauté au nom du rôle de la France dans une grande Europe mythique. Au moment du référendum sur Maastricht, il a tranché ce dilemme; il a compris que l'impératif communautaire pesait plus lourd que les insuffisances du traité. Il se doit d'imposer la même ligne à ses troupes, au-delà des rivalités avec l'UDF et des velléités d'en découdre avec le président de la République.

Les bonnes intentions ne suffisent pas. Dans l'état de fragilité qui caractérise la Communauté, une maladresse peut casser toute la porcelaine. Une campagne électorale se prête aux déclarations martiales contre la faiblesse du gouvernement. Le RPR comme l'UDF ne s'en sont pas privés à propos du GATT. Le réalisme devra pourtant l'emporter quand l'opposition d'hier assumera les responsabilités, car un veto français ou la politique de la chaise vide, bref un isolement de la France, n'apporterait aucune solution durable aux problèmes des agriculteurs et des pêcheurs français et mettrait à mal la coopération avec l'Allemagne, que les nouveaux dirigeants promettent de préserver, voire d'approfondir.

Depuis des mois déjà, les responsables de la nouvelle majorité se sont efforcés de rassurer le gouvernement de Bonn sur leurs intentions; ils ont également établi des contacts avec l'opposition sociale-démocrate outre-Rhin, pour s'assurer eux-mêmes de la permanence de la politique allemande. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, leur a fait écho en déclarant, après le scrutin de dimanche, que la France et l'Allemagne continueraient à donner l'impulsion de la construction européenne.

Le RPR et l'UDF ne nourrissent-ils pas quelques illusions en pensant pouvoir jouer de l'attachement allemand à l'Europe pour arracher une baisse des taux d'intérêt que le gouvernement précédent n'a pas obtenue? Certainement. Croire le contraire serait mal connaître le rapport des forces entre les dirigeants de Bonn et la Bundesbank. Comme l'engagement en faveur de l'indépendance de la banque centrale en France ne convaincra les Allemands que quand elle sera véritablement mise en pratique. Même la carotte d'un siège permanent pour l'Allemagne au Conseil de sécurité des Nations unies agitée par Alain Juppé (*le Monde* du 6 mars) ne semble pas de nature à faire changer d'avis les gardiens de l'orthodoxie monétaire.

«Remise à plat

Dans leur souci de manifester leur bonne volonté à l'égard de l'Allemagne, les futurs responsables gouvernementaux vont jusqu'à proposer «une remise à plat» des relations Paris-Bonn. L'idée est à double tranchant. Dans la meilleure des hypothèses, elle pourrait déboucher sur l'affirmation solennelle d'intentions généreuses – certains membres du RPR ont même évoqué la possibilité d'un nouveau traité de l'Elysée; dans la pire, elle risquerait de mettre au jour des divergences insolubles. Sans doute l'entente franco-allemande est-elle toujours peuplée d'arrière-pensées réciproques. Architecture de l'Europe, défense commune, politique à l'Est, relations transatlantiques... la liste en est longue. Mais les zones d'ombre n'ont jamais empêché la coopération, alors qu'une volonté d' «éclaircissement» pourrait au contraire rendre les malentendus insurmontables.

Dans une démocratie civilisée, une période de cohabitation entre des pouvoirs de tendances différentes pourrait être l'occasion de faire progresser l'entente sur des grands sujets d'intérêt national où de larges zones de consensus, implicite ou explicite, existent déjà. L'Europe en est un; la défense occidentale et la redéfinition des relations avec les Etats-Unis au sein de l'alliance atlantique pourrait en être un autre. Ce serait compter sans la campagne pour l'élection présidentielle qui s'ouvrira dès le lendemain du deuxième tour. Rien ne sert de le regretter. Tout juste peut-on espérer que des polémiques artificielles ne se substitueront pas à l'indispensable discussion sur l'aggiornamento de la diplomatie française.

DANIEL VERNET

Rendre la confiance

Suite de la première page

Pour réduire l'écart entre l'offre future d'emplois qualifiés et le manque de formation professionnelle dont souffrent de trop nombreux jeunes, l'ensemble du dispositif de formation professionnelle applicable aux jeunes de moins de vingt-cinq ans sera transféré aux régions.

La seconde échéance s'organisera à la rentrée de septembre, autour de la présentation du budget : priorité à l'emploi et à la reprise de l'activité économique. Allègement des droits de succession en ligne directe pour encourager l'épargne à long terme et éviter le démantèlement des PME-PMI. Assainissement progressif du déficit budgétaire et de la dette, afin de détendre la politique monétaire et de permettre la baisse des taux d'intérêt. Recherche d'une fiscalité simplifiée et allégée pour le petit commerce et l'artisanat rural. Redéploiement des investissements sur le terrain, grâce à une politique musclée d'aménagement du territoire.

Le Parlement serait appelé, lui aussi, à émettre rapidement des signaux de confiance : vote dès le printemps de la loi de réforme du Code de la nationalité, adoptée par le Sénat; dépôt du projet sur l'indépendance de la Banque de France; discussion d'une nouvelle loi de décentralisation; projet de *réforme du Conseil supérieur de la* magistrature, affirmant solennellement l'indépendance de la justice.

Enfin, des initiatives devront être prises pour remettre sur les rails le convoi européen, dont les wagons errent dans la campagne! Elles passent toutes par un resserrement de la coopération franco-allemande en y associant le noyau dur de la Communauté européenne et en visant les trois objectifs dont la campagne électorale vient de souligner l'urgence : une réforme cohérente de la politique agricole commune, la correction rapide de la vulnérabilité extérieure du grand marché unique et l'acheminement vers la monnaie européenne.

Ce calendrier risque-t-il d'être contrarié par des manœuvres politiques? Pourquoi le serait-il? Il ne remet en cause aucun acquis social. Il fixe à la politique budgétaire ses objectifs normaux. Il confirme les choix de la démarche européenne de la France.

La nouvelle majorité doit accepter de lier son sort à celui de son projet : elle vivra, ou mourra, avec lui. On sait depuis longtemps que la confiance ne se *proclame pas*. Elle se mérite.

Et l'espoir, peut-on le faire briller? L'échec de la gestion gouvernementale et les aveux d'impuissance des dirigeants socialistes tirent notre opinion vers le bas, en répandant un climat de découragement et de résignation. La crise? Elle est mondiale! Le chômage? Personne ne pourra le réduire! Sur *le tableau de bord de notre* économie, les aiguilles sont engluées dans le rouge. Et le milieu politique, comment compter sur lui? Il est discrédité et corrompu!

Une flamme joyeuse

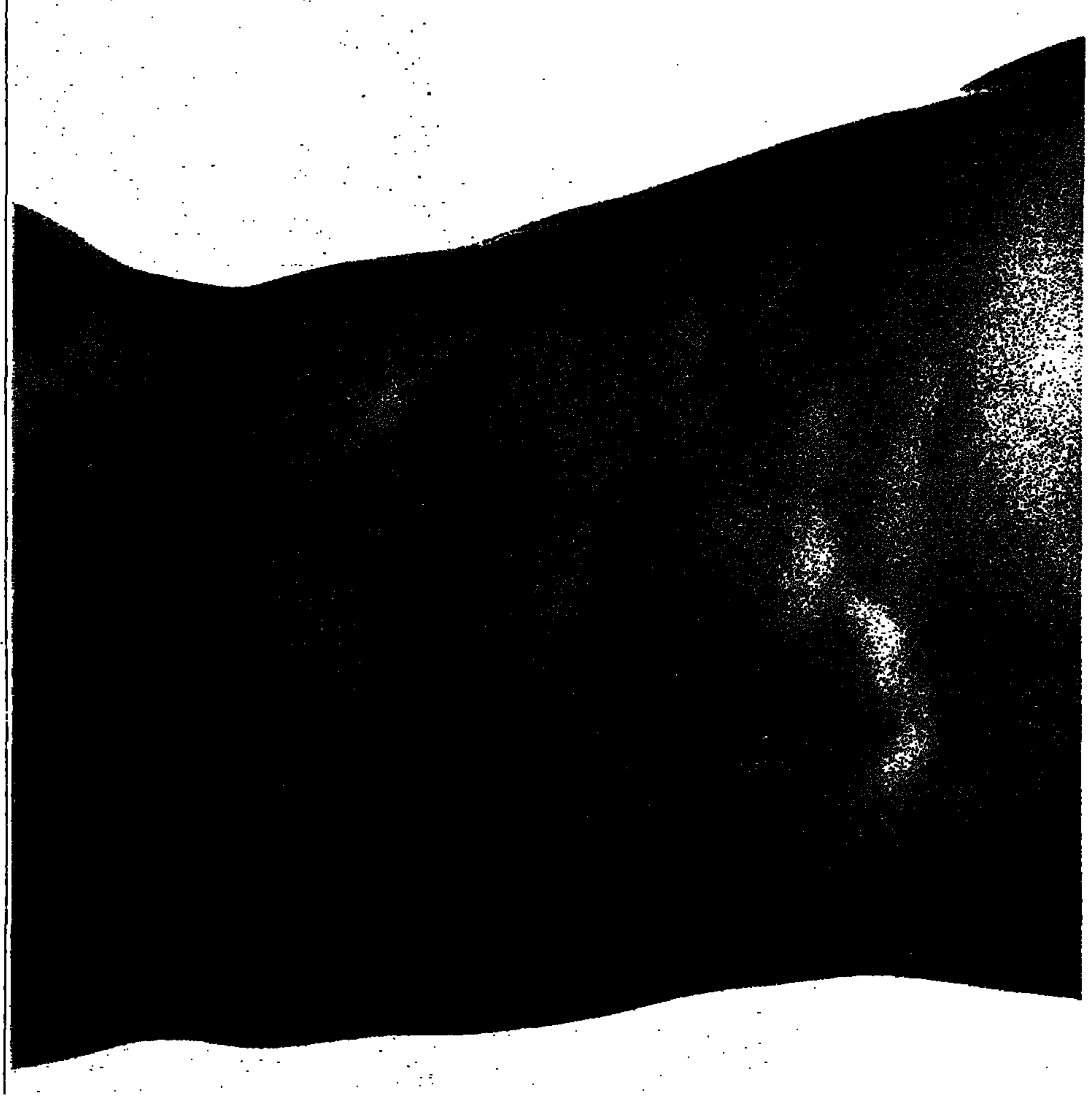
Allons donc! Nous avons connu la création régulière d'emplois. Nous avons traversé des périodes où notre taux de croissance dépassait celui de l'Allemagne. Nous disposons ici et là, dans nos entreprises, dans nos régions, chez nos chercheurs, parmi tous ceux qui produisent, transportent et vendent, d'hommes et de femmes capables et créatifs, comparables aux meilleurs dans le monde. La machine économique grince, mais aussi elle frémit. Quelques gestes encore, bien coordonnés, et elle sera prête à repartir.

La solidarité existe. Notre tissu social, quoique éprouvé, n'est pas déchiré comme ailleurs : la générosité française, camouflée derrière les égoïsmes catégoriels, reste profonde et disponible : elle peut réussir l'intégration des nouveaux Français, la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, la prise en compte des problèmes de l'allongement de la vie, la lutte contre les grandes épreuves de la maladie, du cancer au sida, et une évolution de l'éducation qui consolide le savoir et réduise l'échec scolaire.

Colbert, dit-on, se frottait les mains de joie à la vue des dossiers qui l'attendaient sur sa *table de* travail. Que notre nouvelle majorité se prépare à faire de même! Sans doute notre vocabulaire décourage-t-il le lyrisme. «Changement de politique», «Redémarrage de l'économie». Tout cela est nécessaire, mais résonne d'une façon bien terne! La vie, pour progresser, a besoin de se sentir guidée par une *flamme joyeuse*, une impatience à déboucher sur le succès, sur le progrès, sur la justice, sur l'équilibre.

Présentons notre projet. Engageons-nous à l'appliquer. Acceptons publiquement d'être jugés sur nos résultats à venir, comme ces capitaines qui, pour traverser les tempêtes, se faisaient attacher aux *mâts de leur navire. Ressentons en* nous l'envie de réussir. Nous rendrons la confiance. Nous retrouverons le goût de l'espoir. Nous réussirons notre victoire.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING



POLITIQUE

La préparation du second tour

Val-d'Oise : la « machine Strauss-Kahn » à la peine

SARCELLES

de notre envoyée spéciale

Il n'y a pas une minute à perdre. Pas une, entendez-vous? Le temps est trop précieux et le compte à rebours infernal. Pas le moment de flancher, d'hésiter, de douter. Haut les cœurs! et chacun à son poste! Pas une voix ne doit être négligée. Pas une, comprenez-vous? Pas un électeur potentiel qu'on ne doive approcher, pas une cage d'escalier qu'on ne doive visiter, pas un marché qu'on ne doive sillonner, pas une communauté qu'on ne doive courtiser, pas une maison de retraite qu'on ne puisse démarcher, pas une tête d'enfant... La machine Strauss-Kahn, à Sarcelles, carbure à toute vapeur.

Objectif : la mobilisation des abstentionnistes du premier tour (37,12 % des inscrits). Ceux qui, déçus de la gauche, n'ont pu se *résoudre à venir voter* à droite. Ceux qui, désabusés, ont pensé que les jeux étaient faits. Ceux qui ont voulu donner une leçon au PS (21,5 % des suffrages contre 36,9 en 1988) et auxquels la perspective d'un Parlement monocolore pourrait, *depuis dimanche*, donner quelque remords... Chers abstentionnistes de gauche! Que ne ferait aujourd'hui l'équipe Strauss-Kahn pour se les rallier? Ce sont eux, le candidat-ministre en est sûr, qui constituent la réserve de voix capable de lui sauver la mise. Ce sont eux qui sont la clé de l'élection. Ce sont eux qu'il faut séduire avec méthode et débusquer jusque chez eux. Patience et tact recommandés.

Connaître les noms des abstentionnistes n'est guère difficile. Les registres des différents bureaux de vote étant entreposés à la préfecture et ouverts au public, il a suffi d'un petit commando de militants pour établir, en quelques heures, un fichier de plusieurs milliers de noms répartis par communes et quartiers, l'essentiel de l'effort étant concentré sur Sarcelles. Photocopié, distribué aux militants de la permanence, le fichier a permis à chacun de repérer les noms de ceux sur lesquels ils pourraient exercer une douce pression. D'autres listes ont alors été dressées qui ont réparti les noms par adresses, voire par immeubles, et permis d'y envoyer quelques émissaires ou le candidat lui-même. Pas question, bien sûr, de dévoiler à la personne démarchée les détails de l'approche.

« Attention, la droite revient »

Ce qui compte, c'est de lui rappeler l'enjeu de l'élection – *« Attention, la droite revient! »* – et de lui souffler le nom de Strauss-Kahn. Au téléphone, le discours est à peu près le même. *« Allo? Bonsoir monsieur T. Madame B. au bout du fil. Comment allez-vous? (...) Vous savez, Monsieur T., que les Français votent encore, dimanche prochain. (...) Oui? eh bien, figurez-vous que je vous appelle de la part de Dominique Strauss-Kahn. Car on aimerait savoir que l'on peut compter sur votre soutien. (...) C'est vrai? Et celui de toute la famille? Vous faites passer le message? Car il faut qu'on s'y mette tous, vous savez! »*, etc. Aux cœurs vaillants rien d'impossible! Et les bureaux de la permanence Strauss-Kahn, situés au-dessus du café Le Grillon, sont pleins d'abeilles zélées et travailleuses.

Regardez donc les téléphonistes. Une centaine en tout, estime un militant – *« Il nous faut pêcher 3000 voix! »* – et parmi eux quelques piliers, spécialistes du *phoning*, et au carnet d'adresses impressionnant. *« Et de quatre! »*, lance une dame professeur de collège en soulignant au stabilo le *nom d'une famille de quatre membres*, apparemment décidés *« à voter Dominique »*. *« Et de deux! »*, triomphe un jeune directeur d'école, qui, accroché à son téléphone, croit aussi avoir convaincu un vieux couple de se déplacer vers les urnes. *« C'est une mission très délicate*, estime une dame médecin installée à Sarcelles depuis une trentaine d'années. *Il ne faut rien laisser au hasard, ne prendre aucun risque d'indisposer l'interlocuteur ou de conduire aux urnes un sympathisant du RPR! »*

Les quatre téléphones de la pièce sont constamment occupés, tandis que deux autres militants manient prestement l'annuaire pour dénicher les adresses, qu'une autre *scrute le plan de la ville pour repérer* les itinéraires et qu'un monsieur âgé vient fièrement rendre compte du porte à porte effectué dans l'après-midi pour distribuer un tract. *« Vous ramenez combien de voix? »* lui demande-t-on.

– Peut-être bien une quinzaine! Hé, hé.

– Ouaou! Bravo! »

Monsieur le ministre est stressé

Le maître des lieux, lui, est légèrement stressé. Le sourire reste enjôleur mais se fait par éclipses, un brin automatique. Trois phrases *et le téléphone l'interrompt*; une remarque et des notes lui parviennent; un début de commentaire et l'on frappe à la porte. Il est temps; quelqu'un attend; il faut signer cette note; voici le nouveau tract; Lellouche (son adversaire) aurait *déclaré cela*; *vous devriez être sur* le terrain; n'oubliez pas vos visiteurs; que dit-on à la presse sur les désistements? faut-il taper cette lettre?...

Oui, M. le ministre est stressé. Trop de temps perdu à commenter et pas assez à faire. Mais la partie, selon lui, reste gagnable. *« Ce sera difficile, mais nous avons de bonnes chances. Je compte sur la mobilisation des abstentionnistes, le ralliement des voix communistes et écologistes et un report défectueux du Front national sur la candidature de mon adversaire RPR. »* C'est, ajoute-t-il, la seule variable sur laquelle il ne peut pas peser.

Car depuis le début de ce mardi après-midi, quatre candidats du premier tour lui ont déjà officiellement apporté leur soutien : Henri Cukierman, du PC (13,61 % des voix), Fanny Mergui, de Génération Ecologie (5,42 %), Dominique Blondel, de SEGA (1,71 %), et Roger Anglo, d'un curieux Mouvement pour une nouvelle humanité (0,97 %). Une réunion publique devrait les réunir jeudi soir. L'ennemi – le RPR – y sera pointé du doigt, comme il l'est sur les tracts. Sur l'un, on agite la menace : *« Demain en France, tout risque d'être sous la coupe du RPR... Déjà le Sénat, les régions, les départements, le patronat, la presse sont tenus par eux. Ils ne feront pas main basse sur nos villes! »* Sur l'autre, on attaque franchement : *« Pierre Lellouche dit tout le temps n'importe quoi (...). Pierre Lelouche, prend tout le temps les gens pour des imbéciles (...). Pierre Lellouche n'aime pas les pauvres (...). Il n'aime pas non plus les étrangers ni du reste les Français. »*

Et d'épingler les perles de l'adversaire. Moyennement élégant. *« Mais croyez-vous que la façon dont il a agressé ma tendre épouse* [NDLR : Anne Sinclair] *en l'accusant de me soutenir dans ma campagne soit plus digne? Qu'y puis-je si Mme Lellouche, elle, est strictement inconnue! »* A quelques heures de son dernier conseil des ministres, *entre trois rendez-vous*, une visite dans un foyer du troisième âge et une énième sortie chez les commerçants du quartier, M. le ministre de l'industrie et du commerce extérieur était, disions-nous, légèrement stressé.

Les racines tunisiennes de Pierre Lellouche

A quelque trois cents mètres de là, Pierre Lellouche arpentait d'un pas lent les marchés. Un mot en arabe, un autre en hébreu, la poignée de main généreuse et l'air volontiers canaille, pour piquer une olive, trousser un compliment ou choisir de la menthe fraîche. *« Comment tu vas, fils? Comment vont les affaires? Pas terrible? Encore une agression? Attends un peu, on va vite s'attaquer au problème. »* Le conseiller de Jacques Chirac pour les affaires étrangères (quarante-deux ans en mai) ne doute pas en effet d'être élu *député* de Sarcelles Nord-Est. Le pas est tranquille, le contact passe bien, et Pierre Lellouche réaffirme que, décidément, son parachutage – après une tentative manquée dans le dix-neuvième arrondissement de Paris – n'en est pas vraiment un. *« J'y ai des racines dans la communauté juive tunisienne où beaucoup de gens connaissent mes parents »*, dit-il, en ajoutant qu'un tour au marché de Lochères, dont il aime l'ambiance cosmopolite, fut déterminant dans sa décision d'implantation à Sarcelles.

Cela fait quatre mois qu'il sillonne donc la ville et la circonscription, pratique le porte à porte, les visites d'écoles, de commerces, de communautés. Quatre mois qu'il organise chaque soir des réunions dites « d'appartement » devant de très petits auditoires. Quatre mois qu'il évoque sans relâche le thème de l'insécurité. *« Elle est partout*, dit-il; *les mêmes commerçants sont attaqués plusieurs fois, les gens n'osent plus sortir le soir, les flics eux-mêmes hésitent à se montrer dans certains quartiers. C'est le problème numéro un, et l'Etat s'en est désengagé en faisant tout reposer sur la ville. Comme si la police municipale avait le moindre pouvoir! »* Ah! Qu'on lui fasse confiance pour rétablir l'ordre! Pasqua lui en a déjà dit un mot. Il a des tas d'idées, et le gros du problème peut, selon lui, être résolu en trois mois. *« C'est clair : il faut des CRS. »*

Pierre Lellouche promet, affirme, s'engage. *« Et pas à la légère*, dit-il. *Les gens veulent qu'on leur rende des comptes. Ils sont méfiants, même menaçants ; gare à vous si vous oubliez vos promesses! Eh bien, je préférerais rendre mon tablier avec fracas plutôt que de les savoir trompé. »* Sur le marché, entre les récits de vols et d'agressions, *nombre de commerçants lui* souhaitent tout de même bon courage et le prient de faire vite. *« Vite avant qu'on ne jette l'éponge »*, *« Vite avant qu'on déménage. »*

Un discours propre à séduire les électeurs du Front national? Pierre Lellouche en parle avec des mots très durs... mais se flatte d'avoir, par son travail, contenu sa poussée (18,4 % des voix, 17,8 % en 1988). Du bon report de ses voix dépend, dimanche, son élection. A moins que les abstentionnistes... *« Allo? C'est juste pour vous rappeler que dimanche est un jour d'élection?... »*

ANNICK COJEAN

Les états d'âme de Manuel Valls

Arrivé en quatrième position au premier tour, dans la cinquième circonscription du Val-d'Oise, Manuel Valls, premier *secrétaire de la fédération* socialiste, se trouve aujourd'hui dans une douloureuse alternative : obéir aux instances nationales et soutenir dimanche, face à un candidat RPR, le député communiste sortant, Robert Montdargent, *maire d'Argenteuil*, avec lequel il se trouve en *délicatesse depuis plus d'un an*, ou risquer d'affaiblir encore un peu plus la présence de la gauche à l'Assemblée nationale en ne portant pas secours à l'un de ses représentants. *Réuni* tard dans la soirée de mardi, la section *locale socialiste a décidé de* laisser les électeurs libres de *répondre ou non à l'appel national* de désistement entre PS et PCF, mais s'est refusée à faire directement campagne sur le terrain pour le député sortant.

Renvoyer l'ascenseur

« Bien entendu, s'empresse de préciser Manuel Valls, *je ne souhaite absolument pas la victoire du candidat RPR. »* Mais il ne peut pas non plus faire un trait sur les dissensions qui l'opposent au maire d'Argenteuil, dont il était l'adjoint jusqu'à *novembre* 1992. A cette date-là, dix des onze conseillers municipaux socialistes sur cinquante-trois élus ont décidé de quitter la majorité municipale et de rejoindre l'opposition. Le 9 février dernier, ils ont même refusé de voter le budget, reprochant notamment au premier magistrat de la ville son *autoritarisme*.

Depuis 1988, où il avait *obtenu dès le premier tour des* élections législatives 43,42 % des suffrages, le maire d'Argenteuil, communiste refondateur, a vu son électorat s'effriter peu à peu au profit de la droite jusqu'à n'obtenir dimanche dernier que 24,44 % des voix. Aujourd'hui, il est au coude à coude avec le candidat RPR, Georges Mothron, qui le devance d'un peu plus de deux cents voix. Les pressions ont été nombreuses dans le département pour demander à Manuel Valls d'oublier pendant quelques *jours son opposition au maire*.

Pour expliquer son attitude *qu'il veut la plus discrète possible*, le candidat socialiste précise : *« La population ne comprendrait pas bien mon appel à voter pour Robert Montdargent après toute la campagne que je mène contre lui depuis plus d'un an, mais un appel national a souvent plus d'impact auprès des électeurs que des négociations entre des appareils politiques. »* Dans trois autres circonscriptions du département, ce sont les socialistes qui ont besoin des voix communistes. A Sarcelles, en particulier, le PCF a apporté son soutien à M. Strauss-Kahn. On demande seulement à Manuel Valls de renvoyer l'ascenseur.

JACQUELINE MEILLON

□ **Paris : le Front national appelle à voter pour M. Féron (UPF) contre M. Cambadélis (PS).** – Bien que *ne pouvant maintenir* aucun de ses candidats au second tour, la fédération de Paris du Front national *« se félicite de sa forte progression dans la capitale »* aux élections législatives. Le parti d'extrême droite a obtenu, le 21 mars, un score de 11,08 % à Paris contre 9,87 % au premier tour de la *consultation de 1988, soit une progression* de 1,21 point. Dans la vingtième circonscription, il appelle à *« repousser, par un vote nécessaire, ce représentant de la gauche la plus sectaire »* qu'est, selon le parti d'extrême droite, M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS), président du Manifeste contre le Front national, qui avait été agressé pendant la campagne par des militants d'extrême droite. Avec 21,98 % des voix, M. Cambadélis a été devancé par M. Jacques Féron (UPF), maire du dix-neuvième arrondissement, qui en a recueilli 37,91 %.

□ **Rhône : des élus de gauche appellent à voter contre M. Mérieux.** – En dépit du refus de M. Gérard Collomb, chef de file des socialistes à Lyon, de choisir entre MM. Michel Noir et Alain Mérieux (RPR) dans la deuxième circonscription du Rhône, deux adjoints socialistes à des maires de la banlieue lyonnaise, MM. René Beauverie à Vaulx-en-Velin et Paul Ravel àBron, appellent les électeurs lyonnais à *« ne pas apporter leur voix à M. Mérieux qui bénéficie du soutien du Front national »*. Ils *motivent leur démarche par l'appel* de Vizille, un manifeste contre le Front *national* signé, en octobre 1991, par différents élus de gauche et de droite dont le maire de Lyon. C'est aussi au nom de cet appel que le maire communiste de Vaulx-en-Velin, M. Maurice Charrier, explique que, s'il habitait la Croix-Rousse, il choisirait M. Noir. – (*Bur. rég.*)

Isère : le dur combat de Louis Mermaz

VIENNE

de notre bureau régional

« Au revoir, et à bientôt! » Le ministre des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, M. Louis Mermaz, qui a clos par ces simples mots, mercredi 24 mars à Paris, *le compte rendu* du dernier conseil des ministres du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, espère ne pas devoir les prononcer à nouveau dimanche soir dans sa bonne ville de Vienne. Pourtant, le score qu'il a réalisé au *premier tour* – 21 % des voix contre 40,9 % en 1988 – ne lui laisse pas augurer une issue favorable. Les clignotants sont au rouge dans les cinq cantons de sa circonscription, qui était jusqu'alors l'une des plus à gauche du département. Seule sa ville lui apporte une maigre consolation, puisqu'il y devance tous ses adversaires, avec 28 % des suffrages.

Le maire de Vienne disposait pourtant d'atouts importants. Une primaire « sauvage » à droite aurait dû affaiblir son principal rival, M. Bernard Saugey (UDF-PR), premier vice-président du conseil général de l'Isère et directeur général du groupe de presse *le Progrès*, propriété de M. Robert Hersant. Ce ne fut pas le cas. D'autre part, le Front national, qui avait dépassé la barre des 18,4 % aux élections régionales de 1992, a obtenu un score inférieur (15,2 %) qui n'a pas permis à son représentant de se maintenir au deuxième tour. Sa présence aurait grandement facilité la tâche du maire de Vienne.

Les accents du militant

Celui-ci se trouve ainsi confronté à l'une des situations les plus périlleuses de sa longue carrière politique. M. Mermaz écarte d'emblée l'usure d'un pouvoir qu'il exerce sans discontinuité comme maire depuis vingt-deux ans et comme député depuis vingt ans pour justifier ses résultats très médiocres. *« Mon score dépasse de beaucoup ma personne, ce sont essentiellement les facteurs nationaux qui ont compté »*, affirme l'ancien ministre de l'agriculture, négociateur de la politique agricole commune (PAC).

Pour reconquérir son siège, M. Mermaz n'hésite pas cette fois-ci à descendre dans l'arène électorale. Il a ainsi accepté, trois jours avant le premier tour, de débattre pendant soixante minutes sur une radio locale avec le maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon, qui lui a succédé en 1986 à *la tête du conseil général* de l'Isère. Une première. Il reconnaît également avoir franchi, pour la première fois en tant que candidat aux législatives, le seuil des magasins du centre-ville de Vienne et avoir fait du porte à porte dans les *montées des HLM* de sa cité, pour, dit-il, *« réveiller les abstentionnistes du premier tour »*, fort nombreux dans sa circonscription.

M. Mermaz retrouve avec ces derniers les accents du militant socialiste qu'il avait gommés de son discours depuis plusieurs années. Il pronostique à ses interlocuteurs *« des années terribles sur le plan des libertés »*, *« une situation économique extrêmement difficile »*, et il dénonce *« la guerre civile froide »*, que voudrait introduire M. Jacques Chirac dans le débat politique. *« Il faut provoquer un peu d'électrochoc »* auprès de l'électorat de gauche, confie-t-il, dynamisé par le combat un peu désespéré qu'il mène sur ses terres iséroises.

Ce « grognard » du mitterrandisme, âgé de soixante-deux ans, affirme qu'il ne décrochera pas, même si les électeurs de la huitième circonscription ne le renvoient pas siéger au Palais-Bourbon. *« Quel que soit le résultat, je continuerai mon combat pour la reconquête »*, annonce le député sortant, qui ne semble pas disposé non plus à renoncer au contrôle qu'il exerce, presque sans partage depuis un quart de siècle, sur la fédération socialiste de l'Isère. Cette obstination à vouloir tout contrôler et régenter dans son *département* a empêché l'émergence parmi les troupes socialistes d'hommes nouveaux et puissants, affirment ses adversaires à l'intérieur du parti. Une attitude qui a conduit le PS isérois dans une impasse. Ainsi, depuis la chute de M. Hubert Dubedout en 1983, les socialistes ne parviennent pas à reprendre l'initiative sur le terrain de Grenoble, point de départ, selon M. Mermaz, de la reconquête d'un département qui fut, jusqu'au début des années 80, l'une des places fortes du PS.

CLAUDE FRANCILLON

Allier : André Lajoinie en péril

MOULINS

de notre correspondant

En recueillant 24,68 % des suffrages, le Parti communiste a obtenu dans l'Allier son meilleur score de la France métropolitaine. Dans cette vieille terre du « communisme rural », ce résultat ne constitue pas une surprise, mais il n'en laisse pas moins planer de sérieuses menaces sur les sièges des deux députés communistes André Lajoinie et Pierre Goldberg. Dans la circonscription exclusivement rurale de Gannat-Saint-Pourçain-sur-Sioule, détenue par le PCF depuis 1945, à l'exception d'un intermède SFIO entre 1962 et 1967, André Lajoinie, en obtenant 34,98 % des suffrages, est devancé par le candidat UPF Bernard Coulon (37,98 %). Jugé bien « tendre » en 1988, ce vice-président UDF-PR du conseil général a progressé *en cinq ans. Il a su profiter* de la vague de l'opposition, tout en se démarquant habilement des états-majors des partis politiques.

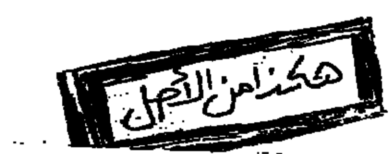
Erosion d'audience

Bernard Coulon ne cultive pas le profil de notable qui a souvent perdu la droite de l'Allier dans ses combats contre le PCF, mais pratique les méthodes de son adversaire, celles d'un élu de terrain. Il a réussi à contourner la question européenne en ne prenant pas position, alors qu'André Lajoinie, pourtant traditionnellement appuyé par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), *dont la majorité est* encore détenue par le PCF, perd une partie des soutiens de la classe paysanne, les anciens métayers de l'Allier, pionniers du syndicalisme rural au début du siècle. La crise de l'élevage persiste, mais les générations se sont renouvelées et commencent à rompre avec la tradition de vote rouge. Dans les réunions publiques, aux côtés de Jean Mallot, candidat PS, qui a obtenu seulement 9,47 % des voix, André Lajoinie a beau rappeler sa farouche opposition au traité de Maastricht, rejeté dans la circonscription par 60,72 % des électeurs, ou encore son refus de la PAC, l'érosion de son audience n'en apparaît pas moins nette. Huit des douze cantons ont placé son adversaire en tête au premier tour.

La situation de Pierre Goldberg, devancé dans la deuxième circonscription avec 31,69 % des suffrages, est également jugée difficile. Le maire de Montluçon, bien implanté dans sa ville, habile tacticien et fort d'une image de gestionnaire municipal qui fait défaut à son ami André Lajoinie, aura bien besoin, pour espérer battre le barriste Jean Gravier (34,07 %), de toutes les voix de son adjoint au maire socialiste Bernard Pozzoli (12,45 %), dans une cité où PC et PS ont des rapports parfois tendus.

A Montluçon comme dans le reste de l'Allier, le PS, à l'exception du début des années 80, n'a jamais réussi à prendre le leadership à gauche. Mais dimanche, le PCF *pourrait* payer cher la baisse d'audience de son partenaire, passé de 28,59 % en 1988 à 16,35 % dimanche dernier, soit un réservoir de voix socialistes faible, tant à Gannat qu'à Montluçon. A Moulins, le socialiste François Colcombet devra compter sur un report des voix communistes pour espérer sauver son siège face au candidat RPR Pierre-André Perissol. Dans un département où les scores de la gauche oscillaient régulièrement entre 54 % et 58 %, seuls une dynamique des reports et l'appui de très nombreux abstentionnistes peuvent empêcher la droite de remporter un succès historique.

JEAN-YVES VIF



POLITIQUE

des élections législatives

Dordogne : Roland Dumas abandonné par les siens

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Seulement 22,54 % des suffrages, soit quatorze points de moins qu'au premier tour des législatives de 1988! M. Roland Dumas ne s'attendait certainement pas à réaliser un aussi petit score. Dimanche 21 mars au soir, le ministre des affaires étrangères avait sa tête des mauvais jours. Hormis une brève apparition sur le plateau d'Aqui-TV, la chaîne de télévision locale, il s'est refusé à la moindre déclaration. A l'évidence, le désaveu infligé par les électeurs de la quatrième circonscription de la Dordogne lui restait en travers de la gorge. Il y a cinq ans, il avait facilement devancé au second tour M. Jean-Jacques de Peretti, RPR, devenu depuis maire de Sarlat. Cette fois-ci, on ne voit pas comment M. Roland Dumas pourrait combler son handicap sur un rival qui a totalisé près de 44 % des voix dimanche dernier.

Le ministre des affaires étrangères n'a pas échappé au discrédit qui affecte le Parti socialiste. Mais il a aussi payé une certaine forme de dilettantisme. Les Périgourdins ont éprouvé pendant quelques années une légitime fierté à voir leur grand homme ouvrir le journal de 20 heures et serrer sous le regard des caméras la main des puissants de ce monde. Mais à quoi cela sert-il d'avoir l'un des siens dans les allées du pouvoir si ce n'est pas pour en tirer profit? Depuis le début du siècle, la Dordogne, élevée au biberon radical, a toujours demandé à ses hommes politiques de lui rapporter quelque chose. A peine nommé ministre, le gaulliste Yves Guéna l'avait compris en ramenant dans la banlieue de Périgueux l'usine du timbre. Vingt ans après, on lui en sait toujours gré.

M. Roland Dumas, quant à lui, s'est contenté de faire déverser sur le Périgord une pluie de médailles. Elles ont donné le change un temps. Mais, à moins d'installer la fabrique d'insignes sur place, on ne crée pas un seul emploi en piquetant le revers des vestes. L'opinion locale aurait préféré qu'il fasse avancer le chantier de l'autoroute Bordeaux-Clermont-Ferrand, encalminé depuis plusieurs années, et qu'il tire enfin le bon numéro au loto des délocalisations.

Un éclat de rire général

Premier département tabacole de France, le Périgord pouvait espérer accueillir la SEITA. Elle lui est passée sous le nez, tout comme l'Ecole des mines, partie pour Carmaux, et l'Ecole nationale d'horticulture, annoncée à Bergerac et qui ne viendra pas. L'an dernier, après le basculement historique du conseil général à droite, M. Bernard Bioulac, le président déchu, s'était exclamé : *« Mes amis m'ont abandonné. »* C'est à M. Dumas qu'il pensait au premier chef.

Au cours de ces dernières semaines, le compagnon de route de M. François Mitterrand, qui à l'ordinaire sait peser ses mots, a donné l'impression de perdre pied devant l'adversité. Un soir de meeting, à Boulazac, après être tombé à bras raccourcis sur les juges et les journalistes, il s'en est pris aux élus de droite du département, traités de *« petites larves fascistes »*. Un propos déplacé qui a heurté nombre de socialistes et choqué les communistes du cru.

Un peu sur le tard, le ministre des affaires étrangères s'est rendu compte qu'il courait un grand risque à ne pas essayer de contre-balancer l'image d'inefficacité qu'il véhiculait dans les esprits. Il y a quelques mois, M. Alexis Félix, le maire de Saint-Laurent-sur-Manoire, commune dont M. Dumas est l'adjoint, a annoncé qu'il allait créer un grand musée consacré aux cadeaux offerts au ministre depuis qu'il était en charge du portefeuille des affaires étrangères. Ce fut un éclat de rire général en Périgord.

Le 26 février dernier, M. Roland Dumas a sorti plusieurs lapins de son chapeau : un institut régional d'administration, un centre cardio-vasculaire et un scanner financé par une fondation syrienne établie au Lichtenstein. Quelques jours après, de passage en Périgord, M. Bernard Kouchner a quelque peu rafraîchi l'enthousiasme de son collègue en indiquant que les dossiers médicaux n'étaient pas aussi avancés qu'il avait bien voulu le dire. Trop tard! Le mal était fait et le scanner, obtenu grâce à une amie de M. Roland Dumas, a offert une inépuisable matière à calembours, tout en nourrissant l'impression de mépris ressenti par une partie de la population. C'est comme si le ministre avait voulu acheter leurs voix par ce hochet.

Arithmétiquement, rien n'est définitivement compromis. Pour se rétablir au second tour, M. Dumas devra convaincre les abstentionnistes, transformer en rose les bulletins blancs du premier tour, séduire les Verts et emporter l'adhésion totale du puissant électorat communiste, qui n'a pas pardonné au PS la perte de la mairie et du canton de Sarlat. Depuis quelques jours, le ministre en appelle au peuple de gauche, aux vertus républicaines et aux forces de progrès. Ces incantations tardives seront-elles suffisantes pour le renvoyer au Palais-Bourbon?

DOMINIQUE RICHARD

Haute-Vienne : la contestation communiste n'a pas réussi sa percée

LIMOGES

de notre correspondant

La liste *SEGA* (Solidarité Ecologie Gauche alternative) s'est affirmée, le 21 mars, en Haute-Vienne comme *« la deuxième force de gauche du département »*. Avec un score de 10,87 %, elle arrive après le PS (24,47 %), mais avant les écologistes (9,80 %) et le PCF (7,95 %). Son meilleur score a été celui de Roland Mazoin, ancien député communiste, et maire de Saint-Junien, la deuxième ville du département : 18,50 %. Qui s'est néanmoins désisté, au nom de la volonté communiste de *« faire barrage à la droite »*, en faveur de M. Jean-Claude Peyronnet, le député socialiste sortant.

Ce résultat n'en est pas moins décevant pour la dissidence communiste. Par rapport au scrutin régional de mars 1992 (le premier où elle se manifestait sous son propre drapeau), elle a perdu plus de 3 000 voix et près de 2 points. Et, surtout, elle n'a pas atteint son objectif spécifique, qui était de creuser l'écart avec les candidats communistes « orthodoxes », *qu'elle avait alors littéralement* laissés sur place (12,48 % et trois élus contre 6,26 % et un seul élu) en proclamant l'urgence de *« faire du neuf à gauche »*.

Dimanche dernier, les candidats du PCF ont regagné ce que le SEGA a perdu : près de trois mille voix, et deux points en pourcentage. Les « dissidents » sont tombés dans deux circonscriptions, les « orthodoxes » dans les deux autres. Et, à l'évidence, la forte implantation locale a joué plus que le débat de fond : c'est dans les cantons où ils sont maires et conseillers généraux que les deux candidats SEGA, Roland Mazoin et Jean-Claude Fauvet, ont dépassé les *30 % de suffrages exprimés*. L'effacement forcé, pour cause d'infarctus, de Marcel Rigout, figure de proue de la contestation limousine, un mois avant le scrutin, a été, de ce point de vue, un coup dur pour la liste alternative.

Dans la Creuse, la déception a été plus vive encore. Les candidats du PCF ont obtenu 9,68 % des voix, ceux du SEGA (pourtant tous deux adjoints au maire), MM. Bernard Defaix à Guéret et Jean-Paul Fourgeaud à La Souterraine, la seconde ville du département, n'ont pas dépassé le score groupusculaire de 3,34 %.

En Corrèze, la stratégie contestataire avait été différente puisque le maire de Tulle, M. Jean Combasteil, proche de M. Charles Fiterman, avait obtenu le double soutien des « dissidents » et des « orthodoxes ». Il n'a pourtant récolté que 19,83 % des suffrages contre 28,53 % en 1988. Il n'est décidément pas facile, même à gauche, de *« faire du neuf »*.

GEORGES CHATAIN

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2, après le journal de 20 heures; sur France 3, avant le jeu « Questions pour un champion », à 18 h 20; sur France-Inter, avant les informations de 14 heures (sauf le vendredi).

Jeudi 25 mars : PS (2 minutes 30 secondes), RPR (1,5), UDF (1). *Vendredi 26 mars* : PC, RPR, PS, UDF (1 minute chacun).

Sur France 2, après la météo du journal de 13 heures; sur France 3 après la météo du journal Soir 3.

Jeudi 25 mars : PS (10 minutes), Génération Écologie (4), A gauche vraiment (4), UDF (6,5), Parti des travailleurs (4), RPR (6), Parti de la loi naturelle (4). *Vendredi 26 mars* : Parti des travailleurs, Verts, Solidarité Écologie Gauche alternative, Lutte ouvrière, Nouveaux Écologistes, FN, CNI, A gauche vraiment, Union des indépendants, Génération Écologie, Parti de la loi naturelle, Alliance populaire (1 minute chacun) (1).

Sur France-Inter, après le journal de 20 heures.

Jeudi 25 mars : PS (10 minutes), Génération Écologie (4), A gauche vraiment (4), UDF (6,5), Parti des travailleurs (4), RPR (6), Parti de la loi naturelle (4). *Vendredi 26 mars* : CNI, Nouveaux Écologistes, A gauche vraiment, Lutte ouvrière, Solidarité Écologie Gauche alternative, PC, UDF, Alliance populaire, Parti de la loi naturelle, Verts, RPR, PS, Parti des travailleurs, Union des indépendants, Génération Écologie, FN (1 minute chacun).

(1) Le CSA a décidé d'opposer son veto, après l'avoir visionnée, à la diffusion par la télévision de l'émission de quatre minutes préparée pour jeudi 25 mars par le Parti des travailleurs parce qu'y était annoncée une réunion publique sans rapport avec la campagne électorale. Il a estimé que cela revêtait un caractère publicitaire contrevenant aux règles relatives à ce genre d'émission. Le Parti des travailleurs annonçait la réunion, le 20 juin, à Paris, d'un « rassemblement international contre les plans de privatisation-destruction mis en œuvre *par le Fonds monétaire international* ». En revanche, l'émission radiophonique du Parti des travailleurs devait être normalement diffusée sur France-Inter.

□ **Rectificatifs.** – Dans la liste des députés sortants éliminés au premier tour des élections législatives, publiée en page 9 du *Monde* du 24 mars, nous avons fait figurer par erreur, dans la Moselle, Jean Laurain, PS, député sortant de la 1re circonscription, et André Berthol, RPR, député sortant de la 7e circonscription. Jean Laurain n'a pas franchi la barre des 12,5 % d'inscrits au premier tour, mais, placé en seconde position, peut se maintenir. Quant à M. Berthol, il est arrivé en tête dans sa circonscription avec 44,83 % des suffrages exprimés et 26,38 % des inscrits. En revanche, Alain Bureau, PS, député sortant de la 4e circonscription de l'Eure, qui se présentait dans la 2e, a été éliminé.

BIBLIOGRAPHIE

« Gouverner autrement », le quatrième tome des Mémoires de Michel Debré

La passion d'un gaulliste déçu

GOUVERNER AUTREMENT
Mémoires, de Michel Debré, tome IV. Albin Michel, 393 p., 160 F.

Quitter Matignon en 1962 est pour Michel Debré un déchirement qu'aggrave encore son échec aux législatives en Indre-et-Loire, avant qu'il ne retrouve un siège à la Réunion. Pour l'homme qui a servi avec tant de passion *« trois Républiques pour une France »*, ainsi qu'il l'a raconté dans les trois premiers volumes de ses Mémoires (1), une voie s'ouvre alors, celle de l'opposition au gaullisme. Malgré les appels de quelques *sirènes, il la refuse. Gaulliste* de foi, il ne peut, en dépit des avanies et des déceptions, renier son engagement et, malgré ses désaccords, *contester de Gaulle. Il* choisit donc la fidélité jusqu'à la disparition du général.

Durant toute la période que couvre ce quatrième volume, il exercera une fonction critique et parfois sévère, au nom d'une lucidité désormais libre de toute allégeance aveugle. Michel Debré décrit comment, pendant huit ans, il fut tiraillé entre ses ambitions contrariées et son impuissance relative d'une part, sa boulimie d'action et sa soif de réformes de l'autre, dans un régime qu'il a appelé de ses vœux, qu'il a aidé à naître, mais dont désormais la maîtrise lui échappe. Il ne cache pas les dilemmes que lui posent les comportements de de Gaulle, mais aussi *les ambitions* grandissantes de Georges Pompidou, dont il décrit la marche vers le pouvoir suprême.

Si les relations entre les deux hommes furent *« ambiguës »*, l'auteur affirme à plusieurs reprises son amitié pour son successeur, reconnaît ses capacités et souligne combien ils furent proches. Il raconte comment, ministre de l'économie et des finances de Georges Pompidou pendant trois ans, il a, entre autres, créé la COB, réglementé les OPA, étudié le départ du ministère pour les Halles, réalisé d'innombrables réformes. Il dénonce au passage l'immobilisme et les erreurs de son prédécesseur rue de Rivoli, M. Giscard d'Estaing, et son esprit de rivalité, car chez lui, dit-il, *« l'ambition étouffe toujours l'intelligence »*.

« Un général sceptique et un Pompidou négatif »

Si Georges Pompidou, selon lui, rêve de l'Elysée dès 1962, lui-même y pense aussi pour le jour où de Gaulle ne sera plus, révélant qu'en 1964 le général, pessimiste, hésitait à briguer un deuxième mandat l'année suivante. En 1965, il se résigne à la Rue de Rivoli à la demande expresse de de Gaulle, tout comme en 1968 il acceptera le Quai d'Orsay, puis sous Georges Pompidou la défense nationale, au nom de la fidélité à une certaine politique gaullienne. Jusqu'en 1969 il juge que le gouvernement n'en fait pas assez, que la majorité se dégrade, et il s'en plaint à de Gaulle en l'assaillant de notes. Or il constate la vanité de ses protestations face à *« un général sceptique et un Pompidou négatif. »* Il va même jusqu'à écrire que s'il avait *été écouté*, Mai 68 n'aurait pas eu les mêmes effets. Il assiste aux événements du Quartier latin en spectateur impatient et attristé, surtout *lorsque Georges Pompidou*, de retour d'Afghanistan, dit à Louis Joxe : *« Le général de Gaulle? Il n'existe plus. »*

Tenu à l'écart de la négociation de Grenelle le 24 mai 1968 car, suppose-t-il, sa présence aurait été gênante pour Georges Pompidou *« prêt à céder aux demandes les plus excessives »*, il remet sa démission à de Gaulle. Hostile au référendum projeté par le général, il parle de son *« entêtement »*, mais ne réussit pas à le convaincre d'y renoncer.

Il ne le reverra plus, sauf à Colombey sur son lit de mort, avant que le cercueil ne soit fermé pour que Georges Pompidou ne le voie pas. Michel Debré s'éloigne ensuite du pouvoir. Tout au long de ces pages ardentes, indignées ou amères, il montre comment sa soif constante d'action est demeurée intacte et comment, pour lui, la passion et la volonté ont été les antidotes du désespoir.

ANDRÉ PASSERON

(1) *Le Monde* des 19 octobre 1984 et 16 décembre 1988.

MÉDECINE

Dans une lettre ouverte sur la contamination des hémophiles

Des responsables de la transfusion sanguine réclament un rétablissement de la «vérité scientifique»

Treize responsables français de la transfusion sanguine (1) ont adressé une lettre ouverte aux plus hautes autorités de l'Etat, dans laquelle ils affirment qu'*«il n'est pas acceptable que la question de l'utilisation des produits anti-hémophiliques reste vécue et mémorisée par nos concitoyens comme un scandale»*. Les signataires de cette lettre, dont le contenu a été révélé jeudi 25 mars par Europe 1, regrettent qu' *«un litige médical aussi complexe ait pu être instruit sans comporter une expertise technique et scientifique approfondie»*.

«Nous tenons à vous faire part de notre désapprobation et de notre profonde inquiétude devant l'injuste déformation des vérités scientifiques et des incertitudes médicales de l'époque, et plus encore devant les conséquences de cette interprétation erronée des faits sur la transfusion sanguine, sur l'organisation des soins médicaux et sur la relation médecin-malade en France», écrivent les treize signataires, tous membres de la Commission consultative de la transfusion sanguine (CCTS), dans une lettre ouverte au président de la République, au premier ministre, à trois membres du gouvernement (MM. Vauzelle, Kouchner et Teulade), aux présidents des deux Assemblées, à M. Chirac et à un certain nombre de personnalités médicales.

Estimant que, *«dans leur grande majorité»*, les hémophiles contaminés par le virus du sida l'ont été entre 1980 et 1984, ils rappellent que la recommandation de la CCTS concernant la prescription, pendant une période intermédiaire, des produits non chauffés aux hémophiles déjà séropositifs avait été formulée de manière *«unanime et collective»*.

Cette recommandation, poursuivent-ils, avait été adoptée, *«après mûre réflexion»*. Elle *«rejoignait la position de l'Association française des hémophiles et surtout du Comité national de l'hémophilie, qui réunissait nos experts les plus renommés de l'hémophilie et les plus grands responsables de la transfusion sanguine en France. La grande majorité de ces experts et responsables était constamment tenue au courant de l'évolution des connaissances, sur le plan tant national qu'international»*.

«Compte tenu des incertitudes scientifiques et techniques de l'époque, ajoutent les signataires, *les produits chauffés étrangers comportaient, à nos yeux, deux risques, viral et immunologique.*

– Risque viral tout d'abord, car, si certaines études démontraient l'efficacité du chauffage dans l'inactivation du virus du sida, d'autres, dès 1985, montraient qu'elle était inconstante selon la technique de chauffage (...). De plus et surtout, alors que l'hépatite virale était à l'époque la pathologie la plus redoutée chez les hémophiles, l'efficacité du chauffage s'avérait nulle ou partielle contre les virus non-A non-B de l'hépatite, bien plus présents dans les produits étrangers que français (...).

«Profond étonnement»

– Risque immunologique ensuite, car on craignait encore à l'époque que le chauffage n'induise le développement d'anticoagulants circulants qui pourraient compliquer considérablement le traitement des hémophiles pendant le restant de leur vie».

Les firmes étrangères, disposant à l'époque d'une technique de chauffage des fractions coagulantes, continuaient à distribuer des produits non chauffés dans divers pays du monde, ajoutent les auteurs de la lettre ouverte, avant de conclure : *«En réservant les produits chauffés aux hémophiles séronégatifs, nous pensions les protéger – autant que faire se peut – de l'infection par le virus du sida qu'ils n'avaient jamais rencontré auparavant. Mais en acceptant que les produits non chauffés français soient réservés, pendant la courte période nécessaire à l'autosuffisance nationale en produits chauffés, aux hémophiles séropositifs, nous réduisions le risque de l'hépatite et nous éliminions celui de l'anticoagulant circulant. De plus, l'avis des experts sur lequel s'est basée la proposition de la commission, apparaissait d'autant plus fondé que la production exclusive des produits chauffés français était annoncée comme imminente. D'où notre recommandation collective, qui, vous le constatez, a été dictée non par des considérations économiques, mais par des considérations techniques et médicales dans l'intérêt des malades.»*

«Il est inquiétant, pour nous médecins membres d'une commission ministérielle, pour la transfusion sanguine française, pour le corps médical dans son ensemble et simplement pour la vérité, de constater que ces arguments scientifiques n'ont jamais été réellement portés à la connaissance de public. Permettez-nous donc d'exprimer notre profond étonnement, concluent les spécialistes de la transfusion, *de ce qu'un litige médical aussi complexe ait pu être instruit sans comporter une expertise technique et scientifique approfondie.»*

(1) Il s'agit des docteurs M. Benbunan (Paris), J.-P. Cagnard (Paris), M. Chassaigne (Tours), J. Ducos (Toulouse), P. Finetti (Paris), J.-M. Girardel (Belfort), B. Genetet (Rennes), M. Goudemand (Lille), M. Marthouret (Dreux), M. Menault (Saint-Brieux), H. Rochant (Créteil), B. Saint-Paul (Versailles) et M. Vroclans (Paris).

Un contre-feu tardif

par Franck Nouchi

L'*«INQUIÉTUDE»* des spécialistes de la transfusion sanguine signataires de cette lettre apparaît bien tardive. Pourquoi certains de ceux qui ont eu à témoigner lors du procès de juin et juillet dernier devant la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris n'avaient-ils pas cru devoir faire état de cette *«injuste déformation des vérités scientifiques»*? Comment, en particulier, le professeur Maurice Goudemand, du CRTS de Lille, peut-il aujourd'hui signer un tel document, alors qu'au procès il avait raconté que, dès le mois de février 1985, il avait pris l'initiative de réduire la production des concentrés sanguins non chauffés, avant d'arrêter définitivement leur fabrication en avril (*le Monde* du 18 juillet 1992)?

Cette prise de position collective sera perçue comme une marque de soutien au docteur Michel Garretta, dont le procès viendra en appel le 3 mai. Elle reprend, pour l'essentiel, les arguments que ce dernier avait développés lors du procès : si responsabilité il y a, elle ne peut être que collective, chacun – experts de la transfusion sanguine, spécialistes de l'hémophilie et même dirigeants de l'Association française des hémophiles – ayant à l'époque accepté et cautionné les décisions qui étaient prises.

Outre le fait que la réalité était quelque peu différente – tout le monde ne disposait pas au même moment des mêmes informations, – faut-il rappeler que le problème de la contamination des produits anti-hémophiliques et de la mise à disposition des produits chauffés ne s'est pas seulement posé à partir des réunions des 19 et 20 juin 1985 auxquelles font allusion les auteurs de la lettre?

De la part de certains signataires de ce document, il y a une certaine outrecuidance à regretter que l'on puisse ici parler de *«scandale»*. En continuant de collecter du sang en prison jusqu'à la fin de 1985, les mêmes s'étaient vu reprocher une attitude *«injustifiable»*, selon l'expression de l'Inspection générale des services judiciaires et de l'Inspection générale des affaires sociales (*le Monde* du 11 novembre 1992).

Si certains des arguments repris dans cette lettre ne sont pas sans intérêt pour la compréhension du drame, ils ne rendent pas compte, loin s'en faut, de toute la complexité et de la gravité de l'affaire du sang contaminé.

L'occupation par des «sans-logis» d'un foyer pour enfants à Paris

«On n'a pas eu le cœur de les mettre dehors»

Soixante-dix-neuf personnes sans logis, dont quarante-deux enfants, se sont installées, mercredi 24 mars, dans les locaux de la «Maison maternelle», un foyer pour enfants en détresse inoccupé depuis 1990, situé dans le quatorzième arrondissement de Paris, dont Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué chargé du logement, avait promis la réquisition, en novembre dernier. «*Notre maison est faite pour recevoir des gens en détresse*, commente Mme Francine Baroin, responsable du foyer. *Elle est vide par la faute de la municipalité. On n'a pas eu le cœur de les mettre dehors.*»

Les vingt-trois familles, en majorité africaines, sont soutenues par l'association Droit au logement (DAL), qui avait organisé, à Noël dernier, l'occupation de l'Hôtel George V par des «sans-logis», ainsi que par des personnalités comme l'abbé Pierre, les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwartzenberg, Mgr Gaillot, Antoine Waechter, le chanteur Jacques Higelin, les dessinateurs Wolinsky, Cabu, Gébé, le MRAP et SOS-Racisme.

L'occupation de la «Maison maternelle» a lieu dans un contexte de conflit entre cette institution et la Mairie de Paris, propriétaire du terrain. Fondée par Louise Koppe en 1908 pour accueillir des enfants en danger, l'établissement a accueilli quelque quatre-vingt-dix enfants jusqu'en 1987, date à laquelle les effectifs ont chuté. Les responsables de la Fondation Louise-Koppe accusent la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) de la Ville de Paris d'avoir délibérément provoqué une sous-occupation afin de préparer la reconversion de l'établissement en crèche modèle ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

La Fondation Koppe accepte cette nouvelle orientation mais refuse de se voir retirer la gestion de la future crèche. Le bail avec la Fondation Koppe n'a pas été renouvelé en 1991 mais les animateurs de la fondation ne désarment pas : les lieux sont entretenus et abritent toujours le petit-fils, âgé, de la fondatrice. Une association créée à l'initiative d'élus du quatorzième arrondissement et baptisée «La maison enchantée» entend prendre en charge le futur établissement et obtient un permis de construire pour une opération de transformation. Le recours intenté par la Fondation Koppe a abouti, en première instance, à un jugement qui reconnaît le bon droit de la Ville. L'affaire doit venir en appel le 26 mai prochain.

Cordon policier

La Fondation a accepté d'héberger les vingt-trois familles jusqu'à cette date. Un solide cordon policier a été mis en place afin d'empêcher l'arrivée de nouvelles familles et le renouvellement d'une situation inextricable, du type de celle de l'esplanade de Vincennes, l'hiver dernier. Le ravitaillement par les «Restos du cœur» des nouveaux occupants de la «Maison maternelle» a pu avoir lieu dans la soirée de mercredi. Mais les familles sont mises dans l'incapacité de quitter les lieux, sous peine de ne pouvoir y pénétrer à nouveau. Le professeur Albert Jacquard, installé en décembre dernier par le président de la République au Haut Comité pour le logement des plus défavorisés, dénonce ce *«véritable siège»* et approuve l'occupation de la «Maison maternelle» destinée à *«dénoncer la situation intolérable de milliers de familles exclues de ce droit fondamental : avoir un foyer»*.

Ph. Be.

□ **Des «sans-logis» manifestent devant la mairie d'Athis-Mons (Essonne).** – Une centaine d'Africains sans logis se sont rassemblés, mercredi 24 mars, devant la mairie d'Athis-Mons (Essonne), dont le maire est Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué chargé du logement. Les manifestants protestaient, en présence de leur avocat, Me Jacques Vergès, contre les conditions de leur relogement (foyers, baraques de chantier, etc.) depuis leur expulsion du campement de l'esplanade de Vincennes. Dans la soirée de mercredi, la police a dispersé les manifestants. Les «sans- logis» n'ont pas été reçus par le ministre, qui avait soumis son accord pour une entrevue avec une délégation à l'évacuation préalable des abords de la mairie.

Spécialiste mondial de la neuropsychologie de l'enfance

Le professeur Julian de Ajuriaguerra est mort

Le professeur Julian de Ajuriaguerra, pédiatre et ancien professeur au Collège de France (il avait occupé la chaire de neuropsychologie du développement), est décédé à l'âge de quatre-vingt-deux ans, mercredi 24 mars à Villefranque, près de Bayonne, des suites d'une longue maladie.

Né le 7 janvier 1911 à Deusto près de Bilbao, Julian de Ajuriaguerra se spécialise, après des études de médecine à Paris, dans la pédiatrie et la neuropsychologie. *«J'avais le sentiment*, écrit-il plus tard à propos de son choix de s'orienter vers la recherche neuropsychologique, *que l'on ne pouvait pas appréhender les fonctions mentales si l'on séparait le psychologique et le physiologique.»* Très tôt, il découvre les travaux d'Henri Wallon et de Jean Piaget, ce qui l'incite à suivre une psychanalyse didactique.

Après avoir été assistant du professeur Jean Lhermitte de 1933 à 1940, il devient en 1946 professeur agrégé de neurologie et psychiatrie. Dès lors, toutes ses recherches vont tenter de mieux comprendre ce qu'il appelle *«l'histoire naturelle de l'enfance»*. La diversité de sa formation va lui permettre d'approcher la psychopathologie de l'enfant à partir de la psychologie génétique.

Comprendre les notions de *«normal»* et de *«pathologique»* chez l'enfant, disait-il, rend nécessaire de les étudier par *«des approches diachroniques et synchroniques (certains linguistes le pensent pour la langue, l'organisation psychologique fonctionne synchroniquement et se constitue diachroniquement) et de tenir compte à la fois du potentiel biologique de l'enfant, de sa maturation en général et de son système nerveux en particulier, de son activité propre face à autrui et des réactions de l'entourage»*.

Auteur de nombreux ouvrages

Là où certains entendaient à tout prix opposer le neurophysiologique au psychologique, Julian de Ajuriaguerra voulait concilier les deux. *«Nous ne pouvons*, affirmait-il, *discuter des problèmes de la vie et du psychisme sans tenir compte des progrès de la biologie moléculaire.»*

Vivant en Suisse, il enseigne de longues années à l'université de Genève tout en dirigeant l'hôpital psychiatrique de Bel-Air. En 1976, il est nommé professeur au Collège de France où il occupe, jusqu'à sa retraite en 1981, la chaire de neuropsychologie du développement créée spécialement pour lui. Auteur de très nombreux ouvrages et articles scientifiques, on lui doit en particulier un *Manuel de psychiatrie de l'enfant* (Ed. Masson, 1971, réédité en 1974) considéré aujourd'hui comme un véritable classique.

F. N.

CORRESPONDANCE

La directrice de l'hôpital d'Evreux dément avoir demandé un scanner à la Fondation Tlass

A la suite de notre article consacré à l'affaire du scanner promis à l'hôpital de Sarlat par M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères et candidat aux élections législatives dans la quatrième circonscription de la Dordogne (le Monde *du 11 mars*), *nous avons reçu la lettre suivante de Mme Hélène Berthomme, directrice du Centre hospitalier général d'Evreux.*

Contrairement à ce qui est rapporté dans l'article de votre édition du 11 mars, le centre hospitalier général d'Evreux n'a pas déposé de demande de subvention pour un scanner auprès de la Fondation Tlass. Cette information erronée a pour source la démarche téléphonique personnelle d'un praticien non habilité à parler au nom de l'établissement.

Un scanner de marque Philips est en fonctionnement au centre hospitalier général d'Evreux depuis 1984. Cet appareil étant devenu obsolète, son renouvellement vient d'être décidé dans le cadre du Groupement eurois d'imagerie médicale – groupement d'intérêt économique – dont sont membres, outre le centre hospitalier d'Evreux, les cabinets libéraux de radiologie de la ville de MM. les docteurs Blois, N'Guyen et Verdier.

[Nous indiquions dans nos éditions du 11 mars que M. Dumas s'était exprimé sur cette affaire mardi 9 mars sur Europe 1. Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, avait très précisément déclaré : *«Aujourd'hui, curieusement, le directeur de l'hôpital d'Evreux vient de téléphoner pour faire savoir que, si l'hôpital ou la mairie de Sarlat refusait le scanner, il suppliait qu'on le lui envoie.»*]

□ ***Sumatriptan* autorisé à la commercialisation.** – Le ministère de la santé a notifié officiellement au laboratoire Glaxo l'autorisation de mise sur le marché du Sumatriptan, un médicament contre la migraine, a annoncé mercredi 24 mars le ministère de la santé. Le Sumatriptan sera commercialisé sous le nom d'Imigrane. L'arrêté fixant le prix de ce médicament ne sera pris que le 7 avril, après la réunion de la commission de transparence. M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, avait transmis à cette commission l'intégralité du rapport Labrusse-Hughes (*le Monde* du 30 septembre).

□ **Plus de 110 millions de préservatifs vendus en 1992.** – Plus de 110 millions de préservatifs ont été vendus en France en 1992, soit une augmentation de 17,7 % par rapport à 1991. Parmi les différents facteurs à l'origine de cette utilisation croissante des préservatifs, il y a l'installation dans 450 lycées et collèges de distributeurs automatiques, ainsi que l'opération «Sortez couverts», organisée l'été dernier, et qui proposait des préservatifs au tarif de 1 franc pièce. Selon l'Agence française de lutte contre le sida, 73,6 millions d'unités ont été vendues en pharmacie ou en grandes surfaces au cours de l'année dernière.

□ **Sida : un septième centre de dépistage anonyme et gratuit agréé à Paris.** – Le préfet de Paris vient d'agréer un nouveau centre de dépistage anonyme et gratuit de l'infection par le virus du sida. Ce centre, le septième dans la capitale, situé au 43, rue de Valois dans le Ier arrondissement, est géré par la Croix-Rouge française. Sur les six centres déjà agréés, trois sont gérés par la Ville de Paris : 218, rue de Belleville (20e), 3, rue de Ridder (14e), 3, rue du Figuier (4e). Deux autres, situés dans les hôpitaux Lariboisière (10e) et Pitié-Salpêtrière (13e), dépendent de l'Assistance publique de Paris. Le dernier, au 25, boulevard Saint-Jacques (14e), est géré par l'Institut Alfred-Fournier.

NUCLÉAIRE

Les autorisations étant parues au «Journal officiel»

EDF va pouvoir démanteler deux nouvelles centrales

EDF va pouvoir entamer le démantèlement de deux réacteurs de son parc nucléaire. Deux décrets, parus mercredi 24 mars au *Journal officiel*, autorisent, en effet, la *«mise à l'arrêt définitif»* de la centrale de Chooz-A (Ardennes) et de la tranche A3 de celle de Chinon (Indre-et-Loire).

Ces textes fixent les spécifications à suivre pour amener ces deux réacteurs à ce que les techniciens appellent le «niveau 1» du démantèlement. Cela consiste à sortir le combustible, qui sera entreposé en «piscine», et à couper et boucher certaines tuyauteries. Les installations peuvent alors être laissées en l'état pendant plusieurs années, sous une surveillance réduite, en attendant un démantèlement ultérieur au niveau 2 (évacuation de toutes les matières et déchets radioactifs) ou au niveau 3 (destruction du gros œuvre), qui exigera une nouvelle autorisation des autorités de sûreté, et un nouveau décret.

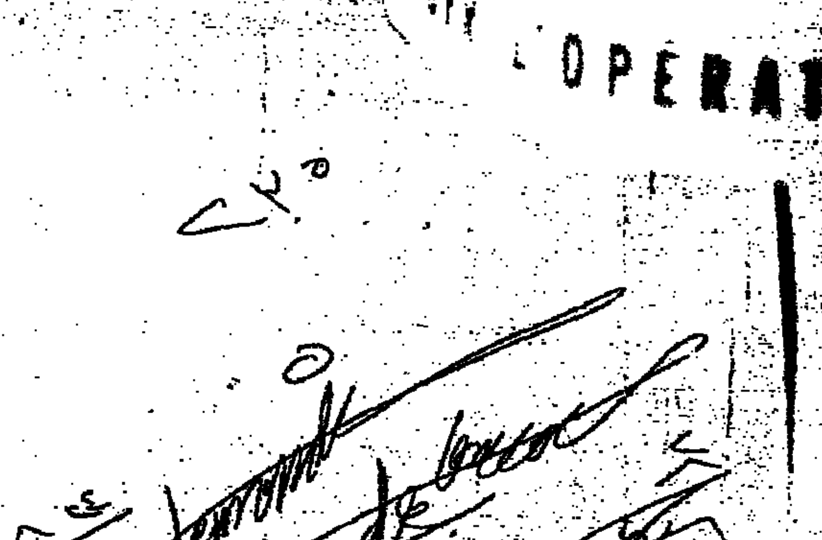
Exploité par la Société d'énergie nucléaire franco-belge des Ardennes, filiale d'EDF, Chooz-A (320 mégawatts) avait été couplé au réseau le 3 avril 1967 et arrêté le 30 octobre 1991. Il s'agit du premier réacteur à eau pressurisée français. Son démantèlement représentera donc une opération test particulièrement importante (*le Monde* du 7 octobre 1992). Il permettra, en effet, à EDF de mieux cerner les coûts et les difficultés techniques d'une opération qui devra être effectuée sur de nombreuses autres centrales du parc à partir de 2020, et dont le coût est estimé à 15 % de la valeur des installations.

EDF, qui a provisionné à cet effet 16 milliards de francs en 1989, a déjà démantelé ou entrepris le démantèlement de huit réacteurs : un à Brennilis (Finistère), trois à Marcoule (Gard), deux à Chinon et deux à Saint-Laurent (Loir-et-Cher). Un autre le sera bientôt à Bugey (Ain), mais ils sont tous du type graphite-gaz (aujourd'hui abandonné), comme Chinon A-3, couplé au réseau le 4 août 1966, et arrêté le 15 juin 1990.

DÉFENSE

□ **Les «Verts» autrichiens contre l'achat de missiles français Mistral.** – Le parti écologique d'opposition autrichien des «Verts» a demandé au gouvernement de revenir sur sa décision d'acheter des missiles sol-air français Mistral. Son leader, M. Peter Pilz, a annoncé qu'il avait remis au Parquet de Vienne et à la Cour des comptes des documents prouvant, à son avis, que *«l'attribution du marché au groupe français Matra était le résultat d'opérations frauduleuses»*. M. Pilz a accusé le ministre de la défense de *«gaspiller des fonds publics»*. Le débat, en Autriche, sur l'achat de ces missiles français (*le Monde* du 28 janvier) a été relancé par des difficultés, la semaine dernière, lors d'un exercice de tir de Mistral en France en présence de militaires autrichiens. L'exercice a été interrompu à la suite de pannes techniques du missile. – *(AFP.)*





FAITS DIVERS

Un décès ignoré pendant neuf mois

L'ultime solitude d'Eloi Herbaut

CROIX (Nord)

de notre envoyé spécial

Sans trop savoir pourquoi, les gamins l'appelaient Eloi. Drôle de prénom, surtout dans un quartier où naissent des Alain, des Johnny et des Mustapha. Eloi Herbaut, cinquante-cinq ans, du 40, rue Paul-Lafargue, la maison de briques rouges avec des toilettes au fond du jardin. Divorcé depuis une quinzaine d'années, il vivait seul, en ermite de banlieue, avec ses secrets et ses bouteilles. C'est là, derrière la porte marron qui s'ouvre sur le trottoir, que les policiers l'ont retrouvé, mardi 23 mars, à 14 h 20. Il était assis sur le divan, face au poste de télévision, la tête penchée sur la droite, comme ces squelettes de foire qui surgissent au détour d'un virage dans les trains fantômes. La mort et ses alliés, sans scrupules, avaient eu raison de sa chair, mais pas de ses vêtements (un pantalon bleu, un polo et une robe de chambre), ni de ses cheveux.

Combien de temps l'ancien éboueur des faubourgs de Roubaix est-il resté figé ainsi ? Neuf mois, si l'on se fie aux dates des lettres que le facteur n'a jamais cessé de glisser derrière le volet vert. Neuf mois d'une ultime solitude après un malaise cardiaque. Sur l'écran, toujours allumé, les malheurs du monde ont continué de défiler, jusqu'au moment où l'image s'est voilée de gris à la suite d'une coupure momentanée d'électricité. Sur le trottoir, les enfants chahutaient et couraient sans se soucier des silences du « vieux ». Les parents le disaient *« à l'hôpital avec un cancer »*. Nul ne savait trop si on le reverrait un jour à Saint-Pierre, le quartier populaire de la paisible commune de Croix (20 308 habitants), à une dizaine de kilomètres de Lille. Depuis l'arrivée des premiers ouvriers du textile, au milieu du XIXe siècle, des générations de petites gens se sont succédé dans ces maisonnettes blotties les unes contre les autres à longueur de rues. Qu'un homme usé s'éclipse en ambulance et ne revienne jamais ne surprend donc plus personne.

Eloi Herbaut, né à Croix le 24 mai 1938, était malade lui aussi. Il avait effectué plusieurs séjours dans les hôpitaux de la région, et ne travaillait plus depuis un grave accident de bicyclette. Aussi aucun habitant du quartier ne s'est-il inquiété de son absence. Il a fallu qu'une jeune voisine s'étonne de la prolifération chez elle de petits insectes inconnus pour que la police et les services d'hygiène de la commune découvrent le squelette.

L'affaire a fait grand bruit dans le quartier. Car Eloi Herbaut était une sorte de gloire locale. Non pas un modèle de voisin, mais un costaud, un fort en gueule qui levait le coude plus souvent qu'à son tour. Les soirs de trop-boire, il était capable de tout. De verser un seau d'excréments dans la cour du voisin. De boucher les égouts. De sortir sa poubelle culotte baissée. D'insulter les gosses, surtout *« la petite de la maison beige »*. De se chamailler avec un copain de beuverie et de rentrer avec le visage tuméfié.

« En guerre contre tout le quartier »

Sur la scène de Saint-Pierre, où se joue la pièce sans fin de la vie ordinaire, Eloi était la « bourrique », l'inévitable grincheux qui engueule les enfants et maudit leurs parents. Pour les plus sévères, c'était un *« pauvre type »*, un *« ivrogne »*, pour les plus indulgents un *« ours peu sociable »*. L'été, il enfilait parfois un short et des chaussettes de football, et s'asseyait sur une chaise devant chez lui, pour mieux repérer les gamins qui passaient en répétant *« Eloi, Eloi, Eloi... »*. Quand la confrontation tournait au pugilat, il se barricadait derrière son unique volet, qu'il n'ouvrait jamais. Un jour d'accalmie, il l'avait peint en vert, la couleur de l'espoir.

Sa maison était plutôt propre et bien entretenue. Il lui arrivait même de recevoir du monde, d'offrir un coup à boire et d'écouter un disque des années 70, une chanson de Sheila. Mais c'était de plus en plus rare. *« On aurait dit qu'il était en guerre contre tout le quartier »*, remarque une jeune femme. Les anciens prétendent que l'origine du conflit remonte à une quinzaine d'années, à l'époque de son divorce. Eloi n'aurait jamais pardonné à ses voisins d'avoir témoigné en faveur de son épouse. Dès lors, il se serait enlisé dans une logique de vengeance, oubliant qu'il avait été jadis un homme respecté et apprécié, notamment pour ses qualités d'entraîneur de football.

Ses proches eux-mêmes avaient, paraît-il, renoncé à toute relation avec lui. Issu d'une famille de treize enfants, il a encore des sœurs et des frères dans la région, mais il semble qu'aucun d'entre eux n'était en contact avec lui. L'un de ses frères, qui demeure également à Croix, refuse d'évoquer le sujet, de peur d'être montré du doigt. Quant à ses deux enfants, ils n'ont pas donné signe de vie à la police. Rue Paul-Lafargue, la porte en bois reste donc close, et le volet fermé. Les gosses du quartier Saint-Pierre ne parlent déjà plus d'Eloi, le braillard au drôle de prénom. Ils se demandent simplement qui osera désormais habiter la *« maison de la momie »*.

PHILIPPE BROUSSARD

JUSTICE

Dix-huit mois après l'incendie qui avait fait vingt morts

Les familles des victimes de Barbotan-les-Thermes recevront des provisions sur indemnités

AUCH

de notre correspondant

La cour d'appel d'Agen a confirmé, mercredi 24 mars, l'ordonnance du juge des référés d'Auch en date du 30 juin 1992 condamnant la Chaîne thermale du soleil, gérante de l'établissement de Barbotan (Gers), à verser des provisions sur indemnités aux familles des victimes du drame du 27 juin 1991. Vingt personnes – dix-neuf curistes et une employée – avaient alors trouvé la mort dans l'incendie au sein de l'établissement. La Chaîne thermale du soleil avait fait appel de ce jugement (*le Monde* du 29 octobre 1992).

Onze familles représentées par l'Association des familles des victimes de Barbotan (AFVB), qui avait engagé l'assignation de la chaîne thermale le 26 mai dernier, sont concernées par cet arrêt. Les provisions confirmées en appel s'échelonnent de 30 000 francs à 80 000 francs plus 1 000 francs accordés au titre de préjudice psychologique. Confortées dans leur détermination, les familles n'oublient pas, cependant, leur principal combat : la recherche des responsabilités liées au drame du 27 juin 1991. Les associations de familles des victimes s'insurgent toujours contre les atermoiements de la procédure qu'elles jugent interminable. Certes, dix personnes ont été inculpées depuis le début de l'instruction, mais l'annulation pure et simple du rapport d'expertise technique intervenue en décembre dernier (*le Monde* du 1er janvier) leur donne largement l'impression d'être revenues à la case départ dans une enquête longue et difficile.

D. Ho.

Représentant de l'OLP à Paris

M. Ibrahim Souss perd un procès contre Europe 1

Le représentant de l'OLP à Paris, M. Ibrahim Souss, avait intenté un procès à Europe 1 après la diffusion, le 12 février 1992, d'un document, présenté comme une conversation téléphonique entre lui et M. Yasser Arafat, enregistrée à leur insu au moment de l'hospitalisation de M. Georges Habache à Paris, et divulgué la veille par la chaîne américaine CNN. M. Souss reprochait à la station de radio de l'avoir présenté, ainsi que M. Yasser Arafat, comme raciste et antisémite. Il a été débouté mercredi 24 mars par le tribunal de grande instance de Paris.

« Eu égard au retentissement international de ce fait d'actualité (...) ainsi qu'au droit à l'information, la station de radio a légitimement diffusé la nouvelle », ont estimé les magistrats, pour lesquels le reportage d'Europe 1 avait fait l'objet d'une présentation équitable : la station avait évoqué le document avec des réserves, doutant de l'authenticité d'un enregistrement qui aurait été fourni à CNN par des services secrets occidentaux ; en outre, son correspondant en Israël, faisant état de réactions locales, ne les avait pas présentées comme unanimes.

□ **Vingt ans de réclusion criminelle pour un parricide.** – La cour d'assises de la Gironde a condamné, mercredi 24 mars, Ludovic Auduit à vingt ans de réclusion criminelle pour les meurtres de son père, sa mère, sa sœur et son neveu (*le Monde* du 1er janvier 1990). Ludovic Auduit, qui était surveillant à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, au moment des faits, avait tué ses proches à coups de barre de fer, à Casteviel, en Gironde, en décembre 1989. Les trois jours de procès ont été dominés par une bataille d'experts psychiatres sur la santé mentale de l'accusé.

RELIGIONS

A l'occasion de la fin du ramadan

M. Mitterrand appelle les responsables musulmans à se doter de structures représentatives

M. François Mitterrand a adressé ses vœux aux musulmans de France, à l'occasion de la fin du ramadan et de la fête de l'Aïd el Fitr. Datées du 22 mars, trois lettres ont été adressées à M. Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, à M. Badr-Eddine Lahneche, président de l'Action culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF), promotrice de la Mosquée de Lyon en cours de construction, ainsi qu'à M. Mohamed Zeina, coordinateur du Comité de réflexion sur l'avenir de l'islam en France (CORIF), créé en 1990 à l'initiative du gouvernement.

« Faciliter l'intégration »

A MM. Lahneche et Zeina, membres du CORIF, le président de la République écrit : *« Je forme des vœux pour que les efforts que vous avez entrepris pour faciliter l'intégration des musulmans au sein de la société française, en cherchant à doter ceux-ci des structures représentatives indispensables, trouvent rapidement leur aboutissement dans le cadre offert par les institutions et les lois de la République. »*

Au recteur Dalil Boubakeur de la Mosquée de Paris, qu'une rivalité oppose au CORIF pour la représentation de la communauté musulmane en France, M. Mitterrand écrit : *« Je saisis cette occasion pour rappeler combien j'attache d'importance et d'attention aux efforts entrepris depuis plusieurs années, et auxquels vous avez souhaité vous associer, pour faciliter l'intégration des musulmans dans la société française en cherchant à doter ceux-ci d'institutions réellement représentatives. »*

Par cette lettre, M. Mitterrand soutient les efforts des trois ministres de l'intérieur, successivement MM. Joxe, Marchand et Quilès, qui ont misé sur le CORIF pour favoriser l'unité et la représentation de l'islam en France, au besoin en s'opposant à la Mosquée de Paris pour ses liens statutaires et financiers contestés avec l'Algérie.

□ **Cent quarante-quatre missionnaires tués en dix ans.** – Cent quarante-quatre missionnaires de l'Eglise catholique ont été tués en Afrique, en Amérique latine et en Asie au cours des dix dernières années. Selon la congrégation romaine pour l'évangélisation des peuples, qui a publié ces chiffres mardi 23 mars, les principales victimes ont été recensées en Afrique : 16 en Angola, 10 en Ouganda, 10 au Libéria (au cours des deux dernières années). En Amérique latine, la Colombie est le pays où il y a eu le plus de missionnaires tués (13), suivi par le Brésil (8). En Asie, 7 missionnaires ont été tués aux Philippines et 5 en Inde et au Sri-Lanka.

□ ***Réunion à Paris du Conseil européen des organisations consistoriales juives.*** – Un Conseil européen des organisations consistoriales juives, représentant les douze pays de la Communauté, s'est réuni, mardi 23 mars, à Paris. Créé en 1987, dirigé par M. Jean-Pierre Bansard, président du consistoire central juif de France, ce conseil entend établir une coopération entre les différentes communautés juives, en vue de les représenter auprès des institutions européennes à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg. Ses travaux ont porté sur l'abattage rituel, supervisé par le bureau européen de la *chehita* (« abattage »), sur la formation des rabbins et des responsables communautaires. *« Il s'agit de fédérer le judaïsme européen, pour que chaque juif puisse mieux vivre son judaïsme »*, a expliqué M. Bansard.

SCIENCES

L'heure d'été revient dans la nuit du 27 au 28 mars

La France et une bonne partie de l'Europe reviendront à l'heure d'été dans la nuit du samedi 27 mars au dimanche 28 mars, c'est-à-dire comme à l'accoutumée pendant le dernier weed-end de mars. A 2 heures du matin, dimanche 28, il faudra avancer d'une heure les montres, réveils et horloges : il sera donc 3 heures du matin, soit deux heures d'avance sur le Temps universel, qui est calculé sur le passage du soleil au méridien de Greenwich (alors que l'heure d'hiver n'est en avance que d'une heure sur le même Temps universel). Les dormeurs et les noctambules auront *une heure de moins pour rêver* ou se promener, heure qu'ils retrouveront dans la nuit du 25 au 26 septembre (plus précisément à 2 heures du matin le 26 septembre), lorsque nous reviendrons à l'heure d'hiver, comme d'habitude, pendant le dernier week-end de septembre.

Ce changement d'heure va sûrement relancer la polémique qui n'a cessé d'opposer partisans et adversaires – farouches les uns et les autres – de ces deux heures d'avance depuis que le système actuel a été institué en 1976. Peut-être reviendra-t-on à un système différent en 1995. L'année dernière en effet, les ministres des transports de la CEE sont convenus de maintenir le système actuel pendant trois ans et ensuite de le reconduire ou de le revoir.

Y. R.

ENQUÊTE

L'odyssée tragique du « MC Ruby »

IV. – Chez les « gens de mer » d'Odessa

En novembre 1992, au large du Portugal, huit passagers clandestins africains étaient jetés à la mer par des marins ukrainiens du *MC Ruby*, un cargo en route pour Le Havre. Un seul a survécu. Après avoir évoqué l'escale du bateau dans le port ghanéen de Takoradi (*le Monde* du 23 mars), puis la découverte et le massacre des clandestins (*le Monde* des 24 et 25 mars), nous poursuivons le récit de ce drame où s'affrontent les misères du monde.

ODESSA

de notre envoyé spécial

Odessa saura-t-elle jamais pourquoi sa mer est noire? A chacun de ses fils, de génération en génération, la « Marseille ukrainienne » a soumis cette énigme. Aucun d'eux n'a su répondre. Pas plus les juifs en leurs ghettos que les marquis en leurs châteaux. Alors, cette cité mythique qui garde les portes de l'Orient a fini par comprendre que la belle s'était drapée de sombre pour la séduire. Bleue, elle aurait été coquette mais quelconque; noire, surtout les jours de tempête, elle fascine, ensorcelle, comme pour mieux retenir sur ces rivages la population la plus cosmopolite qui soit.

Sur chacune des cent quatre-vingt-douze marches de l'escalier qui plonge vers le port, la cinquième ville d'Ukraine pourrait presque asseoir une nationalité différente : des Grecs et des Ouzbeks, des Tadjiks et des Russes, des Français et des Roumains, des Coréens, poissonniers sur le marché kolkozien, et même des Suisses, vignerons dans un village voisin... Tous sont là depuis le temps des grands défis et des petits baluchons, quand les familles sans le sou échouaient face à ces vagues brunes qui allaient les envoûter et faire de leurs enfants des Odessites, des gamins courageux prêts à mourir, comme en 1905, pour soutenir les révoltés du cuirassé *Potemkine*.



Dans cette agglomération d'un million d'habitants, ancienne cité balnéaire de l'aristocratie moscovite, la mer Noire a toujours décidé du destin des hommes. Elle les a initiés aux métiers du large, la pêche ou la marine marchande, et les a envoyés de par le monde. Ils revenaient riches de souvenirs, et parfois de dollars, témoins privilégiés de la vie « ailleurs ». Lorsque le reste de l'Union vivait muré, Odessa était une porte entrouverte sur la liberté. Elle se grisait du courant d'air ainsi provoqué et se revendiquait capitale de l'humour et de la libre-pensée.

« Parti en voyage »

Un jour, pourtant, six marins ne sont pas revenus. Cinq hommes d'équipage, tous âgés d'une trentaine d'années, et leur capitaine, de vingt ans leur aîné. Ils sont en prison en France pour avoir exécuté, puis jeté par-dessus bord, huit passagers clandestins, dans la nuit du 2 au 3 novembre 1992, au large du Portugal. La ville l'a appris par la presse et la télévision. Dès lors, la nouvelle a fait le tour des bistrots du port, puis s'en est allée, par les boulevards, jusqu'aux faubourgs où vivent les familles de certains marins.

Les cités s'alignent comme à Sarcelles, témoins décrépits d'une existence grise. Des gamins maltraitent des ballons dégonflés. Des vieilles femmes pressent le pas, cabas en main. Un chômeur répare sa voiture. Une jeune fille attend le bus. Un gosse a encore gribouillé des insanités dans l'escalier. La balançoire grince et le réverbère est cassé. Au troisième étage, si l'ascenseur est de bonne humeur, une grille protège l'entrée d'un appartement que tous les voisins envient. Porte en bois massif, plancher verni, téléviseur japonais, téléphone sans fil. Le propriétaire est un ancien marin. Trente-cinq ans sous pavillon soviétique. Désormais, il n'a plus qu'une idée en tête : obtenir la libération de son gendre, Valery A., trente et un ans. Le jeune homme, marié et père de deux enfants, était le second du capitaine du *MC Ruby*.

A la fin du mois de septembre, il a quitté Odessa pour rejoindre Saint-Pétersbourg avec une dizaine de compagnons. Une fois sur place, au terme d'une interminable expédition en car (1 650 kilomètres), il a pris l'avion pour les Pays-Bas. A Amsterdam, il s'est embarqué sur le *MC Ruby*, un cargo spécialisé dans les « lignes africaines ». Il pensait être de retour huit mois plus tard, après plusieurs voyages entre l'Afrique et l'Europe du Nord. Sa famille ne l'a pas revu. Inculpé de complicité d'assassinat, extorsion de fonds, séquestration et actes de piraterie, il est incarcéré à la maison d'arrêt de Caen et risque la prison à vie.

Depuis le 11 novembre 1992, sa femme reçoit une lettre tous les quinze jours. Elle se demande si son fils, un bébé d'un an, connaîtra jamais l'histoire de ce père *« parti en voyage »* : la scolarité sans défaillance, puis l'appel de la mer; les six années d'études dans les écoles de marins et *les premiers roulis du large*; les périples merveilleux puis les cadeaux d'Asie. Et enfin, à l'automne 1992, le *MC Ruby*. La tuerie. Le doute. L'attente.

L'annonce de son incarcération semble avoir figé ses proches dans la douleur. Ils sont là, dans le salon, prostrés comme s'ils n'avaient pas changé de place depuis ce jour maudit où, pour les commères du quartier, ils sont devenus *« les beaux-parents et la femme du pirate »*. L'épouse sanglote en dorlotant le bébé. Le beau-père évoque son *« gendre parfait »*. Belle-maman console la fille aînée, de retour de l'école. Sur le buffet, une poupée Barbie, envoyée par le Secours catholique havrais. Chaque phrase est empreinte de la même émotion, chaque plaidoirie embuée des mêmes larmes d'honnêtes gens. *« Mon mari est innocent*, assure la jeune femme, *il n'a pas pu faire une chose pareille. Un jour, en Asie, il a même sauvé des boat-people qui se noyaient ! On est croyants, vous savez ! »* Et son père d'ajouter : *« La nuit du drame, il nous a téléphoné depuis le cargo. Il avait l'air normal... »*

Des inculpés sans le « profil de l'emploi »

D'une famille à l'autre, les arguments ne varient guère, livrés comme à confesse, d'une voix chagrinée : non, *« il n'a pa pu faire ça »*; oui, c'est un *« bon père »* et un *« fils attentionné »*; bien sûr, *« il a toujours aimé la mer et son métier »*. L'amour et le malheur ont fait des familles d'Odessa des cours d'assises partiales et émouvantes. Le rappel des charges, l'évocation du témoignage du rescapé, n'y changent rien : chacun est persuadé – ou veut se persuader – de l'innocence du fils ou de l'époux emprisonné.

C'est une mère qui feint d'ignorer l'évident pour mieux s'accrocher à l'improbable, une épouse qui réfute l'essentiel pour s'en tenir au secondaire. Les assassins seraient-ils donc



des hommes ordinaires? Jusqu'à la tuerie, ils menaient une vie banale de matelots au long cours. Cinq d'entre eux étaient de ces marins passionnés dont les femmes, à Odessa comme ailleurs, *prétendent qu'ils ont la mer* pour maîtresse et *« dorment chaque soir sur un lit de vagues »*.

Sergueï R., fils de matelot, adorait le foot. Lors des escales, il organisait parfois des matches contre les dockers. Il avait conduit des tanks, pendant son service militaire, en Hongrie, avant de travailler dans la « marchande ». De retour en Ukraine, après ses périples, il retrouvait sa fille de huit ans. Il aimait voyager avec sa femme, visiter les Républiques voisines. Le 16 novembre 1992, jour de son anniversaire, ses copains sont venus chez sa mère avec un gâteau.

Oleg M., l'aide-cuisinier, ne passait pas pour un violent. C'était un solitaire qui descendait rarement à terre et n'avait qu'une hâte, une fois à bord : rentrer à Odessa et construire sa maison de campagne avec son fils aîné. Depuis qu'il est en prison, il ne cesse d'écrire et de prier. Djamal A., le seul Géorgien de la bande, parlait souvent de sa terre d'origine, l'Abkhazie, une République autonome déchirée par la guerre civile. Il n'a plus de nouvelles des siens depuis huit mois. Quant au capitaine, Vladimir L., il passait pour un homme d'honneur. Un quotidien russe a raconté que, en 1973, il aurait sauvé dix-sept marins indiens en détresse.

Un tel homme a-t-il pu dire à son second, comme celui-ci l'a prétendu au début de l'enquête *« Débrouillez-vous pour qu'il n'y ait plus de clandestins à bord »*?

A 2 000 kilomètres de là, au Havre, avocats et magistrats affirment aussi que les inculpés n'ont pas le *« profil de l'emploi »*. Tous, ou presque, sont des marins qualifiés. Ils n'ont rien de brutes prédestinées à un tel déchaînement de violence. Certains d'entre eux sont peut-être racistes, mais se gardent bien de l'admettre ouvertement. Dans les milieux proches de l'enquête, il se dit qu'ils n'auraient *« pas fait cela si les clandestins avait été des Blancs »*. Mais la haine raciale ne paraît pas être le mobile essentiel du crime, juste un « coup de pouce » à l'horreur.

La justice française s'interroge donc sur la métamorphose de ces hommes. Odessa et la mer Noire, elles, connaissent sans doute leur secret. Mais la ville n'osera pas l'avouer. Par honte plus que par solidarité. Toute confession serait un aveu de complicité. Elle sait pourtant bien que, à force de décadence, elle prépare peut-être certains de ses enfants à pareil naufrage.

PHILIPPE BROUSSARD

Prochain article :

Les dollars du « long cours »

CULTURE

CINÉMA

Tu seras inuit, mon fils

Un western écologique tourné dans le Grand Nord canadien

AGAGUK
de Jacques Dorfmann

On *ne sait trop pourquoi* – besoin d'espaces vierges, de retour aux origines, – mais, après être demeurés longtemps étouffés sous leur grand silence blanc, les Inuit (avant, on disait les Esquimaux) sortent de leur nuit polaire et reviennent en pleine lumière. Emir Kusturica, récemment, offre à son *Arizona Dream* un prologue poétique et glacé dans le Grand Nord, on apprend qu'une équipe de cinéma est actuellement repartie sur les traces fondatrices du *Nanouk l'Esquimau*, de Robert Flaherty.


D.R.
Le jeune chasseur et la baleine

Et voici *Agaguk*, de Jacques Dorfmann, adaptation du livre homonyme d'Yves Thériault (1), pleine de fraîcheur, d'entrain, et de moyens. *Agaguk* est aux petits Québécois ce que *le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson* est aux petits Suédois, le livre d'apprentissage par excellence, celui qu'on reçoit à la distribution des prix, celui qui vous donne envie de construire un igloo dans le jardin, mais que le peuple inuit, pour sa part, rejette vigoureusement. Jacques Dorfmann, récidiviste des tournages extrêmes (son premier film, *le Palanquin des larmes*, a été réalisé en 1988 dans une Chine encore très cadenassée), s'embarque donc à son tour pour le Grand Nord.

Le spectateur n'aura pas à connaître les difficultés inouïes (inuit ?) traversées par l'équipe, températures flirtant avec les – 67 °C, exiguïté des igloos, où la caméra a peine à pénétrer et où les projecteurs portés à bout de bras font fondre la neige, caprices mécaniques de la fausse (mais très crédible) baleine de 19 tonnes, timidité incongrue du vrai loup blanc censé être féroce, alopécie inopinée des costumes en fourrure de caribou, etc.

Le film va son chemin de franchise et de simplicité, découpé en saynètes touchantes ou instructives, rythmées par le crissement des traîneaux à chiens sur l'immensité bleutée ou par l'extraordinaire chant de gorge des femmes du long hiver.

Comment Agaguk, valeureux jeune chasseur devenu meurtrier d'un trafiquant de peaux, devra fuir son village, subira la malédiction de son père, le chamane, surmontera toutes les épreuves qui le mèneront à la sagesse... Comment il aura à combattre l'ours blanc, le loup blanc... et l'homme blanc. Et comment, finalement, il sera dompté par celle « qui parle trop » mais lui aura appris bien des choses, y compris à se laisser aimer...

Ferveur naïve

Agaguk a beaucoup d'ambition mais aucune prétention, c'est pour cela qu'il touche. A la fois polar polaire et western écologique, plein de communicative sympathie pour ce peuple ignoré, fragilisé, abîmé par les cadeaux empoisonnés de la civilisation. Ce dévouement au sujet, ce respect enthousiaste des paysages, cette ferveur parfois naïve, mais d'une naïveté assumée, donnent aux scènes violentes le charme symbolique du conte de fées, font accepter les pesanteurs d'une distribution « internationale ».

Aux côtés de rares acteurs inuit, on trouve, en effet, Donald Sutherland, Bernard-Pierre Donnadieu (le très épisodique et méchant trafiquant), Lou-Diamond Phillips (*la Bamba*) dans l'athlétique rôle-titre, la jolie Jennifer Tilly, et l'interprète fétiche d'Akira Kurosawa, Toshiro Mifune.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Paru aux Editions Grasset.

Le royaume du kitsch

Une comédie sentimentale qui passe à côté de son sujet

LUNE DE MIEL A LAS VEGAS
d'Andrew Bergman

Le temps de la séquence prégénérique, on se prend à espérer. L'histoire de ce grand benêt (Nicholas Cage) qui va voir sa maman mourante (Anne Bancroft, méconnaissable, aussi remarquable qu'on peut l'être en deux minutes) à l'hôpital et se laisse extorquer la promesse de ne jamais se marier ferait une excellente comédie noire. Les illusions se dissipent vite. Après le générique, on retrouve le benêt sept ans plus tard. Il est devenu détective privé et fait lanterner sa fiancée (Sarah Jessica Parker) jusqu'au jour où celle-ci obtient d'aller se faire épouser à Las Vegas, ville merveilleuse où il n'est besoin ni de bans ni de prise de sang.

A ce point du récit, malgré quelques scènes très ratées, l'espoir n'est pas encore mort. Les amoureux débarquent dans leur grand hôtel au moment où il accueille une convention d'imitateurs d'Elvis, et un joueur professionnel inquiétant (James Caan, d'abord vêtu d'un magnifique complet gris métallisé) jette son dévolu sur la promise. On voudrait une course-poursuite échevelée, des gags de mauvais goût, des plaisanteries sur Elvis, quelque chose comme une version burlesque de *Sailor et Lula*.

Mais le scénariste et réalisateur Andrew Bergman) a d'autres idées. Il aspire au romantisme, à l'exactitude psychologique, et, du coup, se sent mal à l'aise à Las Vegas, dont la ringardise essentielle, la vitalité aussi artificielle qu'irrépressible, ont toujours posé beaucoup de problèmes aux cinéastes, si bons soient-ils (voir le *Coup de cœur* de Coppola). La lune de miel est donc détournée vers les paysages plus enchanteurs de Hawaï, où le joueur a emmené la promise. Au long d'interminables séquences, James Caan courtise Sarah Jessica Parker. Le premier a vraiment l'air de s'ennuyer, la seconde de jouer un second rôle dans une mauvaise sitcom.

Le temps que tout le monde revienne à Las Vegas pour un finale presque rythmé, il est trop tard. On a fermé les yeux pour mieux profiter de la bande originale constituée de reprises des pires classiques d'Elvis Presley (*Blue Hawaï*, *Viva Las Vegas*) par quelques grandes stars, Bruce Springsteen ou Jeff Beck. Autant dire qu'on aurait mieux fait d'acheter le CD, récemment paru chez Epic.

THOMAS SOTINEL

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 24 mars figure page 18, sauf dans notre édition « Rhône-Alpes ».

EN BREF

□ **Le film *Orange mécanique* reste interdit en Grande-Bretagne.** – Une cour londonienne a réitéré, le 23 mars, l'interdiction officielle de projeter en public en Grande-Bretagne *Orange mécanique*, tourné en 1971 par le réalisateur américain Stanley Kubrick. Les juges ont condamné la directrice d'un cinéma de quartier londonien, qui avait diffusé le film en avril 1992, à payer une amende de 1 000 livres (8 900 F) pour ne pas avoir respecté cette interdiction. C'est Stanley Kubrick lui-même qui, se fondant sur ses droits d'auteur, avait exigé en 1973 que son œuvre soit retirée définitivement des salles britanniques après quatorze mois de projection ininterrompue. Le réalisateur avait été accusé à l'époque d'avoir suscité une série de viols et de meurtres perpétrés par des jeunes fascinés par le personnage principal du film, interprété par Malcolm McDowell.

□ **L'actrice Kim Basinger condamnée à verser 8,9 millions de dollars pour rupture abusive de contrat.** – Un jury de Los Angeles (Californie) a condamné, le 24 mars, l'actrice américaine Kim Basinger à verser 8,9 millions de dollars (près de 50 millions de francs) de dommages et intérêts au producteur indépendant Main Line Pictures pour avoir refusé, au dernier moment, de jouer dans le film *Boxing Helena* alors qu'elle s'y était engagée verbalement. L'actrice, qui devait toucher un cachet de 600 000 dollars, a expliqué qu'il n'y avait pas de contrat et qu'elle avait refusé d'apparaître dans le film en raison des scènes érotiques injustifiées. Main Line a assuré que les contrats oraux sont d'usage à Hollywood et que le retrait de Kim Basinger, qui a joué notamment dans *Batman* et dans *9 semaines et demie*, leur a coûté entre 5 et 10 millions de dollars.

□ **Le Centre national de la photographie au palais de Chaillot.** – Jack Lang a annoncé l'installation au palais de Chaillot, à partir de 1995, du Centre national de la photographie (CNP), dirigé par Robert Delpire. Jusqu'à présent installé au Palais de Tokyo, le CNP occupera les locaux actuellement mis à la disposition de la Cinémathèque française, et, en particulier, du Musée du cinéma, ceux-ci étant transférés au Palais de Tokyo, au sein du futur « Palais de l'image ». Dans l'attente de l'installation du CNP à Chaillot, la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques l'accueillera dans l'hôtel Salomon de Rothschild, rue Berryer, dès le 1er juin prochain, date du début des travaux de rénovation du Palais de Tokyo... si le nouveau gouvernement ne vient pas modifier un calendrier mis en place après beaucoup d'efforts.

□ ***Mort de la danseuse et pédagogue allemande Gret Palucca.*** – La danseuse et pédagogue allemande Gret Palucca, dont le nom est associé à l'éclosion de la danse moderne allemande dans l'entre-deux-guerres, est décédée le 23 mars, à Dresde, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Elève de Mary Wigman dont elle a rejoint le groupe en 1923, Gret Palucca avait ouvert, en 1925, une école à Dresde qui fut fermée en 1939 par les autorités nazies. Rouverte en 1945, cette école était devenue un foyer de formation dans l'ex-RDA qui attirait, chaque été, des élèves de tous les pays.

MUSIQUES

Seule contre tous

La pianiste Martha Argerich aux prises avec l'Ensemble orchestral de Paris

HAYDN, BARTOK, SCHUMANN
à la salle Pleyel

Ce n'est pas la première fois que l'Ensemble orchestral de Paris inverse le programme lorsqu'un grand soliste se produit avec lui. Martha Argerich jouait donc, mardi dernier, le *Concerto en la mineur*, de Schumann, après l'entracte, quand la première partie du concert était consacrée à la symphonie *le Matin*, de Haydn, et au *Divertimento pour cordes*, de Bartok. Craignait-on que le public ne se sauve dès la fin de la première partie ?

Habituellement, l'EOP « redresse la tête » lorsqu'Armin Jordan, son patron, le fait travailler. Ce soir, son jeu est relâché, sa sonorité d'ensemble dure, ses nuances dynamiques réduites au minimum, l'intonation de ses cordes défectueuse – que ces gens peuvent jouer faux !, – son violoncelle solo est en perdition, son violon solo veut à toute force passer au-dessus de l'orchestre, les vents – à part la flûte et la clarinette, – plus que poussifs, canardent.

Quinze ans après sa fondation par Marcel Landowski et Jean-Pierre Wallez, l'Ensemble orchestral de Paris est si gravement malade que l'on s'interroge. Ne faudrait-il pas repartir de zéro, le dissoudre, recruter en plaçant la barre très haut, nommer à sa tête un directeur musical prêt à le faire travailler d'arrache-pied ? Est-il vraiment impossible que nous ayons, un jour, un orchestre de chambre français qui puisse garder auprès de lui les meilleurs chefs, auquel les festivals et les maisons de disques les plus prestigieux s'intéressent ? Armin Jordan ne renouvellera pas son contrat de « chef invité privilégié ». Peu importe qui lui succédera – les tutelles ont choisi le violoniste Jean-Jacques Kantorow, mais il n'a pas encore signé son contrat, – le niveau global de la formation nous semble trop faible pour espérer une remise au niveau des meilleurs orchestres de chambre, même si certains éléments y sont à leur place. Et l'on ne voit pas les tutelles prendre le problème à bras le corps. Dans ce domaine, la détermination leur a toujours au moins autant manqué que la clairvoyance : lors de la fondation de l'Orchestre de Paris, cinquante musiciens ont été engagés par Charles Munch et Marcel Landowski sans avoir été auditionnés. Mais l'Orchestre de Bychkov progresse sur le bon chemin, lui.

Lorsque Martha Argerich lance la première phrase du concerto de Schumann, on espère un sursaut. Cette pianiste est si inspirée, si généreuse, qu'elle pourrait communiquer son enthousiasme aux musiciens. Parfois, dans ses dialogues avec les vents, lorsqu'elle tourne son regard vers chacun d'eux, une émotion fugace passe dans leurs interventions. Elle retombe aussitôt. Martha Argerich joue ce Schumann avec passion, une autorité souveraine et une tendresse ineffable. Ses tempos sont parfois très rapides (peut-être un peu trop), mais sa technique est si déliée qu'elle fait chanter chaque note. Voilà une artiste dont la tête et le cœur sont plus « rapides » encore que les doigts. Le public et l'orchestre lui font un triomphe. Elle dit ensuite dans sa loge : « *Je n'ai pas aussi bien joué que cela, mon piano n'était pas... sympathique.* »

Martha Argerich est insatisfaite de son travail. C'est une artiste. Son dernier disque, enregistré en public, à Berlin avec Claudio Abbado lui plaît pourtant (1). Nous ne la contredirons pas : leur interprétation de la *Burlesque*, de Richard Strauss, est de la lave en fusion.

ALAIN LOMPECH

(1) Le concert du Nouvel An 1993 à Berlin : 1 CD Sony Music SK 52 565.

THÉATRE

Guerre dans la cité

Des civils à vau-l'eau, « l'apprentissage de l'impuissance informée »

DEMAIN UNE FENÊTRE SUR RUE
au Théâtre national de la Colline

Quand Jean-Claude Grumberg a écrit *Demain une fenêtre sur rue*, en 1966-1967, c'était la guerre du Biafra. « *Guerre tribale, guerre ethnique, selon les commentateurs*, dit-il. *Pendant ce temps, les populations dites civiles, enfants, femmes, vieillards, mouraient de malnutrition.* » Et Grumberg précise que ce fut, pour nous tous, « *incompréhensible : l'apprentissage de l'impuissance informée* ». Il visait juste : les guerres « ethniques » allaient rebondir, dans toutes les régions du monde. Et notre « *impuissance* » allait souvent suivre. Grumberg est imprécis seulement lorsqu'il utilise l'épithète « *informée* » : les informations, elles abondent tant et plus, mais nous avons le sentiment qu'il leur manque quelque chose, que l'enchaînement entier des séries de causes et d'effets nous échappe.

Demain une fenêtre sur rue nous fait témoins d'une guerre civile dans une cité. Disons « *guerre* » parce qu'il y a là armements lourds, artillerie, aviation. Ces combats sont regardés et écoutés, ou, si l'on veut, « vécus », de leur fenêtre, par les locataires d'un logement de standing moyen, ou un peu moins. Ils paraissent ne pas trop comprendre quelle est cette insurrection. La mère et le père de famille appartiennent, semble-t-il, à ces membres de l'électorat qui n'ont pas eu de privilèges de naissance, de fortune, d'éducation conduite loin, qui peuvent avoir souffert aussi d'un handicap de santé, de caractère, d'intellection.

Quelle est l'origine de la sottise de tels ou tels ? Et l'origine de l'inconscience ? Et celle de la méchanceté ? Et celle de l'égoïsme ? Grumberg attribue à la mère et au père de cette famille des réactions confondantes, lâcheté, idiotie, cruauté, et tout se passe pourtant comme si ces compatriotes étaient, quelque part, « *innocents de leur bassesse* ». Les deux enfants, c'est autre chose. Le jeune garçon voit les combats de rue comme un jeu. Il est fou de joie d'appuyer sur la gâchette d'une mitrailleuse. Et sa jeune sœur, elle, a trouvé refuge dans un état pathologique.

Cette pièce met donc en jeu, et pose aux consciences du public, des questions capitales sur le monde que nous vivons, l'histoire que nous vivons, la société que nous partageons. Plutôt qu'une pièce habituelle, c'est un seul tableau de genre, animé par l'alternance très rapide et diversifiée des réactions, des répliques, qu'imagine Grumberg d'une seconde à l'autre. Foisonnement que la mise en scène de Jean-Paul Roussillon a sensiblement appauvri, en imposant au jeu une hypertension continue, qui noie les nuances d'écoute dans une hystérie.

Joachim Lombard est surprenant de fraîcheur, de vivacité naturelle, dans le rôle du garçonnet enthousiaste, il a la grâce d'un petit rongeur sauvage. Olga Grumberg est attachante en jeune fille qui refuse l'horreur, qui refuse la violence, au point de basculer dans la perte d'esprit. Philippe Laudenbach dessine d'une pointe aiguë, élégante, le profil d'un voisin de milieu plus aisé, habitué des safaris, capable de flinguer des « terroristes » aussi vite que des éléphants. Jacques Martial est d'un art subtil, très « humain », en militaire noir qui peut, en fin de compte, perdre son calme face au racisme de l'entourage. Catherine Ferran (la mère), Pierre Santini (le père), Myriam Boyer (une voisine), Baptiste Roussillon (un soldat blanc) sauvegardent des tons personnels dans la course folle de l'ensemble. Le grand acteur Jean-Paul Roussillon reste un peu trop sur sa lancée, il ne bouge presque plus d'une pièce à l'autre : même conduite embrumée et entêtée, même débit vocal par petites vagues de mots groupés, avec tonique marquée sur la dernière syllabe de chaque giclée, c'est tellement systématique, et tellement « au point », qu'il est désormais tentant d'écouter et voir Big Chief Roussillon dans une autre performance.

MICHEL COURNOT

▶ *Jusqu'au 25 avril. 15, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. Les mercredi, vendredi, et dimanche : audiovision pour les malvoyants et casque d'amplification pour les malentendants. Tél. : 43-66-43-60.*

Les deux naïfs

Coline Serreau, enfant de la balle, retrouve les planches

QUISAITOUT ET GROBETA
au Théâtre national de Bretagne

RENNES
de notre envoyée spéciale

Le succès de films comme *Trois hommes et un couffin* ou *la crise* tient à la façon dont leur auteur, Coline Serreau, saisit un phénomène de société qui trotte dans toutes les têtes – les « nouveaux pères » pour le premier, les familles désarticulées pour le second, – en tire l'essentiel, en montre le ridicule, et conclut avec optimisme que tout ça n'est pas si grave si on n'oublie pas les élans du cœur. Coline Serreau sait faire rire et rassurer, le public suit. Sa sincérité est évidente, et quand elle écrit pour le théâtre, ses options ne changent pas.

Le théâtre est le berceau de Coline Serreau, fille de Geneviève – auteur, traductrice – et de Jean-Marie – l'un des metteurs en scène les plus importants des années 50, découvreur de Brecht, Beckett, Genet, Aimé Césaire, entre autres. C'est au théâtre qu'elle a fait ses débuts de comédienne, et l'on voit bien dans ses films qu'elle sait placer et construire une scène. Elle a écrit trois pièces, *Lapin lapin* – jouée un peu partout en Allemagne, – *le Théâtre de Verdure* et *Quisaitout et Grobeta* (1), créé au Théâtre national de Bretagne, à Rennes, dans la mise en scène de Benno Besson. Habillée clown-crade, méconnaissable sous son grimage grotesque, elle joue Grobeta, face à Gilles Privat, Quisaitout, visage blême, oreilles rouges, coiffure gominée, robe de chambre chamarrée ou smoking. Quisaitout croit aux grandes idées et aux progrès de la technologie. Il entraîne Grobeta, qui croit aux plaisirs simples, dans une quête à vrai dire un peu floue. En gros, il cherche des certitudes. Et les voilà tous deux traversant un océan, arrivant à la réception d'une baronne qui, à la fin, tendra son sein au couteau d'un tueur, tandis que les malentendus amoureux s'abattent sur Quisaitout et Grobeta. Ils repartent, traversent un désert, arrivent aux Champs-Elysées. A califourchon sur des hippocampes, des anges de cabaret descendent du ciel, et pastichant avec drôlerie le baroque à la mode, tous chantent : « *Adieu la mort ! Adieu tristesse ! La Baronne est de retour ! L'amour triomphe du désert ! Qu'il fait bon de vivre sur terre.* »

Le spectacle est joli, dans les décors à gags de Jean-Marc Sthele, faits de rideaux grèges qui roulent et se disposent nonchalamment, deviennent translucides et laissent deviner le bal de la Baronne. Jean-Marc Sthele et Benno Besson travaillent ensemble et en harmonie depuis longtemps, mais on regrette que le premier ait abandonné *Désir sous les ormes*, à Nanterre – il y jouait le vieux Cabot, – pour ce travail, et qu'ainsi le spectacle ait dû s'interrompre. Car *Quisaitout et Grobeta* est une pièce confuse, à la fois ambitieuse et simplette, avec des dialogues de clown trop mous, des grandes tirades d'une naïveté déconcertante. La naïveté passe au cinéma quand elle est contrariée par les images, et sur scène quand elle est portée par un mouvement qui lui donne une violence. Ce n'est pas le cas ici. Cela dit, Coline Serreau est toujours sincère, et c'est sans doute pourquoi le public lui fait un succès.

COLETTE GODARD

(1) Editée par Actes Sud Papiers.

▶ **Jusqu'au 10 avril, à 20 h 30. Les mercredis à 19 heures. Les dimanches à 16 heures, sauf le 4 avril. Relâche dimanche soir et lundi. Séances supplémentaires le 3 avril à 15 heures, le 5 à 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. Et 3615 ARMORIC. Reprise à la Comédie de Genève du 11 au 29 mai.**





CULTURE

MUSIQUES

Les résonances de Dutilleux

Un festival et des opérations pédagogiques autour d'un compositeur secret

ASPECTS DES MUSIQUES CONTEMPORAINES
à Caen

Ces «Aspects» de la musique de notre siècle qu'organise chaque année, au début du printemps, le conservatoire de Caen fêtent maintenant leur dixième anniversaire. La formule choisie, qui est celle du festival monographique, permet de jeter un regard, moins pressé que d'habitude, sur l'œuvre d'un compositeur jugé prééminent : Ohana, Stockhausen, Kagel, Xenakis, pour ne citer que ces noms dont la juxtaposition suggère un éclectisme inspiré, ont reçu, ces dernières années, l'hommage de la ville normande et d'une équipe qui peut sereinement invoquer une participation constante de la part d'un public attentif, ouvert, souvent jeune et, semble-t-il, de bonne volonté.

Henri Dutilleux, le protagoniste de la *manifestation en cours*, apparaît en tant que compositeur. Mais on n'oubliera pas non plus le professeur (de Francis Bayer, de Yoshihisa Taïra), le lecteur avisé, l'amateur éclairé d'une peinture aux profondes résonances musicales. Dans les formes, à la fois puissantes et ambiguës d'Estève, dans la circularité tendre, la disposition pourtant mesurée de l'espace de Vieira da Silva, le visiteur de l'exposition dédiée à l'univers pictural cher au compositeur français est invité à refaire le chemin vers l'expression de quelques motifs récurrents de sa musique.

Car ce fils de graveur, arrière-petit-fils du peintre Constant Dutilleux – familier de Delacroix et de Corot, comme de l'école de Barbizon – a toujours considéré avec attention la *riche analogie qui relie la ligne picturale et le «dessin» mélodique*, les couleurs de la palette et la «palette» des timbres de l'orchestre. Et tout comme le peintre dialogue toujours, d'une manière ou d'une autre, avec la toile vide, notre compositeur prend le silence comme témoin de son geste musical, comme partenaire inéluctable et cadre valorisant de l'énoncé mélodique. Ce dialogue est, chez Dutilleux, le signe d'une interrogation : de l'éternel par le temporel, de la méditation par la narration, du symbolique par le sensible.

Le territoire stylistique d'Henri Dutilleux est un espace à géométrie variable car l'exclusion lui est étrangère. Le compositeur est l'un des rares aujourd'hui, et plus encore dans les premières décennies de l'après-guerre, à procéder par intégration plutôt que par refus. C'est paradoxalement pour cela qu'il échappe à la menace d'éclectisme qui guette souvent les «libres-penseurs» des sons, les auteurs hostiles à l'engagement esthétique partisan. *«Ce que le public te reproche, cultive-le, c'est toi»*; si le compositeur a fait sien ce conseil prodigué par Cocteau dans *le Coq et l'Arlequin*, ce fut pour préserver sa liberté d'inclassable. *«Souvent, dans mon travail, si je ne suis pas satisfait d'une page d'orchestre, du strict point de vue plastique, c'est que quelque chose ne va pas»*, avoue le compositeur dans un livre d'entretiens tout récent (1).

Le mystère et l'attente

L'amour du travail bien fait, en ne se fiant qu'à son écoute intérieure et à son imagination, et le perfectionnement du diamantaire remplacent ainsi la revendication jalouse des innovations et des priorités avec, pour contrepartie, l'intérêt qu'ont porté à la musique de Dutilleux les grandes vedettes de l'archet ou de la baguette – les Isaac Stern, George Szell ou Mstislav Rostropovitch – qui ne font d'ailleurs pas de très fréquentes incursions dans le *répertoire contemporain. Le mystère* de l'immanence ou la transcendance du texte écrit (Baudelaire, Rimbaud, Yves Bonnefoy ou Julien Gracq) se sont avérés ainsi des conseillers beaucoup plus profitables pour lui que l'ascèse démonstrative ou la restriction militante.

C'est à Baudelaire que le compositeur a emprunté le titre de son concerto pour violoncelle et orchestre, *Tout un monde lointain*, choisi pour ouvrir le festival à Caen, et les cinq mouvements de l'œuvre font, chacun à sa manière, référence à une image appartenant au poète des *Fleurs du mal*. L'orchestre semble symboliser ici la «forêt aromatique» qui abrite, dans ses profondeurs, ce *«monde (...) absent, presque défunt»* dont parle Baudelaire. Devant lui, l'instrument soliste se lance dans un voyage explorateur – à la fois de l'extériorité et de son propre univers intime – archétype romantique, s'il en est. Car ce que voit le héros dans son pèlerinage a la résonance acide de l'expressionnisme et les contours évanescents des formes en perpétuel mouvement.

Le protagoniste est ainsi confronté à l'étrangeté, à l'altérité absolue que souligne la forme instantanée; son récitatif est dessiné sur un fond éloigné, «absent», justement, hostile ou, au moins, indifférent malgré le guidage mis en place par certains timbres traités plus d'une fois comme des repères (hautbois), et malgré l'harmonie très contrôlée. Le chef d'orchestre Claude Bardon a d'ailleurs animé l'ensemble avec un soin particulier pour l'éloquence du détail et pour la fluidité du discours.

Cette structure instantanée qui, pourtant, s'installe dans la durée grâce à un système complexe de symboles harmoniques, ou de toniques, ou de timbres, comme autant de jalons qui engagent la mémoire de l'auditeur, est une particularité stylistique remarquable de la création de Dutilleux, un trait de sa personnalité musicale qu'on retrouvera dans presque toute sa musique (par exemple, dans le quatuor à cordes *Ainsi la nuit*, programmé lui aussi au festival de Caen). Mais ici, dans le concerto pour violoncelle, elle épouse et revalorise habilement une forme traditionnelle, se constituant par ailleurs en un support efficace de l'évolution soliste.

Arto Noras, violoncelliste finlandais éminent, dans un pays qui possède une véritable école de l'instrument, assume sa partie avec une maîtrise technique et une concentration impressionnantes. Son sens de la continuité intérieure montre qu'il a saisi parfaitement le rôle que le compositeur envisage pour son protagoniste : l'exploration d'un univers fait de mystère et d'attente. Peut-être l'attente de ce moment extatique où *«Nos deux cœurs seront deux vastes flambeaux/Qui réfléchiront leur double lumière/Dans nos deux esprits, ces miroirs jumeaux»*, pour le dire avec les mots de Baudelaire.

L'autre pièce du concert d'ouverture, *Timbres, Espace, Mouvement*, porte le sous-titre *la Nuit étoilée* qui renvoie immédiatement au tableau de Van Gogh, avec sa forme ascensionnelle, en spirale, et son interrogation métaphysique sous-jacente. Tout comme le tableau, la musique suggère, par son dramatisme, par l'aspect monumental des douze violoncelles qui entourent le chef comme des statues funéraires de quelque culte depuis longtemps oublié, par l'«hétérophonie» plaintive qu'ils développent, la confrontation avec l'inconnu et une certaine fascination inquiète du vide. Le geste théâtral se développe parfois à travers, ou bien malgré, un matériau quelque peu inerte, mais la conviction montrée par le compositeur, son sens du concert, réussissent à susciter la signification et à provoquer le matériau dans le sens de la construction.

COSTIN CAZABAN

(1) *Henri Dutilleux, mystère et mémoire des sons*, entretiens avec Claude Glayman, éditions Belfond, 251 p., 130 F.

► Jusqu'au 28 mars, concerts, projections de films, animations scolaires. Exposition « Henri Dutilleux et la peinture ». Salle de l'Echiquier, château de Caen (Calvados). Entrée libre. Concerts : de 40 F à 80 F. Tél. : (16) 31-50-31-00.

PHILATELIE

L'Europe en revues

Avec *le Monde des philatélistes, Timbroscopie, Timbroloisirs* et *l'Echo de la timbrologie*, la presse philatélique française – qui compte ces quatre titres vendus chaque mois en kiosques, auxquels on peut ajouter le mensuel édité par la Fédération des sociétés philatéliques françaises, *la Philatélie française* – se pose en leader de la spécialité au sein de la Communauté européenne. D'autant que la diffusion totale moyenne mensuelle de ces titres dépasse 120 000 exemplaires et que les trois premiers pratiquent le «tout-quadrichromie». Suivent de près l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne. La presse philatélique des autres pays reste plus modeste.

Les Allemands ont le choix entre *DBZ – Deutsche Briefmarken Zeitung* (prix de vente 3,5 DM), épais bimensuel incontournable, et deux mensuels, *Brief Marken Spiegel* (4 DM) et *Deutsche Briefmarken Revue* (5 DM), qui font moins appel à la couleur (sauf *DBR*)... et possèdent la particularité d'afficher une bonne santé, peu courante dans le contexte actuel. Les deux premiers se distinguent par une pagination publicitaire impressionnante. La Grande-Bretagne est dominée par deux mensuels, *Stamp Magazine* (1,70 livre) et *Gibbons Stamp Monthly* (1,45 livre). Ces deux titres offrent des études classiques et thématiques de qualité. *Stamp Magazine*, d'aspect plus moderne, fait appel à la couleur. Le *Gibbons* est plus tourné vers la philatélie du Commonwealth et propose des suppléments mensuels aux catalogues édités par Stanley Gibbons. Le *Philatelic Exporter* s'adresse plus aux professionnels du timbres (négociants, presse).

En Italie, *Il Collezionista francobolli* et *Cronaca filatelica* devancent *Il Giornale filatelico* et *La Tribuna del collezionista*, moins complets (prix de vente de 5 000 à 8 000 lires).

En Espagne, *Cronica filatelica* (325 pesetas) paraît comme le plus éclectique et fait la part belle à la philatélie classique, proposant même des fiches d'expertise. *El Eco filatelico y numismatico* (290 pesetas) suit tant bien que mal, avec, comme son nom l'indique, une rubrique numismatique. Les Pays-Bas disposent de deux bonnes revues : *Philatelie* (tirage 51 000 exemplaires), qui fait ponctuellement appel à la couleur, et, un cran en dessous, *Postzegel Revue* (prix de vente : 4 et 4,95 florins).

Reste à citer deux bonnes revues trimestrielles proposant des études de fond sur la philatélie classique, *Collectio* (Grèce) et *Belgica* (Belgique).

P. J.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

Carnet d'adresses. – Allemagne : DBZ, Postfach 1426, D-6840 Lampertheim; *Brief Marken Spiegel*, Göttinger Tageblatt, Maschmulenweg 8/10, Postfach 3042, D-3400 Göttingen; *Deutsche Briefmarken-Revue*, Postfach 130 470, 5630 Remscheid. **Angleterre :** *Stamp Magazine*, Link House, Dingwall Avenue, Croydon CR9 2TA; *Stanley Gibbons Monthly*, 5, Parkside, Christchurch Road, Ringwood, Hampshire BH24 3SH; *Philatelic Exporter*, PO Box 137, Hatfield, Hertfordshire AL10 9DB. **Italie :** *Il Collezionista francobolli*, via Cavour 17/F, 10123 Torino; *La Tribuna del collezionista*, via San Nilo, 4, CP 135, 04024 Gaeta; *Il Giornale filatelico*, via M. Bandello, 6, 20123 Milano; *Cronaca filatelica*, via Orazio, 22, 80122 Napoli. **Espagne :** *Cronica filatelica*, Lagasca, 18-5° C, E-28001 Madrid; *El Eco filatelico y numismatico*, P° Sarasate, 36-5 C, 31003 Pamplona. **Pays-Bas :** *Philatelie*, Aad Knikman, Lis 20°, 1273 CD Huizen; *Postzegel Revue*, Canadalaan 8-A, 7316 BX Apeldoorn. **Belgique :** *Belgica*, Ed. Raassens, Sint Katelijnevest 47, B-2000 Antwerpen. **Grèce :** *Collectio*, Kiafas 9, 106 78, Athènes.

En filigrane



• **Les plus beaux.** – En Belgique, les Grands Prix 1992 du meilleur dessin et de la meilleure gravure ont été décernés au timbre à 11 francs *Troglodyte mignon*, un oiseau dessiné par André Buzin, et au timbre à 15 francs *Journée du timbre*, une effigie de Jean Van Noten, gravée par Paul Huybrechts. En Finlande, c'est le timbre de Noël *l'Eglise de Saint-Laurent*, dessiné par Torsten Ekstrom, qui l'a emporté. L'Italie a décerné son prix Christophe-Colomb du plus beau timbre au monde sur le thème du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique à Saint-Marin pour ses deux «Europa» émis en mai 1992.

• **Béréchel et Quillivic exposent.** – Claudine Béréchel et René Quillivic exposent gravures, dessins et sculptures, à la Galerie de l'Odéon, 11, rue de l'Odéon, 75006 Paris, jusqu'au 30 avril (*ouvert du mardi au samedi, de 11 h 30 à 19 heures*).

• ***Suivez le Kid.*** – Parution du numéro 2 de *Suivez le Kid*. Cet astucieux ouvrage de trente pages édité par le Musée de la Poste de Paris s'adresse aux huit à douze ans et les initie à l'histoire de la poste à travers un parcours des salles du musée. (*Suivez le Kid*, 49 F, en vente au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15).

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
TADAO ANDO. Galerie du Cci. Jusqu'au 24 mai.
BERNARD BAZILE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du Cci. Jusqu'au 10 mai.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
JÖRG IMMENDORFF. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
REVUE VIRTUELLE N° 5. IMAGES ÉVOLUTIVES. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
RUDOLF SCHWARZKOGLER. Galerie du forum. Jusqu'au 31 mai.

Musée d'Orsay

Entrée quai *Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14).* T.l.j. sf lun. de 10 h à *18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu.* de 10 h à 21 h 45.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F. *Jusqu'au 23 mai.*
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926), DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries *(40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15.* Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à *21 h 15.*
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE *DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES.* Françaises. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F *(prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.*
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de *New-York* (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LEWIS BALTZ. Entrée : 35 F. Du 25 mars au 29 mai.
RICHARD LONG. Entrée : 35 F. Du 25 mars au 29 mai.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. Jusqu'au 31 mai.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
MARTIN BARRÉ. Les années quatre-vingt. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.
DAVID RABINOWITCH. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.

MUSÉES

APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. *sf lun. et jours fériés* de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. *Jusqu'au 9 mai.*
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections *1810-1870.* Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, *10,* av. *Pierre-1er-de-Serbia* (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de *10 h à 17 h 40.* Entrée : *35 F. Jusqu'au* 29 avril.
BEYROUTH CENTRE-VILLE. Centre national de la photographie, Palais de *Tokyo, 13, av. du Président-Wilson* (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée).* Jusqu'au 12 avril.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53).* T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 avril.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30 (t.l.j. pendant les vacances scolaires), réservation au 40.67.97.66. Entrée : *13 F. Jusqu'au 10 septembre.*
MARTIN CHAMBI. Centre national de la *photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du* Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf *mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F.* Jusqu'au 12 avril.
JULIEN COULOMMIER. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-*Champs (47-03-81-26).* T.l.j. *sf dim. de* 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 10 avril.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra *(47-42-07-02).* T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE GOYA A MATISSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, *rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26).* T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
DON MCCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de *Tokyo, 13, av. du Président-Wilson* (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée).* Jusqu'au 12 avril.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf *lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée :* 35 F. Jusqu'au 2 mai.
KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des Arts et Tradi*tions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi* (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *17 h 15. Jusqu'au 29 mars.*
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET *TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée natio*nal des Monuments français, palais de *Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10).* T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jus*qu'à 21 h. Conférences les mer. de* 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet *d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.*
MOISAN. Histoires d'une République de *De Gaulle à Mitterrand. Musée-galerie de* la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). *T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h.* Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 mai.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, *21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j.* sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à *19 h. Jusqu'au 18 décembre.*
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. *Musée d'Art naïf Max Fourny* - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 mai.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.
RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 11 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 mars.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

ACTIONS, JOURDA ET PERRAUDIN, 350. PLACE D'YOUVILLE. Institut français d'architecture, *6 bis*, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf dim. et lun. de *12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 24 avril.*
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors *du Koweït, collection al-Sabah, musée* national du Koweït. Institut du monde *arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard* (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : *30 F. Jusqu'au 16 mai.*
MAGNUS BARTAS, ANDERS K. JOHANSSON. *Périphériques. Centre* culturel suédois, hôtel de Marie - 11, rue *Payenne (44-78-80-20).* T.l.j. *sf lun. de* 12 h à 18 h. Du 26 mars au 25 avril.
CENT QUARANTE PEINTRES, GRAVEURS, LITHOGRAPHES, SÉRIGRAPHES. Architectes, photographes, lissiers et sculpteurs. Cité internationale *des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville* (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du *30 mars au 18 avril.*
FABIAN CERREDO. Paris Art Center, *36, rue Falguière (43-22-39-47).* T.l.j. *sf* dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. *Jusqu'au 27 mars.*
COLLECTION RINACO MOSCOU. *Caisse des dépôts et consignations,* 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. *et lun. de 10 h à 18 h 15.* Jusqu'au 24 avril.
COSTUMES ET TEXTILES DES MAYAS. Bibliothèque Forney, hôtel de *Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60).* T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 avril.
COULEUR POUR LES VILLES RUSSES. *Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot* (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h *à 18 h et le sam. de 11 h à 17 h.* Jusqu'au 3 avril.
THIERRY FAVREUL. *L'Entrepôt, 7-9, rue* Francis-de-Pressensé (45-40-60-70). T.l.j. de 14 h à 22 h. *Jusqu'au 29 mars.*
HEINER GŒBBELS. Bruits et octaves. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de *10 h à 20 h. Jusqu'au 31 mars.*
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.
INDES MERVEILLEUSES. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 15 mai.
VASILI KIRYAZOVSKI. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.
BYONG JIN KOH. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Du 26 mars au 16 mai.
MASTÈRE 92. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.
WILLY MAYWALD. Portraits 1936-1984. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 26 avril.
LE *MÉCÉNAT DU DUC D'ORLÉANS.* Rotonde de la Villette, place de Stalingrad. *T.l.j. de 10 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au* 7 avril.
LA MÉMOIRE EN CHIFFONS. Les patchworks anciens, un héritage culturel *à préserver. Centre culturel suédois, hôtel* de Marie - 11, rue Payenne (44-78-80-20). *T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 26 mars au* 9 mai.
MOON IN-SOO. Sculptures et dessins. Galerie du Rond-Point, Théâtre Renaud-Barrault, 2 bis, *av. Franklin-Roosevelt* (44-95-98-00). T.l.j. sf lun. de 13 h à *20 h 30, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au* 25 avril.
FINN NAUR PETERSEN. Clair-obscur. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à *18 h. Jusqu'au 4 avril.*
PRIX GSART 1993. Prix Gras Savoye de la jeune création. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de *13 h à* 19 h. Jusqu'au 25 avril.
PROJETS POUR UN MUSÉE. Dessins d'architectes pour le Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.
DOMINIQUE ROLIN. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à *18 h.* Jusqu'au 30 avril.
SAINT-PÉTERSBOURG VU PAR SES ARCHITECTES, DESSINS D'ARCHITECTURES. XVIIIe - XIXe siècles du musée des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de *New-York* (47-23-38-88). T.l.j. *sf* dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. *Jusqu'au 16 mai.*
BÖTTCHER STRAWALDE. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de *12 h à 20 h. Jusqu'au 14 mai.*
TENUGUI. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi *(47-00-77-47). T.l.j. sf* sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 avril.
TRACES DU VIETNAM. Photographies de Jean-Marc Clairet. Institut d'Etudes supérieures des arts, 11, rue de l'Ecole-de-Médecine (42-25-23-57). T.l.j. *sf* dim. de *12 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril.*
RAYMOND VOINQUEL. Espace photographique *de Paris*, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. *sf* lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 25 avril.
LÉON ZACK. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (40-46-05-47). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 avril.

GALERIES

AINL. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 mars.
EDWARD ALLINGTON. Galerie Montenay, *31, rue Mazarine* (43-54-85-30). Jusqu'au 27 mars.
JOHN ARMLEDER. *Galerie Gilbert* Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles *(42-78-43-21). Jusqu'au 24 avril.*
BERNARD AUBERTIN. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne *(47-00-32-35).* Du 25 mars au 24 avril.
ALAIN BAILLY, NOLLE GUIBERT. Galerie *Bernanos, 39, avenue Georges-Bernanos* (40-51-37-80). Jusqu'au 4 avril.
BARONI. Galerie Romanet, 30-32, rue de Seine (43-26-46-70). Jusqu'au 18 avril.
MARTIN BARRÉ, PETER BRIGGS. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 17 avril.
BENEDITO. Galerie Pierre-Marie Vitoux, *3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine* (48-04-81-00). Jusqu'au 17 avril.
JEAN-PAUL BERGER. *Galerie Jean-Pierre* Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Cathe*rine (42-78-62-74). Jusqu'au 3 avril.*
LAURENT BÉTREMIEUX. Galerie Area, *10, rue de Picardie (42-72-68-66).* Jusqu'au 24 avril.
VINCENT BIOULÈS. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). *Jusqu'au 30 avril.*
JEAN-CHARLES BLAIS. Une scénogra*phie pour le Marteau sans maître.* Espace temporaire Orcofi, 48, av. Montaigne *(44-43-40-00). Jusqu'au 18 mai.*
MANI MARINA BLANDINI. Galerie Char*les Sablon, 21, av. du Maine* (45-48-10-48). Jusqu'au 3 avril.
BLEU MAZARINE. Galerie Arlette Gimaray, 13, rue de Seine (46-34-71-80). Jusqu'au 27 mars.
AGNÈS BRACQUEMOND, IDA R. BURDZELIAN, GUY DE MALHERBE, ANTOINE RÉVAY. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au 27 mars.
BRANDON. *Galerie Pascal Gabert,* 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Du 25 mars au 30 avril.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 3 avril.
LAURE CAUQUIL. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 avril.
CHAGALL. Vitebsk - Saint-Pétersbourg - Paris. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 8 mai.
JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 22 mai.
CHAMBON - MONDÈJAR. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 3 avril.
SANDRO CHIA. Œuvres berlinoises. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debel*leyme (42-72-99-00). Jusqu'au 10 avril.*
PHILIPPE CHOQUET. Le Palace, 8, rue du *Faubourg-Montmartre (42-46-10-87).* Jusqu'au 4 avril.
CIEL A CIEL. Galerie Clivages, 5, *rue* Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au *10 avril.*
PHILIPPE COGNÉE. Galerie Laage-Salo*mon, 57, rue du Temple (42-78-11-71).* Jusqu'au 30 avril.
WILLEM COLE. Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Du *27 mars au 24 avril.*
JOHN COPLANS. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles *(42-78-32-24).* Jusqu'au 17 avril.
PATRICK CORILLON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). *Jusqu'au 24 avril.*
COTTAVOZ. Galerie Taménaga, 18, av. Matignon (42-66-61-94). Jusqu'au 3 avril.
DADO OU LE CARDINAL DE RETZ. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 avril.
LOUISE DAHL-WOLFE. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du *Pont-Louis-Philippe* (42-77-38-24). Jusqu'au 3 avril.
EMMANUELLE DANOY. Portuaires. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 17 avril.
JACQUES DAVY. Galerie Peinture fraîche, *29, rue de Bourgogne* (45-51-00-85). Jusqu'au 3 avril.
OLIVIER DEBRÉ. *Anatomie du sourire.* Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). *Jusqu'au 27 mars.*
DE CHIRICO ET SES CONSÉQUENCES *POST-MÉTAPHYSIQUES.* Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du *25 mars au 7 mai.*
MICHEL DECTOR, MICHEL DUPUY. *Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon* (48-04-53-02). Jusqu'au 30 avril.
ÉLÉONORE DE LA TASTE. Galerie *Pierre* Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). *Du 25 mars au 8 avril.*
LISBETH DELISLE. Atelier Art public, *38, rue Serpente (43-25-37-51). Jusqu'au* 29 avril.
WIM DELVOYE. *Galerie Ghislaine Hussenot,* 5 bis, rue des Haudriettes *(48-87-60-81). Jusqu'au 22 avril.*
THOMAS DEMAND. Galerie Michel Vidal, *56, rue du Faubourg-Saint-Antoine* (43-42-22-71). Jusqu'au 24 avril.
JIMENEZ DEREDIA. Gaymu Inter Art Galerie, 30, rue de Charonne *(48-07-20-17). Du 30 mars au 15 mai.*
MARC DONNADIEU. Galerie Bouqueret + *Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21).* Jusqu'au 31 mars.
DUBREUIL. *Galerie Alessandro Vivas,* 12, rue Boucherdon (42-38-63-12). Jus*qu'au 17 avril.*
ANDRÉ DU COLOMBIER. Galerie Patricia *Dorfmann et Laurent Roux, 4, rue Tasson* (47-00-36-69). Jusqu'au 29 mars.
JEANNIE DUMESNIL. *Galerie Erval,* 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 15 avril.
DUVILLIER. Galerie Larock-Granoff, *13, quai de Conti (43-54-41-92). Jusqu'au* 10 avril.
PETER EISENMAN. Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 5 juin.
HANNE ELF. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 8 avril.
BERNARD FAUCON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 6 avril. / Galerie Yvon Lambert, 108, *rue Vieille-du-Temple* (42-71-09-33). Jusqu'au 6 avril.
CLAUDE FAURE. La dérive des continents. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine *(43-26-72-51). Jusqu'au 30 avril.*
MARIANNE FAYOL. Galerie Saint-Charles de Rosa, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 31 mars.
GUY FERRER. Galerie *Lise* et *Henri* de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 30 avril.
RAINER FETTING. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 avril.
FIGURES DE MONTPARNASSE. 1910-1930. Carré Voltaire, 3, rue de Lille (42-80-53-40). Jusqu'au 10 avril.
ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Gale*rie Lelong, 13, rue de Téhéran* (45-63-13-19). Jusqu'au 27 mars.
GIAI-MINIET. *Galerie du Centre, 5, rue* Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 3 avril.
RE. GILLET. Galerie Henry Bussière, *15, rue des Tournelles (42-27-50-37).* Jusqu'au 30 avril.
JULIO GONZALEZ. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 17 avril.
DANIEL GRAFFIN. Windy Days. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 30 avril.
LIONEL GUIBOUT. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-26-20-21). Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 avril.
ELISABETH GUILHEM. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). Jusqu'au 4 avril.
ROBERT GUINAN. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 17 avril.
HARRY GUTTMAN. La Petite Galerie, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 30 mai.
JÖRG IMMENDORFF. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 24 avril.
MARTA INDIG-LEOPOLD. Galerie d'art A.J.L, 20, rue Louis-Morard (45-45-58-56). Jusqu'au 3 avril.
JACCARD, KLASEN, RAYNAUD. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 17 avril.
LOUISE JANIN. Galerie 1900-2000, 8, *rue Bonaparte (43-25-84-20).* Jusqu'au 10 avril.
JEONG-AE JU. *L'Atelier les peintres du* Marais, 72, rue François-Miron *(42-72-42-21). Jusqu'au 4 avril.*
ANNE-MARIE JUGNET. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot *(42-76-03-50).* Jusqu'au 24 avril.
PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 7 mai.
JEAN LAUBE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 3 avril.
FRANÇOIS LÉVÊQUE. Galerie Elyette Peyre, 5, rue Visconti (43-26-42-59). Jusqu'au 30 mars.
CAT LORAY. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 24 avril.
URS LUTH. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 avril.
LA MAISON HUBIN DE GAETANO PESCE. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, *rue Charlot (42-74-47-27).* Jusqu'au 30 mars.
MANIFESTO. Galerie Urbi et Orbi, 25, rue du Repos (40-09-72-19). Jusqu'au 24 avril.
MAN RAY. RÉTROSPECTIVE. Fnac Etoile, 24-30, avenue des Ternes *(44-09-18-00). Jusqu'au 31 mars.*
MATISSE. Œuvre gravé. Galerie Maeght, *hôtel* Le Rebours - 12, *rue Saint-Merri* (42-78-43-44). Jusqu'au 7 mai.
HENRI MATISSE, RAOUL DUFY. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 3 avril.
MOHLITZ. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 24 avril.
NIKOLAUS MOSER. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 mars.
ISMAEL MUNDARAY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 4 avril.
ŒUVRES PHOTOGRAPHIQUES EUROPÉENNES ET AMÉRICAINES. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 13 avril.
PIERRE ET GILLES. Galerie Samia *Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais* (42-78-40-44). Jusqu'au 30 avril.
PASCAL PINAUD. Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 24 avril.
JEAN *PRACHINETTI.* Galerie Gastaud et Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-85). *Jusqu'au 17 avril.*
ETIENNE PRESSAGER. Galerie Aline Vidal, *70, rue Bonaparte (43-26-08-68).* Jusqu'au 8 avril.
DAVID RABINOWITCH. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 30 avril.
REGARD D'UN AMATEUR. Œuvres photographiques. Galerie Farideh-Cadot, *77, rue des Archives* (42-78-08-36). Jusqu'au 24 avril.
LES RENCONTRES DE JEAN PONS ET AIMÉ CÉSAIRE. Galerie Alain Oudin, *47, rue Quincampoix* (42-71-83-65). Du *30 mars au 17 avril.*
DANIEL RESAL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du *30 mars au 4 mai.*
ALAIN RIVIÈRE. Galerie Philippe Gravier, 7, *rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au* 14 avril.
ROHART. *Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue* de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 avril.
THOMAS RUFF. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix *(42-77-38-87).* Jusqu'au 24 avril.
JEAN-JACQUES RULLIER, NINA CHILDRESS. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 10 avril.
MANFRED SCHLING. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 16 avril.
EDIK SCHTEINBERG. Galerie Claude Ber*nard,* 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 10 avril.
SYLVIE SEMAVOINE. Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (43-25-89-58). Jusqu'au *3 avril.*
WIEBKE SIEM. Galerie Rüdiger Schöttle, 5, rue du *Grenier-Saint-Lazare* (44-59-82-06). Jusqu'au 20 mai.
NASSER SOUMI. Galerie Leila Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 3 avril.
SOWETO 1982-1992. Par Marie-Laure de Decker et Bongani Mnguni. Fnac Montparnasse, auditorium, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 24 avril.
FERDINAND SPRINGER. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 avril.
BERNARD THIMONNIER, PASCAL ORIOL. *Askéo,* Art contemporain, 19, rue Debelleyme (42-77-17-77). Du 25 mars au *22 avril.*
OTMAR THORMANN. Galerie Michèle *Chomette, 24, rue Beaubourg* (42-78-05-62). Jusqu'au 24 avril.
BERNADETTE TINTAUD. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). *Jusqu'au 10 avril.*
GÉRARD TRAQUANDI. Galerie Roger *Palihes, 36, rue Quincampoix* (48-04-71-31). Jusqu'au 17 avril.
PIERRE TUAL. Galerie 9-Mazarine, 9, rue Mazarine (46-33-59-66). Jusqu'au 18 avril.
VICTOR ULLOA. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 31 mars.
GER VAN ELK, YAN PEI-MING, CLAUDIO PERMIGGIANI. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 30 avril.
VAN HOVE. *Galerie Alain Blondel,* 4, *rue* Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au *7 mai.*
JACQUES VIEILLE. Ma Galerie, 26, rue Beaubourg, *3e étage gauche (40-27-85-57).* Jusqu'au 8 mai.
ANNE VIGNAL. Galerie Jean-Louis Chapelon, 37, rue de Lappe (43-38-20-60). Jusqu'au 10 avril.
VRAIMENT PEINTRES. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 3 avril.
IAN WALLACE. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 24 avril.
MARTHE WERY. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 17 avril.
XIAO-FAN. Galerie Philippe de Hesdin, *46, rue du Bac (45-48-13-29). Jusqu'au* 8 mai.
JAIME ZAPATA. Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle (43-25-25-41). Jusqu'au 3 avril.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 MARS

« Le quartier Saint-André des Arts », 10 heures, devant la fontaine *Saint-Michel (A. Hervé).*

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du *temps (premier parcours)* », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris *autrefois*).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant *(V. de Langlade).*

« Exposition : la rencontre des Amériques », 13 h 30, entrée du Musée de l'Homme (P.-Y. Jaslet).

« Le ministère des finances : pré*sentation de la maquette,* du *hall* d'honneur et des cours intérieures » *(limité à trente personnes),* 14 h 30, sortie principale du métro Bercy, côté POPB *(Monuments historiques).*

« De Saint-Philippe-du-Roule au quartier François Ier », 14 h 30, métro Saint-Philippe (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels *et jardins du Marais.* Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul *(Résurrection* du *passé).*

« L'hôtel Soubise et ses appartements rocaille », 14 h 30, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

« *Les passages couverts : le Paris* du dix-neuvième siècle », 14 h 30, *31 bis, rue du faubourg Montmartre* (A nous deux, Paris).

« Le printemps des génies, exposition à la Bibliothèque Nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Approche de l'art).

« Visite de l'hôtel Mezzara de Guimard et promenade *Art nouveau, du* castel Béranger à l'hôtel Guimard » (nombre limité), 15 *heures,* 60, *rue La* Fontaine (D. Bouchard).

« Les nouvelles salles de la peinture *française ouvertes au public au Musée* du Louvre, deuxième partie », *15 heures, entrée principale du Louvre* des antiquaires, place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Foyer UCJF, 22, rue de Naples, 15 heures : « Aménophis III et son époque » (Approche de l'art).

Centre *culturel* britannique, 11, *rue* de Constantine, 18 h 45 : « L'Inde *moderne : clichés et vérité* », par Vijay Singh (Centre de relations culturelles franco-indien).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

AGAGUK. Film franco-canadien de Jacques Dorfmann, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, *18e (36-68-20-22).*

DANS LES POMPES D'UN AUTRE. v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67).

LUNE DE MIEL A LAS VEGAS. Film *américain d'Andrew Bergman, v.o.* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94,* 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46, *36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 *Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79).

LES PETITS CHAMPIONS. Film américain de Stephen Herek, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31,* 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-*65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-*70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-*93-40, 36-65-70-47) ;* Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LE TEMPS D'UN WEEK-END. Film américain de Martin Brest, v.o. : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57,* 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-*10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde,* 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC *Normandie,* 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, *36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, *36-65-70-45) ; Mistral, 14e* (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40, 36-65-70-47) ;* Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LES VEUFS. Film canadien de Max Fischer : *Elysées Lincoln, 8e (43-59-*36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).



ÉCONOMIE

BILLET

Bis repetita

Dès son installation, le prochain gouvernement aura à prendre plusieurs décisions importantes de politique économique qui fixeront, et pour longtemps, la stratégie de la future majorité sur des points aussi essentiels que la construction de l'Europe, l'activité économique, la pression fiscale, le commerce international.

La France traverse, depuis l'été 1992, une phase de ralentissement marqué de son activité économique. Dans cette conjoncture difficile, de nombreux responsables de petites et moyennes entreprises mais aussi des hommes politiques de talent proposent de mener une nouvelle politique dont les contours se sont dessinés de plus en plus clairement au fil des mois : rupture avec la politique de franc fort et les disciplines monétaires du système monétaire européen (SME) ; rupture avec le GATT et les ébauches d'accord auxquelles il a donné lieu, ébauche de protectionnisme...

On retrouve un écho lointain de cette politique, fortement teintée de nationalisme, dans la tentative esquissée en 1981 par la gauche pour relancer une activité économique plus que languissante et combattre un chômage en forte progression.

Il y a dix ans exactement, jour pour jour – c'était le 25 mars 1983, – le gouvernement Mauroy mettait fin à cette tentative politique solitaire qui, malgré sa brièveté, n'en avait pas moins provoqué des ravages dans le pays : déficits budgétaires et du commerce extérieur insupportables, endettement considérable, dévaluations à répétition du franc.

Avant d'abandonner définitivement sa stratégie de rupture avec les gestions libérales pratiquées à l'étranger, le chef de l'Etat, et M. Mauroy, qui dirigeait alors le gouvernement, s'étaient durement affrontés sur le point de savoir si la sortie du franc du SME et son flottement n'apporteraient pas une solution, permettant à la France de poursuivre sur une voie moyenne entre la rupture complète avec l'Europe et l'alignement inconditionnel sur l'Allemagne.

M. Mauroy et son équipe avaient *in extremis* réussi à convaincre M. Mitterrand qu'une sortie du SME aurait pour conséquence de détruire, et pour longtemps, l'axe franco-allemand et l'essentiel de la construction européenne de l'après-guerre. Finalement, le franc était dévalué le 21 mars mais restait dans le SME. Quatre jours après, le 25 mars, un plan d'austérité de grande ampleur était annoncé, dont l'objectif était de réparer les dégâts causés par la politique de déficits menés depuis juin 1981.

Dix ans plus tard, la France en difficulté retrouve ses vieux démons : l'Europe, l'Allemagne, le franc, l'austérité fiscale. Dans l'attente des décisions que prendra le prochain gouvernement, les opérateurs bousculent notre monnaie sur les marchés des changes. Avec quelque logique, il faut bien le dire.

ALAIN VERNHOLES

□ **La crise politique belge provoque des tensions monétaires.** – Au lendemain de la démission du premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene, la Banque centrale de Belgique a été contrainte, mercredi 24 mars, de relever ses taux directeurs afin de calmer les tensions monétaires. Le taux central a été porté de 8 % à 8,50 %, et celui des avances spéciales de 9,75 % à 14 %, avant d'être ramené à 12 %. Ces mesures ont permis un léger redressement du franc belge, attaqué en début de journée mercredi.

Alors que M. Josselin annonce un nouveau dispositif de soutien

Bruxelles refuse les mesures d'urgence d'aide aux marins pêcheurs réclamées par Paris

M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, a annoncé, mercredi 24 mars, de nouvelles aides aux marins pêcheurs, qui traversent depuis deux mois une grave crise. Le principe de ces *« mesures de compensation »* avait été arrêté le 19 mars. Les pertes de chiffre d'affaires des pêcheurs (aussi bien pour les flottes industrielles qu'artisanales) seront compensées à partir du moment où le recul en février 1993, par rapport au même mois de 1992, dépassera 5 %. Lorsque les pertes de chiffre d'affaires dépasseront 20 %, le pêcheur sera indemnisé à 85 %. Selon les calculs du secrétariat d'Etat, le manque à gagner est de 85 millions de francs, et l'enveloppe prévue pour les indemnisations de février de 45 millions de francs. M. Josselin a ajouté que le dispositif serait reconductible en mars, mais évidemment *« il appartiendra au futur gouvernement d'en apprécier la mise en œuvre en fonction de l'évolution des cours »*. M. Josselin n'a pas caché que ce dispositif de soutien pourrait faire l'objet de critiques de la part de la Commission puisqu'il s'agit, en dépit de tous les habillages juridiques ou comptables, d'une aide à l'exploitation. *« Mais je veux croire que Bruxelles voudra bien admettre le bien-fondé du dispositif, étant donné la gravité de la situation »*, a précisé le ministre, qui a ajouté : *« Je préfère courir le risque d'être accusé de faire des cadeaux électoraux, plutôt que d'entendre dire que ce gouvernement ne tient pas ses promesses. »* M. Josselin a annoncé que la France, invoquant l'article 24 du règlement sur l'organisation du marché du poisson, demanderait vraisemblablement la réunion d'urgence d'un conseil des ministres européens chargés de la pêche.

F. Gr.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les débarquements directs de poissons dans les ports de la CEE par des bateaux des pays tiers seront surveillés plus étroitement. La Commission européenne devait inviter, jeudi 25 mars, les Etats membres à renforcer les contrôles sanitaires et à appliquer à l'ensemble des espèces débarquées des prix minima à l'importation égaux aux prix de référence, lesquels sont fixés chaque année par les Douze pour orienter le marché. Il s'agit d'une nouvelle extension du mécanisme des prix minima arrêté le 25 février, et les experts bruxellois espèrent que cet encadrement supplémentaire permettra d'éviter les débarquements sauvages à des prix de dumping.

La Commission répond ainsi, partiellement, aux demandes pressantes de M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, après que les ministres des Douze ont refusé de renforcer la protection du marché communautaire (*le Monde* du 20 mars). Cependant le geste de Bruxelles reste très en deçà des revendications françaises. M. Josselin réclamait une hausse de 30 % des prix minima et une limitation des débarquements directs en provenance de certains pays (Russie, Pologne), auxquels il est reproché de semer le désordre sur le marché en offrant leurs poissons à des prix particulièrement bas.

« De telles demandes ne sont pas réalistes. La Commission ne peut ignorer qu'une large partie du conseil des ministres est hostile à des dispositions protectionnistes. Elle fait le maximum compte tenu de ce qu'est la réglementation, mais aussi compte tenu du rapport de forces dans la Communauté. On ne dispose même pas de données statistiques démontrant que la chute des cours s'explique par une augmentation du poisson importé des pays tiers », commente un fonctionnaire de la Commission. Il ajoute que la crise actuelle et le désarroi des pêcheurs s'expliquent par des raisons antérieures et bien plus profondes : la surexploitation de la mer, longtemps dénoncée par Bruxelles sans que les organisations professionnelles prennent ces mises en garde au sérieux. *« Les pêcheurs, notamment français, qui ont été habitués à des prix très favorables, ont investi dans des bateaux trop puissants par rapport à la ressource. Au premier coup de tabac, ils ne tiennent pas le coup »*.

PHILIPPE LEMAITRE

La bataille des puces

Suite de la première page

Extérieurement, les bâtiments aux vitres fumées bleu cobalt s'intègrent dans le paysage de cette vallée où sont concentrées des centaines d'entreprises d'informatique et de télécommunications à l'architecture futuriste. A l'intérieur du siège, voisin de l'un des sept sites de fabrication de la firme, les quelque deux mille ingénieurs – sur les vingt-six mille employés d'Intel – doivent se contenter de bureaux paysagers gris clair, autant dire des boxes. M. Dham, vice-président, dont le revenu annuel est d'environ 300 000 dollars (1,7 million de francs), est à peine privilégié : son bureau de 15 mètres carrés donne sur le parking. Sur les cloisons qui séparent les boxes sont rappelés, sur des affiches colorées, les principes de la maison, tels que *« discipline, qualité, intégrité absolue »* ou encore *« sois ouvert et direct ! »*. Un des ingénieurs, qui, pour la présentation de Pentium porte comme les autres la chemisette blanche avec l'inscription rouge Intel, explique qu'il a le droit d'arriver le matin une heure en retard mais qu'il n'est pas question de manquer une seule réunion.

En attendant la septième génération

« La hiérarchie a été ici comprimée au maximum, explique M. James Nadir, un des ingénieurs; *personne ne doit avoir peur de contester les décisions. »* Sans craindre d'allier les contraires, Intel cherche à associer la rigueur japonaise à la décontraction californienne. L'équipe qui a conçu le Pentium, le dernier né du groupe, plus petit qu'une boîte d'allumettes – mais une boîte d'allumettes qui contient plus de trois millions de transistors, – comprend des Américains, des Israéliens, des Chinois, des Français et plusieurs Indiens, dont M. Dham. Celui-ci, quarante ans, originaire de New-Delhi, ingénieur spécialiste des microprocesseurs en Inde, a reçu une bourse pour venir étudier à Cincinatti (Ohio) en 1975. Nombre des ingénieurs d'Intel sont ainsi des immigrants de la première génération.

Intel recrute chaque année plus de cinq cents étudiants fraîchement diplômés des grandes universités américaines, en particulier Stanford et de Berkeley, installées non loin de Santa-Clara. La moyenne d'âge d'Intel est si basse que pendant longtemps, personne n'avait jugé bon de mettre en place un plan de retraites. M. Dham, qui reconnaît qu'Intel occupe toute sa vie, attend avec impatience les deux mois sabbatiques qui lui sont accordés tous les trois ans, pendant lesquels il rentre en Inde : *« Je suis resté indien dans ma manière de vivre et de penser*, explique M. Dham. *Je suis ici car il y a du capital. »* Il ne cache pas le plaisir qu'il éprouve à *« dessiner »* des microprocesseurs, en particulier ceux de la septième génération, les P7, prévus pour 1994 : *« Plus ces composants sont rapides dans leur fonctionnement, plus nous pouvons miniaturiser*, explique M. Dham, qui *compte en centaines de millions* d'instructions par seconde. Intel, dont les microprocesseurs équipent déjà nombre d'ordinateurs portables, *prépare l'arrivée de machines assez* petites pour tenir dans la paume de la main : *« Les* PDNA [Personal digital devices assistant], *petits, faciles à utiliser, à la fois ordinateurs, téléphones, vidéos et moyens de liaison avec les banques de données. »*

Attaqué sur deux fronts

Premier fabricant mondial de composants électroniques en chiffre d'affaires, devant les Japonais NEC et Toshiba, Intel ne parvient qu'à *peine à répondre à la demande.* La société admet pourtant que son succès est fragile : *« Nous sommes toujours sur le fil du rasoir »*, explique M. Dham. Pour maintenir son avance, Intel consacrera 900 millions de dollars (5 milliards de francs) à la recherche en 1993.

Son nouveau microprocesseur, le Pentium, est attaqué sur deux fronts : d'une part, une autre technologie, le RISC, utilisée par des concurrents comme Digital (DEC), permet d'obtenir de meilleures performances que la technologie d'Intel, le CISC, mais il est encore trop tôt pour que le RISC devienne la norme. D'autre part, Intel est gêné par des sociétés qui copient ses microprocesseurs : AMD (Advanced micro devices), une autre entreprise *de la Silicon Valley*, a *ainsi gagné* des centaines de millions de dollars en vendant une puce qui ressemble au 386, une des générations précédentes de microprocesseurs Intel. Les procès en justice ont été trop lents pour être efficaces. Le risque de voir les 486 – la génération suivante – imités puis commercialisés par d'autres sociétés a poussé Intel à lancer son Pentium plus tôt que prévu. Chacun sait, dans la Silicon Valley qui vient, lors de la récession de *1991*, de perdre *50 000* emplois, que la croissance peut vite se changer en déclin. Jusqu'ici, Intel a su imposer ses normes, comme, à une autre échelle, les Etats-Unis continuent d'imposer les normes en matière de microprocesseurs aux Japonais et aux Européens.

Afin de consolider sa puissance, Intel presse la nouvelle administration de M. Bill Clinton de contraindre les Japonais et les Européens à ouvrir leurs marchés. En 1992, l'Europe représentait 25 % des ventes d'Intel, le Japon 8 %. Intel s'est implanté à Lexlip, près de Dublin. M. Michal Maibach, qui mène le groupe de pression d'Intel à Washington, fait confiance à M. Mick Kantor, représentant pour le commerce du président Clinton, pour exiger du Japon qu'il ouvre des secteurs de l'automobile et de l'électronique grand public, jusqu'ici protégés, aux composants américains. Il demande aussi à la CEE de baisser les droits sur les microprocesseurs *« qui vont finir par affaiblir votre industrie »*. Il critique la Pologne qui a adopté les mêmes barrières douanières que la Communauté européenne.

Dans un secteur, l'électronique, qui souffre aux Etats-Unis des coupes dans les dépenses militaires, Intel attend beaucoup de l'Etat fédéral : celui-ci assiste déjà les industries des composants électroniques à travers SEMATECH, un consortium dont l'objectif est la coordination entre les douze grands groupes américains producteurs de composants électroniques. Le plan du vice-président Al Gore pour l'ouverture d'*« autoroutes de l'informatique »* (*« electronic data highways »*) devrait stimuler la création de nouveaux réseaux reliés aux bibliothèques, aux écoles, aux universités et une utilisation plus large des réseaux du téléphone et de la télévision par câble. Les ordinateurs qui permettront d'entrer sur ces *« autoroutes »* seront tous équipés de microprocesseurs.

RÉGIS NAVARRE

Pour non-respect de la législation sociale

Bull sermonné, IBM France condamné

Bull pourrait revenir sur son programme de départs volontaires, dont l'objectif est, pour 1993, de réduire de *« 6 à 7 % »*, soit d'environ 1 000 personnes, les effectifs salariés du constructeur en France. L'inspection du travail vient, en effet, d'exiger du groupe public qu'il présente un plan social en bonne et due forme. C'est-à-dire un ensemble de mesures précises visant à réduire le nombre des licenciements et à prévoir des actions de reclassement pour les salariés concernés.

Le départ par volontariat n'exonère *« en rien »* Bull de *« l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un plan visant au reclassement des salariés volontaires »*, note l'administration dans une lettre adressée à la direction du groupe en début de semaine. Car si, depuis juillet 1992, la législation du travail reconnaît, de fait, les plans de départs volontaires, elle rappelle que ce mode de traitement des sureffectifs ne dispense pas l'employeur des responsabilités prévues dans le cadre des procédures de licenciement collectif.

Notant des manques, et notamment les mesures envisagées par Bull si le nombre de volontaires s'avère insuffisant, l'administration demande aujourd'hui à la direction du groupe de *« reprendre l'intégralité de la procédure d'information et de consultation du comité central d'entreprise »*. En un mot, le groupe public est invité à revoir complètement sa copie.

Il y a trois semaines, c'était IBM France qui avait été épinglé par la cour d'appel de Paris. Dans un arrêt rendu le 26 février, constatant que le plan de départs volontaires lancé par la société en 1991 avait abouti au licenciement de 1 177 salariés pour motif économique sans que les procédures collectives soient respectées, la cour avait condamné IBM France.

C. M.

Pour la première fois depuis mai 1990

Léger repli du chômage dans l'OCDE en janvier

Pour la première fois depuis mai 1990, le taux de chômage dans la zone OCDE a diminué en janvier, passant de 7,6 % à 7,5 % sous l'effet de l'amélioration constatée aux Etats-Unis, au Canada, au Japon et en Australie. En revanche, *« le chômage a augmenté ou est resté inchangé dans tous les pays européens pour lesquels des données mensuelles sont disponibles »*. Ainsi, dans la Communauté européenne, le taux de chômage s'est établi à 9,8 % en janvier contre 9,7 % le mois précédent, selon les chiffres publiés mercredi 24 mars par l'OCDE.

Parmi les sept pays dont les données de février sont déjà connues, trois ont enregistré une diminution du taux de chômage – les Etats-Unis, le Canada et le Royaume Uni – alors que trois autres ont fait état d'une légère détérioration (Nouvelle-Zélande, Belgique et Suède).

Pour sauver quatre-vingt-quinze emplois

Accord sur la réduction du temps de travail à la SFIM

Plus de 70 % des 1 123 salariés de la Société française d'instruments de mesure (SFIM) de Massy-Palaiseau (Essonne) ont approuvé le 23 mars un projet d'aménagement du temps de travail qui doit permettre d'éviter quatre-vingt-quinze licenciements secs.

Le temps de travail sera réduit d'une heure par semaine jusqu'au 31 décembre 1993, sans perte financière pour les plus basses rémunérations, et les salariés acceptant de prendre un congé sans solde, un congé sabbatique, parental ou de formation obtiendront une prime de 3 000 F brut par mois d'absence. Des incitations sont également proposées à ceux qui accepteront de travailler à temps partiel.

Ce dispositif sera définitivement appliqué si plus de 90 % des salariés signent un avenant à leur contrat de travail d'ici au 31 mars.

Selon son président

Le Comptoir des entrepreneurs a besoin de capitaux supplémentaires

S'exprimant en public pour la première fois depuis la révélation de la crise de liquidités du Comptoir des entrepreneurs (CDE), son président M. Jean-Jacques Piette a indiqué, mercredi 24 mars, qu'il était toujours à la recherche de capitaux extérieurs. Des fonds qui viendraient compléter la recapitalisation de 800 millions de francs déjà prévue et l'émission pour 200 millions de francs de titres subordonnés.

« Il est de mon rôle de trouver une solution capitaliste », a affirmé M. Piette à l'issue d'un colloque sur la crise immobilière, en soulignant qu'il avait *« 1 600 employés à sauver »*. M. Piette a également confirmé implicitement la possibilité de l'entrée de Cerus dans le capital du Comptoir. Le président du CDE a également relancé l'idée de la création d'un « guichet créances immobilières » par la Banque de France, qui pourrait permettre le refinancement des établissements de crédit spécialisés en offrant des conditions privilégiées sur leurs créances.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le plan de sauvetage de l'industrie charbonnière britannique

Le gouvernement de M. Major est menacé d'une nouvelle fronde syndicale et parlementaire

Le plan gouvernemental en faveur de l'industrie charbonnière, qui prévoit de sauver une faible partie des trente et une mines menacées, risque de provoquer une nouvelle fronde parlementaire. Les syndicats des mineurs, pour leur part, ont appelé à une grève nationale le 2 avril, qui coïncidera avec celle des cheminots.

LONDRES

de notre correspondant

M. Michael Heseltine, ministre de l'industrie et du commerce, joue son quitte ou double, avec la publication, jeudi 25 mars, du Livre blanc sur l'industrie charbonnière. Echaudé par le mouvement de protestation provoqué, en octobre 1992, par l'annonce de la fermeture de trente et un puits et le licenciement de trente mille mineurs, le gouvernement a tenté d'élaborer un compromis entre la nécessité de restructurer une industrie largement déficitaire et celle d'éviter une nouvelle «révolte» parlementaire. Au moment où la faible majorité dont dispose le premier ministre à la Chambre des communes (vingt voix) est soumise à rude épreuve dans le cadre du débat de ratification du traité de Maastricht, M. John Major ne peut se permettre de rallumer un foyer de contestation au sein du Parti conservateur.

M. Heseltine, longtemps considéré comme le ministre le plus influent du gouvernement, voire comme le successeur potentiel du premier ministre, avait été sérieusement affaibli par la crise charbonnière. Ses propositions constituent donc une sorte de pari : combien de mines faut-il sauver pour obtenir la neutralité, sinon l'accord, de la majorité gouvernementale, sachant que les parlementaires vont être influencés par les réactions – forcément défavorables – de l'opinion publique et des syndicats ? Ce compromis mi-chèvre mi-chou est basé sur de larges subventions (*le Monde* du 27 janvier). Selon des fuites d'origine gouvernementale, le Livre blanc propose de maintenir en activité treize des trente et une mines menacées, grâce à un plan de subventions atteignant 500 millions de livres (1), *mais dont la durée serait limitée à deux ans.*

Six autres mines seraient «mises en sommeil» (arrêt de la production, mais entretien des installations), *enfin plusieurs puits (pourtant déclarés non rentables par British Coal)* pourraient être cédés à des opérateurs du secteur privé, par un système de licences. Cette dernière catégorie regroupe, certes, un nombre limité de mines, mais son intérêt politique est important : le gouvernement peut ainsi montrer que la privatisation de British Coal, promise mais longtemps retardée, est en cours d'exécution. M. Heseltine compte exploiter ce dernier aspect, tout en soulignant que ses propositions reviennent à «repêcher» près de dix-neuf mines, alors même que les exigences des parlementaires conservateurs ne portaient que sur la moitié des mines menacées.

Les cheminots et les pompiers également

La commission parlementaire sur l'industrie réclamait cependant une aide publique étalée sur cinq ans, ce délai devant permettre aux mines britanniques d'accroître leur compétitivité, afin de survivre à la concurrence du marché mondial. Il est donc *a priori* douteux que le montage gouvernemental soit de nature à satisfaire les plus ardents défenseurs de l'industrie minière. M. Winston Churchill, petit-fils de l'ancien premier ministre, qui a pris la tête de ce mouvement, déclare qu'il n'est pas prêt à accepter *«un marchandage politique à court terme»*. A long terme, en effet, la stratégie officielle semble se borner à un accord avec les deux principaux producteurs privés d'électricité, PowerGen et National Power, qui achètent 80 % de la production de charbon de British Coal (65 millions de tonnes) et fournissent plus de 66 % de l'électricité consommée en Grande-Bretagne.

Ces deux sociétés, qui se sont engagées à acheter 40 millions de tonnes de charbon cette année (30 millions les années suivantes), sont soumises aux pressions du gouvernement, qui souhaite les voir s'engager à acquérir plusieurs dizaines de millions de tonnes de charbon au cours des prochaines années.

Le Livre blanc apportera d'autres précisions concernant l'avenir de l'industrie charbonnière, sans pour autant proposer un plan d'ensemble de la production d'énergie en Grande-Bretagne. Les syndicats, qui ne se font guère d'illusions, ont d'ores et déjà appelé à une grève nationale des mineurs, le 2 avril, celle-ci devant coïncider avec un arrêt de travail des employés de British Rail, inquiets de la perspective de plusieurs dizaines de licenciements dans les chemins de fer.

Les pompiers pourraient se joindre à ce mouvement, afin de protester contre la décision du gouvernement de limiter la progression des salaires du secteur public à 1,5 % cette année. Le gouvernement de M. John Major apparaît donc à la veille d'échéances sociales et politiques difficiles. Mais, en appelant à la grève, les syndicats des mineurs ont pris le risque de s'aliéner une partie de l'opinion qui leur était acquise.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,20 F.

TRANSPORTS

Selon le directeur «grandes lignes» de la SNCF

Les perturbations du système de réservation Socrate «sont quasiment terminées»

Le directeur «grandes lignes» de la SNCF, M. Jean-Marie Metzler, a profité d'une rencontre organisée, le 24 mars, avec l'Association professionnelle des journalistes du tourisme (APJT) pour répondre aux critiques qui fusent de toutes parts contre le nouveau système de réservation informatisé Socrate (voir *le Monde* du 13 mars et «le Monde-l'Economie» daté 21-22 mars).

M. Metzler a précisé trois points : *«Nous avons vécu une période de rodage qui a fait souffrir les voyageurs et le personnel,* a-t-il reconnu. *Elle est quasiment terminée.»* D'autre part, *«Socrate est arrivé en même temps que la hausse tarifaire annuelle qu'il nous fallait appliquer au moment où les autorités de tutelle nous l'accordaient ; cela a quelque peu brouillé le message vis-à-vis de la clientèle.»* Enfin, *«il est vrai que le nouveau billet Socrate n'est pas extraordinaire,* a-t-il déclaré. *Nous travaillons à le rendre plus lisible.»*

Le directeur «grandes lignes» a affirmé que le nouveau système ne modifiait ni les prix ni les réductions «commerciales» (Vermeil, Carrissimo, Kiwi) ou «sociales» (congés payés, familles nombreuses). S'il n'est pas question d'étendre la réservation obligatoire sur les TGV aux autres trains, la SNCF étudie bien une refonte de son calendrier «bleu-blanc-rouge» qui empêche actuellement aux titulaires de réductions «commerciales» d'emprunter certains trains et elle expérimentera un système plus souple limitant l'accès mais n'interdisant rien.

La société nationale ne devrait-elle pas mieux expliquer les règles du jeu tarifaire et se lancer dans une campagne de communication à l'échelle nationale ? *«Nous allons élaborer des fiches horaires-prix pour le TGV Nord Europe qui entrera en service le 23 mai,* a répondu M. Metzler. *Ce sera une première réponse aux rumeurs sur la volatilité de nos tarifs en fonction de la météo ou de l'humeur du chef de gare !»* Mais il ne croit pas à l'efficacité d'une communication globale : *«Le chemin de fer est extraordinairement compliqué, et chaque cas y est particulier. Prenez l'exemple de ce que l'on a dit être un refus de vente sur un TGV Paris-Valence : ce n'est pas lié à Socrate, mais à un système vieux de quinze ans dit «de canton protégé», car nous ne vendons – jusqu'à une certaine date proche du départ – un billet Paris-Valence sur un train dont le terminus est Marseille qu'après la vente d'un trajet Valence-Marseille afin d'optimiser nos recettes.*

» Dans l'état actuel des choses, ou bien l'opinion pense que la SNCF magouille, ou bien qu'elle est incapable, ou bien il faut que nous nous lancions dans ces explications compliquées sur un système fruste que nous ferons disparaître. En fait, Socrate a fait remonter au jour des millions de problèmes que nous nous appliquons à corriger au cas par cas.»

ALAIN FAUJAS

Sur fond de crise politique à Moscou

Le désaccord persiste entre la Russie et l'Ukraine sur le rééchelonnement de la dette de l'ex-URSS

La tempête politique qui souffle à Moscou n'aide pas au règlement de la dette extérieure de l'ex-URSS. Mercredi 24 mars, l'Ukraine a fait savoir qu'elle n'accepterait pas les propositions russes portant sur la prise en charge par la Russie de l'ensemble des remboursements aux pays occidentaux en échange des possessions de l'ex-URSS à l'étranger. Or le vice-premier ministre ukrainien chargé de l'économie, M. Viktor Pynsenyk, de passage à Paris, a déclaré que les propositions actuelles de Moscou *«seraient nuisibles à l'Ukraine»*.

Un accord entre les deux parties est théoriquement nécessaire pour qu'un rééchelonnement de la dette extérieure de l'ex-URSS (80 milliards de dollars) puisse intervenir. Le club de Paris, qui regroupe les principaux créanciers, réfléchit donc à une solution provisoire. Dans un premier temps, les deux Républiques obtiendraient un allègement de 17 milliards de dollars, mais rembourseraient séparément les échéances. M. Jean-Claude Trichet, directeur du Club de Paris, doit se rendre en Ukraine au cours des prochains jours afin de discuter de cette hypothèse.

La querelle sur la dette est l'un des nombreux points de contentieux entre la Russie et l'Ukraine, qui toutes deux subissent une crise économique très grave. Ayant mis en place des réformes très tardivement, Kiev souffre aujourd'hui d'une très forte chute de sa production et d'une inflation galopante (2 500 % l'an dernier). Sa monnaie provisoire, le coupon, s'affaiblit vis-à-vis du rouble, même si les tensions politiques russes des derniers jours ont permis une stabilisation des cours. M. Pynsenyk estime que la plus grande erreur des réformateurs russes a été la perte du contrôle des prix dans l'industrie d'Etat. Depuis quelques mois, Kiev s'efforce de contenir l'évolution des prix, de créer un environnement favorable à l'introduction de la monnaie nationale, la ghrivna, et d'encourager les investissements étrangers. Mais, comme le déclare M. Pynsenyk, *«la réforme monétariste est très belle sur le papier, mais difficilement applicable aux réalités de la vie».*

F. L.

INDICATEURS

CEE

• **Inflation : + 3,5 % en un an.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % dans la CEE en février par rapport à janvier. La *hausse annuelle (février 1993 par rapport à février 1992) s'établit* à 3,5 %. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées au Portugal (0,8 %), du fait de hausses du prix de l'eau et des tarifs de transports, et au Royaume-Uni (0,7 %), du fait de l'habillement, de l'alimentation et des transports. Les prix ont augmenté de 0,4 % en Allemagne, en France, en Italie et aux Pays-Bas, et de 0,3 % en Belgique, au Danemark, en Grèce et au Luxembourg. Le taux d'inflation annuel de 3,5 % enregistré dans la CEE en février *est en baisse de 0,1 % par rapport à celui, révisé, de janvier qui* était de 3,6 %.

ÉTATS-UNIS

• **Commandes de biens durables : + 2,2 % en février.** – Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont augmenté de 2,2 % en février. Les commandes aéronautiques, en hausse de 10,9 %, ont représenté la moitié de la hausse inattendue constatée en février, *hausse qui intervient après une baisse de 2,3 % en janvier* (chiffre révisé).

□ ***La Croatie et la Slovénie sont devenues membres de la Banque mondiale.*** – La Croatie et la Slovénie, deux anciennes Républiques de Yougoslavie, sont devenues membres de la *Banque mondiale,* selon un communiqué publié, mercredi 24 mars, à Washington. Les deux Etats ont été admis il y a quelques mois au Fonds monétaire international (FMI). En revanche, la République fédérative de Yougoslavie, non reconnue par la communauté internationale, ne satisfait pas pour l'instant aux conditions d'adhésion.

□ ***Les banques suédoises ont perdu près de 60 milliards de francs.*** – Les banques et institutions financières suédoises ont enregistré en 1992 des pertes de 83,6 milliards de couronnes (près de 60 milliards de francs), selon un rapport publié par le Swedish Finance Institute. Pour les trois dernières années, les pertes des banques du Royaume totalisent plus de 80 milliards de francs. L'année 1993 sera encore difficile pour les banques suédoises, d'après Mats Josefson de l'Institut des Finances.

AGRICULTURE

Polémique à propos des importations

Deux coopératives fruitières de la Drôme sont détruites par un incendie volontaire

VALENCE

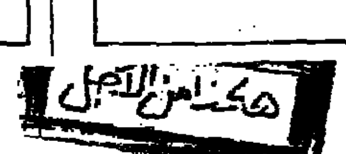
de notre correspondant

L'incendie de deux coopératives fruitières dans la Drôme, dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 mars, a mis en évidence les contradictions internes des professionnels de l'agriculture, qui pratiquent discrètement des importations... qu'ils dénoncent par ailleurs publiquement.

Nectarfruits, à Châteauneuf-du-Rhône, a été entièrement détruite par le feu, alors qu'un tiers des locaux de Lorifruits, à Loriol, étaient la proie des flammes. Un commando d'une vingtaine d'hommes cagoulés a mis le feu à ces deux établissements après avoir saccagé des plateaux de tomates du Maroc. Les responsables syndicaux agricoles se sont déclarés *«indignés par ces actes de malveillance qui ont porté atteinte aux outils économiques des producteurs de la vallée du Rhône»*. Mais, le 2 mars, les mêmes syndicalistes (Centre des jeunes agriculteurs et Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) étaient à la tête des manifestants qui déversaient des pommes dans les rues de Valence. Ils avaient alors indiqué que tous les commerces allaient être mis *«sous surveillance»* et que ceux qui importaient des fruits ou légumes d'un pays qui n'est pas membre de la CEE s'exposeraient à des représailles.

L'une des coopératives incendiées, Nectarfruits, est gérée par un groupement de producteurs de pêches du sud de la Drôme. Pendant l'hiver, les entrepôts sont loués à la société nancéienne Oder Prim, qui importe des légumes du Maroc, destinés aux grandes surfaces en France. Lorsque les locaux ne suffisent pas à abriter les dizaines de tonnes de tomates du Maghreb, les légumes sont stockés momentanément dans d'autres coopératives de la région. Les syndicalistes qui, au début du mois, dénonçaient les importations, admettent que *«pour réduire les frais de gestion, ces coopératives sont bien obligées d'importer des produits étrangers»*.

GÉRARD MÉJEAN



COMMUNICATION

Un nouveau quotidien

« Le Jour » est né

Le premier numéro du *Jour* (4 francs) a été diffusé le jeudi 25 mars. Ce nouveau quotidien d'informations générales de seize pages, imprimé en noir et blanc, est distribué dans l'ensemble du pays par les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), ainsi que par des crieurs de journaux dans les rues de Paris. *Le Jour* veut être un journal de « proximité », mais aussi *« créer des liens, prendre la parole, la donner, la révéler (...) »* écrit dans son éditorial de « une », son fondateur, Jean-Christophe Nothias.

Le Jour souhaite surtout être proche des gens. Il comporte deux cahiers : *« le Jour »*, nourri de politique locale, nationale et européenne, avec une forte priorité donnée à l'actualité sociale ; *« la Nuit »* avec des rubriques axées sur la culture – cinéma, programmes de télévision (baptisés drôlement : *« On n'est pas obligé »*), la chanson, etc. Au centre du journal, un cahier intitulé *« les Pavés »* fait le point sur l'emploi, les stages, le chômage, etc, en étant enrichi d'informations pratiques. La double page centrale est logiquement intitulée *« la Plage »*. Censée offrir un espace *« à la beauté, la surprise »*, elle présente dans cette première livraison un projet de transformation de l'île Seguin, ancienne forteresse Renault, en... « Cité des plaisirs ».

Le cinéma français dans le goulot des salles

Face à la domination de Pathé, Gaumont et UGC, le gouvernement souhaite que les exploitants indépendants se regroupent.

La concentration des grands écrans parisiens entre les mains de gros distributeurs est-elle nuisible au cinéma français ? En considérant le marché des salles de la capitale comme un tout, au lieu de le faire quartier par quartier, le gouvernement vient de répondre à cette question par la négative. A la grande fureur de l'Association française des producteurs de films, de l'Union des producteurs de films et d'une bonne quinzaine de distributeurs indépendants *(le Monde* du 25 mars*)*, qui estiment, à l'inverse, que les grands circuits font le jeu du cinéma américain au détriment du cinéma français et européen.

L'affaire remonte à janvier 1992. A cette date, Pathé et Gaumont rendaient public un accord au terme duquel Pathé cédait toutes ses salles parisiennes à Gaumont (à l'exception de l'ensemble Wepler situé place Clichy), tandis que Gaumont s'effaçait au profit de Pathé dans toutes les villes de province où les deux circuits étaient en concurrence. Au total, plus de soixante salles changeaient de mains.

Aussitôt saisi, le Conseil de la concurrence prenait son temps et remettait un rapport sur cet échange, assorti d'un avis. Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, promettait de notifier sa décision les jours suivants, mais le temps passait et tout laissait à penser que le dossier serait traité par le gouvernement issu des élections législatives. D'autant qu'UGC, le troisième circuit, passait à son tour au crible des experts du Conseil de la concurrence.

Or – et c'est ce qui motive la colère des distributeurs, – à la veille du second tour, dans un arrêté qui devrait paraître à la fin de cette semaine au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* (BOCC), M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a décidé de ne pas remettre en cause l'échange de salles. Pis, le ministre s'écarte de l'esprit de l'avis du Conseil de la concurrence. Au lieu de considérer le marché parisien comme un ensemble de zones (Champs-Elysées, grands boulevards, etc.), le gouvernement a choisi de le traiter comme un tout. En demandant à Gaumont de se dessaisir de 2,5 % de parts de marché, il laisse à la société de M. Nicolas Seydoux la totalité de ses écrans (moins une salle au Quartier latin) et lui demande simplement de renoncer à diriger la programmation de salles indépendantes. Une poignée d'exploitants artisanaux va donc se retrouver confrontée aux affres de la conquête des films de première exclusivité.

Se fondant sur les études du Centre national de la cinématographie (CNC), le Conseil de la concurrence avait pourtant analysé le marché parisien tout autrement. S'il apparaissait que Gaumont et UGC détenaient respectivement 26 % et 33 % du marché parisien – ce qui en soi n'est pas énorme, – dans certains quartiers, en revanche, la concentration était manifeste.

Un problème de survie

Sur les Champs-Elysées, Gaumont encaisse 40 % des recettes et UGC 55 %. Sur les grands boulevards, Gaumont fait 26,3 % des recettes et UGC 32, 53, etc. Compte tenu du fait que, dans les quartiers « porteurs », les grands circuits encaissaient la majorité des recettes, il importait donc de desserrer leur étreinte et de les obliger à remettre dans le jeu du marché, dans un délai raisonnable, un certain nombre de salles.

Le gouvernement cherche à obliger les « petits » à se regrouper en circuit pour pallier le retrait de Pathé. Sur les quartiers stratégiques, les positions des grands restent acquises. Mais les distributeurs indépendants affirment que cette décision gouvernementale met en danger leur existence et celle du cinéma français.

En traitant le marché parisien comme un tout, le gouvernement, en tout cas, a privilégié un discours économique au détriment d'un discours culturel. Le renforcement des circuits peut en effet se concevoir pour des raisons économiques. A l'heure de l'Union européenne et de l'afflux des productions de Hollywood sur le Vieux Continent, le gouvernement pense qu'il faut aider à la constitution de « majors » françaises capables d'affronter les géants d'outre-Atlantique. Seuls des groupes puissants peuvent réaliser des programmes onéreux de rénovations de salles ou de création de mégacomplexes comme il en existe en Belgique, Grande-Bretagne et Etats-Unis.

L'exemple étranger le prouve, il y a de l'argent à gagner avec les salles : en multipliant les entrées, certes, mais aussi en vendant du pop-corn. Une des questions-clés de l'exploitation des films, aujourd'hui, s'énonce ainsi : comment optimiser la consommation de pop-corn sachant qu'un Américain dépense 14 francs en sus du billet d'entrée alors qu'un Français ne débourse que 2,30 F ? Tous les circuits le savent aujourd'hui, c'est par les « produits annexes » (pop corn, glaces, Coca...) que se construisent les marges. C'est même en fonction des produits annexes qu'on module les grilles tarifaires pour augmenter la fréquentation aux heures creuses. Certains circuits ont bien pensé également à moduler les prix en fonction des films (à film confidentiel, prix bradé), mais la formule n'a pas encore dépassé le stade de l'étude... Peu de producteurs supporteraient l'idée d'être vendus au rabais.

« Bizarre... »

Ce discours cohérent bute cependant sur un autre argument : à quoi bon des « majors » françaises si, finalement, elles ne sont pas *« assez puissantes »*, selon le mot de M. Marin Karmitz, PDG de MK2, pour résister aux distributeurs de films américains. La loi du profit rapide ne peut qu'inciter, à terme, tout circuit, qu'il soit Gaumont ou UGC, à privilégier Hollywood au détriment des films français.

Lors des secondes Rencontres cinématographiques de Beaune organisées par l'ARP (l'Association des Auteurs-réalisateurs-producteurs, que dirige Claude Berri) au mois d'octobre 1992, la réalisatrice Vera Belmont poussait un cri d'alarme : « Terminator, Basic Instinct, *très bien, ce sont de grands films populaires. Ils ont leur place. Ils drainent du public. Je n'ai rien à dire. Mais, où je trouve que cela devient bizarre, c'est que des films américains véritablement de seconde zone arrivent à trouver des salles en France (...), des vingt-cinq, trente salles. Alors que, pour nous, si on arrive a être diffusés dans dix à douze salles, nous sommes fous de joie !* »

Même des producteurs du poids de M. Karmitz se plaignent que certains de leurs films soient cantonnés à la périphérie, dans un nombre restreint de salles, alors qu'une ouverture plus grande est donnée aux films américains. Les conséquences de cette marginalisation sont d'autant plus fortes que la vente des films aux chaînes de télévision en pâtit. Moins le cinéma se fait remarquer en salle, moins il a de chances de faire affaire avec la télévision. Or, la diffusion télévisée constitue l'élément-clé de l'amortissement d'un film.

A la décharge du gouvernement, il n'est toutefois pas sûr qu'une application stricte de l'avis du Conseil de la concurrence pourrait remédier à la désaffection des Français à l'égard de leur production nationale. Pour la bonne raison que le goulot d'étranglement de la distribution en salle n'est pas dissociable de la crise plus générale du cinéma français et des difficultés des producteurs français à réamorcer un contact entre leurs films et les goûts du public.

YVES MAMOU

EN BREF

□ **AFP : moins de pertes qu'en 1991.** – Le conseil d'administration de l'AFP, réuni mercredi 24 mars, a approuvé les comptes 1992 de l'agence. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,06 milliard de francs, le résultat d'exploitation à moins 24,8 millions et le résultat net à moins 27,4 millions. Ces chiffres, en amélioration par rapport au budget et par rapport à l'année 1991, s'expliquent par la progression des prestations (transmissions satellitaires et transports d'informations d'autres agences) et par les performances des services économiques et des bureaux installés en Asie et au Proche-Orient. Le plan social concernant une partie des trois cent cinquante ouvriers du Livre qui s'occupent à l'AFP de la maintenance (téléscripteurs, bâtiments, etc.) et des transmissions, et qui fait partie du plan quadriennal 1991-1994, a été évoqué. Enfin, le conseil a entériné la décision prise par M. Lionel Fleury, PDG de l'AFP, de nommer M. Pierre Lemoine, qui dirigea le bureau de Bonn, au poste de directeur général adjoint (*le Monde* du 2 février).

□ **Benetton « pirate » une photographie de Fidel Castro.** – Le quotidien du Parti communiste, *l'Humanité*, a publié, mercredi 24 mars, en pleine dernière page, une publicité pour le magazine *Colors* de la société d'habillement Benetton, montrant Fidel Castro en train de feuilleter un exemplaire de la revue. Il s'agit d'une photo prise en janvier dernier à La Havane et publiée sans l'accord du chef d'Etat cubain. *L'Humanité* est le premier journal à avoir publié cette publicité, pour une unique parution en France, la campagne de promotion du magazine ne commençant que dans quelques jours en Italie et dans le reste du monde. Interrogé sur le choix du quotidien du PCF le responsable de cette opération publicitaire a répondu à l'AFP que cette campagne était *« ciblée sur la presse alternative, notamment les publications écologistes ou homosexuelles. »* Outre Fidel Castro, Benetton compte utiliser une photo truquée montrant une Elizabeth II d'Angleterre noire de peau.

□ **L'augmentation de capital de Desfossés International (*la Tribune-Desfossés*) sera souscrite par les actionnaires actuels.** – Les actuels actionnaires du groupe Desfossés International (*la Tribune-Desfossés* et *l'AGEFI*) ont décidé, lundi 22 mars, de souscrire à la future augmentation de capital de 60 millions de francs. Cette augmentation pourrait s'étendre à 200 millions, le solde étant réservé à des actionnaires extérieurs. Le PDG du groupe, M. Georges Ghosn, a confirmé l'existence de contacts avec Havas mais démenti son entrée dans le capital (*le Monde* daté 21-22 mars). Les actionnaires présents aux côtés de M. Ghosn (12,50 % des parts de Desfossés International) sont La Mondiale (21 %), JLM (groupe Expansion et société de M. Marc Ladreit de Lacharrière, 13,60 %), Hannover Finanz (13 %), Euram (société des cadres contrôlée par M. Ghosn, 13 %), Clinvest (11 %), Initiative et Finance (11 %), Unidev (Crédit agricole, 4,5 %) et Prudential (0,2 %).

□ **Un *Observatoire* pour la télévision.** – M. Léo Scheer, qui a été à l'origine, au sein du groupe Havas, de Canal 4 (aujourd'hui Canal Plus), vient de créer, avec sa femme Nathalie Scheer, un *Observatoire de la télévision*. Cette publication mensuelle, qui réunit dans un comité éditorial des personnalités comme Jacqueline Baudrier, Juliette Boisrivaud, André Fontaine, Maurice Rheims..., a pour ambition l'analyse qualitative de la télévision. Elle se propose moins de porter des jugements de valeur sur les programmes de télévision que d'articuler recherches et réflexions autour d'une idée centrale : la télévision est aujourd'hui productrice de réalité, et ses images structurent nos représentations. Le premier numéro de *l'Observatoire*, paru le 15 mars, est pour l'essentiel consacré aux relations entre la justice et la télévision.

▶ ***L'Observatoire de la télévision*, 22, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 42-66-13-89. Abonnement annuel : 1 500 F pour douze numéros.**

□ **Les entreprises de presse auront accès aux procédures Sofaris.** M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a décidé de faire bénéficier les entreprises de presse des procédures Sofaris visant à garantir les investissements des petites et moyennes entreprises. Ces procédures permettront aux entreprises de presse réalisant moins de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires de garantir pour partie les crédits bancaires consacrés à leurs investissements. Elles auront en effet accès à un fonds de garantie, créé en octobre 1992, doté de 500 millions de francs et permettant de garantir à 50 % 20 milliards de francs de crédits bancaires. Les Sofaris autorisent également la garantie de toutes les opérations de transmission d'entreprises de presse quand elles font moins de 500 millions de francs de chiffre d'affaires.




VIE DES ENTREPRISES

Fort de ses bons résultats

Nestlé simplifie ses structures

Malgré le ralentissement de la consommation, Nestlé a enregistré une progression de 8 % de son chiffre d'affaires en 1992, qui atteint 54,5 milliards de francs suisses (200 milliards de francs), et une hausse de 9,2 % de son bénéfice, qui s'élève à 2,69 milliards de francs suisses (9,9 milliards de francs).

Le volume des ventes du groupe a progressé de 3,3 %. Cette *« croissance, qui n'est influencée ni par les cours de change ni par les acquisitions, est d'autant plus satisfaisante qu'elle a été réalisée dans un climat économique morose dans de nombreuses régions du monde »*, a indiqué le groupe suisse, mercredi 24 mars, en publiant ses comptes.

Fort de ses bons résultats, le numéro un mondial de l'agroalimentaire a annoncé son intention de simplifier les structures de son actionnariat, pour augmenter *« la liquidité du marché des titres de la société »*, et de procéder à une augmentation de capital.

Lors de l'assemblée générale du 27 mai, les actionnaires auront à se prononcer sur la disparition des trois types d'actions (nominatives, au porteur, bons de participation sans droit de vote) au profit d'une seule catégorie, les actions nominatives.

Nestlé s'aligne ainsi sur *« la grande majorité des sociétés internationales »* et se dit convaincu, que *« cette mesure rendra les titres plus attrayants encore pour les investisseurs institutionnels »*. Toutefois, les anciens détenteurs d'actions au porteur et de bons de participation qui le désirent pourront garder l'anonymat.

Le conseil proposera alors une augmentation de capital avec droit de souscription pour les actionnaires. Seront créées 1,552 million d'actions nominatives à un prix inférieur au marché, à raison d'une action nouvelle pour 25 actions nominatives ou au porteur, et de 2 nouvelles pour 25 bons de participation.

Avec une progression du bénéfice net en 1992

Pernod-Ricard prêt pour de nouvelles acquisitions

« Notre objectif est plutôt d'acheter des sociétés que d'en vendre, et nous avons retrouvé les moyens d'investir », a affirmé, mercredi 24 mars, M. Patrick Ricard, président de Pernod-Ricard, en se basant sur la réduction de son endettement. Dans ce domaine, la politique est de réaliser uniquement des *« opérations amicales »*, et pour l'instant rien n'est prévu. Mais une fois l'opportunité trouvée, *« ça peut aller très vite »*, a expliqué le président de ce groupe de spiritueux et boissons sans alcool lors de la présentation des comptes 1992.

Malgré la crise économique et le ralentissement de la consommation, le résultat courant a progressé de 1,8 %, à 1,5 milliard de francs. Le bénéfice net part du groupe, hors vente de la Société des vins de France (SVF), a progressé de 7,7 %, à 1,029 milliard de francs. En incluant les plus-values dégagées par cette cession, le résultat net a gagné 15 %, à 1,130 milliard, tandis que le chiffre d'affaires, compte tenu de ce désengagement, s'est déprécié de 4,8 % à 14,498 milliards de francs.

Pour la première fois, la part de l'international représente plus de la moitié de l'activité (54 %), l'objectif fixé étant qu'elle atteigne les deux tiers des ventes dans les prochaines années. Dans le même temps, l'équilibrage entre les secteurs sans alcool et alcool se poursuit. Si les spiritueux sont encore prépondérants dans le groupe (55 % des ventes), Pernod-Ricard a été confronté à une baisse des ventes des produits anisés (1 million de litres en moins) en raison de la concurrence des produits sans marque. En revanche, sur un marché du whisky en recul pour la première fois dans l'Hexagone, il a réussi à gagner des parts de marché. Seules deux sociétés du groupe pour les jus de fruit et CDF (Crus et domaines de France) dans le négoce de vins fins ont été en perte.

Pour 1993, conjoncture oblige, le groupe a décidé de *« réduire sensiblement ses investissements industriels »*, qui étaient de 480 millions de francs. *« Mais du fait de la répartition de la gamme de nos produits, nous sommes en mesure, peut-être plus que les autres, de profiter d'une reprise, si reprise il y a »*, a précisé M. Ricard, sans vouloir donner de prévisions pour l'exercice en cours.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Elf-Sanofi : hausse de 9,4 % du résultat net en 1992.** – Le résultat net d'Elf-Sanofi (cosmétique, pharmacie), filiale du groupe public Elf-Aquitaine, a progressé en 1992 de 9,4 %, à 1,04 milliard de francs contre 956 millions, a annoncé le groupe, mercredi 24 mars. Durant la même période, les ventes ont progressé de 9,4 % également, à 21,44 milliards de francs, en raison notamment des nouvelles acquisitions. A périmètre comparable, la croissance des ventes n'a été que de 3,9 %. Selon la direction, la forte hausse du résultat net est à mettre sur le compte à la fois de *« l'effet de synergie résultant de l'alliance »* avec l'américain Winthrop, et de la *« maîtrise des frais »*.

□ **BP France : recul de 86 % des bénéfices.** – BP France a annoncé, mercredi 24 mars, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 99 millions de francs en 1992, en chute de 86 % par rapport à celui de 1991 (710 millions). Dans les activités pétrolières, le résultat courant économique (hors effet de stocks) s'est traduit par une perte de 139 millions de francs contre un bénéfice de 645 millions, tandis que dans la chimie BP France a accusé une perte de 115 millions contre un bénéfice de 52 millions en 1991. BP France a enregistré une perte courante de 322 millions contre un bénéfice courant de 186 millions. Selon la firme, après les niveaux élevés atteints en 1991, les marges de raffinage ont été déprimées tout au long de 1992. Cette dégradation a été partiellement compensée par l'amélioration de la productivité et les bons résultats des activités commerciales. Le réseau BP de stations-service a enregistré un résultat positif pour la première fois depuis de nombreuses années.

□ **AKZO : bénéfice net de 646 millions de florins en 1992.** – Le groupe chimique et pharmaceutique néerlandais AKZO a réalisé en 1992 un bénéfice net global de 646 millions de florins (1,94 milliard de francs) en progression de 11,3 %. Le chiffre d'affaires mondial du groupe a augmenté de 0,5 %, à 16,9 milliards de florins (50,7 milliards de francs) et son résultat d'exploitation a grimpé de 6,2 % à 1,228 milliard de florins.

CRISE

□ **Merck : 1 000 suppressions d'emplois.** – La firme pharmaceutique américaine Merck, qui dispute avec le britannique Glaxo le premier rang mondial, a annoncé, mercredi 24 mars, la suppression de 1 000 emplois sur les 38 400 du groupe. Une partie des réductions d'emploi, qui n'affecteront pas les départements de vente et de recherche, se feront par mises à la retraite anticipée. Le coût de ces mesures *« pèsera particulièrement sur les bénéfices pour le premier semestre de 1993 »*, a souligné la société. Pour l'ensemble de l'année, les résultats devraient progresser de 11 à 13 %.

MANAGEMENT

□ **Continental Airlines : démission du PDG.** – Le PDG de Continental Airlines, M. Lewis Jordan, quarante-sept ans, a donné sa démission, a-t-on appris, mercredi 24 mars, auprès de la compagnie aérienne américaine. Continental Airlines, la cinquième compagnie aérienne américaine, est actuellement en règlement judiciaire et opère sous la protection de la loi sur les faillites. Elle a perdu 125,3 millions de dollars (710 millions de francs) l'an dernier et a annulé récemment une commande de 20 Airbus. – *(AFP.)*

□ **Usinor-Sacilor : reconduction de M. Francis Mer.** – L'ancien Pdg d'EDF, M. Pierre Delaporte et l'ancien président d'Elf, M. Michel Pecqueur, vont faire leur entrée au conseil d'administration du groupe sidérurgique public Usinor-Sacilor, renouvelé mercredi 24 mars. Le PDG du groupe, M. Francis Mer, dont les fonctions au sein du conseil d'administration arrivaient à échéance en mars 1993, a été reconduit par le dernier conseil des ministres du gouvernement socialiste. Outre MM. Pierre Delaporte et Michel Pecqueur, M. Jean-Yves Durance, directeur général adjoint du Crédit lyonnais, actionnaire d'Usinor-Sacilor, fait son entrée au conseil. MM. Delaporte et Pecqueur remplacent MM. Georges de Buffevent (ex-Spie-Batignolles) et Jacques Maisonrouge (IBM). Quant à l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, M. Alain Boublil, qui avait été nommé en 1991 au titre des représentants de l'Etat, il reste au conseil d'administration, mais au titre des personnalités qualifiées.

□ **General Motors : démission de six cadres après le départ de M. Lopez de Arriortua.** – Six cadres européens de General Motors qui travaillaient à Detroit (Michigan) avec M. Ignacio Lopez de Arriortua, responsable mondial des achats du groupe, passé depuis chez Volkswagen, ont donné leur démission, a annoncé mercredi 24 mars, le premier constructeur américain. MM. Francisco Garcia (achats électriques), Jose Guttierrez (achats des équipements et de la mécanique) et Hugo Van der Auwera (achats des métaux), qui avaient suivi M. Lopez de Arriortua à Detroit un an auparavant, devraient rejoindre leur ancien patron chez Volkswagen. Trois autres cadres d'un niveau inférieur, MM. Ramon Piazza, Jose Alvarez et Andre Versteeg feront de même. M. Lopez de Arriortua, qui avait fait économiser en moins d'un an plus de 1 milliard de dollars à GM en exerçant une pression sur les équipementiers extérieurs, a rejoint Volkswagen le 16 mars.

CAPITAL

□ **Le groupe Seribo va être contrôlé par une société en commandite.** – Le groupe Seribo, spécialisé dans la transformation du bois, va être contrôlé par une société en commandite à laquelle l'actuel actionnaire majoritaire, M. Roger Chandelier, va apporter sa participation, indique un avis financier publié lundi 22 mars dans la presse économique. M. Chandelier sera le seul gérant commandité de la nouvelle holding familiale. La structure en commandite, qui dissocie gestion d'une société et propriété du capital, est généralement considérée comme une parade efficace contre les tentatives d'OPA hostiles. Le groupe familial n'avait pourtant pas d'inquiétude dans ce domaine puisqu'il détenait jusqu'alors 64,5 % du capital et 79,8 % des droits de vote de Seribo. A l'issue de cette opération, le groupe Seribo, coté au second marché de la Bourse de Paris, restera majoritairement détenu par la famille Chandelier.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE LIVRET PORTEFEUILLE

SICAV actions à vocation Internationale
50 % minimum en valeurs françaises.

LE LIVRET PORTEFEUILLE permet de bénéficier du potentiel de croissance des grandes places financières mondiales tout en assurant une meilleure répartition des risques.

Le Conseil d'Administration de la SICAV LE LIVRET PORTEFEUILLE, réuni le 8 octobre 1992 a décidé de confier la gestion de la SICAV à CDC GESTION, Société de Gestion de capitaux, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations en remplacement de CDC INTERNATIONAL, également filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette modification a reçu l'agrément de la Commission des Opérations de Bourse le 9 mars 1993.

Les actionnaires peuvent demander le rachat sans frais de leurs actions pendant un délai de trois mois à compter du 25 mars 1993.

Le Conseil d'Administration réuni le 12 février 1993 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1992. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires convoquée le 2 avril 1993 de fixer le dividende à 22,40 francs par action, assorti d'un crédit d'impôt de 3,01 francs pour les personnes physiques et de 3,34 francs pour les personnes morales.

Sous réserve du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire, ce dividende sera détaché le 16 avril 1993 et mis en paiement le 20 avril 1993.

Vous pouvez réinvestir votre dividende sans frais jusqu'au 16 juillet 1993.

Pour tout renseignement,
écrire au : 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75507 Paris Cedex 15
ou téléphoner au (1) 42 79 55 00

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 mars ↑ Bon départ

Le nouveau terme, celui d'avril, a bien démarré jeudi dans un marché actif où les grandes valeurs de la cote, délaissées ces dernières semaines, retrouvaient les faveurs des investisseurs. En hausse de 1,17 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi, vers quatorze heures un gain de 1,86 % à 1 986,94 points. L'indice CAC 40 repartait ainsi vers la barre des 2 000 points.

L'avènement du nouveau terme n'est pas étranger à cette bonne tenue du marché, estiment les gestionnaires. Il coïncide pratiquement avec la composition d'un nouveau gouvernement la semaine prochaine. Or, les dernières déclarations concernant la politique économique et financière que comptent suivre les responsables de la nouvelle majorité (maintien d'un franc fort par exemple) ont été très bien accueillies dans les salles de marché jeudi matin.

Mais les bonnes nouvelles viennent aussi de l'étranger notent les opérateurs. En Russie, Boris Eltsine a fait baisser la tension ces dernières heures et, jeudi matin, la Bundesbank a abaissé à 7,5 % contre 8,4 % son taux sur les Bons du Trésor à trois jours. M. Otmar Issing, un membre du directoire de la Bundesbank, a en outre déclaré qu'en baissant son taux d'escompte d'un demi-point à 7,5 % la semaine précédente, la banque centrale allemande a « poursuivi le processus de baisse des taux d'intérêt directeurs » en raison notamment du rétrécissement de la croissance de la masse monétaire depuis le début de l'année et des signes de ralentissement de l'inflation.

Du côté des valeurs en hausse figuraient Dynaction, Vallourec et Bertrand Faure. En baisse on notait Nordon, Roussel-Uclaf et CarnaudMétalbox.

NEW-YORK, 24 mars ↓ Baisse

Wall Street a cédé du terrain, mercredi 24 mars, en raison des inquiétudes sur la crise politique en Russie ainsi que de la faiblesse des valeurs pharmaceutiques après l'annonce par Merck que ses résultats seraient moins bons que prévu en 1993. La grande Bourse new-yorkaise avait toutefois progressé légèrement dans la matinée, grâce à l'annonce d'une augmentation de 2,2 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis en février, alors que les experts tablaient sur un recul de 0,5 %. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a finalement clôturé à 3 445,38 points, en baisse de 16,48 points, soit un recul de 0,48 %. Le marché a été actif avec quelque 274 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 001 contre 884 595 titres sont restés inchangés.

Par ailleurs, les opérateurs continuent à suivre de près la situation en Russie, craignent que l'administration américaine ne soit forcée d'augmenter le montant de son aide à ce pays et de limiter les coupes dans le budget de la défense. Cela compromettrait l'objectif de réduction du déficit budgétaire du président Clinton, estiment des experts.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Alcoa	69	68 7/8
ATT	57 1/8	57 3/8
Boeing	34 1/4	34 3/4
Chase Manhattan Bank	35 1/8	34 5/8
Du Pont de Nemours	48	48 1/2
Eastman Kodak	55 7/8	55 1/2
Exxon	64 5/8	65 1/8
Ford	53	52 1/4
General Electric	88 1/8	88 3/4
General Motors	39 7/8	38 7/8
Goodyear	75 5/8	75 7/8
IBM	54 1/4	51 1/8
ITT	77 1/8	78 1/2
Mobil Oil	68 1/8	68 3/8
Pfizer	60	57 5/8
Schlumberger	58 5/8	57 1/4
Texaco	62 1/2	63 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	120 3/8	119 3/4
Union Carbide	17 3/8	17
United Tech.	46 3/4	46 5/8
Westinghouse	13 7/8	14 3/8
Xerox Corp.	83 1/8	83

LONDRES, 24 mars = Stable

Après s'être effritées tout au long de la matinée, les valeurs ont regagné du terrain mercredi 24 mars au Stock Exchange après l'ouverture en légère hausse de Wall Street et un rebond du marché à terme, pour terminer quasiment au même niveau que la veille. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 0,5 point, soit un repli symbolique de 0,02 %, à 2 860,6 points après avoir reculé jusqu'à 2 843 points en milieu de matinée. Les échanges ont porté sur 833,1 millions d'actions contre 695,2 millions mardi.

Les valeurs ont piqué du nez dans la matinée en réaction à la confusion de la situation politique en Russie, à l'absence de perspective rapide de réduction des taux d'intérêt et à des résultats de sociétés peu favorables,

Les titres les plus chahutés ont été ceux de la compagnie pétrolière Lasmo, qui ont perdu 19 pence à 173 après l'annonce d'une réduction de 61 % du dividende et d'une perte de 385 millions de livres pour l'exercice 1992

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Allied Lyons	5,65	5,62
B.P.	2,98	2,97
B.T.R.	5,93	5,91
Cadbury	4,90	4,86
De Beers	10,13	10,13
Glaxo	6,16	5,98
G.U.S.	26,45	26,45
I.C.I.	12,20	12,08
Reuters	13,80	13,57
RTZ	6,72	6,76
Shell	5,65	5,67
Unilever	11,96	11,90

TOKYO, 25 mars ↑ Nouvelle progression

La Bourse de Tokyo a terminé, jeudi 25 mars en fin de séance, sur une nouvelle et forte hausse de 1,70 % grâce notamment à des achats liés à l'indice alimentés par la perspective d'une reprise de l'économie. L'indice Nikkei est même monté à un plus haut de l'année en séance, puis des prises de bénéfice ont limité son avancée. Au final, le Nikkei gagne 314,23 points à 18 764,92 points avec environ 470 millions de titres échangés contre 350 millions mercredi.

« Les récents indicateurs économiques signalent tous une reprise économique », déclare un boursier. *« Le soulagement à l'idée que cette séance était la dernière de l'année fiscale explique aussi pour partie la hausse »*, ajoute-t-il. Les intervenants ont également été encouragés par un relâchement de la tension en Russie et par la progression des marchés européens, la veille.

VALEURS	Cours du 24 mars	Cours du 25 mars
Ajinomoto	1 260	1 260
Bridgestone	1 270	1 280
Canon	1 390	1 380
Fuji Bank	1 990	2 070
Honda Motors	1 400	1 380
Matsushita Electric	1 140	1 140
Mitsubishi Heavy	560	564
Sony Corp.	4 100	4 100
Toyota Motors	1 460	1 480

CHANGES

Dollar : 5,5595 F ↑

Le dollar était en très légère hausse jeudi 25 mars, s'échangeant à 5,5595 francs, contre 5,5550 la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le cours du mark était stable, à 3,4010 francs.

FRANCFORT	24 mars	25 mars
Dollar (en DM)	1,6275	1,6348

TOKYO	24 mars	25 mars
Dollar (en yens)	115,93	117,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (25 mars) .... 10 15/16 - 11 %
New-York (24 mars) .... 2 15/16 %

BOURSES

	23 mars	24 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	521,89	523,35
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 952,18	1 954,57

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 mars	24 mars
Industrielles	3 461,86	3 445,38

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 mars	24 mars
100 valeurs	2 861,10	2 860,06
30 valeurs	2 238,20	2 235,40
Mines d'or	105,70	104,80
Fonds d'Etat	96,99	96,60

FRANCFORT

	23 mars	24 mars
Dax	1 648,44	1 659,45

TOKYO

	24 mars	25 mars
Nikkei Dow Jones	18 450,69	18 764,92
Indice général	1 395,43	1 414,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5580	5,5600	5,6680	5,6740
Yen (100)	4,7321	4,7379	4,8236	4,8332
Ecu	6,5849	6,6001	6,6097	6,6300
Deutschemark	3,4030	3,4035	3,4279	3,4311
Franc suisse	3,6730	3,6769	3,7266	3,7337
Lire italienne (1000)	3,4816	3,4840	3,4781	3,4831
Livre sterling	8,2174	8,2210	8,3171	8,3328
Peseta (100)	4,7660	4,7698	4,7218	4,7328

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 7/16	3 9/16	3 1/4	3 3/8	3 3/4	3 3/8
Ecu	9 3/4	9 7/8	9 5/16	9 7/16	8 3/4	8 7/8
Deutschemark	8 5/16	8 7/16	7 15/16	8 1/16	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 5/16	5 7/16	5 1/8	5 1/4	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 1/4	11 5/8	11 3/16	11 9/16	11 1/8	11 1/2
Livre sterling	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6
Peseta (100)	14 3/4	15 1/2	14 3/8	15 1/4	13 1/2	14
Franc français	11 3/8	11 3/4	10 13/16	11 1/8	9 11/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 25 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5300	C.N.E 3%	5370	5450	5380	+0 19
961	B.N.P. T.P.	960	961	980	+2 08
850	Cr.Lyon. T.P.	850	845	860	+1 18
1845	Renault T.P.	1825	1830	1859	+1 86
1939	Rhone Poul. T.P.	1930	1930	1915	−0 78
1119	Saint Gobain T.P.	1100	1105	1134	+3 09
851	Thomson T.P.	853	....	....	....
715	ACCOR	709	719	717	+1 13
770	Air Liquide	769	774	774	+0 65
640	Alcatel-Alsthom	638	640	644	+0 94
2040	Als.Superm.	2015	2051	2060	+2 23
330	A.L.S.P.I.	326	330 10	334	+2 45
585	AGF Sté Centrale.	592	592	594	+0 34
1280	Axa (ex Cie Midi)	1296	1306	1301	+0 39
172	Bafip	172	172 20	169 50	−1 45
81	Bail-Equipem.	80 10	80 10	83	+3 62
835	Bail Investiss.	845	831	845	....
450	Bancaire	451	465	468	+3 77
650	Bazar H.-V.	660	....	....	....
1280	Berger (M)	1277	....	....	....
400	Bertrand Faure	394	410	429 90	+9 11
1080	Bic	1070	1075	1075	+0 47
1120	B.I.P.	1120	1120	1120	....
151	BIS	149 60	155	155 50	+4 01
520	B N P (CI)	514	514	521	+1 36
500	Bollore Tech.	490	497	505	+3 06
2850	Bongrain	2847	2850	2875	+0 98
535	Bon-Marché	541	545	559	+3 33
680	Bouygues	690	695	713	+3 33
91	BP France	91	87 10	90 80	−0 22
980	B S N	975	980	978	+0 31
1280	Canal Plus	1275	1280	1305	+2 35
185	Cap Gem.S.	187 70	193	192 50	+2 56
235	Carnaudmetalbox	236	226	227	−3 81
2600	Carrefour	2609	2625	2621	+0 46
151	Casino	151 30	154	155	+2 45
104	Casino ADP	104 50	104	105	+0 48
570	Castorama D.I.	566	572	573	+1 24
240	C.C.F.	237	240	242 20	+2 19
33	CCMC Ly.	33 10	34	35	+5 74
440	C.D.M.E.	447	450	470	+5 15
166	C.E.G.I.D.	168 80	168	170 10	+0 77
49	Centrest (Ny)	50	48	52 50	+5 00
415	C.E.P. Comm.	413	411	413	....
89	Cerus	89	83 20	86 25	−3 09
1250	Cetelem	1235	1250	1280	+3 64
295	CF Int.	291	285 10	285	−2 06
315	CGI Info.	330	329	330	....
1170	C G I P	1168	1168	1157	−0 94
635	CGP	635	....	....	....
1250	Chargeurs S A	1263	1274	1277	+1 11
250	Christian Dior	259 90	262	265	+1 96
545	C I C A (M)	546	....	....	....
315	Ciments franc.	315	315	315	....
570	Clarins	575	588	599	+4 17
395	Club Mediter	391	395	396	+1 28
1040	Coles	998	1000	1000	+0 20
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1300	Compt Mod.	1300	1309	1320	+1 54

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
310	CFR (Paris Réa.)	314	320	319 10	+1 62
1100	Créd. Foncier	1110	1120	1123	+1 17
420	Crédit Loc France.	417	418 80	417	....
585	Cr Lyon.(CI)	567	562	572	+0 88
1320	Credit Nat.	1310	1300	1291	−1 45
550	CSEE	527	528	526	−0 19
3650	Damart	3645	3695	3690	+1 23
380	Dassault Aviation.	370	407	387	+4 59
270	Dassault Electr.	272 50	271	268 90	−1 32
1500	De Dietrich	1521	1580	1550	+1 91
525	Degremont	521	533	530	+1 73
48	Dév.P.d.C.(L)	44 60	45 20	45 90	+3 15
85	Dév.R.Sud-Est	80 20	....	....	....
285	D M C	280	285	290	+3 57
470	Docks France	476 10	479 90	481 90	+1 22
129	Dynaction	150	164 50	167 50	+11 6
2300	Eaux (Gle)	2281	2300	2315	+1 49
740	E.B.F.	735	735	735	....
395	Ecco	395 60	408	405	+2 38
370	Elf Aquitaine	370	376 90	376	+1 62
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1020	1020	1008	−1 18
285	Erap-Elf (Certif)	287 70	289	296	+2 88
680	Eridania-Beghin	683	690	701	+2 64
430	Essilor	430	430	440	+2 33
210	Essil.Int.(DP)	208 20	211 60	215	+3 27
790	Esso	789	791	791	+0 25
1690	Eurafrance	1620	1631	1650	+1 85
530	Euro RSCG	524	515	524	....
86	Eurodisneyland	87 20	88 80	88 10	+1 03
1030	Europe 1	1042	1040	1060	+1 73
40	Eurotunnel	39 50	40 10	40 45	+2 41
132	Finextel	131 60	133	132	+0 30
285	Fives Lille	285 50	290	297	+3 66
805	Fougerolle	800	800	807	+0 88
3930	Fromager. Bel	3815	3840	3850	+0 92
1680	Gal.Lafayette	1641	1650	1650	+0 55
400	G.A.N.	409 90	403	413	+0 76
370	Gascogne (B)	370	370 50	370	....
1410	Gaz et Eaux	1430	1485	1490	+4 20
660	Geophysique	556	568	569	+2 52
745	Groupe André SA.	740	750	720	−2 70
585	Groupe Cité	591	596	590	−0 17
400	GTM-Entrep.	405	412	423	+4 44
1490	Guyenne-Gas.	1495	1500	1510	+1 00
480	Havas	474 20	479 90	480	+1 22
230	Idia	234	235	239 90	+2 52
380	Imétal	379	385	382	+0 79
138	Immob. Phénix	143	138 10	143 90	+0 63
190	Ingénico	195 50	185	193	−1 28
8510	Inst. Mérieux	9700	9750	9840	+1 44
485	Interbail	490	490	492	+0 41
500	Intertechnique	499	502	500	+0 20
1090	J. Lefebvre	1129	1132	1147	+1 59
600	Klepierre	591	592	585	−1 02
660	Labinal	665	665	666	+0 15
350	Lafarge	351	358	356 50	+1 57

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
93	Lagardère Group.	93	94 50	96	+3 23
285	Lebon	290	290	300	+3 45
4740	Legrand	4750	4898	4840	+1 89
2510	Legrand (DP)	2535	2521	2555	+0 79
174	Legris Industries	172 90	175	178	+2 95
825	Locindus	830	832	830	....
3480	L.V.M.H.	3547	3575	3624	+2 17
440	Lyon.Eaux/Dumez	448	454 50	455	+1 56
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
340	Mar. Wendel	339	344 50	342	+0 88
118	Matra-Hachette	118 30	120 10	119 50	+1 01
72	Metaleurop	73	76	76 40	+4 66
16	Métrologie In.	16 05	17	17 10	+6 54
164	Michelin	167 70	170	173 70	+3 58
94	Moulinex	94 50	95	97 50	+3 17
915	Navig. Mixte	919	910	920	+0 11
135	Nord-Est	135 90	138 50	145	+6 70
345	Nordon (Ny)	350	325	332	−5 14
50	Olipar	48 60	50 50	51 90	+6 79
1140	Oréal	1149	1189	1170	+1 83
415	Paribas	413	419	420 80	+1 89
225	Pechiney Int.	215	220	222 70	+3 58
290	Pechiney (CIP)	300	299	300	....
400	Pernod Ricard	398 60	409	415 50	+4 24
535	Peugeot	545	552	557	+2 20
685	Pinault-Printemps.	682	680	684	+0 29
760	Plastic-Omn.	763	769	773	+1 31
310	Poliet Ex.Lamb.Fr.	310	312	315	+1 61
940	Primagaz	940	955	950	+1 06
680	Promodes	689	694	686	−0 44
285	Radiotechn.	282	295	300	+6 38
7790	Redoute (La)	7600	7830	7800	+2 63
155	Remy Cointreau	155 10	160	160 50	+3 48
575	R. Poulenc A.	572	579	577	+0 87
555	R. Poulenc CIP	557	560	545	−2 15
41	Rochette(La)	41 40	42 90	42 50	+2 66
565	Roussel Uclaf	575	575	550	−4 35
3200	R. Impé.Ly.	3160	3160	3160	....
152	Sade (Ny)	153	156	156	+1 96
3000	Sagem	3014	3018	3020	+0 20
510	Saint Gobain	513	515	522	+1 75
1110	Saint Louis	1110	1148	1138	+2 52
1490	Salomon Ly.	1500	1505	1510	+0 67
350	Salvepar (Ny)	350	350	353	+0 86
1600	S A T	1620	1620	1620	....
290	Saul. Chât.	287	288	288	+0 35
935	Saupiquet (Ns)	930	882	918	−1 61
675	Schneider	688	699	698	+1 60
17	SCOA	17	17	17	....
560	Scor s.a.	550	550	550	....
405	S.E.B.	400	405	406 90	+1 73
450	Selimeg	455	455	461	+1 32
150	Selectibanque	150	158 90	151	+0 67
179	Sextant A.	176 60	187	184	+4 19
705	S F I M	704	707	701	−0 43
215	S.G.E.	220	220 10	228 30	+3 77

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Simco	498	499	499	+0 20
1060	Sk. Rossignol	1060	1065	1085	+2 36
485	Sligos	475	480	485	+2 11
610	Société Géné.	611	617	624	+2 13
48	Sodecco(B)	47 50	49	49	+3 16
87	Sodero(Ns)	86	87	87	+1 16
1010	Sodexho	1016	1010	1015	−0 10
91	Sogenal(Ny)	92	93	93	+1 09
1350	Som-Allib.	1351	1241	1341	−0 74
455	SOPHIA	466	466	480	+3 00
1170	Sovac	1210	1230	1257	+3 88
370	SPEP	373	375	380	+1 88
395	Spie-Batignol.	390	391	398 90	+2 28
600	Strafor Facom	603	600	616	+2 16
305	Suez	309 70	315	315 60	+1 91
1190	Synthelabo	1189	1200	1204	+1 26
151	Thomson CSF	150 90	153 70	155	+2 72
245	Total	247 80	252 90	253 50	+2 30
173	– (certif.)	175	176	177	+1 14
565	U.A.P.	574	585	588	+2 44
255	U F B Locab.	252	256 10	259	+2 78
230	U.G.C. DA (Robur)	231	240	240	+3 90
545	U I C.	542	549	565	+4 24
510	U I F.	508	506	507	−0 20
755	U I S.	757	....	....	....
385	Unibail	385	385	390 20	+1 35
745	Valéo	762	758	780	+2 36
149	Vallourec	149	153	163	+9 40
300	Via Banque	318	325	322	+1 26
260	Worms et Cie	275 90	280	282	+2 21
1780	Zodiac	1755	1755	1756	+0 06
905	Elf Gabon	917	917	946	+3 16
106	Amax	105 90	106	106	+0 09
94	Amer. Barrick	94 20	97 30	96 50	+2 44
180	Amer. Express	180	156 80	156 80	−2 00
320	A.T.T.	315 50	321 50	321 50	+1 90
122	Anglo Amer.C.	122	124 50	124 50	+2 05
250	Amgold	242	249	247 10	+2 11
230	Banco Santander	220 50	....	....	....
785	B.A.S.F.	803	805	801	−0 25
920	Bayer	922	935	936	+1 52
51	Blyvoor Plc	51 50	51	49 60	−3 68
33	Buffelsfont.	32 90	33 50	35	+6 38
196	Chase Manh.	191	196	192 80	+0 94
2070	Daimler Benz	2105	2108	2125	+0 95
84	De Beers	85 85	87 50	88 90	+3 55
2370	Deutsche Bank	2394	2410	2400	+0 25
1350	Dresdner Bank	1385	1360	1372	−0 94
47	Driefontein	46 20	47 35	48	+3 90
265	Du Pont-Nem.	271	272 80	272 80	+0 66
310	Eastman Kodak	310 50	312 50	312 60	+0 68
14 50	East Rand	14 40	14 70	14 80	+2 78
33	Echo Bay	33 70	33 80	34 10	+1 19
167	Electrolux	167 10	167 10	160	−4 25
172	Ericsson	177	179	181	+2 26
355	Exxon Corp.	360 60	365	365	+1 22

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
295	Ford Motor	283 10	293 80	281 50	−0 56
44	Freegold	43 10	44 20	45 20	+4 87
12	Gencor	12 40	12 50	12 65	+2 02
490	Gén. Elect.	496 50	505	505	+1 71
220	Gén. Motors	217 20	217	218	+0 37
365	Gén. Belgique	365	366	366	+0 27
38	Gd. Métropol.	37 55	38 75	37 50	−0 13
38	Guinness	37 80	39 20	38 65	+2 25
20	Hanson PLC	20	20 45	19 95	−0 25
16	Harmony Gold	16	16 25	16 45	+2 81
410	Hewlett Packard	411 90	411 40	411 40	−0 12
36	Hitachi	35 20	37 10	37 10	+5 40
830	Hoechst	853	865	865	+1 41
104	I.C.I.	102 10	100 50	100 50	−1 57
300	I.B.M.	297 90	287 90	287	−3 66
430	I.T.T.	426 50	440 50	441 10	+3 42
184	Ito Yokado	181 60	184 90	184	+1 32
55	Matsushita	53 70	55 10	54 30	+1 12
296	Mc Donald's	292	292 10	292 10	+0 03
205	Merck	194	198 80	197 50	+1 80
605	Minnesota M.	607	608	608	+0 33
46	Mitsubishi	47 30	....	....	....
380	Mobil corp.	380 50	383 70	384 30	+1 00
385	Morgan J.P.	390	384 40	384 40	−1 44
4320	Nestlé	4285	4300	4260	−0 58
132	Norsk Hydro	136	136 20	136 80	+1 33
95	OFSIL	92	96	97 50	+5 98
1420	Pétrofina	1392	1435	1401	+0 65
355	Philip Morris	355	355	355	....
72	Philips	71 05	71	71	−0 07
81	Placer Dome	80 50	82 15	82 15	+2 05
286	Procter Gamble	285 50	278 90	284	−0 53
174	Quilmès	175	180	180	+2 86
21	Randfontein	20 50	21 70	22 30	+8 78
265	Rhone Poul. Rorer.	259	263	261 60	+1 00
480	Royal Dutch	483 30	491	490 50	+1 49
56	R T Z	56 55	58	57 50	+1 68
15	Saat.& Saatchi	15 10	15 15	15 55	+2 98
28	St Helena	27 25	28 10	29 20	+7 16
315	Schlumberger	315	321 70	320 80	+1 84
47	Shell transp.	47 20	47 85	47 85	+1 38
2140	Siemens	2163	2198	2176	+0 60
196	Sony	190	195 40	194 60	+2 42
94	Sumitomo Bank	96 90	...	...	...
166	T.D.K.	163	171 10	171 10	+4 97
60	Telefonica	61	60 50	61 50	+0 82
29	Toshiba	29	29 95	30	+3 45
636	Unilever	635	636	636	+0 16
280	Unit.Techn.	265	260	258 20	−2 57
245	Vaal Reefs	244	247	247	+1 23
1000	Volkswagen	1057	1044	1034	−2 18
250	Volvo	252	....	...	....
97	West. Deep	97 80	98 60	103	+5 32
460	Xerox Corp.	461 40	...	...	...
109	Yamanouchi	109 50	109	109	−0 46
6	Zambia Cop.	5 90	6	6	+1 69

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 80	6 97
10,80% 79/94	100 71	5 97
Emp.Etat 13,4% 83	102 76	3 45
10,26% mars 86	107 30	0 36
OAT 10% 5/2000	114 42	8 27
OAT 9,9% 12/1997	109 98	2 76
OAT 9,8% 1/1996	106 03	1 45
PTT 11,2% 85	107 50	3 31
CFF 10,25% nov 90	114 40	0 28
CNA 10 % 1979	....	0 83
CNB Bques 5000F	99	1 97
CNB Paribas 5000F	97 65	1 97
CNB Suez 5000F	97 75	1 97
CNI 1/82 5000F	98 60	1 97
CNT 9 % 86	103 20	7 81
CRH 10,90% déc.85	112 80	2 28
CHARB FCE 3% 100	170	....
CNCA	1080	....
Cens	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	801	....
Thoms. cv 8,2% 86	760	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1590	....
Arbel	390	390
Bains C.Monaco	925	925
B.Hypoth.Europ.	198	....
B.N.P. Intercont.	356	362
Bénédictine	2240	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1500	....
B T P	29 30	29 80
Cambodge	920	910
Carbone Lorraine	384	380
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	322	322
C.E.G.F (Frigor.)	556	....
Centenaire Blanzy	351	350
Cerigen	29	....
Champex Ny	13 15	13 15
CIC (CIP)	182	182 50
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Cie Industrielle	4350	4390
Cpt Lyon Alemand	308	302
Concorde	670	675
Constr.Mét.Prov.	17	....
Crédit Gén.Ind.	105	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	625	....
Didot Bottin	576	576
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	279	281 50
Ent.Mag. Paris	4250	4260
Eridania-Béghin Cl.	647	580
Fidei	384	386
Fraslens	302 10	302 10
F.I.P.P.	68	....
F.N.A.C.	2110	....
Foncière (Cie)	549	546
Foncina	370	375
France I.A.R.D.	531	467
France SA (La)	1760	1795
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	581	581
Genefim	277	277
Gévelot	460	....
G.F.C.	415	407 10
Groupe Victoire	1035	....
G.T.I (Transport)	220	220
Immobail	386	385
Immobanque	755	765
Im.Marseillaise	4600	....
Invest.(Ste Cle.)	3000	....
Lille Bonnières	1112	1131
Louvre	2540	2502
Lucia	208	....
Machines Bull	22 60	23
Mag.Uniprix	190	190
Métal Déployé	288	288
Mors	42 50	42
Navigation (Nle)	140	....
Optorg	270	....
Ordial (Cl)	560	660
Origny-Desvroise	736	731
Palais Nouveauté	1380	....
Paluel Marmont	412	....
Parfinance	190	....
Paris France	195	195
Paris Orléans	190	190
Parthena Invest	282 50	245 20
Piper Heidsieck	660	....
Porcher	228	235
Promodès (Cl)	419	....
Publicis	680	680
Rochefortaise	150	150
Rosario	161	161
Rougier	165	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	244	....
S.A.F.I.C Alcan	210	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	115	....
Salins du Midi	535	535
Savoisienne M.	150	....
Sific	661	660
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	48 50	....
Sofal	470	....
Sofio	248	....
Sofitam (ex Setam)	64 90	....
Sofragi	2710	....
Soudure Autogène	724	715
Sovabail	316	....
Sterni	802	....
Taittinger	2100	2086
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	230	230
Ufiner	1300	1349
Vicat	412	412
Viniprix	1500	1500
Virax	107	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	560	560'
Akzo Nv Sico.	453 10	....
Alcan Aluminium	102 70	103
American Brands	209 80	....
Arbed	400	....
Asturienne Mines	104 50	....
Banco Popular Espa.	544	571
B.Reglements Int.	21600	21600
Can.Pacifique	79	80
Chrysler Corp.	223	....
C I R.	4 24	....
Commerzbank	980	....
Dow Chemical	289	....
Fiat	19	19 95
GBL (Brux Lamb.)	545	549
Gevaert	1125	....
Glaxo Holdings Ltd	56 45	58
Goodyear Tire	400	410
Grace and Co (WR)	208	....
Honeywell Inc. Im.	197	....
Johannesburg	62 10	....
Koninklijke Pakhoed	67 10	....
Kubota	27 76	....
Noranda Mines	86 30	....
Olivetti priv.	4 55	4 60
Pfizer Inc.	318	318 90
Ricoh	29 60	28 20
Robeco	318 20	318 50
Rodamco NV	156 60	157 30
Rolinco	307 90	310
Saipem	5	....
Sema Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	57 90	....
Tenneco Inc	252	250
Toray Ind.	28	....
West Rand Cons.	5 55	5 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	67 10	67 10
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	570	550
Europ. Accum.	80	80
Europ Soufres Ind.	6 65	6 65
Gay Degrenne	395	....
Lecteurs du Monde	250	....
Nicolas	940	940
Office Cem. Pharma.	860	860
Particip. Percier	190	....
Rorento N.V.	255 60	255 60
St-Gobain-Emballage	1780	....
Schlumberger Ind.	500	500
S.E.P.R.	1390	....
S.M.T. Goupil	3	....
S.P.R. act. B	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	548	548
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	465	465
Boisset (Lyon)	230	220
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	835	830
Calberson	273	280
Cardif	950	960
C.E.G.E.P.	180	180
C.F.P.I.	200	204 50
C.N.I.M.	1159	....
Codetour	305	306
Creeks	109	....
Dauphin	290	290
Devanlay	1310	1290
Dolisos	108 30	....
Éditions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	227	235
Finacor	140	....
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	475	475
Gravograph	161	161
Guintoli	605	799
I.C.C.	215 50	215 50
Idianova	79 60	79 50
Immob. Hôtelière	1174	....
Internt. Computer	126 20	....
I.P.B.M.	36 05	37
Molex	170	....
N.S.C. Schlumberger	710	719
Publ.Filipacchi	729	715
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
Select Invest (Ly)	96	....
Serbo	194	....
Sopra	340	330
TF1	469	466 10
Thermador H. (Ly)	350	350
Unilog	220	220
Viel et Cie	145	145
Y. St-Laurent Groupe	765	772

SICAV (sélection) 24/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	216 81	211 01
Actimonetaire C.	30832 15	30832 15
Actimonetaire D.	30832 15	30832 15
Améri-gan	7488 79	7200 76
Amplitude	690 80	670 68
Antigone trésor	705442 00	705442
Associa Première	31564 87	31564 87
Associc	1112 74	1112 74
Atout Futur	463 51	452 20
Auracic	1298 34	1248 87
Avenir Alizes	1805 25	1769 85
Axa Capital	191 37	186 80
Axa Court Terme	8633 14	8633 14
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	962 50	934 47
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	831 28	807 07
Axa Europe	133 26	129 38
Axa Investiments	112 54	109 26
Axa NPI	124 06	120 44
Axa Ob.Fr.Ecrans	157 81	153 21
Axa.Ob.Ia.Ex Mu.U.Sa.	141 47	137 35
Axa Prem.Ex.Agapre	127 62	123 90
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	156 92	152 35
Axa Valeurs PER	134 19	130 28
Cadence 1	1091 58	1070 18
Cadence 2	1076 82	1055 71
Cadence 3	1069 57	1048 60
Capimonetaire	6789 12	6782 34
Capioblig.	7131 76	6991 92
Captacic	1470 95	1449 21
Coexis	1453 22	1417 78
Comptavalor	3804 84	3799 14
Credinter	472 86	459 09
Credit Mutuel Capital	1390 25	1362 99
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	720 09	720 09
Cred.Mut.Ep.Indus.	102 22	99 48
Cred.Mut.Ep.J.	75270 99	75270 99
Cred.Mut.Ep.long.T.	210 30	204 67
Créd.Mut.Ep.Monde	1235 96	1202 88
Cred.Mut.Ep.Quatre	1126 10	1095 96
Dixm	1475 39	1439 40
Drouot France	916 01	889 33
Drouot Sécurité	247 82	240 60
Ecocic	1140 07	1106 86
Ecuper	134 15	130 24
Ecur. Capitalisation	2840 08	2811 96
Ecur. Expansion	520972 76	520192 47
Ecur. Géovaleurs	2435 71	2364 77
Ecur. Investissement	160 54	155 86
Ecur. Monepremière	72780 79	72780 79
Ecur. Monétaire	42638 17	42638 17
Ecur. Trésorerie	2627 03	2627 03
Ecur. Trimestriel	2087 77	2067 10
Elanciel	118 64	115 18
Energia	280 69	277 41
Eparcic	3909 38	3909 38
Eparcourt-Sicav	4673 06	4661 41
Epargne Associat.	25283 80	24895 92
Epargne-Unie	1388 10	1354 24
Eufi Cash capi.	8494 32	8494 32•
Euroo Solidarité	1137 83	1126 56
Eurocic Leaders	1062 72	1031 77
Eurodyn	1212 02	1182 46
Euro Gan	6328 44	6085 04
Fonsicav	15662 69	15662 69
France-gan	10945 78	10524 79

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	287 21	286 64
France Obligations	518 47	513 34
Francic	487 79	473 58
Francic Pierre	112 64	109 36
Francic-Regions	1183 42	1148 95
Fructi-Associations	38 02	38 02
Fructi-Capi	46 52	45 83
Fructidor	245 53	241 90
Fructifrance action C	984 40	960 39
Fructifrance action D	962 43	938 96
GAN Rendement	5423 33	5343 18
Gestilion	16217 72	16137 03
Gest.Associations	183 81	179 57
Horizon	1366 15	1326 36
HLM Monétaire	15120 87	15120 87
Indicia	1094 70	1073 08•
Indust.Fse.Court T.	1597 95	1597 95
Interepar	111699 37	108445 99
Interoblig.	15647 29	15340 48
Intersélection Fce	528 41	518 05
Japacic	164 40	159 61
Jeunepargne	309 92	305 34
Latitude	2434 40	2430 75
Lion Association	11331 15	11331 15
Lion Institution	33145 36	33062 70
Lionplus	1096 40	1074 90
Lion Trésor	2377 74	2354 20
Lion 20 000	28338 66	28338 66
Livret Bourse Inv.	600 50	583 01
Livret Portefeuil.	746 61	724 86
Méditerranée	181 69	176 40
Mensuel CIC	10320 67	10218 49
Monedan	73951 68	73951 68
Mone.J.	39191 71	39191 71•
Monévalor	44433 20	44433 20
Mutualité dépôts	14637 49	14608 27
Natio Court Terme	103025 00	102717
Natio Court Terme2	309144 00	309144
Natio Epargne	19358 39	19166 72
Natio Ep. Capital	11956	11837 62
Natio Ep. Croissance	1815 10	1766 52
Natio Ep. Obligations	219 05	213 19
Natio Ep. Retraite	132 48	128 93
Natio Ep. Trésor	8507 83	8490 85
Natio Ep. Valeur	472 48	459 83
Natio Fran. index	1061 64	1033 23
Natio Imm.	1204 32	1172 09
Natio Inter	1630 22	1588 59
Natio Monétaire	27293 30	27293 30
Natio Opportunités	1125 05	1094 94
Natio Patrimoine	1394 93	1357 60
Natio Perspectives	1130 62	1100 36
Natio Placements	64044 81	64044 81
Natio Revenus	1073 68	1063 05
Natio Sécurité	11979 20	11979 20
Natio Valeurs	927 34	902 52
Nippon-Gan	5339 12	5133 77
Nord Sud Dévelop.	1745 46	1741 98
Obli-Associations	171 17	169 48
Oblicic-Mondial	2848 57	2806 47
Oblicic-Régions	1115 17	1098 69
Oblifutur	3172 24	3094 87
Oblig. tres caté.	192 82	189 97
Oblilion	1552 81	1537 44
Oblisécurité Sicav	14011 37	14011 37

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Oraction	1180 09	1151 31
Paribas Capitalisation	1693 42	1668 39
Paribas Opportunites	131 25	125 90
Paribas Patrimoine	614 73	589 67
Patrimoine Retraite	242 58	237 82
Pervalor	611 79	599 79
Poste Croissance	23540 67	23517 15
Poste Gestion	71417 36	71417 36
Première Oblig.	11437 12	11425 69
Prévoy. Ecureuil	122 31	121 10
Priv'Associations	31884 86	31884 86
Proficius	1034 81	1009 57
Quartz	142 72	139 24
Rentacic	186 60	184 14
Revenus Trimestr.	5481 97	5427 69
Revenu-Vert	1197 67	1168 46
St Honoré Vie & Santé	1005 95	960 33
St Honoré Bons du Tr.	12121 28	12060 98
St Honoré Invest.	804 33	767 86
St Honoré Pacifique	662 02	632
St Honoré Real	16235 61	16170 93
Sécuricic	1878 79	1878 79
Sécuri-Gan	12769 36	12518 98
Sécuritaux	1503 61	1503 61
Sicasden	735 83	724 96
Sicav Associations	1993 71	1993 71
SFI-CNP Assur.	709 83	689 16
S.G. Fr. opport. C et D	1272	1247 06
Sicav 5 000	467 55	455 04
S.I. Est	1366 19	1326 40
Sivafrance	730 36	710 81
Sivam	424 95	413 58
Sivarente	231 53	226 99
Sivinter	466 25	453 77
S NI	1154 08	1120 47
Sogenfrance Capita.	1227 56	1203 49
Sogenfrance Distribut.	1185 87	1162 62
Sogépargne	323 30	316 98
Soginter	1372 26	1345 35
Soleil Investissements	608 11	584 72
Solstice	2259 25	2253 62
State Street Act. Eur.	9818 17	9486 15•
State Street Act. Frce.	11074 54	10751 98•
St. Str. Act.Japon	12133 35	11723 04•
State Street Emer. Mts	13267 62	12629 76•
St.Street OAT Plus	11827 93	11399 93•
Stratégie Actions	885 43	860 99
Stratégie Rendement	1540 44	1491 95
Techno-Gan	5739 96	5519 19
Thesora	729 19	721 97
Trésor Plus	1419 01	1404 96
Trésor Trimestriel	1058 92	1046 46
Trésoricic	141185 13	141185 13
Trilion	5293 07	5225 14
Uni-Associations	121 44	121 44•
Uni-Foncier	1320 01	1287 81
Unifrance	617 19	602 14
Uni Régions	1255 25	1224 63
Univar	252 95	252 95•
Univers Actions	1344 79	1311 99
Univers Obligations	1945 85	1898 39
Valorg	2215 17	2212 96
Valreal	57752 08	57723 22
Winterthur St-Honoré	228 94	218 56

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 25/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 565	....	5 3	5 8
Ecu	6 599	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 490	....	330	350
Belgique (100 F)	16 504	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302 890	....	292	312
Italie (1000 lires)	3 507	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 590	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 254	....	7 9	8 8
Gde-Bretagne (1 L)	8 221	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 500	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	367 710	....	356	376
Suède (100 krs)	71 480	....	67	76
Norvège (100 k)	80 050	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 389	....	48 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 771	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 665	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 480	....	4 2	4 8
Japon (100 yens)	4 768	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/3
Or fin (kilo en barre)	59100	58500
Or fin (en lingot)	59150	59850
Napoléon (20f)	338	343
Pièce Fr (10 f)	325	390
Pièce Suisse (20 f)	342	342
Pièce Latine (20 f)	346	341
Souverain	429	438
Pièce 20 dollars	2125	2130
Pièce 10 dollars	1112 50	1122 50
Pièce 5 dollars	650	660
Pièce 50 pesos	2210	2205
Pièce 10 florins	360	356

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 24 mars 1993

NOTIONNEL 10 %. Nombre de contrats estimés : 129 456

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	114,40	116,86	117,14
Précédent	114,92	117,28	117,50

CAC 40 A TERME Volume : 35 364

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	1 973	1 993	2 004
Précédent	1 975	1 996,50	2 010

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 24 mars 1993, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

• Convention internationale

– Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres *un projet de* loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de *coopération entre la Lituanie et* la France.

Ce traité a été signé à Vilnius le 14 mai 1992, moins d'un an après le rétablissement de l'indépendance de la Lituanie. Il est très comparable aux traités d'entente déjà conclus par la France avec plusieurs Etats d'Europe centrale et orientale.

Le traité organise la coopération *franco-lituanienne en matière* politique, économique, culturelle, et dans le domaine de la sécurité.

• L'effet de serre

– Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur la lutte contre l'effet de serre.

La France a activement contribué à la mise au point de la convention *sur le climat adoptée à l'occasion* de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement *qui s'est tenue à Rio* en juin 1992. Cette convention prévoit que les pays *industrialisés* doivent stabiliser en l'an 2000 leurs émissions de gaz à effet de serre au niveau qu'elles avaient atteint en 1990. Elle *prévoit* aussi, à plus long terme, de stabiliser la concentration de ces gaz dans l'atmosphère, ce qui *suppose* notamment de réduire de 60 % les émissions de gaz carbonique et de 25 % celles de méthane.

1. – Une stratégie doit être définie à l'échelle de l'organisation de coopération et de développement *économique*.

Les pays industrialisés sont responsables des trois quarts des émissions de gaz carbonique, elles-mêmes provoquées par la consommation d'énergies fossiles.

Ils doivent s'entendre en conséquence *sur la mise en place* d'un instrument d'incitation économique à la réduction des consommations *d'énergie fossile, dans des* conditions permettant d'éviter toute distorsion de concurrence.

2. – Un programme communautaire et des programmes nationaux doivent être mis en place.

Comme les autres Etats membres, la France *a soumis un plan de lutte* contre l'effet de serre à ses partenaires de la Communauté européenne, en *soulignant qu'elle est* aujourd'hui le pays dont les émissions de gaz carbonique mesurées *par habitant sont les plus faibles.* Ces mesures concernent notamment les activités suivantes.

Le secteur des transports est le *plus critique*, les *émissions de* gaz carbonique dont il est responsable ayant *fortement augmenté au cours* des dernières années.

La consommation énergétique des transports routiers devra être réduite. Des directives communautaires devront imposer aux constructeurs automobiles de produire de nouveaux modèles de véhicules à consommation réduite.

Le transport combiné rail-route sera largement développé, en particulier sur l'*axe Lille-Paris-Avignon* pour lequel une étude est d'ores et déjà engagée.

Les transports collectifs urbains *devront être privilégiés* dans les contrats de plan Etat-régions.

L'industrie a amélioré son efficacité énergétique de 50 % depuis 1980. *Cet effort sera poursuivi.* L'Etat proposera à chaque branche de conclure des contrats visant à *réduire leur consommation* d'énergie, en commençant par celles dont les consommations sont les plus importantes.

En matière de politique énergétique, un effort sera consenti en faveur des énergies nouvelles et renouvelables, notamment par l'incinération des déchets, l'utilisation du bois et de certains produits agricoles.

La forêt emmagasine le gaz carbonique. Le développement des superficies boisées contribue donc à réduire la concentration de ce gaz dans l'atmosphère. Le rythme du boisement sera en conséquence *porté de* 10 000 à 30 000 hectares par an.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6005

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Dans certains cas, elle n'a *pas intérêt à perdre la boule.* – II. Nid de rats. Symbole. – III. Terme musical. Un corps dans l'éther. – *IV. Des façons de repasser pour ne pas sécher.* – V. Mise au parfum. – VI. Habitude de «pointer». *Abréviation. – VII. On s'y fait* suer. – VIII. Désinence verbale. Transformée en volume. – IX. Faire une douce addition. Evoque *parfois* un pont. – X. Est en panne de courant. Forte tête. – XI. Sans connaissances.

VERTICALEMENT

1. Fait parfois partie du quotidien. – 2. Tranche. *Regimbas.* – 3. Négation. *Remercié* de façon peu aimable. Service d'ordre. – 4. On peut y avoir le mouron. – 5. *Panne d'énergie.* – 6. *Partie* d'une pétition. Provoqué par un microbe. – 7. Pièce de jeu. Conjonction. *En liesse.* – 8. Se font en jouant ou sans plaisanter. Etait dans le vent. – 9. Participe. Un chien pas «courant».

Solution du problème n° 6004

Horizontalement

I. Alouettes. – II. Tourtière. – III. Toiser. *Mi.* – IV. En. *Utérin.* – V. Ale. Et. – VI. Dominical. – VII. Ruent. Age. – VIII. Ne. Bled. – IX. *Epi. Nue.* – X. Sottises. – XI. Té. Désir.

Verticalement

1. Attendries. – 2. Loon. Ou. Pot. – 3. Oui. Aménité. – 4. Ursuline. – 5. Etêtent. Nid. – 6. Tire. Buse. – 7. *Te. Recalées.* – 8. Ermitage. Si. – 9. Sein. Léda.

GUY BROUTY

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures *individuelles* suivantes :

– *Sur proposition du premier ministre*, M. Michel Charzat est nommé membre du Conseil économique et social en qualité de personnalité qualifiée.

– *Sur proposition du ministre* d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, *Mme Luce* Perrot est *nommée inspecteur général de l'administration* des affaires culturelles.

– Sur proposition du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, *M. François Plaisant, ministre plénipotentiaire*, est nommé conseiller diplomatique du gouver*nement.*

– Sur proposition du garde des sceaux, *ministre de la justice*, MM. Jean-Louis Moynot et Alain Vivien sont nommés conseillers d'Etat en service extraordinaire.

– Sur proposition du ministre de l'économie et des *finances*, MM. Christian Goux, Gérard Joulin et Pierre Achard sont nommés membres du conseil général de la Banque de France.

LÉGION D'HONNEUR

M. Léon Dupérier et M. Pierre Pierre-Bloch grands-croix

Défense

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

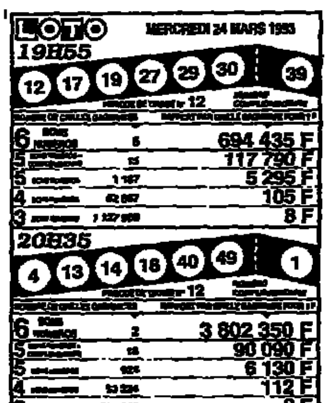
MM. Léon Dupérier et Pierre Pierre-Bloch.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Abdon Casso et Jules Muracciole.

Est promu officier :

M. François Cailleteau.



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement *au mardi 23 mars. Elles nous sont* communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur *répondeur téléphonique* au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 3615 code *CORUS*.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 10-130; Les Carroz-d'Arâches : 0-235; Chamonix : 10-290; Châtel : 5-90; La Clusaz : 0-175; Combloux : n.c.; Les Contamines-Montjoie : *0-110; Flaine* : 0-235; Les Gets : 0-n.c.; Le Grand-Bornand : 0-55; Les Houches : 5-110; Megève : 0-100; Morillon : n.c.; Morzine : 15-130; *Praz-de-Lys-Sommand : 5-20*; Praz-sur-Arly : o-n.c.; Saint-Gervais : 0-40; Samoëns : 0-200; Thollon-Les Mémises : 0-0.

SAVOIE

Les Aillons : 0-0; Arcs : 25-340; Arêches-Beaufort : 30-180; Aussois : n.c.; Bessans : Bonneval-sur-Arc : 50-250; 50-80; Le Corbier : 0-35; *Courchevel : n.c.-165*; Crest-Voland-Cohennoz : 0-45; Flumet : n.c.; Les Karellis : 5-150; Les *Menuires : 18-150; Méribel : 5-150* ; La Norma : 0-150; Notre-Dame-de-Bellecombe : n.c.; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0-160; La Plagne : 90-280; Pralognan-la-Vanoise : 15-40; La Rosière 1850 : 40-175; *Saint-François-Longchamp : 0-130; Les* Saisies : 20-60; Tignes : 134-340; La Toussuire : 5-25; Val-Cenis : 10-95; Valfréjus : 0-160; Val-d'Isère : 120-220; Valloire : 10-70; Valmeinier : 5-70; Valmorel *: 0-140*; Val-Thorens : 80-280.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 5-240; Alpe-du-Grand-Serre : 0-20; Auris-en-Oisans : 10-10; Autrans : n.c.; *Chamrousse : 0-20; Le Collet*-d'Allevard : 0-15; Les Deux-Alpes : *10-180*; Gresse-en-Vercors : n.c.; Lans-en-Vercors : n.c.; Méandre : 0-5; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c.; Les Sept-Laux : 0-25; Villard-de-Lans : 25-30.

ALPES DU SUD

Auron : *0-30*; Beuil-les-Launes : n.c.; Briançon : 20-100; Isola 2000 : 20-50; Montgenèvre : 50-150; Orcières-Merlette : 10-100; Les Orres : 20-120; Pra-Loup : 0-35; Puy-Saint-Vincent : 0-70; Risoul : n.c.; Le Sauze-Super-Sauze : 15-15; *Serre-Chevalier : 20-150*; Superdévoluy : 0-45; Valberg : 0-0; Val-d'Allos-*Le Seignus* : 0-0; *Val-d'Allos-La Foux : 15-0*; Vars : 25-70.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-35; Barèges : 10-50; Cauterets-Lys : 25-170; Font-Romeu : 30-50; Gourette : 0-50; Luz-Ardiden : 10-20; Peyragudes : 5-15; Piau-Engaly : 0-100; *Saint-Lary-Soulan* : 20-40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : n.c.; Besse-Super-Besse : n.c.; Super-Lioran : 0-0.

JURA

Métabief : *0-0; Mijoux-Lelex-La* Faucille : 0-0; Les Rousses : 0-30.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c.; La Bresse-Hohneck : 10-10; Gérardmer : 10-10; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-0; Ventron : 0-0.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut *s'adresser à l'office national* de tourisme de chaque pays : Allemagne : *9, boulevard de la Madeleine*, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, *rue de la* Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : *11 bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Naissances

Giovanna et Régis PECH ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Léa,

le 19 mars 1993, à Caen (Calvados).

Décès

– Villefranque. Paris. Bilbao. Marseille. Otxandiano.

Mme France Alberti de Ajuriaguerra, son épouse,
Le docteur Mikel de Ajuriaguerra,
Mme Jennifer White de Ajuriaguerra et leur fils Yulen,
Mme Isabelle de Ajuriaguerra Larronde, M. Jean-Claude Larronde et leurs filles Maia et Miren,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marina de Ajuriaguerra Otxandiano,
Mlle Rosario de Ajuriaguerra Otxandiano,
ses sœurs,
Mme Andrée Sabas,
M. Pascal Sabas,
sa belle-sœur et son neveu,
Mme Francine Orsini Bouichou,
M. Georges Bouichou et leur fille Catherine,
ses cousins,
Les familles alliées,
Ses amis,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Julian de AJURIAGUERRA OTXANDIANO,
professeur honoraire au Collège de France,
professeur honoraire à l'université de Genève.

Les obsèques auront lieu en l'église de Villefranque, le vendredi 26 mars *1993, à 16 h 15.*

Ni fleurs ni couronnes.

«Hegoa»,
64990 Villefranque.
33, rue Lhomond,
75005 Paris.

(Lire page 12.)

– *Jean-Pierre Callot*,
son époux,
Jean-Michel Callot,
son *fils*, et son épouse,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
René Sternbach,
Micheline et Jacques Schneider,
ses frère, sœur et beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Janine CALLOT.

L'inhumation aura lieu le 26 mars *1993 à 11 h 15, au cimetière communal* de Neuilly-Nouveau, rue de Vimy, à Nanterre (Hauts-de-Seine).

26, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Georges et Catherine Dobias,
Philippe, Jérôme
et Delphine Dobias,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie DOBIAS,
née Linda,

survenu à Paris, le 20 mars 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

«Ni la mort ni la vie, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus-Christ, notre Seigneur.»

M. Eugène Delvaux,
son époux,
Isabelle Delvaux,
Nathalie et Nicolas Delvaux-Ruzié,
ses enfants,
font part avec douleur du décès de

Mme Eugène DELVAUX,
née Anne-Marie Masfroid,
directeur général au ministère de la justice (Belgique),

survenu à Uccle (Bruxelles), le 23 mars 1993.

La célébration eucharistique aura lieu *en la collégiale* de Chimay, le 27 mars, à 11 heures.

113, avenue Wolvendael,
B-1180 Bruxelles.

– Elyane et Claude Vallier,
Françoise et Henry Zisman,
Annie Solo et Gilbert Duclos,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le très grand chagrin d'annoncer le décès de

Simone HAIK,
née Brismontier,

le 23 mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu samedi *27 mars, à 10 heures, au cimetière du* Père-Lachaise, porte Gambetta.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Association des anciens élèves du lycée Jacques-Amyot de Melun a la tristesse de faire part du décès, survenu le mardi 23 mars 1993, de son président *depuis quarante ans*,

Me Fernand HOUDET,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien membre du conseil national de l'ordre,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi *26 mars, à 10 h 30, en l'église* Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

12, avenue Thiers,
77000 Melun.

– Sa famille,
Ses amis,
Les Compagnons du devoir,
Les Compagnons sans frontières,
ont le chagrin de faire part du décès de

Claude JUBIEN,
Compagnon charpentier du devoir,
secrétaire général
des Compagnons sans frontières,

survenu le 21 mars 1993, à Genève.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Aiffres (Deux-Sèvres), le 27 mars, à 14 h 45.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le 17 avril, à 16 heures, en la *crypte* de l'église du *Sacré-Cœur*, à Genève.

– Troyes.

Mme Suzanne LAGNY,
née Coiffis,
professeur honoraire,

s'est *éteinte le 21 mars 1993, à la* résidence Comte-Henri du centre hospitalier de Troyes.

Selon ses dernières volontés, la crémation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Jules-Enfroy,
10000 Troyes.

– M. et Mme Armand Marie de Ficquelmont,
ses parents,
Leurs enfants et petits-enfants,
Sheila Marie de Ficquelmont,
son épouse,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard MARIE DE FICQUELMONT,
chevalier de l'ordre *national du Mérite*,
chevalier de l'ordre des Palmes académiques,
officier de l'ordre du Mérite agricole,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu à Paris le 21 mars 1993, à l'âge de quarante-quatre ans.

Ses obsèques seront célébrées le lundi *29 mars, à 16 heures*, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris.

6, rue Lacretelle,
75015 Paris.

– *On nous prie d'annoncer le décès*, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Hélène MAYETTE,

survenu le 21 mars 1993.

De la part de ses enfants,
les docteurs Régine *et Jacques* Lambert,
les professeurs Marianne et Gérard Lambert,
De la part de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– Lucien Roubaud,
son mari,
Ses enfants,
Ses petits-enfants
Et toute sa famille,
font part du décès de

Suzette ROUBAUD,
née Molino,

le 23 mars 1993.

La Tuilerie de Saint-Félix,
11600 Conques-sur-Orbiel.

– M. Hubert, *Jean-Pierre* Thomas,
M. et Mme Georges Thomas,
ses enfants,
Guillaume et Sophie Thomas,
ses petits-enfants,
Les familles Boudy, Cœurveillé et Thomas,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite THOMAS,

survenu à Bordeaux, le 17 mars 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 20 mars en l'église de Salignac-Eyvignes (Dordogne), suivies de l'inhumation au cimetière de Salignac.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– *Mme Sylvain Floirat*,
Mme Simonne Floirat et M. Philippe Gasté,
M. *et Mme Sylvain* Chevanne et leur fils,
M. et Mme Bernard Chevanne et leurs enfants,
Mme Louison Bobet et ses enfants,
infiniment touchés des témoignages de sympathie que vous avez bien voulu *leur exprimer par votre présence*, vos messages et envois de fleurs, lors du décès de

M. Sylvain FLOIRAT,

vous prient d'accepter l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

– *26 mars 1893-26 mars 1993.*

Mme Camille CHAUMONT

aurait eu cent ans.

Vers elle s'envolent nos affectueuses pensées.

Soutenances de thèses

– *Université Sorbonne-Paris-IV.* Marie-Christine Bataillard : «La structure de la doctrine aristotélicienne des *vertus éthiques*». Thèse de doctorat, vendredi 2 avril 1993, à 10 heures, centre Léon-Robin, 17, rue de la Sorbonne, escalier E, 2e étage.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du 24 mars 1993 :

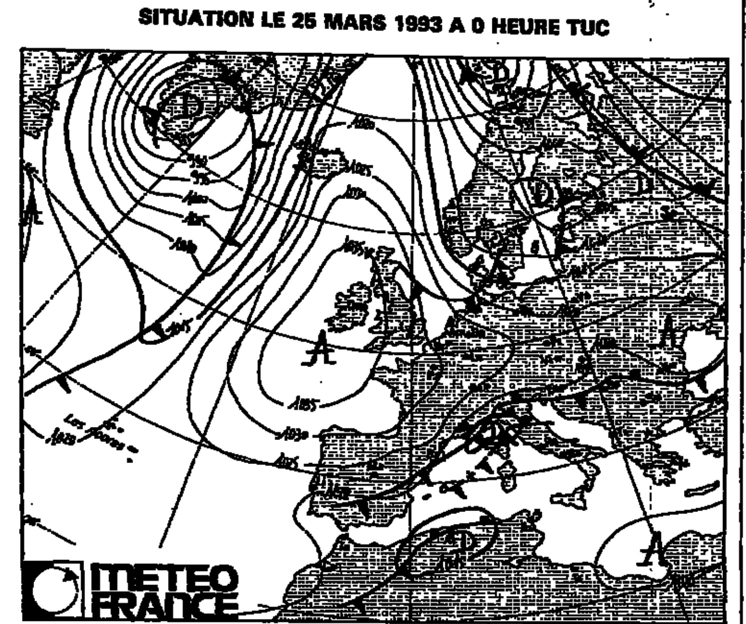
UNE CIRCULAIRE

– Du 3 mars 1993 relative à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant.

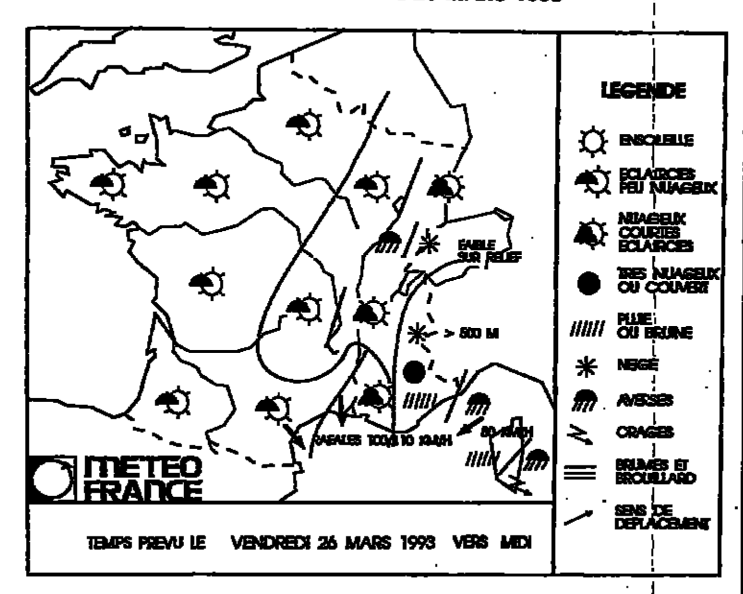


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS 1993



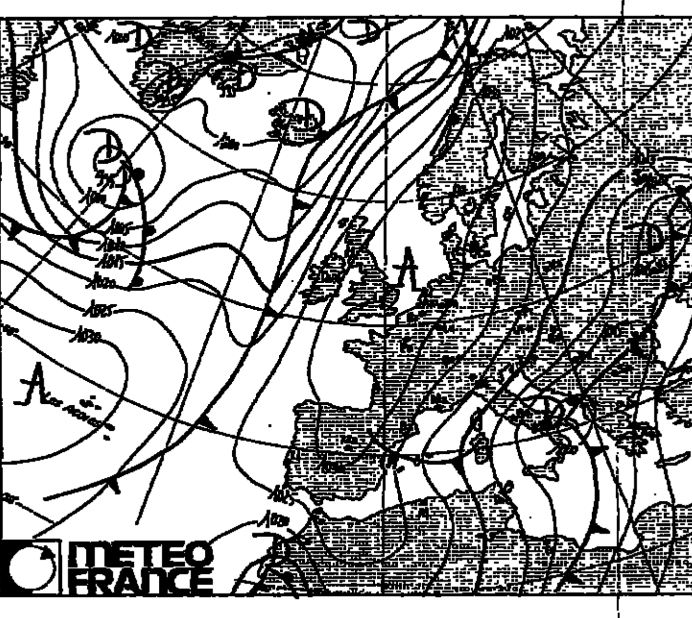
VENDREDI : soleil sur une moitié ouest, nuages et averses à l'est, et vent du nord pour tout le monde ! – Sur la façade est du pays, de l'Alsace au nord des Alpes, Provence-Côte-d'Azur et Corse et débordant jusqu'au Massif Central et Languedoc-Roussillon, le ciel sera très nuageux toute la journée. Ces nuages donneront des averses sur les reliefs de l'Est, avec de la neige parfois à basse altitude. En Provence-Côte-d'Azur et Corse, il pleuvra toute la journée, avec parfois quelques coups de tonnerre.

Sur une grande moitié ouest du pays, le ciel restera clair à peu nuageux.

Le vent de nord concernera une grande partie du pays, il soufflera fort en vallée du Rhône, et mistral et tramontane atteindront parfois 100 à 110 km/h en rafales. Entre Corse et continent, le vent sera de nord-est, et atteindra 80 km/h.

Quant aux températures, celles relevées au lever du jour sont fraîches, comprises entre – 4 et + 2 degrés dans l'intérieur, et entre 1 et 4 degrés sur les côtes. Le thermomètre est plus clément sur le Sud-Est, avec 6 à 8 degrés. Les températures maximales auront du mal à dépasser les 10 degrés sur tout le pays, sauf sur le Sud-Est où on gagnera 2 degrés supplémentaires.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-3-1993 à 18 heures TUC et le 25-3-1993 à 6 heures TUC — le 25-3-93

FRANCE			
AJACCIO	16	12	C
BIARRITZ	12	4	D
BORDEAUX	14	3	D
BOURGES	11	–1	D
BREST	10	3	D
CAEN	10	2	N
CHERBOURG	10	3	D
CLERMONT-FER.	10	1	N
DIJON	11	2	D
GRENOBLE	8	6	N
LILLE	10	2	B
LIMOGES	10	6	D
LYON	10	3	D
MARSEILLE	12	7	D
NANCY	10	–1	D
NANTES	13	1	B
NICE	14	12	P
PARIS-MONTS.	12	4	D
PAU	9	2	D
PERPIGNAN	14	7	D
POINTE-A-PITRE	31	22	N
RENNES	12	–1	B
ST-ETIENNE	9	–1	D
STRASBOURG	11	0	D
TOULOUSE	10	2	D
TOURS	11	–1	D
ÉTRANGER			
ALGER	25	10	P
AMSTERDAM	9	2	N
ATHÈNES	19	10	N
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	14	3	N
BELGRADE	14	5	P
BERLIN	9	2	C
BRUXELLES	10	3	D
COPENHAGUE	8	1	A
DAKAR	28	19	D
GENÈVE	7	3	N
ISTANBUL	16	8	D
JÉRUSALEM	22	11	N
LE CAIRE	24	11	N
LISBONNE	19	9	D
LONDRES	11	3	D
LOS ANGELES	18	14	C
LUXEMBOURG	9	0	D
MADRID	17	4	D
MARRAKECH	23	11	C
MEXICO	25	12	N
MILAN	12	7	C
MONTRÉAL	5	–4	N
MOSCOU	2	–1	C
NAIROBI	24	16	N
NEW-DELHI	27	17	C
NEW-YORK	4	2	C
PALMA	20	9	C
PÉKIN	17	7	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	13	C
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	26	12	N
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	7	–3	D
SYDNEY	24	19	N
TOKYO	16	11	N
TUNIS	27	18	N
VARSOVIE	8	0	D
VENISE	7	6	P
VIENNE	11	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	couvert	ciel	dégagé	nuageux			

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Zapping

CAMILLE devait être la vedette de chez Cavada. Tout était prévu pour. Elle trônait au premier rang, au centre du plateau, toute petite sur sa grande chaise. Elle avait triomphé d'un cancer, quelques années plus tôt. Elle avait dû dire des choses très émouvantes, pendant la préparation de l'émission. Pas une fiche ne manquait sur le bureau de l'animateur. Et puis ? Et puis rien. Camille, soudain, avait perdu sa langue. Tu te souviens de ton cancer ? Comment étaient tes frères ? Et tes parents ? Qu'est-ce que tu n'aimais pas, à l'hôpital ? Rien. Oui, non, je ne sais plus. Peut-être Camille était-elle tout simplement écrasée par son rôle de vedette. Peut-être les drôles de mots du monsieur glissaient-ils sur elle, comme une drôle d'histoire qui concernait quelqu'un d'autre. On préféra penser qu'elle avait tiré un trait sur cette parenthèse inopportune. Un joli trait au stylo feutre, comme sur un dessin. Et ces silences de Camille, cette éclatante démonstration de sa puissance d'oubli, ce triomphe de la vie, furent au total plus émouvants que tout ce que Camille aurait pu dire à « La marche du siècle ».

A la fin de l'émission, on zappa sur la Deux, pour tomber nez à nez avec un petit Olivier, guère plus âgé. C'était un reportage sur les pauvres, à Roubaix. Mais pas le genre de reportage qui appelle les mouchoirs. On surprit Olivier jouant au Nintendo. Et s'interrogeant : « *Je ne sais pas s'il faudrait montrer le Nintendo, dans un reportage sur les pauvres.* » C'étaient de vrais pauvres, de très pauvres, qui touchent les allocations le 4 du mois, se remplissent alors des caddies de 200 francs, une folie, puis finissent aux patates et au riz les dix derniers jours. Mais ils vivaient, riaient, s'aimaient, se parlaient. Des familles chaleureuses, qui organisaient des fêtes, où les mamans prenaient des photos. Les enfants dansaient sur *Qui a le droit ?*, de Patrick Bruel. C'est un beau métier, celui de chanteur, qui permet d'offrir sans le savoir ces instants-là à ces enfants-là.

Quand Olivier fut parti, on risqua sans penser à mal un œil sur la Une. On atterrit au restaurant. Mais pas le genre de restaurant pour Olivier et ses copains. Un restaurant aux menus à quatre cents, six cents ou huit cents francs. Toute l'équipe y disait beaucoup de bien du patron, un type extraordinaire, le genre de chef capable au dernier moment de décider de servir les saint-jacques avec une sauce au thé vert, vous imaginez ! On songea, vaguement repus, que la télécommande était une invention étonnante.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 25 mars

TF 1

20.45 Série : Van Loc, un grand flic de Marseille. La Grenade, de Claude Barrois.
22.25 Sport : Boxe. Combat international des poids super-moyens, en direct d'Amiens : Franck Nicotra (France)-Tony Byrd (Etats-Unis). Demi-finale mondiale WBC mi-lourds : Mike McCallum (Jamaïque)-Ramzi Hassan (Etats-Unis) (sous réserve de la durée du match).
23.35 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

20.00 Journal et Campagne électorale. PS (2 min 30) ; RPR (1 min 30) ; UDF (1 min).
20.40 Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. L'illettrisme, de Valérie Gaget et Philippe Montoisy ; Etats-Unis : incarcération de choc, de Jérôme Caza ; Les emballages, de Jean-Claude Allanic et Philippe Montoisy.
22.30 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial marionnettes.

FRANCE 3

18.20 Campagne électorale. PS (2 min 30) ; RPR (1 min 30) ; UDF (1 min).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Rendez-vous de Passy*, de Pierre Boileau et *La police est dans l'escalier*, de Thomas Narcejac.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : La Féline. ■ Film américain de Paul Schrader (1982).
22.45 Journal et Météo.
23.15 Campagne électorale. PS (10 min) ; Génération Ecologie (4 min) ; A gauche vraiment (4 min) ; UDF (6 min 30) ; Parti des travailleurs (4 min) ; RPR (6 min) ; Parti de la loi naturelle (4 min).
0.00 Magazine : Pégase. Avid Flyer/Explorer ; les Joailliers du ciel ; Robe de bure ; Désirs d'ailes.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Plaisirs mortels. ■ Film canadien de William Fruet (1984).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Un flic à la maternelle. □ Film américain d'Ivan Reitman (1990) (v.o.).
23.55 Cinéma : Street Trash. ■ Film américain de Jim Munro (1986).
1.30 Cinéma : Mississippi One. ■ Film français de Sarah Moon (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz, avec Salome Kammer, Henry Arnold. 7. Les Loups de Noël. *1963, Clarissa frôle la mort à la suite d'un avortement, Hermann donne un grand concert... Chronique allemande dans la deuxième moitié du vingtième siècle.*
22.30 Cinéma : L'Exécution du traître à la patrie, Ernst S. ■■ Film suisse de Richard Dindo (1971).
0.05 Magazine : Rencontre. (rediff., 45 min).

M 6

20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : La Bidasse. □ Film américain de Howard Zieff (1980).
22.20 Téléfilm : La Maison sur la falaise. De John Korty.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. L'Estivante, de Lisa Wurmser.
21.30 Profils perdus. Denis de Rougemont (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. La disparition (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jacques Roubaud (la Boucle).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 septembre 1991 lors des PROMS) : Symphonie en ut majeur, Symphonie de psaumes, de Stravinski ; Danses symphoniques, Psaumes de Chichester, de Bernstein, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson-Thomas.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Trio à cordes nº 14 Hob XV/14, de Haydn ; Quintette pour deux violons, alto et deux violoncelles en ut majeur op. 163, de Schubert ; Valses pour piano à quatre mains op. 39, de Brahms.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 26 mars

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Club Dorothée.
17.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Claude Rich.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Météo et Infos neige.
20.50 Magazine : Les Marches de la gloire. Albert Cachou a disparu ; SOS teckels ; Le bulldozer, le Russe et son frère ; L'incendie du boulevard de Grenelle ; Prise d'otages dans le bus ; Mauritanie : ils n'ont plus de parents mais ils ont un pays.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Les Canaries. Les fous de Saint-Hilaire ; Vétérinaire de la mer ; A fleur d'eau ; Le chant du Mekong.
23.35 Divertissement : Sexy Dingo.

FRANCE 2

12.59 Journal, Météo et Campagne électorale. Parti des travailleurs ; Verts ; Solidarité, écologie, gauche alternative ; Lutte ouvrière ; Nouveaux Ecologistes ; FN ; CNI ; A gauche vraiment ; Union des indépendants ; Génération Ecologie ; Parti de la loi naturelle ; Alliance populaire (1 minute chacun).
13.55 INC.
14.00 Série : Tatort.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons. Les 9 ans de la chance aux chansons.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga..
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal et Campagne électorale. PC (1 min) ; RPR (1 min) ; PS (1 min) ; UDF (1 min).
20.40 Journal des courses et Météo.
20.50 Série : RG. Goupil voit rouge, de Jean-Claude Missiaen.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Louis Malle, pour le livre *Conversations avec Louis Malle*, de Philip French ; Dominique Blanc ; Michel Piccoli ; Patrick Modiano ; Eric Neuhoff ; Jacques Doillon.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : Circonstances atténuantes. ■ Film français de Jean Boyer (1939).

FRANCE 3

13.00 Sport : Tennis. Autriche-France, 1er tour de la Coupe Davis, en direct de Vienne : deux premiers simples.
18.20 Campagne électorale. PC ; RPR ; PS ; UDF (1 minute chacun).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Ce qu'a vu le vent d'Ouest*, de Carlo Fruttero et Franco Lucentini.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.43 INC.
20.45 Magazine : Thalassa. Bobosse, flibustier du bocage, de Rémi Mauger.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Robin Renucci. Etats-Unis : fin de semaine au Minnesota ; Colombie : Islote, paradis encombré ; Guadeloupe : les Blancs Matignon ; Espagne : les Tambours de Calanda.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Campagne électorale. Mêmes partis qu'après le journal de 13 heures sur France 2 (1 minute chacun).
23.30 Magazine : Le Divan. Invité : Michele Placido.
23.55 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

13.35 ▶ Cinéma : Danse avec les loups. ■■■ Film américain de Kevin Costner (1990).
16.30 Cinéma : Promenades d'été. ■■ Film français de René Féret (1991).
18.00 Canaille peluche. Sandokan.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Sport : Boxe américaine. Réunion en direct de Levallois : Rob Kaman (Hollande)-Rick Rufus (Etats-Unis) ; Ramon Dekkers (Hollande)-Dida Diafat (France).
22.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Troubles. ■■ Film américain de Wolfgang Petersen (1990).
0.30 Cinéma : Bienvenue au paradis. ■ Film américain d'Alan Parker (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : I love Vienna. De Houchang Allahyari (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Sera Gul Turan/Günter Wallraff.
19.25 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. Pablo Picasso.
20.00 Documentaire : Le Chasseur. De François Reichenbach.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. La France vue par les Européens.
22.10 Magazine : Macadam. Festival mondial du cirque de demain, de Jacques Malaterre.
23.10 Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet et Robert Bober. Gustave Flaubert. *Ce premier volet est centré essentiellement sur un paragraphe du* Voyage en Orient, *évoquant un souvenir d'adolescence qui a beaucoup marqué Flaubert adolescent.*
0.00 Musique : Montreux Jazz Festival.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Le Crime de Pamela Smart. De Joyce Chopra.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après. Avec Peter Graves, Greg Morris.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Chine : atelier du monde.
23.50 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Jean Paulhan.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Le piano de Hank Jones. Avec Henri Renaud.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Roubaud.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 mars au Théâtre des Champs-Elysées) : Rouslan et Ludmila, ouverture, de Glinka ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en ré majeur op. 19, de Prokofiev ; Symphonie nº 3 en ré majeur op. 29, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Guennadi Rojdestvenski ; Gil Shaham, violon.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de la Villa à Paris : le saxophoniste Ralph Moore avec Thomas Bramerie, contrebasse et Georges Brown, batterie.
1.05 Papillons de nuit.

Le Monde

En Bosnie orientale

Les Serbes ont fait échouer une tentative d'évacuation des blessés de Srebrenica

Les tirs serbes sur Srebrenica, *qui ont fait, mercredi 24 mars,* trois morts et plusieurs blessés, dont deux « casques bleus » *canadiens, ont entraîné* la suspension des opérations d'évacuation de civils et de blessés *de cette enclave musulmane par* des hélicoptères français et britanniques. Le général Philippe *Morillon, chef des forces de* l'ONU (FORPRONU) en Bosnie, devait se rendre, jeudi, à Belgrade *pour tenter de convaincre* le président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, de faire pression *sur les Serbes bosnia*ques afin qu'ils respectent leurs engagements, et notamment le *cessez-le-feu négocié les jours* précédents pour permettre les opérations d'évacuation.

BELGRADE

de notre correspondante

Optimiste, le général Morillon a déclaré mercredi soir à Tuzla, où il se trouvait pour négocier avec les autorités bosniaques l'évacuation de quelque quatre cent cinquante Serbes qui souhaitent quitter cette *région sous contrôle musulman*, que l'opération d'évacuation des blessés de Srebrenica pourrait reprendre dès jeudi. Il a toutefois précisé qu'il ne donnerait son feu vert que lorsqu'il aurait obtenu des garanties sur le respect du cessez-le-feu. Pour conclure que si les Serbes refusent, *« le monde devra réagir et ce sera aux Nations unies de décider des mesures à prendre »*.

Partis dans la matinée de l'aéroport de Tuzla, trois hélicoptères français de type Puma avaient pu *rejoindre l'enclave de Srebrenica* après avoir subi une fouille minutieuse de plus de deux heures à Zvornik, une ville bosniaque contrôlée par les Serbes à la frontière avec la Serbie. Le quatrième appareil français, qui transportait trente « casques bleus » chargés de la sécurité au sol des opérations d'embarquement avait été, à l'issue de ce contrôle, forcé de rebrousser chemin.

Peu après le décollage de Srebrenica des trois Puma qui évacuaient vingt et un blessés, deux soldats canadiens qui assistaient les opérations sur le terrain de football aménagé en aire d'atterrissage ont été blessés, dont l'un gravement, par des tirs d'artillerie en provenance des *positions serbes*. L'un des Puma français devait également *ressentir le souffle des explosions* provoquées par des tirs de mortier alors qu'il *survolait les lignes* serbes dans le corridor aérien négocié. En milieu d'après-midi, alors que le général Morillon avait annoncé la suspension du pont aérien, deux hélicoptères britanniques évacuaient sous les tirs d'artillerie les deux « casques bleus » canadiens.

Maintien de l'opération d'évacuation

Dès le début, l'opération semblait compromise. A l'aube, l'aéroport de Tuzla et la zone du stade de Srebrenica avaient subi des tirs d'artillerie serbe. Puis, dans la matinée, le général Morillon a échoué dans sa tentative de conduire un convoi humanitaire *vers Srebrenica. Alors qu'il* allait entrer en Bosnie, le convoi a été contraint de rebrousser chemin et de retourner à son point de départ, à Mali-Zvornik (Serbie), où il est bloqué depuis déjà cinq jours. Lundi dernier, le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic avait pourtant accepté non seulement *l'ouverture d'un corridor aérien* pour évacuer les blessés bosniaques *mais également le passage des* convois terrestres pour subvenir aux besoins des populations assiégées de Srebrenica.

En dépit de l'obstruction des Serbes, *le général Morillon* a décidé de maintenir la première opération d'évacuation des Serbes de Tuzla, réclamée par les Serbes bosniaques comme condition à la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire vers Srebrenica. Les quarante-six Serbes évacués mercredi en début d'après-midi ont rejoint sans incident Zvornik, en zone serbe.

Mercredi soir, l'état-major de l'armée serbe bosniaque a formellement rejeté les accusations selon lesquelles ses forces auraient ouvert le feu dans le corridor aérien et a, *en revanche, accusé* la FORPRONU d'avoir tiré depuis un hélicoptère sur les positions serbes et d'avoir tenté d'introduire des combattants à Srebrenica.

Condamnant l'opération d'évacuation engagée mercredi par l'ONU, qui n'a *« pour objectif que de sauver les criminels musulmans qui ont commis des crimes de génocide contre les populations serbes de la vallée de la Drina (...) et d'empêcher les forces serbes de libérer les villages serbes incendiés et d'y rechercher les tombes serbes »*, les autorités militaires serbes de Bosnie estiment que les opérations sur Srebrenica sont désormais *« sérieusement remises en question »*.

Aussi font-elles part de leur *« mécontement »* à l'égard de la FORPRONU, qui *« s'est mise manifestement du côté des Musulmans »*. De New-York, M. Karadzic a déclaré mercredi à la télévision de Belgrade qu' *« il était grand temps que le peuple serbe se lève comme un seul homme pour dire au monde qu'il se trompe »*.

FLORENCE HARTMANN

□ **La Cour de Justice Internationale examinera la requête de la Bosnie à partir du 1er avril.** – Faisant preuve d'une célérité extraordinaire, la Cour de Justice Internationale, à La Haye, organe judiciaire des Nations-Unies, a fixé au jeudi 1er avril le début de l'examen de la requête déposée le *20 mars par la Bosnie (Le Monde du 24 mars)*. Cette audience, dont la durée n'est pas précisée, sera consacrée à la demande de « mesures conservatoires » d'urgence (notamment le droit pour les Bosniaques de se défendre par la force), déposée par Sarajevo à l'appui de sa requête sur le fond, qui vise à obtenir la condamnation de la Serbie et du Montenegro pour la violation du droit international ainsi qu'au paiement de dommages de guerre. – *(Corresp)*

Un signal de soutien à M. Boris Eltsine

La Commission de Bruxelles propose l'établissement à terme d'une zone de libre-échange avec la Russie

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission a proposé, mercredi 24 mars, que les accords de partenariat et de coopération que la Communauté est en train de négocier avec la Russie, ainsi qu'avec les autres Républiques issues de l'ex-URSS, puissent aboutir, à terme, si les circonstances économiques et politiques le permettent, à l'établissement de zones de libre-échange.

En proposant aux Douze que le mandat de négociation qui lui a été confié soit modifié dans ce sens, la Commission a voulu adresser à Moscou un *« important signal »* du soutien de la Communauté au processus de réformes engagé sous l'autorité du président Boris Eltsine.

Sa suggestion sera examinée par les ministres des affaires étrangères des Douze, qui se réuniront le 5 avril à Luxembourg. Dans l'intervalle, la « troïka » communautaire (à savoir les ministres danois, britannique et belge) ainsi que le commissaire chargé des relations extérieures, se rendront à Moscou vendredi et samedi pour encourager de vive voix le président Eltsine.

Le mandat de négociation en vue de la conclusion d'accords de partenariat *a été adopté en octobre* par le conseil des ministres de la CEE et, depuis, trois sessions de pourparlers ont déjà eu lieu avec la Russie. Le dialogue s'est également engagé avec l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan. Les Russes ont réclamé avec insistance l'inscription dans l'accord d'une clause évolutive permettant d'aboutir à l'instauration du libre-échange et de la liberté d'investissements réciproque, que n'autorisait pas le mandat *initial*.

Feu vert pour la Norvège

Cette perspective, au stade actuel, est très largement symbolique, car, compte tenu de l'état de déshérence dans lequel se trouvent les économies des Républiques ex-soviétiques, le libre-échange avec la Communauté ne pourra probable*ment pas être établi* avant longtemps. Les Douze souhaiteraient que les négociations *en cours* soient achevées avant le conseil européen qui se tiendra à Copenhague le 22 juin et qui sera pour une large part consacré aux relations entre la Communauté et ses voisins de l'Est.

L'organisation politico-économique de l'espace européen se dessine ainsi, un peu à la hâte, alors que les Douze ont renvoyé à plus tard leur réflexion sur le modèle d'intégration *et sur le type d'institutions* qu'ils souhaitent promouvoir. C'est vrai aussi s'agissant de l'élargissement de la CEE, qui est en train de s'opérer au pas de charge.

Mercredi, la Commission a donné un avis positif sur la candidature de la Norvège. Le conseil des ministres des affaires étrangères devrait à son *tour donner* son feu vert le 5 avril. L'insertion de l'agriculture et de la pêche dans le moule des politiques communes soulèvera quelques problèmes, *mais, moyennant* des dispositions de transition, ils seront sans doute surmontés.

La Norvège, pays fondateur de l'OTAN, devrait d'autre part pouvoir souscrire sans état d'âme au projet de politique étrangère et de *sécurité commune* contenu dans le traité de Maastricht. L'idée est qu'Oslo rattrape le train de négociations en cours depuis février avec l'Autriche, la Finlande et la Suède.

Seules les réticences de l'opinion, *qui, dans chacun des pays* candidats, sera consultée par référendum, pourraient empêcher la Communauté de compter seize États membres au 1er janvier 1996. En 1972, alors que la Norvège était prête à adhérer, en même temps que la *Grande-Bretagne, le* Danemark et l'Irlande, le *« non »* l'avait alors emporté au référendum.

Ph. L.

Pékin mise sur un gouvernement de droite en France

La Chine espère qu'un gouvernement de droite en France rectifiera les *« décisions erronées »* du cabinet Bérégovoy, a déclaré, mardi 23 mars, au cours d'une conférence de presse à *Pékin*, le *ministre* chinois des affaires étrangères, M. Quian Qichen, faisant implicitement référence à la vente d'avions de combat français à Taïwan. *M. Qian Qichen* a souhaité que ce gouvernement *« travaille pour le renforcement des relations sino-françaises »*. Pékin, qui avait clairement marqué, avant le scrutin, sa préférence pour une victoire de la droite, reproche aux socialistes d'avoir vendu des Mirage 2000-5 ainsi que des frégates à Taïwan. – *(AFP.)*

Membre de la commission de défense

M. Baumel (RPR) invite la France à se rapprocher de l'OTAN

Dans la *Lettre mensuelle du Forum du Futur*, qu'il anime, M. Jacques Baumel, qui était jusqu'à présent député RPR des Hauts-de-Seine *et membre de* la commission de la défense, estime qu'il est temps que la France *mette* fin à son attitude actuelle vis-à-vis de l'OTAN. *« Il est évident*, écrit-il, *que, au premier coup de feu dans toute action militaire importante, les forces françaises se placeront sans réserve sous contrôle opérationnel de l'OTAN, comme cela s'est passé dans le Golfe. »*

Posant la question : *« Pourquoi être absent aujourd'hui des instances où se discutent et se décident à l'avance les modalités d'intervention ? »*, M. Baumel conclut que la France a tout à gagner à *occuper son siège au Conseil de* coopération nord-atlantique (COCONA), au comité militaire et au comité des plans de défense de l'OTAN.

« L'intégration militaire dans le cadre de l'OTAN, écrit notamment le responsable gaulliste, *n'a plus le sens qu'elle avait autrefois, car on se dirige vers une organisation militaire fondée sur un autre modèle d'intégration de plus en plus modulaire, adaptée aux nouvelles missions de l'Alliance. Les différences entre alliés d'hier plus ou moins « intégrés » seront, dès lors, sensiblement moindres qu'auparavant. »*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique tué.** – Un groupe paramilitaire protestant illégal, les *Combattants pour la liberté de* l'Ulster (UFF), a revendiqué, mercredi 24 mars, deux attentats contre des membres du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui ont fait un mort le jour même à Belfast. *La victime, un catholique de* quarante-cinq ans, père de six enfants et employé du bâtiment, a été atteint de plusieurs balles en arrivant à son travail. Cet assassi*nat a suivi de* quelques heures un attentat visant un conseiller du Sinn Fein pour Belfast. – *(AFP.)*

□ **Divorce des deux célèbres sexologues Masters et Johnson.** – Les deux célèbres *sexologues* américains William Masters, soixante-dix-sept ans, et Virginia Johnson, soixante-huit ans, unis dans le travail comme dans la vie, *ont officiellement* divorcé jeudi 18 mars à Clayton (Missouri), après vingt-deux ans de mariage, a-t-on appris vendredi de source judiciaire. Le couple avait convolé en secondes noces en 1971 et s'était séparé en janvier 1992. Ni l'un ni l'autre n'a *donné de précision sur* les raisons de ce divorce, qui, selon leurs amis et collaborateurs, est qualifié de divorce « à l'amiable ».

□ **M. Mitterrand a reçu le vice-ministre japonais des affaires étrangères.** – M. Mitterrand a reçu, mardi 23 mars, le vice-ministre japonais des affaires étrangères, M. Isashi Owada. Le président français est partisan d'un sommet *spécial des sept grands pays* industrialisés dès avril, pour décider d'une aide d'urgence à Moscou. Le Japon, qui doit accueillir le sommet régulier du G7 en juillet, n'y est pas *favorable. Aucune* déclaration n'a été faite à l'issue de la rencontre à l'Elysée. Mais la chaîne de télévision japonaise NHK a affirmé que le vice-ministre était *mandaté pour proposer* l'organisation d'un sommet extraordinaire à Tokyo, début mai, si la réunion des ministres du G 7, prévue en avril, ne permettait pas de dégager des *propositions satisfaisantes*.

□ **Mort de l'écrivain américain John Hersey.** – John Hersey, qui fut lauréat du prix Pulitzer en 1945 pour *A Bell for Adano* est mort, mercredi 24 mars, à Key-West (Floride) à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né en 1914 à Tientsin (Chine), Hersey fut, pendant la deuxième guerre mondiale, correspondant de guerre pour plusieurs magazines américains. Parmi ses succès littéraires, outre *Hiroshima* – qui fut d'abord un reportage, en 1946, – signalons *la Muraille* (1950, disponible en français, en poche, « Folio » Gallimard

Le Tour de France 1994 passera par la Grande-Bretagne

L'édition 1994 du Tour de France, qui se disputera du 2 au 24 juillet, fera escale en Grande-Bretagne afin de marquer l'ouverture de la liaison terrestre entre ce pays et le continent (prévue en décembre 1993), a annoncé, mardi 23 mars, Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Grande Boucle.

Après être partie de Lille, la caravane empruntera le tunnel sous la Manche, et les coureurs disputeront deux étapes sur les routes du Kent, du Sussex et du Hampshire : entre Douvres et Brighton, le 6 juillet, et autour de Portsmouth, le 7 juillet. Le Tour de France avait déjà visité la Grande-Bretagne, en 1974, lors d'une *étape disputée en circuit* à Plymouth. – *(AFP, Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1993 a été tiré à 470 734 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : les forçats de l'or bleu

Trélazé, en Maine-et-Loire, a été longtemps la capitale de l'ardoise. La cité minière tenait sa réputation de la qualité de son gisement et de l'adresse de ses « fendeurs », mais pas seulement si l'on se souvient qu'est *né* ici l'un des *mouvements* les plus originaux de la lutte ouvrière.

Le Monde

DES LIVRES

Liberté du roman

Crébillon fils, La Morlière, Boyer d'Argens, Vivant Denon... Le janséniste Nicole les traita d'« empoisonneurs publics ». Et si les libertins du XVIIIe siècle démontraient qu'il n'est de vrai roman que le plus irrespectueux possible ?

ROMANS LIBERTINS DU XVIIIe SIÈCLE
Textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson, éd. Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1 440 p., 140 F.

Ouvrons une caverne aux trésors : Crébillon fils, Duclos, d'Aucour, La Morlière, Voisenon, Boyer d'Argens, Fougeret de Monbron, Dorat, Nerciat, Vivant Denon... Ce ne sont pas seulement des livres mais toute une population qui revient brusquement vers nous, parle, agit, intrigue, jouit, médite. Dirons-nous, comme Calvin en son temps, qu'il s'agit de *« la secte fanatique et furieuse des libertins qui se veulent spirituels »* ? Ou encore, comme le janséniste Nicole, que ces *« faiseurs de romans sont des empoisonneurs publics »* ? Au fond, il n'y a peut-être dans toute l'histoire de la littérature qu'un seul vrai débat : refoulement ou franchise.

Sous toutes les théories ou visions du monde, il faudrait savoir maintenant retrouver cette contradiction. Et convenir enfin que l'expression « dix-huitième siècle français » est un pléonasme : le dix-huitième siècle est français par définition. Marivaux : *« Paris, c'est le monde, le reste de la terre n'en est que les faubourgs. »* Retrouver Paris à découvert, c'est retrouver le roman lucide du monde contre tous les pouvoirs et tous les clergés (le clergé d'affaires, laïque et rousseauiste, n'étant pas, avec celui des mollahs, le moins répressif).

Furetière : *« Un écolier est libertin quand il ne veut pas obéir à son maître. Une fille est libertine quand elle ne veut pas obéir à sa mère, une femme à son mari. »* On ne saurait mieux dire : le maître, la mère, le mari, voilà ce que la liberté d'expression et d'expérimentation physique déstabilise. Qu'on soit libertin, licencieux, érotique, pornographique, obscène *en sachant le dire*, et la comédie sociale, dans son ensemble, est remise en question. Sade, qui porte ce mouvement de connaissance aux extrêmes, en donne la meilleure définition dans *Juliette* : *« Le libertinage est un égarement des sens qui suppose le brisement total de tous les freins, le plus souverain mépris pour tous les préjugés, le renversement total de tout culte, la plus profonde horreur de toute espèce de morale. »* Un roman qui ne communiquerait pas cette énergie ne devrait pas être écrit.

Crise du roman ? Mais non : crise profonde de la liberté à vivre. Les textes des différents auteurs que nous lisons dans ce recueil sont inégaux ? Qu'importe. Pour contrecarrer l'incessante propagande romantique et dépressive ou simplement la platitude marchande populiste, il y a urgence. *Comment* l'esprit peut venir aux débutants et aux débutantes, à condition qu'ils soient doués pour cela, telle est la seule question philosophique sérieuse, et le roman est là pour la faire vibrer. D'où l'importance de la substance *femme (« l'éternelle ironie de la communauté »*, dira Hegel), centrale dans ces amoncellements électrisés de discours. Ah, si madame Bovary, au lieu de se bourrer de romans sentimentaux, avait pu feuilleter le *Portier des Chartreux !* Par rapport au tunnel dix-neuviémiste, aggravé au vingtième siècle, le rappel de la Régence fait l'effet d'une grande bouffée d'air.

La Terreur a sanctionné le siècle du romanesque précis ? Sans doute, mais elle finira bien par être sanctionnée à son tour. La Régence, époque inouïe, *les Egarements du cœur et de l'esprit*, chef-d'œuvre à relire, la décrit ainsi : *« On disait trois fois à une femme qu'elle était jolie, car il n'en fallait pas plus ; dès la première, assurément elle vous croyait, vous remerciait à la seconde, et assez communément vous en récompensait à la troisième. »* Allons, l'éducation allait vite, la conversation n'était pas sans objet.

Deuxième chef-d'œuvre inconnu, ou presque : *Thérèse philosophe*. Déclaration liminaire : *« La volupté et la philosophie sont le bonheur de l'homme sensé. Il embrasse la volupté par goût, il aime la philosophie par raison. »* Tel est le roman nécessaire, celui qui fait tourner les pages parce qu'on s'amuse à savoir. Seront donc anti-romanesques les embarras insensés et la rumination malheureuse par inaptitude à la volupté. C'est clair, agaçant, insupportable, mais c'est ainsi. L'auteur nous prévient d'ailleurs de son pessimisme : sur cent mille personnes, vingt à peine savent penser, et à peine quatre sont susceptibles de penser par elles-mêmes.



MUSÉE DU PETIT PALAIS. PARIS/PHOTO BULLOZ

La servante justifiée, *par Fragonard, d'après La Fontaine.*

La compréhension de la philosophie romanesque n'est donc pas à la portée de tous, pas plus qu'il ne saurait y avoir de démocratie sexuelle : *« Ces vérités ne doivent être connues que des gens qui savent penser, et dont les passions sont tellement en équilibre entre elles qu'ils ne sont subjugués par aucune. »*

La pédagogie libertine ne peut se faire sans secret. D'où l'art des doubles sermons, l'importance accordée à la lecture qui produit des effets d'excitation directe, une science du voyeurisme et de la peinture, une discipline qui dénonce toute passivité. *« Les désirs*, écrira Denon, *se reproduisent par leurs images »* : interdire les images ou les stéréotyper manifeste toujours une volonté de tuer les désirs. De ce point de vue, puritanisme et pornographie lourde sont du même ordre. Encore un chef-d'œuvre ? Mais oui, *Margot la ravaudeuse*, de Fougeret de Monbron. Cette fois, ce sont les coulisses de la prostitution, le Palais-Royal, l'Opéra, les manies, les emportements, les remèdes. Voilà un livre dont la destruction a été ordonnée en 1815, 1822 et 1869 : tout un programme. Vous pourrez y apprendre, par exemple, ce qu'était la pommade astringente, dite Du Lac, qui *« opère son effet en moins d'un quart d'heure et donne un air de nouveauté aux choses qui ont le plus servi. »*

Fougeret de Monbron, grand voyageur européen et auteur du *Cosmopolite*, effrayait Diderot et se moquait de Platon. Esprit libre, il ne s'est jamais caché de haïr les hommes. Sa politique est simple : *« Les grands ne sont généralement grands que par notre petitesse ; et c'est le respect aveugle et pusillanime, qu'un ridicule préjugé nous inspire pour eux, qui les élève à nos yeux. Osez les envisager ; osez faire abstraction du faux éclat dont ils sont environnés, le prestige s'évanouira. »* Conseil à suivre, sagesse financière. Enfin, un diamant : *Point de lendemain*, de Vivant Denon. Là, en quelques pages, quel art ! Rapidité de la narration *(« on va vite avec l'imagination des femmes »)*, variation des paysages et des décors (la nuit, le moment, les terrasses, les jardins, les bancs de gazon, les corridors, les portes dérobées, les canapés, les coussins), vivacité des dialogues, tromperie et retournement des rôles... Résumé de l'efficacité romanesque : *« Chaque mot était en situation. »* Là encore, une femme mène le jeu souterrain, nerveux. Mais l'ironie sérieuse exigeait que l'exergue vînt d'une épître aux Corinthiens, véritable adresse aux écrivains conscients du futur : *« La lettre tue, l'esprit vivifie. »* Ainsi soit-il, dans les plus irrespectueux des romans possibles.

Philippe Sollers

► *Voir aussi page 28 la chronique de François Bott sur Pinot Duclos.*

Te Deum pour les humiliés

Un livre baroque et lumineux, entre bêtise et génie, haine et amour : l'épopée terrible des gueux de Canudos par Euclides da Cunha, prophète malgré lui

HAUTES TERRES
La guerre de Canudos
(Os Sertoes)
de Euclides da Cunha.
Traduit du portugais (Brésil) par Jorge Coli et Antoine Seel.
Ed. A. M. Métaillé, 529 p., 180 F.

La guerre la plus féroce du dix-neuvième siècle a eu lieu au Brésil, au cœur du *sertao*, et elle a manqué de rester inconnue. Le *sertao*, qui s'étend à l'intérieur de l'Etat de Bahia, est un bout du monde. Il est fréquenté par le soleil et le diable. Ce n'est pas un bon endroit pour une guerre qui veut faire un peu parler d'elle. Celle de Canudos serait passée inaperçue si un jeune journaliste de génie n'avait fourré son nez dans ces solitudes. Ce journaliste, reporter à *O Estado de Sao Paulo*, s'appelait Euclides da Cunha. Son texte, qui fut publié au Brésil cinq ans après la tuerie, en 1902, est admirable : Euclides da Cunha a écrit l'Iliade de cette « Troie des torchis » que fut le village de Canudos.

Canudos, en cette fin de siècle, ne paie pas de mine : cinquante cabanes, peut-être, et des ciels de braise. Là, quelques misérables vivent comme on agonise, jusqu'au jour où surgit un halluciné, *Antonio Vicente Mendes Maciel* (Antonio Conselheiro). Les originaux de cette sorte pullulent dans le *sertao*. Le désert du Nordeste, avec ses sécheresses et ses déluges, sa désolation, ses maquis de plantes d'acier, ses mortelles beautés, produit, depuis des siècles, des ribambelles de mages et de messies, de rebelles et de tueurs, d'innocents, d'anges et de voyants. Antonio Conselheiro est à peine un messie plus perfectionné que les autres.

Dans les débuts, il trompe son monde. Ce fils d'un négociant du Ceara est un jeune homme sévère, sage et un peu terne. Il se marie, fait des petits boulots, commerçant, clerc de notaire, avoué. Sa femme le trompe avec un policier et Antonio désapprouve. Il s'engloutit dans le *sertao*. Quand il en sort, après dix ans de nuit, il a la tête, la cervelle et les façons d'un prophète. C'est un homme barbu, biscornu et laid, sans apparence, une ombre à peine, et des yeux renversés, mais ces yeux fascinent. Des hommes et des femmes suivent Antonio à la trace. La petite bande entreprend de bâtir à Canudos une Jérusalem. Elle ne chôme pas. Chaque jour, douze maisons saintes sortent de la terre maudite.

A Bahia, les civilisés ne sont pas contents. Le Brésil est fragile. La République vient de succéder à l'Empire, et elle a besoin d'ordre. Or les gueux du Conselheiro fomentent le désordre. La République décide d'écrabouiller le forcené. On va apprendre aux écervelés de l'arrière-monde à mourir et ils meurent mais, c'est étrange, les soldats vainqueurs prennent la poudre d'escampette, comme ensorcelés.

Soldats et clochards

Le Brésil s'énerve, mais le village de Canudos est déjà retourné à ses besognes domestiques. La cité de Dieu prospère. Il y aura bientôt cinq mille deux cents maisons. Le *sertao* est fou. Vers les masures saintes convergent des *vaqueiros* (bouviers), des béats, des putains, des madones, des *jagunços* (tueurs). Bahia dépêche alors d'autres soldats qui sont de nouveau mis en déroute par les clochards.

Cette fois, c'est Rio de Janeiro qui tremble. Une armée avec canons Krupp et mitrailleuses Nordenfelt encercle Canudos. Les fous de Dieu les canardent. Ils ont des escopettes d'un autre âge, mais ils ont pris la précaution de les charger avec des grains de rosaire qui font merveille. Ils abattent les soldats en criant *« Vive le bon Jésus ! »*. Entre deux échauffourées sonnent les cloches des crépuscules et des résurrections.

Une dernière expédition monte en ligne en 1897. Une monstrueuse armée s'abat sur la ville fumante. Antonio Conselheiro meurt. Les soldats de la République, aussi immondes à présent que les *jagunços*, s'en donnent à cœur joie. Ils égorgent, éventrent ou étripent tous leurs prisonniers et cela les fait bien rire. La *caatinga* est rouge, pleine de crânes et d'ossements. Dans la tanière dévastée, il reste quatre défenseurs, dont un vieillard et un enfant. Cinq mille soldats leur donnent l'assaut, les tuent. Canudos n'est plus au monde. Canudos est au ciel.

Euclides da Cunha a écrit un livre baroque et lumineux, qui captive et étonne tour à tour, qui hésite entre la bêtise et le génie.

Gilles Lapouge

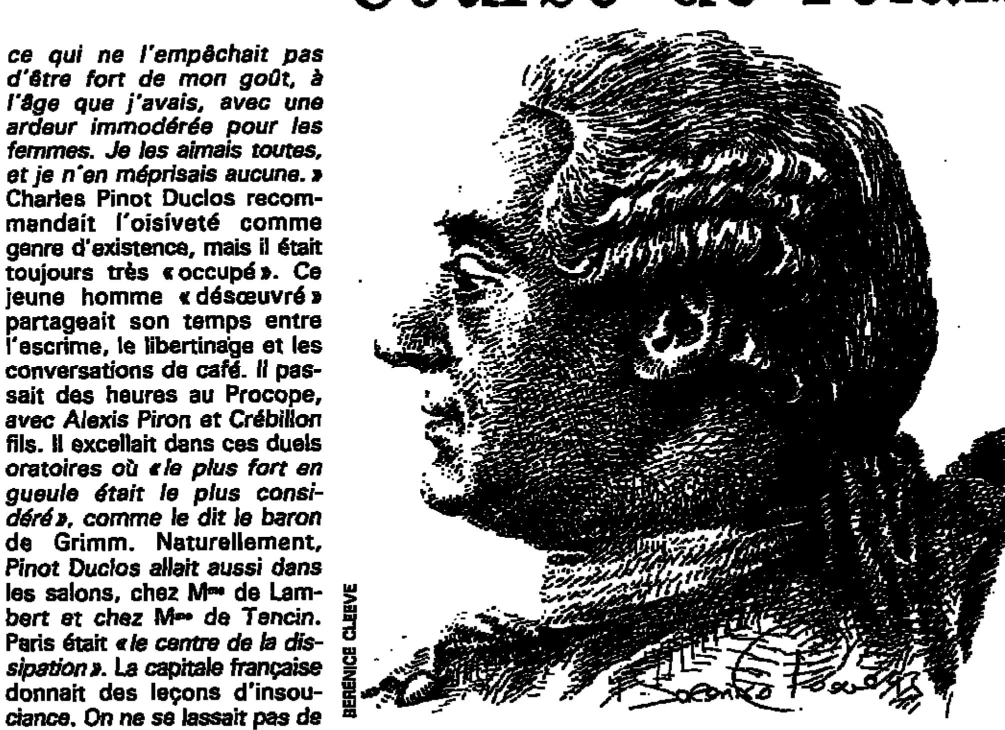
Lire la suite page 33

HISTOIRE DE MADAME DE LUZ
de Charles Pinot Duclos. Préface de Jean Dizien. La Table Ronde, 136 p., 95 F.

LES CONFESSIONS DU COMTE DE...
de Charles Pinot Duclos. Edition préfacée, établie et annotée par Laurent Versini. Ed. Desjonquères. 184 p., 98 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Course de relais


BERÉNICE CLEEVE

LORSQUE Charles Pinot Duclos arriva dans l'existence, le Père Bourdaloue en sortait. Le prédicateur et le libertin se croisèrent ainsi, par hasard et par mégarde, sur les routes de l'Histoire. Cela confirme que la littérature française est une course de relais. Mais le « témoin » se transmet parfois d'une étrange manière... Pinot Duclos naquit le 12 février 1704, à Dinan, trois ans avant Crébillon fils. Le dix-septième siècle venait de fermer. Et, pour le siècle suivant, la chose la plus pressée fut de « se délier l'esprit ». Le libérer de tous les préjugés *qui le bridaient ou le réprimaient*. Il fallait se dépêcher encore plus quand on se trouvait en province. Car *« ceux qui vivent à cent lieues de la capitale en sont à un siècle pour les façons de penser et d'agir »*, comme l'écrirait Pinot Duclos dans ses *Considérations sur les mœurs*. Lui-même « se délia » très vite. Fils de chapelier, il était sans doute « né coiffé ». C'est dire qu'il eut de la chance et qu'il sut la saisir.

Envoyé très tôt à Paris, pour faire ses études, il épousa dès son adolescence les nouvelles manières de vivre et de philosopher. Il eut une jeunesse déraisonnable ou désordonnée, si vous préférez... Il avait l'excuse (et le bonheur) de ressembler à son époque : *« La délicieuse société ! Il ne lui manquait que d'être honnête ; ce qui ne l'empêchait pas d'être fort de mon goût, à l'âge que j'avais, avec une ardeur immodérée pour les femmes. Je les aimais toutes, et je n'en méprisais aucune. »* Charles Pinot Duclos recommandait l'oisiveté comme genre d'existence, mais il était toujours très « occupé ». Ce jeune homme « désœuvré » partageait son temps entre l'escrime, le libertinage et les conversations de café. Il passait des heures au Procope, avec Alexis Piron et Crébillon fils. Il excellait dans ces duels oratoires où *« le plus fort en gueule était le plus considéré »*, comme le dit le baron de Grimm. Naturellement, Pinot Duclos allait aussi dans les salons, chez Mme de Lambert et chez Mme de Tencin. Paris était *« le centre de la dissipation »*. La capitale française donnait des leçons d'insouciance. On ne se lassait pas de l'irrespect, de l'irrévérence et de la liberté. Quel soulagement quand se défont les vieilles croyances et les anciennes superstitions ! Quel bonheur de respirer !

CHAMFORT rapporte que Pinot Duclos *« parlait un jour du paradis »*, tel que chacun se l'imagine, et que Mme de Rochefort lui rappela de quoi se composait le sien : *« Du pain, du vin, du fromage et la première venue. »* Mais on se fatigue de tout, même du paradis. C'est pour se reposer que Charles Pinot Duclos se mit à écrire. *« J'ai été très libertin par force de tempérament,* disait-il, *et je n'ai commencé à m'occuper des lettres que rassasié du libertinage, à peu près comme ces femmes qui donnent à Dieu ce que le diable ne veut plus. »* Jolie définition de la littérature... Crébillon fils avait pris de l'avance. Il avait publié *les Egarements du cœur et de l'esprit* en 1736 et 1738. Pinot Duclos se rattrapa avec *l'Histoire de Mme de Luz*, en 1740, et *les Confessions du comte de...*, en 1741. Le premier de ces romans dépeignait les malheurs d'une épouse *« vertueuse et fidèle »*, sous le règne d'Henri IV. Obligée de tromper son mari pour lui sauver la vie, Mme de Luz devenait le contraire de ce qu'elle avait résolu d'être. Le livre démontrait que la vertu ne payait pas. Car on la punissait au lieu de la récompenser. *« Tout conspire contre la vertu d'une femme »*, écrivait l'auteur. C'était quelque chose d'encombrant, d'impossible et de désespéré.

Les Confessions du comte de... racontaient, en revanche, les triomphes de la frivolité. Comme *les Egarements*, c'était l'histoire d'une éducation sentimentale. Un ancien jeune homme, naguère *« entraîné par le torrent du monde »* et qui s'était retiré à la campagne, se remémorait sa carrière amoureuse pour instruire les nouvelles générations. Il évoquait la voracité avec laquelle il s'était jeté dans de multiples aventures, *« attaquant dix femmes à la fois »*, afin de meubler son existence. Il établissait, en quelque sorte, le catalogue de ses maîtresses et comparait les charmes des *diverses nations*. Il faisait ce que nous appelons, à présent, du « comparatisme ». *« Il n'y a point de pays où la galanterie soit plus commune qu'en France,* observait-il ; *mais les emportements de l'amour ne se trouvent qu'avec les Italiennes. »* Leçon de libertinage, où se mariaient la froideur, le naturel et la clarté du style. C'est cette froideur qui séduirait Stendhal. *Les Confessions du comte de...* mirent Pinot Duclos à la mode. Ses traits d'esprit et la liberté de ses propos ajoutèrent à son succès dans les salons. *« Untel est un sot,* décidait-il ; *c'est moi qui le dis, c'est lui qui le prouve. »* On appelle cela « être arrangé ». Le pauvre monsieur *« Untel »* n'avait plus qu'à disparaître...

CHARLES PINOT DUCLOS devint le protégé de Jeanne Antoinette Poisson. Je veux dire la Pompadour. Il venait souper chez elle, le dimanche, avec l'abbé de Bernis. La marquise s'occupait très bien de ses « clients ». Elle fit élire Pinot Duclos à l'Académie française et l'aida, sans doute, à obtenir la charge d'historiographe du roi. Avec la vie qu'il menait, il eut de la matière pour ses *Considérations sur les mœurs*. Celles-ci parurent en 1751, et suscitèrent les éloges de Montesquieu, lequel adressa à l'auteur des *« embrassements de félicitation »*. *« Je ne regarde pas tout,* déclarait Pinot Duclos. *Mais ce que je regarde, je le vois. »* Il visita l'Italie en 1766 et 1767. Il prit des notes de voyage qui préfiguraient « l'égotisme ». Stendhal écrirait qu'il lui avait enseigné *« la manière d'aller à la chasse du plaisir au-delà des Alpes »*. Charles Pinot Duclos serait l'un des professeurs de M. Beyle. Pour le fameux *« style sec »* et pour l'idée que l'on jouissait deux fois plus du bonheur en le *« reconnaissant »*.

Le 13 janvier 1768, Voltaire écrivit à l'un de ses correspondants : *« Si M. Duclos se souvient encore de moi, mille amitiés pour lui, je vous prie. »* M. Duclos se souvenait encore, c'était sûr. Mais le temps allait vite, qui emporte la mémoire dans son tourbillon... Charles rendit l'âme le 26 mars 1772, en présence de l'abbé Chapeau. Cela nous incite à croire qu'il mourut comme il était né. C'est-à-dire « coiffé ». Le 1er avril, Voltaire fit cette courte oraison funèbre : *« Je suis fâché de la mort de Duclos, et de la mienne qui s'approche, car après tout, il est doux de vivre. »* Curieusement, Charles Fourier naquit à Besançon, le 7 avril suivant. L'utopiste remplaçait le libertin. C'était toujours la course de relais.

★ Signalons la récente réédition de *Manon Lescaut*, le roman de l'abbé Prévost. « L'école des lettres », Seuil, 356 p., 48 F.

LE GRAND ROMAN INDIEN
de Shashi Tharoor. Traduit de l'anglais par Christiane Besse. Seuil, 524 p., 140 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

Le « Mahabharata » de Shashi Tharoor


D.R.

Shashi Tharoor : « Les histoires ne finissent jamais »

POUR commencer, un avertissement de l'auteur, Shashi Tharoor, un débutant en littérature qui ne veut surtout pas qu'on le prenne pour un mégalomane, donne le ton de ce « grand œuvre » d'ironie qui joue d'une drôle de manière sur la tradition et sur l'histoire contemporaine :. « Le Grand Roman indien *doit son titre non pas à l'évaluation que l'auteur fait de son contenu,* prévient-il, *mais à un hommage rendu à sa source première d'inspiration, l'ancien poème épique du* Mahabharata. *En sanscrit,* Maha *veut dire « grand » et* Bharata *« Inde ».*

Originaire du Kerala, Shashi Tharoor est né en 1956 à Londres, où son père était directeur commercial du journal indien *Statesman*, mais il a été élevé en Inde chez les jésuites et les anglicans avant d'étudier aux Etats-Unis où il a soutenu une thèse sur la politique étrangère d'Indira Gandhi. Il est actuellement à l'ONU à New-York, chef du département chargé du maintien de l'ordre en Yougoslavie... Dans ce premier roman, paru en 1989 aux Etats-Unis, il s'est approprié l'épopée fameuse et immense (quelque 200 000 vers répartis en dix-huit « livres ») dans une étincelante parodie en dix-huit chapitres qui sont une façon de voir l'Inde moderne, l'Indépendance et l'accouchement difficile et sanglant de l'Union indienne et du Pakistan. Un vieillard, Ved Vyas, *alias* V. V., dicte l'histoire de sa vie et de son pays à un scribe, Ganapathi, un Indien du Sud au long nez et à la démarche éléphantesque qui ne dit mot. Les initiés reconnaîtront Vyasa, le « sage » auteur du *Mahabharata*, et Ganesh, le dieu des gens de lettres à la tête d'éléphant. Les autres, lecteurs sans bagages et sans préjugés, se laisseront emporter par la magie du récit.

« L'Inde n'est pas un pays sous-développé, mais au contraire une nation hautement développée dans un état de décadence avancée », commence V. V. qui, du haut de ses quatre-vingt-huit printemps, est la mémoire du siècle. Un siècle qui voit l'Inde indépendante se débarrasser tant bien que mal du poids des colonisateurs pour tomber dans des carnages, des querelles politiques et religieuses épouvantables. C'est ce siècle encore ancré dans la légende en même temps que dans l'Empire de la reine Victoria, le Raj, que va conter l'auteur à sa manière à partir de la narration de V. V., personnage truculent né de Satyavati *« au parfum de poisson »*, la mère qui, grâce à un brahmane, retrouvera sa virginité après la naissance. Il caracole par-dessus l'Histoire et par-dessus le langage dans un jeu étourdissant des mots, des styles et des situations. Alternant les vers et la prose, la langue noble et archaïque et sa transposition moderne, la plus familière. Il faut saluer le brio d'une traduction qui trouve la même énergie, la même allégresse décapante que l'auteur pour rendre cette histoire foisonnante, pleine de bruit, de fureur et de calembours, de l'Inde vue par un Indien. Un Indien entre deux cultures qui vomit le pouvoir colonial, se moque des Anglais (*« le seul peuple de l'Histoire assez crassement stupide pour avoir transformé les Américains en révolutionnaires »*), mais qui pourtant sait que l'anglais est la seule langue commune à toute l'Inde, le seul moyen de dicter ses Mémoires à Ganapathi. Tout comme le cricket est le sport national. *« Tu ne pensais pas que je m'y connaissais autant en cricket, hein ? Telle l'Inde elle-même, je suis chez moi dans les taudis et les palais, Ganapathi, je me traîne dans les chars à bœufs et je me propulse dans l'espace, je lis les* Véda *et je cite les règles du cricket. Je me déplace, mon gros jeune homme en tenue de soirée impeccable, au rythme d'un raga matinal. »*

POUR suivre la narration pleine de références à Kipling, qu'il déteste, à E. M. Foster, à Paul Scott (dont il estime le *Raj Quartet*), à Rushdie (un chapitre est intitulé « les Parents de minuit » !), nous, Occidentaux, ne reconnaissons pas forcément tous les personnages de ce combat fabuleux entre clans rivaux, *aussi familiers au lecteur indien que ceux de l'Ancien Testament le sont pour nous.* Ennemis, mais issus pourtant d'une *seule et même glorieuse souche*, puisqu'ils sont tous, plus ou moins, les fils de Ved Vyas, le narrateur, le géniteur improvisé des trois fils de son demi-frère Gangaji qui s'est voué à la chasteté. *« Gangaji, l'homme en charge de Hastinapur, aussi mince qu'une tige de papaye, déjà plus chauve que je ne le suis aujourd'hui, vous regardant derrière ses lunettes rondes qui lui donnent l'air d'une chouette interloquée. »* Gangaji, qui a décidé un jour de jeter son smoking aux orties et qui ne porte plus qu'un pagne de lin. Gangaji, le *Mahaguru*, le grand gourou, autrement dit le Mahatma Gandhi, le symbole de la lutte contre l'Anglais, le héros de la « Grande Marche des Mangues » contre *« l'impôt-mango »*. Déifié, christifié au cinéma comme dans les livres d'histoire, et dont les enfants des écoles, vingt ans après sa mort, ne savent rien, incapables de le relier à leur vie. *« Gangaji est important parce qu'il est le père de notre premier ministre »*, répond un écolier interrogé. *« C'est un vieux saint qui vécut il y a longtemps et s'occupa de vaches »*, répond un autre. Ou encore : *« C'est un personnage du* Mahabharata. *Il était si pauvre qu'il n'avait pas de quoi s'habiller. »* Gangaji, plus lointain pour les Indiens d'aujourd'hui qu'un personnage de l'épopée.

« Bon, Ganapathi. J'imagine que ce n'est pas très facile pour toi à suivre, hein, tant de dramatis personae, *tant de destinées. C'est qu'il s'agit de l'histoire d'une nation tout entière, une nation de huit cent millions d'habitants, et Dieu sait de combien elle s'est augmentée pendant que je te parlais. Ça pourrait être bien pire. »* Fascinants liens de famille des personnages importants de l'histoire contemporaine de l'Inde que Tharoor greffe *sur l'arbre généalogique du Mahabharata*, liés par des liens de parenté secrets et invraisemblables. Ils sont tous là, qu'on les *reconnaisse ou non* : outre Gangaji (Gandhi), il y a ses neveux, non gandhiens, Dhritarashtra, l'aveugle avec sa canne blanche *et ses lunettes noires* (Nehru), et Pandu le Pâle, le « fasciste » allié des nazis et des Japonais pendant la seconde guerre mondiale *afin de se battre contre les Britanniques* (Subhas Chandra Bose) dont la chronique nous est narrée en alexandrins. Karna, *le jeune homme au visage doré* (Mohammed Ali Jinnah) sera leur ennemi, futur fondateur du Karnistan, cette utopie islamique *éloignée des interdits des mollahs et des ayatollahs* (*« C'est le serpent britannique qui fit mordre notre peuple à la pomme de discorde. »*) Et aussi Priya Duryodani, la satanique (Indira Gandhi), prête à suspendre les libertés.

SANS nostalgie, Shashi Tharoor évoque un temps où les musulmans n'étaient pas un groupe monolithique. Jusqu'à ce que la politique s'en mêle. *« Les Indiens acceptaient sans histoires des gens de toutes sortes,* rappelle-t-il : *brahmanes, Thakurs, Marwaris, Nairs, Lingayats et parias et nombre d'autres variétés d'hindous, autant que catholiques romains et chrétiens maronites, Anglo-Indiens et Indiens anglicans, jains et juifs, sikhs keshadaris et sikhs mazhabis, animistes tribaux et néobouddhistes, tous fleurissant sur le sol indien aux côtés de centaines et de milliers d'autres castes et sous-castes. »* On se laisse emporter par la drôlerie de la narration, par exemple les « dessous de l'Indépendance » grâce à la *« charité constructive »* dont fera preuve Georgina, l'épouse du dernier représentant de Sa Majesté britannique, Lord Mountbatten, *qui choisit la date* du 15 août 1947 (*« C'est mon anniversaire de mariage »*, explique-t-il).

A la fin, le narrateur revient à l'Inde d'aujourd'hui, une Inde assaillie d'incertitudes. Son point de vue est-il complètement erroné ? Est-ce la fin de V.V. ? *« Les histoires ne finissent jamais,* répond-il au scribe de peu de foi. *Elles se continuent simplement ailleurs. »* Et il reprit au commencement.



Séda l'énigmatique

Une rencontre avec une femme qui écrit beaucoup, publie peu et se dissimule derrière un simple prénom

LE RÈGNE DU CHIEN
de Séda.
Calmann-Lévy, 176 p., 92 F.

Séda aime parler sans emphase. Sans affectation. Elle préfère une simplicité douce – ou enflammée – à toute forme de «pose». Pourtant, elle demeure tranquillement énigmatique. Les confidences qu'elle livre à son interlocuteur, *«un peu trop personnelles pour être écrites dans les journaux»*, mais destinées à mieux la faire comprendre, ne sont en rien des clés pour l'énigme. Elles contribuent, au contraire, à la renforcer. Est-ce ce résumé biographique, au dos d'un de ses livres, qui intrigue tant : *«Son arrière-grand-père dressait des chevaux dans le Haut-Karabakh, sa grand-mère chantait des Lieder à Berlin, sa mère était roumaine et son père vint mourir à Paris. Elle vit dans un moulin à vent au pied des Pyrénées»* ? Peut-être. On la sait d'origine arménienne, née à Paris, mais elle n'est guère disposée à se perdre en anecdotes familiales...


LAURENT MONLAD

Séda : « Je chemine en de lents excès. »

En revanche, elle parle volontiers de son journal intime, qu'elle tient depuis quelque quarante ans. *«C'était en 1952, j'avais onze ans, j'ai pris un cahier et j'ai commencé à écrire ce journal de petite fille.»* Elle n'a jamais cessé. Elle a aujourd'hui, chez elle, un tas de cahiers et de bloc-notes. La vie, les passions, les enthousiasmes, les fausses joies et les tristesses disproportionnées, les incidents, les drames..., tout y est consigné. Quand elle relit une page ici ou là, elle s'impatiente d'elle-même, s'attendrit sans doute parfois, s'amuse, se juge. Elle n'a pas peur de ce temps qui a passé, de sa propre histoire, de se trouver faible, voire ridicule. Elle n'est pas femme à se fuir.

Quand on s'écrit soi-même avec une telle passion, à peine sortie de l'enfance, on ne peut que former le projet d'être écrivain. A partir de 1962, Séda a entrepris un travail romanesque : *«Trois livres. Mauvais. Je pense qu'il faut être sévère avec soi-même. J'ai envoyé l'un des manuscrits à Michel Leiris que je connaissais un peu et qui m'a encouragée. Malgré sa bienveillance, j'ai estimé que ce que je lui avais soumis était inabouti. Plus tard, j'ai repris seulement une partie de ce texte là, dans un de mes livres publiés, le deuxième,* le Fumoir de l'ambassade.»

Séda a attendu 1980 pour publier. Son premier roman était donc en réalité le quatrième : *Publique*, *«un livre qui appartient au genre des confessions brûlantes»*, écrivait-on ici même (1). Un érotique qui relatait une expérience passionnelle et mystique. Bien qu'elle eût mis toutes les difficultés de son côté avec ce petit texte proclamant : *«J'ai aimé et aimerai en dépit du bon sens. Je chemine en de lents excès»*, elle fut remarquée par la critique. *«Alors, ai-je eu peur de sombrer dans la vanité, ai-je eu une conduite d'échec ou l'inverse ?»*, se demande-t-elle aujourd'hui. *«En tout cas, je suis partie, j'ai quitté Paris et la vie intellectuelle. J'avais peur, en restant, de ne plus pouvoir écrire. Mais, après mon départ, j'ai cessé d'écrire – sauf mon journal, bien sûr – pendant plusieurs années.»*

Aux mains des Grands Barbares

En 1991, Séda est revenue avec *le Fumoir de l'ambassade* (2), un roman insolite et nostalgique, dans lequel, en 2028, dans une ambassade assiégée, quelque part en Europe, trois hommes ironiques et désenchantés sirotent du sherry en veillant une vieille dame. Depuis, elle a le sentiment que son désir d'écrire est revenu et qu'il ne connaîtra plus d'éclipse. Tandis qu'elle termine un autre livre, vient de paraître *le Règne du chien*, un singulier roman, une fable plutôt, dont il faut réserver, pour la lecture, les surprises. Dans un temps improbable, dans un monde imaginaire et pourtant si réel, la planète est aux mains des Grands Barbares de l'Ouest et des Grands Nantis des Hauts-Castels. On ne prend même plus la peine de se battre au nom d'idéologies et de convictions. A intervalles réguliers, on organise des courses de chiens. En fonction des vainqueurs, on décide le pilonnage de telle ou telle région et on met en place les nouveaux marchés de ventes d'armes.

Dans cet univers où l'on a perdu la saveur des choses (*«Les Grands Barbares craignaient que si d'aventure on laissait de nouveau arriver entre les mains des femmes une poignée de ces épis, elles n'en retrouvent l'usage, et ils savaient que rien n'est plus difficile à manipuler qu'un peuple qui conserve et transmet un savoir culinaire»*), Séda évoque l'étrange Barbara – est-elle morte ou a-t-elle disparu ? A-t-elle aimé Karl, le marchand d'armes, ou son fils Alexandre, devenu terroriste ?, – Horacio l'érudit, Hunter le sage solitaire de la montagne et Sylvestre, l'enfant recueilli. Un nouveau Messie ? *«Un jour, qui sait, pensait Horacio, quelques chercheurs s'accorderont pour nommer cette époque celle du «règne du chien»*. En sommes-nous à l'aube ? Séda, qui a entrepris ce conte au début de la guerre du Golfe, se garde bien d'asséner des vérités. Elle suggère ; elle ironise ; elle sait que tant qu'il restera des fables...

Josyane Savigneau

(1) Editions Luneau-Ascot *(voir l'article de François Bott dans «le Monde des livres» du 26 septembre 1980). Publique* va être réédité chez Calmann-Lévy à la fin avril.

(2) Payot *(voir l'article de Jean-Noël Pancrazi dans «le Monde des livres» du 8 mars 1991).* Existe aussi en poche : «J'ai Lu», nº 3368.

Nostalgie rock

CITÉ ROOSEVELT
de Philippe Lacoche.
Le Dilettante, 96 p., 75 F.

C'est comme des vieux rocks un peu tristes, pas trop rapides : sept histoires nostalgiques pour raconter la vie d'une cité dans une petite ville de l'Aisne au début des années 60. Sur les murs on peignait «OAS», dans les rues on se prenait pour Darrigade ou Bahamontes, *«A la radio, les Chaussettes noires chantaient* Tu parles trop», *«Il y avait aussi la voix de Geneviève Tabouis, le dimanche»*. Le livre fait penser aux exercices de nostalgie de Perec, il commence par : *«Je me souviens.»* Philippe Lacoche écrit des histoires doucement amères. Il fait revivre les figures de la cité : Robert, le chef de bande, qui saute sur une mine en Algérie ; Joël, le coureur cycliste, qui se fait faucher par un camion ; ou Edmond, le premier de la classe, qui va mourir en voulant faire comme les autres.

Cité Roosevelt est un petit objet pour rattraper *«toutes ces minutes de la vie qui s'enfoncent dans le temps et qui ne remontent jamais»*. C'est un petit livre sans prétention, bien écrit, avec du charme. Est-ce si courant ?

Alain Salles

Murmures de prison

DES PETITS GARÇONS
d'Emmanuel Darley.
POL, 128 p., 70 F.

Accommoder. Ne pas s'accommoder. Le regard du lecteur n'accommode jamais tout à fait sur ce qu'on lui décrit. Le personnage central, celui qui dit «je», ne s'accommode pas de l'endroit où il vit, où il est enfermé. Oh ! Ce n'est pas faute d'essayer : pas du tout rebelle, le gars, arrangeant, complaisant même, prêt à trouver naturels la porte cadenassée et les rituels carcéraux, à chercher à bien faire dans son travail idiot – mais n'est-il pas idiot lui-même ? – à supporter les coups si coups il y a, à être un assassin, puisqu'on le lui a dit. Simplement, il ne sait pas y faire ni s'y faire, toujours il est à côté de la plaque.

Où est-ce ? Une prison ? Une institution psychiatrique ? C'est en province, sûrement, et c'est petit, presque familial, «à taille humaine» comme disent les sociologues humoristes – à moins que ce soit l'étroitesse du regard qui réduise ainsi l'espace et confine l'atmosphère. *Des petits garçons* n'explique pas, ne justifie pas, se contente de juxtaposer des objets et des gestes, des souvenirs et des songes.

Ils sont légion, les textes qui tentent de conter, de l'intérieur, le déséquilibre psychique et la coupure du monde. Bien peu tiennent la distance, presque toujours ils versent dans la démonstration, ou dans le délire complaisant. Avec ses phrases simples, posées comme un petit poucet alignerait des cailloux sur un chemin incertain, Emmanuel Darley prend de vitesse le danger explicatif, esquive en douceur le folklore de la folie.

Dans ce miroitement de rais de lumière où passe le fantôme d'une femme aux multiples prénoms, dans ce flou de corps d'hommes, de porte-clefs-schtroumpf, de taches sur le mur, de silhouette maternelle, de matchs de foot, il lisse la violence et la tendresse, la souffrance et la routine, comme d'un doigt machinal on trace des rigoles avec de l'eau renversée sur une toile cirée à carreaux. Les carreaux, ce sont des grilles, de prison, de lecture aussi.

Jean-Michel Frodon

La femme de lettres

Sur la fin de sa vie, Colette Audry entretint une correspondance suivie avec un jeune moine. En naquit un roman d'amour

RIEN AU-DELA
de Colette Audry.
Denoël, 373 p., 175 F.

L'expérience de l'amour, on peut la faire à tout âge et à partir de l'«objet» le plus inattendu. Par-delà la tombe, Colette Audry nous en fournit une seconde fois la preuve. Se souvient-on encore de *Derrière la baignoire*, ce beau livre plein d'humour et d'intrépidité qu'elle avait consacré à sa chienne Douchka. A travers la tyrannie de ce berger allemand, plein d'élans intempestifs, cette intellectuelle, professeur de lettres dans un grand lycée parisien, championne résolue de son indépendance, avait découvert les contraintes, les sacrifices qu'on peut accepter quand on aime et la dure réalité de la mort.

Il y a peut-être quelque impertinence à rapprocher ce récit du livre posthume qui paraît aujourd'hui, car, cette fois, c'est un *moine bénédictin* qui sert de révélateur. Il va illuminer les deux dernières années de la vie de Colette Audry et provoquer la création d'une œuvre quasi spontanée qui, par sa densité, sa mobilité, sa clarté d'expression et sa profondeur, compte parmi les plus fortes qu'elle ait écrites.

Rien au-delà n'est pas un roman mais un recueil de lettres qui nous fait vivre un roman, l'extraordinaire relation qui s'établit entre une femme de quatre-vingt-deux ans et un jeune religieux que tente la littérature. On n'y entend qu'une voix, celle de Colette Audry. Le partenaire n'apparaît que sous son prénom, François, qui a vite remplacé le «Cher Monsieur» dans les en-têtes.

C'est pourtant lui qui donne le coup d'envoi. En avril 1988, il lui soumet, sans la connaître, un texte que les éditeurs lui ont refusé. Elle le lit d'un trait, le juge d'une qualité unique. Elle lui écrit : *«Le phénomène de résonance s'est produit comme lorsqu'on perçoit, dans des circonstances exceptionnelles, des harmoniques très éloignés.»* Une correspondance s'ensuit, d'abord clairsemée, mais le rythme bientôt s'intensifie, jusqu'à devenir quotidien.

Or il semble que tout les oppose : l'âge, leur engagement auquel aucun ne renonce, leur existence, ici ponctuée par des offices liturgiques, là par des combats politiques : depuis 1969, Colette Audry, venue du PSU, a rallié le Parti socialiste et appartient à son comité directeur ; elle milite pour la cause des femmes. Ce Dieu qui a orienté sa vie à lui, elle en ignore l'existence. François ne la lui révélera pas. Elle campe sur son agnosticisme. Et, pourtant, entre l'athée irréductible et le moine, s'établit une communication dont elle écrit : *«Nous avons repoussé les limites des relations humaines.»*

Jusqu'au bout de sa vérité

D'où viennent donc entre eux les «harmoniques» ? Du désir d'écrire, évidemment. Mais d'écrire pour avancer jusqu'au bout de sa vérité. Ainsi, dès qu'elle a pris conscience du sentiment qui les rapproche, elle l'appelle amour. Où serait autrement la puissance de transformation, de libération, qu'ils exercent l'un sur l'autre ? Une fois l'aveu lâché, elle ne se prive plus de dénombrer les bienfaits qu'elle lui doit. Elle était assoupie, il l'a réveillée. Il l'a rappelée à l'écriture et a éloigné d'elle la pensée de la mort. Jusqu'à sa rencontre, elle voyait sa vie comme un demi-échec, comme arrêtée à mi-chemin. *«Certes,* lui écrit-elle, *nous nous sommes manqués dans le temps et je ne peux pas me cacher que c'est une chose déchirante. Mais vous êtes là et nous sommes ensemble... L'état de confiance et d'abandon dans lequel j'entre chaque fois que je pense à vous, voilà bien la merveille...»*

Cette relation ne va pas sans traverses : la déception d'un appel téléphonique non reçu, l'anxiété devant un ralentissement possible des échanges, voire la jalousie provoquée par une autre femme. Comme François lui reproche sa réaction, elle a ce beau cri : *«S'il n'y avait pas au fond du sentiment que je vous porte quelque chose d'aussi sauvage, je n'en donnerais pas cher.»* Et, peu à peu, l'apaisement s'installe, même face à la mort qui revient faire son siège, et cette fois pour de bon.

Colette Audry mourra le 20 octobre 1990, à l'hôpital d'Issy-les-Moulineaux. Sa dernière lettre à François date du 14 juin. C'est l'hymne ultime de l'amour : *«Il faut que je vous dise ce que vous aurez été pour moi : pendant deux ans au moins, davantage j'espère, vous m'aurez fait connaître ce qu'il peut y avoir de douceur dans la vie... Et ce n'est pas une petite chose, et vous n'étiez pas plus que moi dressé à cela. Il y a beaucoup d'autres choses, mais il n'y a rien au-delà.»*

Le livre en tire son titre, qui n'est pas sans ambiguïté. Rien au-delà de la mort ? Rien au-delà de l'amour ? J'opte pour la seconde interprétation. Le livre de Colette Audry, qui révèle une femme de premier ordre par l'acuité de ses analyses, nous apporte un roman d'amour comme il pouvait s'en écrire au XVII[e] siècle entre prélats et dames du monde. La connaissance profonde de soi et de l'autre menait à une aventure spirituelle. C'en est une. Les lettres qui la relatent sont belles, comme un texte de Pascal sur la grâce ou de Fénelon sur le quiétisme.

Jacqueline Piatier

La ferveur d'un disciple

Philippe de Saint-Robert face à Montherlant : admiratif et pertinent

MONTHERLANT OU LA RELÈVE DU SOIR
de Philippe de Saint-Robert.
Les Belles-Lettres, 322 p., 140 F.

L'essai en trois périodes que consacre aujourd'hui Philippe de Saint-Robert à Henry de Montherlant garde l'élan d'une admiration qui *ne s'est pas démentie* depuis que, jeune homme, l'auteur découvrait l'écrivain, et la trace d'une amitié de vingt ans. C'est, au fond, la ferveur qui lui confère une unité.

La première partie reprend, sous le titre «Montherlant le séparé», la matière d'un essai paru en 1969. C'est une analyse savante des thèmes récurrents de l'auteur, de l'inspiration chrétienne à la veine païenne, de ses exigences de rigueur à sa conception de l'«alternance» et du «syncrétisme», de tout ce qui paraît être un souci d'équilibre des contraires chez ce «dernier des stoïciens» qui est aussi un «émotif cérébral» peut-être déroutant pour qui veut l'enfermer dans une classification trop rigide.

«Toute l'œuvre de Montherlant, remarque Philippe de Saint-Robert, *est le cri déchirant et contenu du lucide qui voit l'illusion.»* L'écrivain ne pouvait que confirmer : *«Toute mon œuvre est une œuvre où joue la* dissociation *fondée sur le principe héraclitéen de l'harmonie des contraires et de l'équivalence.»* Pertinent et approfondi, cet essai souffre cependant d'une densité sermonneuse et d'une tendance trop généralisée à l'abstraction où l'essayiste semble être avide de définir une «morale» qui lui convienne à travers celle qu'il dégage de son sujet.

Bruit et fureur

La seconde partie regroupe une correspondance – quatre-vingt-treize lettres – de 1955 à 1972. Echange d'idées, projets, *notes, commentaires commentés*, nous sommes à l'office : maître queux et marmiton jouent au jeu des estimations, confrontent des points de vue sur l'œuvre en cours entre quelques gracieusetés, hors une belle lettre de Montherlant dont est extraite la citation qui figure plus haut.

«La relève du soir», qui clôt cet essai, restitue l'aspect «familier, drôle, direct» de Montherlant trop méconnu, mais le ton s'élève vite à la polémique comme pour renforcer les valeurs auxquelles croyait l'écrivain. Tout y passe, de mai 68 – *«despotisme intellectuel au nom du laisser-aller»* – à la critique de notre époque avec son culte médiatique, son «juvénilisme», son tapage et ses impostures. On adhérera plus à la causticité de certains jugements qu'à leur formulation.

Ce bruit et cette fureur ne disconviennent pas, au reste, à l'endroit d'un homme qui eut si souvent mal à son pays au point d'en être excessif, grognon, ronchon. Trop statufié de son vivant, et souvent par sa faute, guidé par sa hantise de perdre son indépendance, et moins par le mépris des autres que par la crainte, Montherlant reste sans doute à redécouvrir. Philippe de Saint-Robert nous y incite avec l'ardeur d'un disciple touché par la grâce.

Pierre Kyria

★ Signalons que Xavier Beguin Billecocq a rassemblé sous le titre *Des Montherlant à Montherlant* un ensemble de récits, de documents et de photographies sur les ascendants paternels de l'auteur depuis la fin du XVIII[e] siècle (chez l'auteur, 5, rue de l'Assomption, 75016 Paris. 198 p., 380 F). D'autre part, le Livre de poche vient de rééditer l'excellente biographie de Pierre Sipriot, *Montherlant sans masque.* (nº 4387, 770 p.).

En quête d'Europe

La direction du livre poursuit un travail en profondeur sur la traduction littéraire

Après « Version française » organisé en 1991 à l'occasion de la *Fureur de lire* et l'enquête *Traduire l'Europe* (publiée chez Payot, en 1992), la direction du livre du ministère de la culture, que dirige Mme Evelyne Pisier, a poursuivi son travail en profondeur sur la traduction littéraire en Europe. Ainsi, *pendant* le Salon du livre, quelque cent cinquante invités étrangers venus de trente pays de la Grande Europe, spécialistes des langues et des littératures étrangères, aux côtés d'élèves de classes terminales de ces pays, ont participé à des rencontres sur « L'Europe et le plurilinguisme », « Littérature et circulation des idées en Europe », « Ecrire en Europe. Ecrire l'Europe ».

De deux enquêtes sur les auteurs européens les plus traduits en France et les plus traduits dans les neuf langues de la Communauté, il ressort notamment que, sur les cent soixante-douze auteurs européens dont au moins une œuvre est disponible, près de 55 % proviennent de France (44 auteurs) ou de Grande-Bretagne (48 auteurs); viennent ensuite l'Allemagne (15 auteurs), l'Italie (13), l'Espagne (11), la République tchèque (6). On notera que, en littérature, c'est un écrivain pour *enfants et adolescents*, la Suédoise Astrid Lindgren, qui arrive largement en tête pour le nombre d'œuvres disponibles en langues étrangères (280); elle est suivie de Marguerite Duras (215), Ruth Rendell (189), Umberto Eco (167), Françoise Sagan (150), Frederick Forsyth, Peter Handke, Elias Canetti, Milan Kundera, Henri Troyat, Michel Tournier.

En ce qui concerne les auteurs européens de sciences humaines, c'est l'Anglais Desmond Morris qui arrive en tête pour le nombre d'œuvres disponibles en traduction (99), suivi de Jurgen Habermas (75), Jean Baudrillard (65), Jean-François Lyotard, Hans-Magnus Enzenberger, Tzvetan Todorov.

Cependant, d'après une enquête réalisée auprès de mille individus représentatifs de la population française de plus de quinze ans, il ressort que 75 % des personnes interrogées déclarent ne pas connaître, ne serait-ce que de nom, un seul auteur européen (non francophone) encore en vie! On constatera que les auteurs les plus souvent cités (Soljénitsyne, Vaclav Havel, Umberto Eco, Salman Rushdie, Milan Kundera) doivent sans doute une partie de leur notoriété à des éléments non littéraires...

En ce qui concerne les écrivains français vivants, 41 % ne donnent aucun nom, les plus souvent cités étant Françoise Sagan, Hervé Bazin, Bernard-Henri Lévy, Paul-Loup Sulitzer... Un questionnaire avait été également envoyé à trente lycées de vingt-neuf pays pour connaître la « bibliothèque idéale des jeunes Européens ». Il a fait ressortir une préférence pour la littérature du XXe siècle (Camus, Sartre, Le Clézio, Modiano), mais aussi la littérature classique (Hugo et Zola arrivent en tête), les manuels de littérature (le Lagarde et Michard), les dictionnaires.

Par ailleurs, sur le stand de France-Edition, l'organisme de diffusion du livre français à l'étranger, on remarquait une importante exposition de livres édités dans une quinzaine de langues de l'Inde, tandis que se tenaient, au Salon et au Collège de philosophie, sur le thème de « L'Inde des idées », des rencontres très suivies avec des intellectuels indiens, parmi lesquels l'historienne Romila Thappar, le philosophe Ramu Gandhi, qui est le petit-fils du Mahatma Gandhi, et Ananda Murthy, le grand auteur de Bangalore qui écrit en langue kannada et dont un seul livre *Samskara. Rites pour un mort* a paru en français (Harmattan, 1985).

Ecrivains, historiens, philosophes, sociologues, critiques invités à cette occasion, témoignèrent de la force créative des cultures et de la complexité d'une Inde inquiète sur la possibilité de faire survivre sa démocratie. Cette « Inde des idées » devrait être suivie par une nouvelle série de rencontres qui seraient des « Belles étrangères en sciences humaines ».

N. Z.

La mort de Marguerite Bonnet

L'inlassable esprit de recherche d'une exégète du surréalisme

Marguerite Bonnet est morte brutalement le 18 mars dernier, à l'âge de soixante-douze ans. C'est par ses travaux sur André Breton et sur le surréalisme que son nom est connu des chercheurs du monde entier. En *1975*, elle publie son grand livre *André Breton, naissance de l'aventure surréaliste* (Ed. José Corti). A une formation inégalée se joignait une admirable pénétration critique, à la fois lucide et passionnée, qui, à l'écart des simplifications hâtives, dressait de Breton le portrait d'un être n'ayant cessé de s'interroger sur lui-même et la littérature, en des questionnements renouvelés.

Les textes surréalistes suscitaient, sous sa plume, des analyses dont la pertinence n'a pas été dépassée. Cette exploration biographique et littéraire aurait dû ouvrir sur la publication d'une suite, dont Marguerite Bonnet possédait amplement la matière, si elle n'avait jugé plus urgent de se consacrer d'abord à l'édition des *Œuvres complètes* dans la « Bibliothèque de la Pléiade », en s'entourant de quelques collaborateurs parmi lesquels le plus proche fut Etienne-Alain Hubert.

Sur les quatre tomes prévus, deux ont paru en *1988* et *1992*; le troisième est actuellement en chantier. Volumes qui tirent leur prix d'une annotation considérable, sans que l'érudition impeccable, nourrie d'inédits et d'un savoir de première main, étouffe une saisie vibrante des textes.

Marguerite Bonnet était douée à un degré rare d'un inlassable esprit de recherche. Mais elle était tout autant ardente et généreuse dans la vie, ouverte aux êtres. Et son rayonnement intellectuel et humain se manifestait dans l'enseignement. Elle fut professeur à l'université de Tours, de 1970 à 1981; elle aimait s'entourer d'œuvres d'art : des Beaudin, des Masson, des Karskaïa, des Toyen. Alors qu'elle terminait ses études, elle avait joué un rôle très actif dans un mouvement de résistance. Son engagement trotskiste lui valut de devenir l'amie de Natalia Sedova Trotski, dont elle était l'exécutrice testamentaire.

Marguerite Bonnet compta beaucoup d'amis parmi les grands écrivains et artistes de notre temps, qui l'accueillaient comme leur égale. Rappelons, pour ne citer qu'un nom, sa rencontre privilégiée avec André Breton. Ainsi commencèrent dix *années d'intelligence profonde*, auxquelles seule la mort du poète devait mettre fin.

Nous sommes nombreux à être accablés par sa soudaine disparition et à garder, au plus profond de notre mémoire, le souvenir de son irremplaçable amitié.

Marie-Claire Dumas

Le savant sur la frontière

La leçon inaugurale de Pierre Toubert au Collège de France

Le public ne le connaît guère et c'est presque délibéré chez ce savant. D'un abord pourtant cordial, il reproche parfois à ses collègues dont les livres obtiennent des succès de librairie de laisser croire que le métier d'historien est facile. Le 19 mars, Pierre Toubert a commencé sa leçon inaugurale au Collège de France par un apologue emprunté à un auteur andalou du dixième siècle : celui d'un orateur qui répugnait à divulguer son savoir et prétendait se taire devant son public. On ne succède pas facilement à Georges Duby.

Là où Georges Duby occupa, pendant vingt et un ans, une chaire d'histoire des sociétés médiévales, Pierre Toubert occupe désormais celle d'histoire de l'Occident méditerranéen au Moyen Age. C'est le privilège du Collège que de changer le titre de ses chaires en même temps que leurs titulaires. Il fait partie de son rituel que la leçon inaugurale transforme un titre en programme de recherche et d'enseignement : Pierre Toubert y a sacrifié avec bonheur (1).

L'Occident méditerranéen au Moyen Age, tel qu'il l'a défini, est une frontière et donc *a priori* un lieu d'affrontement entre Islam et chrétienté. Et pourtant, la frontière a généré une unité. Les lettrés italiens du douzième siècle sont chez eux à Tolède et à Constantinople.

Car les lettrés chrétiens ont perçu la supériorité de la culture arabo-andalouse par rapport à la leur : ils ont voulu se l'approprier et la faire partager. C'est ce qui a donné consistance à l'Occident méditerranéen. La Renaissance du douzième siècle est le fruit de cette synthèse culturelle caractérisée par un immense effort de traduction en latin des œuvres grecques et arabes, souvent par des juifs arabophones. La frontière et la traduction, voilà peut-être les mots clés de la leçon de Pierre Toubert.

On lui doit, sur l'Italie, la plus grande thèse d'histoire structurale « totale » qui ait été écrite (2). Il a maintenant tourné son regard vers l'Espagne, mais en l'intégrant dans les structures et les destins collectifs de la Méditerranée qui intéressent finalement tout l'Occident.

Michel Sot

(1) Le cours – public comme tous ceux du Collège de France – portera, cette année, sur « Habitat et peuplement en Méditerranée occidentale au Moyen Age ». Le vendredi à 11 heures, à partir du 26 mars.

(2) *Les Structures du Latium médiéval*, Ecole française de Rome, 1973, 2 volumes, 1 500 p.

ROMANS POLICIERS

Jeux de mémoire

UN MONDE SANS CRIME
de Christian Lehmann.
Presses de la Renaissance.
253 p., 98 F.

MORT EN HIVER
(Chill Rain in January)
de L. R Wright.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Marie-France de Palomera.
Seuil/Policiers, 284 p., 95 F.

SARAKA BÔ
de Tobie Nathan.
Rivages/Thriller, 282 p., 119 F.

LE TABLEAU DU MAÎTRE FLAMAND
(La Tabla de Flandes)
d'Arturo Perez Reverte.
Traduit de l'espagnol
par Jean-Pierre Quijano.
Lattès, coll. « Suspense et Cie », 305 p., 129 F.

RÊVER PEUT-ÊTRE...
(Perchance to Dream)
de Robert B. Parker.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Janine Hérisson.
Gallimard, 206 p., 100 F.

COUPS TORDUS
(Dirty Tricks)
de Michael Dibdin.
Traduit de l'anglais
par François Rosso.
Calmann-Lévy, 326 p., 120 F.

LA gauche est défaite. Largement. Si largement qu'à s'interroger sur les causes du cataclysme nombre de commentateurs n'ont pas manqué d'évoquer, au côté du « déficit » social, le passif « moral » dû à la multiplication des affaires. Souvenons-nous. La première d'entre elles, ce fut l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, ce navire écologiste qui coula, un matin de juillet 1985, dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. Il y eut mort d'homme. Et un ministre de la défense dut démissionner, après qu'une série de maladresses confondantes eut permis de prouver la participation des services secrets français à l'opération.

Et si, précisément, ces maladresses, inexplicables pour des spécialistes surentraînés, avaient été volontaires? Si elles résultaient d'une vaste manipulation d'éléments factieux introduits au plus haut niveau de l'Etat? C'est sur cette hypothèse audacieuse que Christian Lehmann, un jeune auteur, déjà remarqué pour *la Folie Kennaway* et *la Tribu* (1), a bâti *Un monde sans crime*. Avec une efficacité telle que la fiction semble, soudain, ordonner enfin la réalité, la recomposer, lui redonner sa cohérence. D'autant que Lehmann ne se contente pas de la description clinique d'une diabolique machination. Sur les traces d'un double emblématique de sa génération, Matthias Halpern, un grand reporter de trente-quatre ans, il entreprend un voyage sans pitié dans les arcanes d'un pouvoir socialiste converti aux vertus de la *Realpolitik* et prêt à tout pour étouffer le scandale naissant. Vengeur, rageur, entre ironie et amertume, sans jamais perdre ses qualités de suspense, *Un monde sans crime* prend, en ce mois de mars, les allures d'un requiem.

« LA *mémoire nous dénude et nous transperce. Elle fait frissonner. Elle excite aussi.* » Ainsi s'exprimait, la semaine dernière, dans ces colonnes, Jean-Pierre Rioux, qui s'interrogeait, en historien, sur « la déesse Mémoire » et l'engouement dont elle est aujourd'hui l'objet.

Ce temps du passé, la littérature criminelle le connaît bien. Pour une bonne partie, il est, à vrai dire, constitutif du genre. Tous les enquêteurs le savent : c'est à rebours qu'il faut, le plus souvent, chercher les racines du crime, les raisons qui ont motivé l'assassin ou expliquent le choix de ses victimes. C'est dans les ombres du passé que le présent, troublé par une rupture momentanée de son ordre, cherche à retrouver une cohérence. Le roman de Christian Lehmann en est une excellente illustration. Mais les jeux de la mémoire offrent d'infinies possibilités, des plus simples – qui ne sont pas les moins fortes – aux plus sophistiquées.

Au rayon des premières, on rangera, par exemple, *Mort en hiver*, portrait puissant, par une journaliste canadienne, d'une femme rigide, à la hautaine solitude, dont toute la vie s'est ancrée autour d'un terrible secret d'enfance. Découverte, menacée de chantage, elle tuera et devra, dès lors, affronter, dans un jeu mortel non exempt d'une trouble séduction, un inspecteur acharné à découvrir son passé. Une variation très rendellienne.

AU rayon des secondes prend incontestablement place *Saraka Bô*. Ce premier roman est l'œuvre d'un professeur de psychologie clinique. On ne s'étonnera donc pas si la mémoire dont il est ici question est celle – si l'on ose dire – de l'inconscient. Plus étonnant est le résultat. Etrange, étrange objet que ce livre, qui ne cesse de confronter la modernité la plus agressive et les mythes ancestraux de la culture africaine. Qui mêle l'histoire d'un ex-gauchiste poursuivi après un casse foireux et le parcours d'une jeune femme qui égorge les bourgeoises d'une banlieue cossue. Qui met en scène – narcissiquement? – un psychiatre, Holmes moderne, amateur de musique classique et de littérature antique, citant volontiers le Cantique des cantiques. Et dont les chapitres sont rythmés de sentences sybillines ou lacanisantes, du style « Le silence de Laure si la parole est à Jean ». C'est un roman fou, déstructuré, tantôt fulgurant, tantôt suffisant, qui hésite entre baroque et emphase, sincérité déchirée et procédé roué. Au lecteur le soin de juger, ajoute – lâchement? – le critique dans l'expectative...

INFLUENCE borgésienne oblige, la littérature hispanique est friande de ces œuvres qui pratiquent la mise en abyme, les jeux de miroirs vertigineux, où passé et présent se confondent à tel point que s'abolissent les repères, se dérobent les certitudes les mieux établies. De ce point de vue, *le Tableau du maître flamand*, de l'Espagnol Arturo Perez Reverte, ravira les amateurs. A partir d'une mystérieuse inscription apparue sur une toile du XVe siècle en cours de restauration, l'auteur, tel un joueur d'échecs en parties simultanées, joue sur plusieurs intrigues, multipliant à plaisir les niveaux d'interprétation. A cinq siècles de distance, se pourrait-il que les meurtres du chevalier Roger d'Arras, victime, selon la chronique, d'un tueur à gages en l'an 1470, et celui du professeur d'art Alvaro, moderne Faust, fussent liés? Seule pièce à conviction, campée au centre du roman, aveuglante et énigmatique tout à la fois, cette toile d'un maître du Quattrocento représentant le chevalier... disputant précisément une partie d'échecs. Construction rigoureuse, maîtrise magistrale de la confusion des temps, c'est presque parfait. Presque, car les qualités d'écriture, pour honnêtes qu'elles soient, ne sont pas tout à fait à la hauteur de la subtilité de l'intrigue. Sur un thème très voisin, un autre hispanisant, l'Uruguayen Hiber Conteris, avait, il y a quelques années, donné, nous semble-t-il, le modèle du genre (2).

Le même Hiber Conteris s'était également lancé dans une tentative risquée : une re-création, de l'intérieur, de l'œuvre de Chandler, qui était, à l'arrivée, une époustouflante réussite (3). Robert Parker, le créateur de l'excellent détective bostonien Spenser, pilier de la « Série noire », s'est, lui, mis en tête de donner une suite au *Grand Sommeil*. Marlowe y retrouve les filles dépravées de feu le général Sternwood, à la recherche de la cadette qui a disparu. C'est impeccable, comme on pouvait s'y attendre d'un chandlérophile aussi accompli que Parker – il préfaça un scénario retrouvé, *Playback*, et termina, sous le titre *Marlowe emménage*, un manuscrit inachevé. Mais, le livre refermé, une gêne subsiste. Là où Conteris faisait véritablement œuvre de créateur, Parker se contente d'une imitation, virtuose certes, mais qui n'est qu'un « à la manière de ... ». Et on se dit qu'il est des hommages qui tout de la nécrophagie. Paix à la mémoire du grand Raymond...

ON s'en voudrait de terminer sans citer *Coups tordus*, de Michael Dibdin. Cet autoportrait d'un quadragénaire arriviste, prêt à tout – y compris l'élimination physique – pour intégrer la *gentry* oxfordienne, lui qui fut un bohème humaniste, est d'un cynisme réjouissant, d'une méchanceté drôle digne de Julian Barnes. C'est aussi une acerbe allégorie d'une société qui ne se reconnaît plus d'autre valeur que le profit. Certes, il s'agit là de l'Angleterre thatchérienne. Mais est-on si loin du monde décrit par Christian Lehmann?

Bertrand Audusse

(1) Tous deux aux Presses de la Renaissance, 1988 et 1990.

(2) *La Diane au crépuscule*, Actes Sud.

(3) *10 % de votre vie*, Actes Sud (« le Monde des livres » du 30 janvier 1992).

L'histoire au Seuil

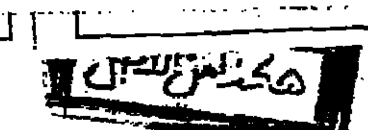
Dans notre supplément sur l'histoire, publié à l'occasion du Salon du livre (le Monde du 18 mars), *l'article consacré aux éditions du Seuil a été malencontreusement omis. Nous réparons ici cet oubli.*

« *Faire une histoire extrêmement ouverte, une histoire d'une certaine ambition intellectuelle, mais qui ne soit au service d'aucune école* » : tel est, depuis près de vingt-cinq ans, le projet de Michel Winock au Seuil. Lorsqu'il arrive, en 1969, le fonds historique de la maison se réduit à une petite collection de poche illustrée, « Le temps qui court ». Conservant l'idée du « poche », Michel Winock profite du lancement de « Points » pour créer, en 1970, « Points-Histoire ». « *L'originalité, c'était le nombre d'inédits*, explique-t-il. *Je voulais répondre à la demande, en particulier des étudiants et des professeurs, en étant le plus éclectique possible du point de vue chronologique, tout en offrant des grandes synthèses.* » Ainsi est née, par exemple, la « Nouvelle histoire de la France contemporaine », l'une des séries phares de la collection – le grand best-seller, parmi les deux cents titres, restant l'*Introduction à l'histoire de notre temps*, de René Rémond (environ deux cents mille exemplaires).

A l'autre bout de la chaîne, on trouve ce que Michel Winock appelle la « *collection lourde* », lancée elle aussi dans les années 70, « L'univers historique ». « *C'est une collection de recherche, d'études pointues qui pourraient être des sujets de thèse.* » S'y greffe une branche plus « légère », celle des séries illustrées – comme l'*Histoire de la vie privée*, déjà traduite en douze langues – qui s'adressent, elles, à un large public averti. Avec ces deux collections, plus une, très ciblée, « XXe siècle », Michel Winock et son coéquipier, Jean-Pie Lapierre, disposent aujourd'hui d'un « *instrument très étale* » pour faire « *à peu près tout en histoire* ». D'autant que sortent ces jours-ci les premiers titres d'une entreprise nouvelle, « Faire l'Europe » (1), qui élargit encore le champ de la réflexion. Née de l'initiative de cinq éditeurs européens, dont le Seuil, et placée sous la direction intellectuelle de Jacques Le Goff, « Faire l'Europe » est la première collection d'histoire publiée simultanément en allemand, en anglais, en espagnol, en italien et en français.

Florence Noiville

(1) Trois premiers titres ont paru en mars : *l'Europe et la Mer*, de Michel Mollat du Jourdin, *les Lumières en Europe*, de Ulrich Im Hof, et *la Ville dans l'histoire européenne*, de Leonardo Benevolo.



JARDINS PUBLICS
de Pierre Sansot.
Payot, 272 p., 130 F.

DU temps de sa fondation, du dix-neuvième siècle plus précisément, la sociologie a reçu l'héritage des grandes tâches à accomplir et l'obligation de ne pas déroger au statut scientifique. Elle a été conduite de façon à ne pas céder aux facilités de la connaissance ordinaire, aux complaisances qui permettent les observations hâtives et brouillonnes de la vie sociale, maquillées par des effets d'écriture. Des métiers en sont nés, des institutions les ont organisés, des langages spécialisés et des théories ont guidé leur pratique. C'est ainsi que la discipline a progressé, précisé ses méthodes en les diversifiant – et qu'elle a imposé la reconnaissance de ses résultats, de son utilité pour les acteurs sociaux.

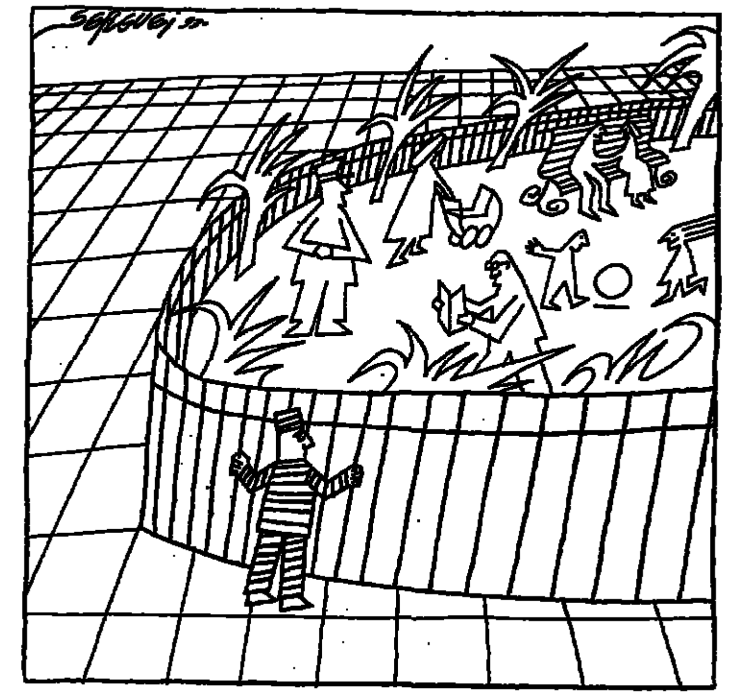
Aujourd'hui, la sociologie n'est pas moins que les autres savoirs affectée par la grande transformation dont on dit, en la nommant post-modernité, qu'elle opère d'abord par *« déconstruction »*. Des ruptures s'effectuent, bien que l'affirmation de professionnalisme contribue à s'en protéger. Dans un espace scientifique plus mouvant, moins aménagé par des doctrines ayant perdu une part de leur force contraignante, des audaces se libèrent. L'impossibilité de tenir le point de vue de la pure objectivité est maintenant largement admise. Il n'est plus indécent, comme le fit l'Américain Richard Brown, de proposer des *« clefs pour une poétique de la sociologie »*. La clôture scientifique s'ouvre, un commerce plus direct avec les gens s'établit. Et il ne va plus de soi que le texte savant, dès lors que la discipline de la pratique sociologique a été respectée, ne pose pas des problèmes d'écriture. La relation à la littérature, dans son acception la plus large, relève maintenant d'une attention moins réprobatrice. Le tabou d'évitement est moins observé.

Certains sociologues retrouvent des chemins naguère abandonnés. Pierre Sansot est l'un d'entre eux. Il poursuit sa route, en ne consentant qu'aux écarts suggérés par la curiosité de l'observateur et l'empathie, en manifestant son indifférence aux classements. Il lui arrive d'ailleurs de marquer la distance, d'évoquer *« les sociologues »* comme s'il se situait à part ; il se fait *« sociologue-ethnologue »* lorsqu'il parle de son travail en prise directe, *« sociologue-mythologue »* lorsqu'il rapporte la part du *« légendaire »* propre aux gens et aux lieux ordinaires, aux manières de vivre qui sont celles des *« êtres modestes »*. Les titres mêmes de ses ouvrages, qui jalonnent une vraie œuvre, singulière et novatrice, sont révélateurs : la ville se marie à la *« poétique »*, les paysages sont vus dans leurs *« variations »*, la vie sociale laisse apparaître ses *« formes sensibles »*, les *« gens de peu »* sont dépouillés de ce qui semble les frapper d'insignifiance, et le rugby montre ce qu'il est, une *« fête »* (1). Cet observateur du social est à la sociologie ce que le Bachelard des rêves et de la rêverie est à la philosophie.

PIERRE SANSOT a défini sa méthode et ce qui l'allie, selon ses propres termes, à une *« posture existentielle »*, à une *« intervention empathique du chercheur »*, à une démarche *« compréhensive »*. Il choisit d'étudier des modes de vie : ce qui fait lien durable *« par l'effet des plaisirs, besoins et usages communs »*, ce qui révèle de la créativité dans les circonstances ordinaires et entretient, envers et contre tout, une certaine *« gourmandise du présent »*. Il détecte aussi les mises en scène *« un peu magiques »* de l'intimité, les moments de complétude, les instants de bonheur qui surgissent malgré *« la difficulté à survivre »*. Cette sociologie-là se démarque nettement de celle qui fait du quotidien un culte, une religion de remplacement dont la *« séduction »* est dénoncée. Pour la pratiquer, il faut le don de l'observation participante, la sensibilité et la sensualité, qui mettent en correspondance avec les lieux et les êtres, la culture qui aide à comprendre les transfigurations du banal, et la compétence qui contient les égarements de l'interprétation et des mots.

Avec une pointe de provocatrice modestie, Pierre Sansot s'est défini comme *« un observateur de la vie sociale tout autant en promenade qu'à la poursuite d'une enquête »*. Prenons-le au mot, et suivons-le dans son exploration des *Jardins publics*, dont son dernier ouvrage nous livre les secrets.

SOCIETES
par Georges Balandier



Sensuelle et rêveuse sociologie

Il nous dit que ces lieux, domaines du végétal et du paysage, sont capables d'*« éblouir nos sens »* et incitent à *« nous interroger sur notre destinée »* ; ce qui est un rappel de Nietzsche, y trouvant déjà *« un havre pour la noblesse de l'âme »*. De ces lieux, il naît du poétique, des occasions de libérer l'imaginaire selon l'humeur du moment et le hasard des rencontres. Mais ils sont aussi – sous le regard du sociologue, cette fois – des espaces où la vie quotidienne se met en scène. Des figures, pour partie réelles, pour partie légendaires, les peuplent : le gardien, la mère de famille, l'enfant, la commère, le « dragueur », le paumé, le passant ; beaucoup s'y soumettent à des rites qui leur permettent de *« tirer le meilleur d'un espace public »*. Il ne s'agit plus de considérer l'espace public dans son acception métaphorique, domaine où s'exercent des droits et des pouvoirs, où sont reconnues des libertés, où se partagent des biens culturels, mais dans sa réalité concrète ; ensemble des lieux qui nous donnent un *« droit de cité au milieu de nos semblables »*, où s'éprouvent à la fois la coprésence et la solitude et où se produit une certaine ouverture à l'aléatoire. Les jardins, les squares, les parcs, sont de ceux-là. Ils *« nous parlent »* et doivent être bien distingués des lieux qui ont peu à nous dire. Des espaces verts, qui tentent de donner une « âme » là où elle fait défaut et ont une sorte de fonction anesthésiante dans un environnement mal supportable ; des parcs de loisir, qui sont des *« machines à divertir »* façonnées selon des calculs et des stratégies d'ordre d'abord commercial. Et aussi, de tous les lieux produits par la *« frénésie paysagère »*, où le jardin est soumis à l'esprit de système, au détriment de l'investissement symbolique, en oubliant que le beau est *« sans pourquoi »*, car *« l'émotion suffit à le justifier »*.

CETTE errance, par moments lente et nostalgique, conduite dans tous les espaces publics provocateurs de nos questions et de nos rêves, peut dérouter ; elle est une aventure personnelle inlassablement poursuivie. Il faut s'y prêter avec une égale disponibilité, acquérir un autre regard et accéder à ce dont l'hyperurbanité nous a éloignés. Il se fait alors des rencontres inattendues, des transfigurations imprévues. Le gardien du square n'est plus un personnage modeste, doté d'un fragile prestige : il tient avec conviction, pour les enfants qui sont là, le *« rôle du père sévère »*. Les habitués du jardin public deviennent les membres d'un « club », avec ses règles, ses rites et ses rythmes. Les lieux eux-mêmes font surgir ce qui a habité leur histoire, des figures notoires et des événements mémorables, et ils révèlent une *« complicité certaine »* entre les jardins et les arts, dont ceux-ci peuvent être, à certains moments, le théâtre.

Il ne faut pas se méprendre. Le dernier ouvrage de Pierre Sansot ne rapporte pas seulement les rêveries d'un sociologue qui se serait mis en vacance de discipline. Il poursuit autrement une même recherche au service d'une même ambition : contribuer à *« rendre ce monde mieux habité et plus habitable »*. Il retrouve les lieux qui ne sont pas banalisés par leur fonction, envahis par *« l'impersonnalité »*, où se mêlent *« les hommes de toute provenance sociale »*, où les choses révèlent ce qu'elles portent de culture vive et aident à créer de la civilité.

(1) Citons, parmi les ouvrages de Pierre Sansot : *Poétique de la ville*, Klincksiek, 1973 ; *Variations paysagères*, Klincksiek, 1980 ; *les Formes sensibles de la vie sociale*, PUF, 1985 ; *Le rugby est une fête*, Plon, 1990 ; *les Gens de peu*, PUF, 1991. Et, récemment, une suite de confidences et réflexions sur l'acte d'écriture, sur les « papiers » et le foisonnement de l'écrit : *Papiers rêvés, papiers enfuis*, Fata Morgana, 1992.

★ Signalons l'excellente et très actuelle initiation à l'ethnologie et à l'anthropologie, de Philippe Laburthe-Tolra et Jean-Pierre Warnier, *Ethnologie. Anthropologie*, PUF, 412p., 138 F.

Comment devient-on juif ?

PROSÉLYTISME JUIF ? HISTOIRE D'UNE ERREUR
d'Edouard Will
et Claude Orrieux.
Les Belles Lettres,
coll. « Histoire », 397 p., 170 F.

Pourquoi a-t-on voulu voir dans la religion d'Israël une religion animée d'un prétendu zèle convertisseur ? Comment cette idée, fausse au gré des deux auteurs, a-t-elle pu s'insinuer dans une grande partie des livres d'histoire alors que le génie juif n'a pas vraiment ressenti une telle tentation ? Telles sont les questions auxquelles ce livre tente de répondre avec une argumentation très charpentée et un appareil critique très fouillé. La source de l'erreur paraît être un verset de saint Matthieu *(23,15) qui stigmatise l'attitude* de ces pharisiens n'hésitant pas à traverser les océans pour faire un prosélyte. De là, cette idée s'est répandue dans toute la culture européenne pour culminer avec Renan, qui s'inspira lui-même beaucoup de Heinrich Ewald, l'auteur d'une *Histoire d'Israël* en sept volumes.

L'enquête des deux auteurs est passionnante : elle commence par montrer que le christianisme avait en quelque sorte intérêt à perpétuer cette fausse idée du prosélytisme juif afin de pouvoir légitimement revendiquer cet héritage précis : comme le christianisme était censé succéder au judaïsme, il était fondé à poursuivre le zèle convertisseur de ce dernier. En fait, le terme prosélytisme, contrairement au terme prosélyte, apparaît plus tard et bénéficie d'un statut différent. C'est ce qui ressort des chapitres consacrés à la Bible et à Philon d'Alexandrie, lequel ne paraît pas avoir sérieusement songé à convertir les non-juifs à sa propre religion.

On a souvent parlé d'un engouement de certains Romains pour le judaïsme, ou plutôt pour quelques pratiques juives déterminées. Mais les deux auteurs montrent, à la lumière de textes connus, que l'on peut tout au plus parler de judaïsants et non point, sur une grande échelle, de prosélytes parfaits.

Onqelos le prosélyte

Le chapitre nodal de l'ouvrage est bien celui qui s'intitule « Faire un prosélyte dans le judaïsme rabbinique ». Après avoir montré que rien ne soutenait de façon irréfragable la thèse d'un prétendu prosélytisme juif ni dans la Bible ni chez Philon, les auteurs jettent un coup d'œil sur l'énorme corpus de la littérature rabbinique et ne relèvent pas de changement d'attitude à l'égard de la conversion : pas même après l'an 70, date à laquelle le judaïsme, devenu rabbinique, aurait pu être tenté de former de gros bataillons en recrutant à l'extérieur.

Même Genèse 12, 15 prêtant à Abraham et à Sarah une vive activité missionnaire ne semble pas être un argument de poids : les auteurs établissent une distinction nette entre faire du prosélytisme et faire un prosélyte. Il y a ceux qui viennent vers vous pour s'agréger à votre communauté religieuse et ceux que l'on va chercher là où ils sont... Il y eut aussi des rabbins violemment opposés à toute idée de conversion : c'est par exemple le rabbi Helbo (Yebamot 47b) pour qui *« les convertis sont comme de la teigne pour Israël »*.

De fait, les prosélytes qui viennent au judaïsme au nom du ciel (*le-shem shamayim*), c'est-à-dire par amour de la Tora, ne sauraient être repoussés : il suffit de voir combien vénérée est la mémoire d'Onqelos, le traducteur de la Bible en araméen... Sa version de l'Ecriture a même été canonisée par les rabbins, lesquels continuent de le nommer Onqélos le prosélyte pour mieux honorer sa mémoire. Car les juifs nés dans le giron du judaïsme ont reçu celui-ci par héritage alors qu'Onqelos y est venu de lui-même, s'est soumis à la Tora et l'a même traduite... Le Talmud dresse même, à l'occasion, une liste assez conséquente de Sages et de rois d'Israël issus d'une lignée de prosélytes. Mais il s'agit toujours d'initiatives individuelles et non point d'une politique générale visant des conversions collectives.

L'excellent ouvrage de Will et Orrieux ne parle certes que des sources anciennes, mais on peut étendre ses conclusions à la période actuelle : comment devient-on juif ? Est-ce nécessairement par la naissance, par le mariage ou plutôt par l'éducation ? Déjà l'époque talmudique stigmatisait l'ignorance de certains grands prêtres alors que des descendants de prosélytes pouvaient se réclamer d'un savoir plus vaste et d'une foi plus profonde.

Maurice-Ruben Hayoun



92411 COURBEVOIE CEDEX



DOCUMENT

Lignes noires

LES 700 RÉDACTEURS DE « JE SUIS PARTOUT » 1930-1944
de Pierre-Marie Dioudonnat.
Ed. SEDOPOLS
(76, avenue Paul-Doumer, 75116 Paris. Tél. : 45-03-01-41).
112 p., 240 F.

Je suis partout traînera toujours derrière lui une odeur de soufre. *« Le grand hebdomadaire de la vie mondiale »*, ainsi que l'indiquait le « bandeau » de ce journal dont le premier numéro parut le 29 novembre 1930 et le dernier le 16 août 1944, fut, en effet, l'un des hauts lieux de la collaboration et l'un des vecteurs de l'antisémitisme militant pendant l'Occupation. Ses principaux hérauts, que ce soit Lucien Rebatet, Robert Brasillach ou Pierre-Antoine Cousteau (frère aîné du commandant Jacques-Yves Cousteau), finirent au poteau d'exécution ou furent condamnés à mort, puis graciés. Mais l'arbre cache la forêt. Un grand nombre d'autres journalistes et écrivains de renom offrirent leurs services à *Je suis partout*, dont Pierre-Marie Dioudonnat, auteur d'une histoire de l'hebdomadaire (1), dresse la liste sous le titre *les 700 Rédacteurs de « Je suis partout »*.

Il ne s'agit pourtant pas d'un annuaire au sens strict. L'ouvrage gratifie chacun de ces 700 collaborateurs d'une notice biographique et de détails sur la période de leur collaboration. Il indique aussi le nombre ainsi que le genre (pièces de théâtre, nouvelles, reportages, chroniques) des textes fournis. L'ensemble donne une idée de l'ambiguïté dans laquelle se plaçaient les écrivains et les journalistes qui proposèrent leurs textes ou en acceptèrent la publication. Même si, pour éviter toute simplification abusive, l'auteur rappelle que *Je suis partout* naquit en 1930, sous l'égide des éditions Fayard, qui le cédèrent six ans plus tard, avec l'étiquette d'*« hebdomadaire d'information internationale sans orientation politique définie »*, avant de verser en 1934 dans l'antiparlementarisme, puis de sombrer franchement, en 1940, dans l'antisémitisme et le fascisme. Pierre-Marie Dioudonnat précise aussi qu'il n'y a pas de similitude totale entre Lucien Rebatet ou Pierre-Antoine Cousteau, dont le jusqu'au-boutisme pronazi en 1943 conduisit le journal à la crise, et l'attitude de retrait qu'affichèrent alors Robert Brasillach ou Georges Blond. Enfin, l'auteur note avec une certaine ironie qu'*« un homme de lettres résiste difficilement aux sirènes éditoriales »* et à l'attrait de la publication, attrait dont usa largement *Je suis partout*.

Ces précautions prises, la liste dressée laisse songeur. La présence dans les colonnes de *Je suis partout* de collaborateurs notoires, comme les romanciers Lucien Rebatet, Pierre Drieu La Rochelle ou Robert Brasillach, ou de dignitaires du régime de Vichy, comme Abel Bonnard, Philippe Henriot, voire des fascistes belges tels Léon Degrelle et Pierre Daye (fondateurs du Parti rexiste), va de soi. Le journal publia même des textes de Benito Mussolini en 1933. La publication d'articles d'historiens d'extrême droite comme Jacques Bainville, Pierre Gaxotte ou d'Adrien Dansette, de chroniqueurs qui jouèrent leur partition dans l'argumentaire pronazi de l'époque comme Henri Poulain, Alain Laubreaux ou Pierre Villette, ou d'écrivains connus pour leur antisémitisme comme Marcel Jouhandeau, ne surprend pas plus.

Le refus de Céline

Plus insolites sont les signatures de Benjamin Crémieux (présent dans les colonnes du journal de 1931 à 1936), mort en déportation à Buchenwald, ou de Claude Roy – dont la signature apparaît entre 1937 et 1941 – qui combattit dans la Résistance, puis fut membre du PCF et journaliste au *Nouvel Observateur*; du romancier Paul Gadenne; de journalistes comme Jean de Baroncelli, qui y publie deux critiques pendant la seule année 1941, ou de l'économiste François Perroux. Abusés par le second adjectif de la formule *« politique et littéraire »* qu'affichait *Je suis partout*, ils n'y publièrent, certes, que des articles purement littéraires (et pour la plupart d'entre eux, seulement un ou deux textes). Quant à François Perroux, il ne livra en 1937 qu'un *« bilan des finances françaises »*, fondé il est vrai sur une rude analyse de l'année 36...

D'autres noms, comme ceux du cruciverbiste Max Favalleli (mots croisés et articles sportifs de 1937 à 1939), des écrivains Marcel Aymé (nouvelles et roman en feuilleton publiés de 1943 à 1944), Michel Mohrt (articles littéraires de février à septembre 1943), Jacques Perret (qui signe de 1937 à 1940), Thierry Maulnier, qui collabore activement à l'hebdomadaire en 1940, François Chalais (qui signe des critiques littéraires sous le pseudonyme de Bauer de février à août 1944), dont plusieurs manifestaient leur extrême sympathie envers Vichy, émaillent cet annuaire. On retiendra aussi que *Je suis partout* ne s'embarrassait pas de morale éditoriale. Devant le refus de Louis-Ferdinand Céline d'écrire dans ses colonnes, *Je suis partout* – dont l'équipe admirait beaucoup le docteur Destouches qui ne lui rendait pas l'hommage – publie des extraits du pamphlet antisémite *Bagatelles pour un massacre*. Et, prime à l'ignominie journalistique, l'hebdomadaire livre, en 1941, des notes tronquées et falsifiées de Jean Zay, ministre du Front populaire et cible privilégiée de l'extrême droite et de la Milice, qui l'assassina en 1944.

Yves-Marie Labé

(1) *Je suis partout 1930-1944, les Maurrassiens devant la tentation fascaste*, la Table Ronde, 1987.

PHILOSOPHIE

Dagognet l'iconoclaste

Il n'aime rien tant que prendre le contre-pied des thèses généralement admises. En voici deux nouvelles preuves

LE CORPS MULTIPLE ET UN
de François Dagognet.
Ed. Les Empêcheurs de penser en rond, 216 p., 84 F.
PHILOSOPHIE DE LA PROPRIÉTÉ L'AVOIR
de François Dagognet.
PUF, 234 p., 148 F.

Depuis longtemps, les lecteurs de François Dagognet sont habitués à lui voir prendre le contre-pied des thèses où, généralement, campent les philosophes. Contre leur valorisation de la profondeur, de la subjectivité, de la nature, il élabore une philosophie des surfaces et des interfaces, de l'objet, de l'artifice, de l'industrie. Il y a, chez ce théoricien des formes, chez cet analyste des flores et des faunes, des techniques et des métiers, quelque chose de l'esprit des encyclopédistes : une curiosité extrême pour l'infinie diversité des choses en même temps qu'une sorte d'irrévérence à l'égard des traditions. Qu'il prenne un malin plaisir à attaquer Platon, Rousseau ou Kant, n'en doutons pas; il entre évidemment de la provocation dans ses propos antiphilosophiques, ce qui l'inscrit à son tour dans une tradition philosophique.

Les deux livres qui paraissent aujourd'hui ne sortent pas de cette ligne iconoclaste. Dans l'un, François Dagognet développe une philosophie du corps multiple et un dont l'une des ambitions marquées est de battre en brèche *« la poétique du corps vécu »*, chère à Merleau-Ponty.

Dans l'autre, il tâche d'élaborer une théorie de la propriété qui en finisse avec la tradition du droit naturel, *« la plus dangereuse et la plus spécieuse de toutes, bien que chère aux philosophies classiques. »*

Entre momification et division

« Multiple et un » : l'intitulé correspond d'ailleurs assez bien au propos général de l'auteur. Comme le dialecticien de Platon, Dagognet divise et unit, coupe et rassemble, circule entre les deux périls inverses de la momification et de la division excessive. Sans entrer dans le détail technique des analyses, on ne peut ici que donner une idée de ce travail poursuivi dans des régions si différentes l'une de l'autre. Dans sa philosophie biologique, il montre qu'il faut distinguer dans le corps humain plusieurs instances, plusieurs modalités : le mécanique, le vécu, le corps libidinal, le corps culturel; mais c'est afin de mieux les unir ensuite, non certes pour le plaisir de se contredire mais parce que la réalité du fonctionnement biologique est telle. Dans sa philosophie de la propriété, il montre que le droit a raison de diviser et de subdiviser, que cette casuistique est féconde car c'est elle qui se montre soucieuse de la vie de l'objet et de son développement; mais elle n'est féconde qu'à la condition de s'arrêter quelque part et de susciter l'unité.


P. BACHELIER
François Dagognet : curiosité extrême.

La philosophie du corps de Dagognet est mieux connue que celle de la propriété (1). Sur quelle conception du droit débouche cette dernière, une fois révoqué *« l'idéal méta-juridique »* du droit naturel, *« bien incapable de s'appliquer aux situations les plus douteuses »* ? Dans un premier temps, l'auteur s'en remet au droit positif qui colle aux circonstances et à leur nouveauté. Mais c'est pour déclarer ensuite que celui-ci ne doit pas non plus *« trop faire illusion »*. Le droit auquel il songe est un droit ouvert aux innovations, qui les valorise et qui s'oppose à ce qui les limite ou les contrarie. Visant moins à protéger qu'à anticiper, à défendre qu'à organiser le futur, c'est le droit d'une société industrielle ayant rompu avec les traditions et vivant des nouveautés qu'elle engendre. *« Chaque fois qu'un « plus » se lève, il faut le célébrer; l'univers des objets se caractérise précisément par son fourmillement, ainsi que par l'ingéniosité qui l'a promu. »* C'est sûrement une apologie de l'innovation technique. Que de cette apologie on puisse tirer un droit est une chose moins sûre. Quelles normes l'inspirera ? Peut-il finalement y avoir un droit sans *« idéal méta-juridique »* ? Ces questions semblent rester ouvertes.

François Azouvi

(1) Voir, par exemple, *le Cerveau citadelle* (Les Empêcheurs de penser en rond, 200 p., 84 F.). Le même éditeur publie aussi un autre essai de F. Dagognet, *la Peau découverte* (188 p., 84 F).

L'art en réduction

POUR L'ART D'AUJOURD'HUI
De l'objet de l'art à l'art de l'objet
de François Dagognet.
Éditions Dis Voir,
154 p., ill., 175 F.

François Dagognet est *« historien des sciences et des techniques, philosophe »*, ainsi que le présente la quatrième de couverture de *Pour l'art d'aujourd'hui* (1). Aussi s'excuse-t-il plusieurs fois dans son ouvrage de dire son mot en matière d'esthétique, avec ce qu'il faut de coquetterie et de fausse humilité de penseur.

« Pire encore, précise-t-il, *nous n'avancerons que des remarques rudimentaires : pour qu'elles ne choquent pas, par leur aspect trop limité, il faudrait préalablement débarrasser les esprits de ce qui leur a été inculqué en ce domaine : des excès d'amphigouri, des allusions à de « prétendus sens » que l'art délivrerait à travers ses réalisations complexes, l'entrée en scène corrélative de gourous seuls capables de saisir ce qui échappe au profane (...). »* La citation est un peu longue. Mais elle a deux mérites : elle suffit à suggérer que le philosophe n'est pas absolument un styliste et elle résume son ouvrage et la haine furieuse de l'art qui le sous-tend.

La thèse repose sur des principes assez *« rudimentaires »*, en effet, et peu nouveaux : parce que la représentation est *« illusionniste et trompeuse »* – vieux reproche platonicien, – seul vaut d'être pris en considération le *ready-made*, qui annule immédiatement toute distance entre l'objet et l'art. L'histoire de la peinture n'est que celle d'un leurre qui s'éternise et se survit pour de mauvaises raisons. Impressionnisme et cubisme ne sont que des pis-aller, faibles efforts de réalisme afin de *« sauver* (le tableau) *de son mensonge »*. Enfin, apothéose du progrès, vinrent Duchamp et le *ready-made*, qui *« marque un tournant radical dont on n'est pas encore revenu »*.

On ? C'est difficile à dire. François Dagognet, c'est certain. Il se délecte à énumérer la généalogie des grands héritiers du grand précurseur, de l'immense Christo au colossal Arman et à l'incomparable Dietman. Nul doute pour lui, l'art se confond désormais nécessairement avec l'objet. La preuve : en sens inverse, le design esthétise les objets. Il n'y aura bientôt plus de différence, la conjonction s'annonce : *« L'art et le banal gagnent à se rejoindre jusqu'à se confondre. »* Ce raisonnement est admirable de simplicité et d'assurance.

Qu'il exige de l'œuvre le silence le plus complet, qu'il fasse de l'artiste le collaborateur de la paix sociale par la consommation, qu'il tienne pour nul tout souci d'intelligence du présent, pour indécent tout plaisir – ces sacrifices ne troublent pas le logicien. Il a, pour y répondre, quelques amalgames puérils et quelques insultes réchauffées, dans le genre de celle-ci : *« Nos modernes « chiens de garde » en appellent à un art métaphysique qui nous révélerait les essences supérieures et le monde transcendant ou qui plongerait dans les drames de l'âme humaine à la recherche de l'idéal. »* On se croirait revenu au bon vieux temps du matérialisme dialectique sous sa forme la plus grossière. Entre Duchamp et Georges Mathieu, il faudrait à toute force choisir ? Et pourquoi pas alors entre les productions frelatées d'Arman et celles, non moins frelatées, de Pierre-Yves Trémois ? C'est abuser du schématisme que réduire la pensée esthétique à ce grotesque face-à-face. Par bonheur, il n'y a sans doute que l'auteur de *Pour l'art d'aujourd'hui* qui s'y soit enfermé.

Philippe Dagen

(1) L'éditeur propose également cet ouvrage en version anglaise.

Mélancolies de la peinture

Entre Klee et Sironi, les méditations esthétiques désenchantées d'Alain Bonfand

L'OMBRE DE LA NUIT
d'Alain Bonfand.
La Différence, 200 p., 120 F.

Comme tous les livres de quelque profondeur, *l'Ombre de la nuit* ne tient pas en une seule et simple définition. C'est un court traité d'histoire de l'art moderne consacré à deux peintres majeurs, Paul Klee et Mario Sironi. C'est un parallèle entre deux œuvres que l'on tient d'ordinaire pour fort différentes et d'importances fort inégales. C'est – poursuivons – une méditation esthétique et philosophique sur la mélancolie, l'ennui, les humeurs noires et leurs figures picturales. C'est aussi bien – ne serait-ce pas là l'essentiel ? – un essai sur les incertitudes de l'art dans ce siècle, ses doutes, ses faiblesses et les façons de les avouer.

Parallèle donc, dialogue de deux modernes. D'une part, l'ami de Kandinsky, le membre du *Blaue Reiter*, le professeur au Bauhaus, le peintre proscrit par les nazis. De l'autre, un ex-futuriste rallié à l'art des musées, artiste officiel du fascisme à l'occasion. Rien de commun entre eux, peut-on croire. Alain Bonfand reconnaît, à l'inverse, leur parenté, parenté saturnienne. Après 1933, quand la maladie lui annonce sa mort, Paul Klee dessine et peint contre la disparition – mais comme faute de mieux, sans illusion. Ses œuvres trahissent la certitude de l'effacement, elles ne sont que sur fond de néant et c'est ce fond, le vide, qui se voit mieux que les motifs qui feignent de le cacher. Sironi, durant la même période, s'applique à restaurer la peinture monumentale et politique; y croit-il cependant ? Dans ses tableaux privés, ténébrisme et allégories sont à l'inverse du lyrisme mussolinien. Pétrification des corps et des choses, ombres épaisses, couleurs terreuses, symboles de solitude et d'épuisement, tout se fond dans une poétique de la déréliction qui n'a plus aucun rapport avec les images de propagande de l'autre Sironi, l'officiel. Scepticisme et désenchantement se répondent. Voilà pour l'argument historique de l'ouvrage.

Pour l'argument esthétique, il se déduit du premier, qui n'est pour finir que l'une des figures du second. Chirico, dont le nom résonne de temps en temps dans le livre, Derain et Balthus seraient d'autres héros, non moins emblématiques, non moins inquiétants, de l'histoire qui est ici suggérée, celle d'un vide qui se creuse, d'une angoisse qui croît – celle, en somme, de la défaite de la peinture. *« L'apparition*, écrit Bonfand, *dit plus qu'elle même, elle dit que tout sera précipité dans le noir. S'il est donné à Frenhofer de voir ce que Porbus et Poussin jamais ne verront, c'est au prix du plus grand péril : ne plus voir. »* Ainsi le chef-d'œuvre sera-t-il à jamais inconnu : poursuite d'une présence que le poursuivant – le peintre – sait vaine avant de s'y lancer. *« Comment poser et construire la question de la présence dans l'œuvre, de la présence de l'œuvre ? »*, demande encore l'auteur.

Qu'il s'interroge est en soi, pour partie, une esquisse de réponse. La question, que d'autres, peintres et critiques, se posent aussi, a été longtemps interdite, tenue pour obsolète et inutile. Il était clair, prétendument, que l'art était à lui-même son sujet et sa nécessité. Cette certitude – un schématisme en vérité – a perdu de sa vigueur. La pensée esthétique se reforme. Elle ne procède ni par slogans ni par maximes mais, lentement, elle s'approche de son objet. Bonfand l'isole chez ceux qui, les premiers, ont éprouvé jusqu'à l'angoisse la perte de la « substance » picturale et écrit l'histoire de cet effondrement – excellente manière de s'y opposer en effet.

Ph. D.



Le secret de Cornelio Penna

Le sort a effacé les traces de ce classique brésilien. Dont l'un des ouvrages majeurs est précisément un roman de l'absence...

LA PETITE MORTE
(A Menina Morta)
de Cornelio Penna.
Traduit du portugais (Brésil) par Cécile Tricoire, éd. Métailié, 425 p., 140 F.

Certains auteurs ont l'élégance, ou peut-être la rigueur, de mettre leur existence en conformité avec leur œuvre. Cornelio Penna, lui, connaît l'ironie suprême d'avoir un destin posthume qui ressemble à l'un de ses ouvrages majeurs, *la Petite Morte*. Ce roman magnifique, lourd de menaces, gros d'un orage qui ne parvient pas à éclater, est bâti autour d'une absente. Dans une opulente *fazenda* du centre du Brésil, une fillette est morte, dont l'image omniprésente cristallise les angoisses et les doutes de la maisonnée. Or, par un singulier hasard, le sort a effacé les traces de Cornelio Penna, mort en 1958. En dépit de toutes ses recherches, l'éditeur n'a pas réussi à retrouver les ayants droit de cet auteur, pourtant considéré comme un classique brésilien. Cornelio Penna est absent, donc, mais son livre a le pouvoir de fasciner, comme le portrait de la petite disparue.

Car c'est d'un portrait réel qu'est partie la quête de l'auteur, de la représentation austère et délicate d'une enfant posée sur son lit de mort. Remontant l'histoire de celle qui fut son ancêtre, Cornelio Penna plonge le lecteur dans un Brésil archaïque par ses structures et moderne par les questions qu'il nous renvoie. A la *fin du dix-neuvième siècle*, l'abolition de l'esclavage est au centre des polémiques entre les propriétaires terriens et les tenants d'une philosophie humaniste. Loin de la capitale, la plantation de café du Grotao vit emmurée dans un ordre ancien, loin des soubresauts politiques qui la condamnent déjà. Comme Thomas Mann dans *les Buddenbrook*, le romancier choisit d'illustrer l'Histoire par une histoire, l'effritement d'une société par la décadence d'une famille.

L'auteur n'aborde pas explicitement l'ouragan qui se prépare, il l'inscrit en creux dans certaines conversations, certaines omissions. A distance de cette agitation, la vie de la *fazenda* illustre parfaitement ce que pouvait être un système fondé sur l'esclavage, avec ses hiérarchies grossières ou plus subtiles, sa brutalité, son extraordinaire incompréhension du mot « humain ». Mais au-delà de ces descriptions, qui présentent un intérêt sociologique incontestable, c'est l'architecture même de l'œuvre qui donne l'idée la plus claire de cette philosophie et, surtout, de ses vacillements.

« Un rideau de cendre »

Dès les premières pages, le récit s'organise autour d'une absence physique, bientôt relayée par l'existence d'un secret indicible. Une faute a été commise qui reste longtemps tue, mais dont les conséquences sapent les fondements de la *fazenda*. Tout le talent de Cornelio Penna est mis au service de ce non-dit qui ne relève pas, en l'occurrence, d'une forme plus ou moins frivole de devinette. Les femmes de la maison, esclaves, gouvernante, lointaines cousines hébergées là en vertu d'une charité accidentelle, *sentent planer un mystère qui leur échappe*. Elles ne savent pas grand-chose, ne comprennent rien, se trouvent enfermées dans une solitude insupportable.

Non content d'exprimer leurs tourments par une introspection très fine, l'auteur met parfois son *écriture en symbiose avec le doute* qui agite ses personnages. Par un curieux mimétisme, il passe de l'état de narrateur omniscient, voyant le monde par les yeux de ses protagonistes, à celui d'observateur qui fait des suppositions. *« Il devait lui être tout à fait impossible alors de se lever pour fuir et se réfugier dans sa chambre »*, écrit-il, par exemple, au sujet de Celestina, parente pauvre de la maîtresse de maison. La nature même du secret n'est pas vraiment explicite et se dérobe continuellement à la vue.

Des coups de théâtre surviennent, dont le contenu n'est pas toujours porté à la connaissance du lecteur. Ainsi des révélations que la vieille esclave Balbina fait à sa maîtresse, Dona Inacia. Un nom est lâché, la dame devient *« légèrement plus pâle »*, puis s'exclame : *« Tais-toi, imbécile, tu ne vois pas que tout cela est une folie et une insolence... Que personne d'autre ne le sache, tu m'entends ? »* Personne, en effet, pas même le lecteur. L'épaississement de l'atmosphère transforme la *fazenda* en lieu hanté, oppressant, figé autour du fantôme de la petite morte. *« Un rideau de cendre impalpable avait tout recouvert »*, note Cornelio Penna. La géographie même de l'endroit, encerclé par les champs de café, reclus au fond d'une vallée où le chemin de fer n'arrive pas, renforce la sensation de claustrophobie. Surtout, le romancier accentue la tension en insistant sur l'affolement qui gagne ses héros à l'approche d' *« événements irrémédiables »*. L'inquiétude, l'effroi, la panique, tous les degrés de la peur sont consignés de façon méticuleuse.

Le roman tout entier devient une métaphore de l'esclavage. Côtoyant les serviteurs noirs que leur statut entrave plus sûrement que des chaînes, les Blancs sont à leur tour prisonniers de leurs peurs. Les parentes pauvres dépendent du bon vouloir des maîtres de maison, mais aussi des inquiétudes qui les assaillent. Parlant de Dona Virginia, cousine de la famille, Cornelio Penna écrit : *« Elle était esclave elle aussi, mais ses maîtres, nombreux et implacables, la poursuivaient jusque dans son sommeil. »* Quant aux propriétaires des lieux, ils sont aliénés par leur faute. C'est Carlota, leur fille aînée, qui découvrira le secret si bien enfoui. La révélation à laquelle accède une toute jeune fille est peut-être emblématique *de la libération obtenue* grâce à l'abolition de l'esclavage. Encore ces affranchissements sont-ils péniblement acquis et bien ambigus.

Raphaëlle Rérolle

La mémoire et l'exil

Brésilien à part entière, mais libanais d'origine, Milton Hatoum dit magnifiquement l'inguérissable nostalgie d'« un certain Orient »


THIERRY ARDITTI

Milton Hatoum : un « enfer de souvenirs ».

RÉCIT D'UN CERTAIN ORIENT
(Relato de um certo Oriente)
de Milton Hatoum,
Traduit du portugais (Brésil) par Claude Fages et Gabriel Laculli, Seuil, 204 p., 99 F.

Peut-être le Brésil n'est-il pas en lui-même assez grand, assez démesuré et multiple. Peut-être manque-t-il encore à son immensité des images et des voix, des saveurs étrangères. Cette étrangeté, ces richesses imprévisibles, là comme ailleurs, ce sont les gens du dehors, les immigrés qui en sont les porteurs.

D'origine libanaise, comme son compatriote du Sud Raduan Nassar (1), Milton Hatoum est le fils de l'une des *immigrations* qu'a connues le Brésil dans les premières décennies de ce siècle. Son premier roman, *Récit d'un certain Orient*, publié en 1989, et qui vient d'être traduit en français (en même temps que dans plusieurs autres langues européennes), donne à entendre une voix aux accents étranges, superpose aux images du Brésil celles d'un *« certain Orient »*. Né à Manaus en 1952, l'écrivain vit et enseigne, dans l'université de cette ville, au cœur de l'Amazonie, les lettres françaises et la littérature comparée.

Trois générations

Chambre d'échos, réserve ouverte et accessible des richesses de la mémoire et du souvenir, le roman de Milton Hatoum est d'une remarquable et magnifique densité. Densité de cette mémoire d'abord, qui noue les liens entre les membres de trois générations d'une même famille, qui jette un pont, aussi solide qu'imaginaire, entre les exilés et leur origine, entre les lieux du souvenir et ceux de cet exil, entre les religions et les cultures. *« La vie ne commence vraiment qu'avec la mémoire »*, écrit Hatoum ; là aussi commence son roman.

Savamment composé à partir de récits croisés, le livre a pour personnage central *Émilie, dépositaire et* ordonnatrice principale de ce commencement de la mémoire ; celle d'une famille d'immigrés libanais venue vivre à Manaus, au bord de deux fleuves tropicaux, l'Amazone et le Rio Negro, qui mêlent leurs eaux, face à cet *« horizon d'arbres à l'infini »*, dans cette autre densité, celle de l'air et du paysage saturés d'humidité, envahis par la végétation. Mais l'exil demeure un déchirement, une inguérissable nostalgie : *« Tout rivage, tout littoral les attire, et en quelque endroit du monde où ils se trouvent les eaux qu'ils voient ou qu'ils fendent sont toujours celles de la Méditerranée. »*

« Manaus était son monde visible. Quant à l'autre, il palpitait dans sa mémoire. » C'est d'Émilie, morte, mais vivante encore dans le souvenir de ses proches, centre et âme du récit, que parle Milton Hatoum. Elle n'est présente qu'à travers les diverses paroles de ses familiers qui entrent dans *« un échange silencieux avec le passé »* : la narratrice d'abord, revenue dans la ville de son enfance, qui s'adresse à son frère, parti sans retour ; Hakim, leur oncle, le fils d'Émilie ; la fille de celle-ci, Samara Délia ; Dorner, le photographe allemand...

Scandée par le deuil et la mort – celle d'Emir, suicidé, qui avait arraché sa sœur, Émilie, au couvent ; celle de Soraya Angela, la fille de Samara, souffrant d'une *« anomalie »*, d'un *« défaut d'enfance »*, – le récit de la vie de la famille se déroule sur plusieurs plans temporels et géographiques : *« Changer de maison, c'est provoquer des révélations soudaines, abandonner derrière soi des mystères ; au cours de ce passage d'un lieu à un autre, toute chose se dévoile, et il n'est jusqu'au contenu d'un pli secret qui ne menace de devenir public. » « Le temps m'a appris que la vue d'un paysage suffit à changer le destin d'un homme, à le lier à la terre qu'il foule pour la première fois. »*

Ces figures, et d'autres, révèlent le talent – mais le mot est faible – de Milton Hatoum : le mari d'Emilie par exemple, l'homme du Livre (le Coran), taciturne, qui témoigne dans son silence d'une compassion très grande : compassion dont Emilie, la chrétienne, montre une autre face, douloureuse et inépuisable. C'est là encore de densité qu'il faut parler, de l'épaisseur vécue, vivante, de ces *« histoires racontées qui font d'un événement une trame de suppositions divergentes »*. Le récit, comme le montre sa fin, sorte de « temps retrouvé » qui donne la clef de l'ensemble, rétablit la cohérence, l'unité de ces vies déchirées par l'exil et le malheur, remet en mouvement cet *« enfer de souvenirs »*, ce *« monde paralysé, en attente »*.

Patrick Kéchichian

(1) Voir *Un verre de colère*, suivi de *la Maison de la mémoire* (Gallimard, 1985).

Te Deum pour les humiliés

Suite de la page 27

Pour commencer, il nous inflige cent cinquante pages sur la géographie et la géologie du Nordeste. Da Cunha était imbu du scientisme de son époque et de la théorie des climats. Son idée est que la guerre de Canudos comme le personnage d'Antonio Conselheiro sont les simples produits d'un soleil forcené et d'une terre malheureuse. Il tient qu'une géographie martyre devait engendrer un peuple martyr. Certains souriront de ces naïvetés. Ils auraient tort de sauter ces pages. Même fastidieuses, elles sont magnifiques. Elles inventent une nouvelle discipline : la géographie tragique.

Il y a plus étrange. Euclides da Cunha, républicain farouche, raide et dédaigneux, homme d'ordre et de progrès, amoureux des mathématiques comme son prénom l'y incline, imbu enfin de la supériorité des races aryennes, déteste les habitants du *sertao* et les disciples du Conselheiro. Il vomit les nègres et les Indiens, cela va de soi, mais plus encore les mélangés, *mamalucos*, *mulatos*, *cafuzos* ou *caboclos*, qui ajoutent à la « stupidité » des Noirs la démence des sangs impurs.

Les métis sont des dégénérés, tordus, convulsifs et épuisés. Psychotiques ou névrosés, ils ont perdu, au fil des générations, les vertus des Blancs sans acquérir la vigueur des nègres. Ce sont des incurables. Pas étonnant que ces hommes contrefaits, paresseux, léthargiques et presque idiots se soient laissé berner par le premier lunatique venu, se dressent contre la République et la science, se conduisent en sauvages et en abrutis ! L'éloquence barbare du Conselheiro n'intéresse pas du tout Euclides da Cunha. Il soupçonne même ce type, qui parle toujours de l'*âge d'or*, d'avoir subi des influences judaïques, quelle horreur !

Alors ? Soutenu de pareilles sornettes, comment se débrouille-t-il pour être si beau, si intelligent, ce livre ? C'est qu'à mesure qu'il s'écrit il se brûle lui-même. Ce livre ourdit son propre autodafé. Da Cunha, au moment même où il raconte l'épopée de Canudos, découvre, sans s'en rendre compte ou bien avec rage, l'*intraitable grandeur* des « incurables », des « dégénérés », des « hystériques » de Canudos. Contre ses propres certitudes, il consent que ces mulâtres, qu'il place au dernier rang des hommes, sont héroïques et nobles. Il découvre la beauté des métis. Il admire leur habileté, leur générosité, leur dignité, leur gloire et leur belle espérance. Une violente métamorphose s'accomplit en direct, sous nos yeux : le scientiste aux idées sèches adore ce qu'il prétend détester. Son chant de haine devient un chant d'amour pour ceux qu'il croyait mépriser.

« Cette guerre fut un crime »

A l'inverse, les soldats de la République, qui avaient d'abord toutes ses faveurs, sont des infâmes. Da Cunha est écœuré par leur nullité, leur lâcheté, par la cruauté et l'imbécillité des officiers blancs et même par la vanité de ce combat douteux. *« Cette guerre fut un crime »*, finit-il par avouer d'une voix désespérée. Le livre prend alors l'accent d'un *Te Deum*, tendre et ému, à la gloire des humiliés et des offensés. Le philosophe verbeux qu'était da Cunha a été vaincu par le poète qu'il contenait au fond de lui et ce poète est immense. Le long récit de la guerre de Canudos est beau comme Jérome Bosch, beau comme Goya.

L'intelligence du poète est éclatante, par exemple quand il décrit la Cité sainte dont le Conselheiro a lui-même tracé les plans. Ce n'est pas une ville que les *sertanejos* construisent, mais une ruine de ville, une loque ou un fantôme. Ils dessinent un labyrinthe sans queue ni tête, sans fil d'Ariane, un taudis puant, grotesque et préhistorique.

Les soldats de la République, quand ils aperçoivent le lamentable monument, sont saisis d'effroi. Ils sentent confusément qu'ils ont franchi une invisible frontière, qu'ils tombent en deçà de l'Histoire, qu'ils entrent dans le domaine de l'informe. Ils ne sont plus au monde. La Cité sainte est une fosse de Babel. Sur la fin, les officiers décident d'écraser les révoltés sous des charges de dynamite. Mais comment casser des demeures de poussière ? Les explosions sont à peine capables d'ensevelir la ville sous sa propre boue. Dans ce monceau de décombres, les soldats s'affolent, ne retrouvent plus les sorties. Ils sont pris au piège de leur victoire tandis qu'au fond des masures massacrées les *sertanejos*, eux, survivent et tirent leurs derniers coups de rosaire. *« Intacte, la Cité sainte était fragile. Transformée en décombres, elle devenait formidable. »*

Ce livre est beau comme le regard aveugle d'un voyant. Euclides da Cunha, qui a voulu ne rien comprendre au prophète Antonio Conselheiro, est lui-même devenu prophète. Dans les brumes miroitantes du Nordeste, il devine les silhouettes qui vont hanter le siècle suivant, notre siècle. Le *« crime fondateur »* de Canudos prélude à toutes les guerres qu'ont livrées et gagnées, depuis cinquante ans, les pauvres et les abandonnés contre les armées anglaise, française, soviétique ou américaine. Ne résume-t-elle pas l'histoire militaire où nous voici entrés, cette phrase écrite il y a un siècle : *« L'armée sent dans sa force la raison de sa faiblesse »* ?

Là-bas, dans le désert supplicié, sonnait « l'heure nouvelle », et c'est déjà le « temps des assassins ».

Gilles Lapouge

★ **Signalons également *Un été brésilien*, le cinquième livre traduit en français de Ruben Fonseca, auteur notamment de *Bufo et Spallanzani*. C'est une fiction politique qui se déroule en 1954, à la fin de la dictature de Getulio Vargas. Traduit du portugais (Brésil) par Philippe Billé, Grasset, 307 p., 110 F.**
Vient aussi de paraître un essai de Monique Augras, *le Double et la Métamorphose* à propos de « l'identification mythique dans le candomblé brésilien » (Méridiens-Klincksieck, 298 p., 169 F.)

Mort de deux écrivains portugais

Deux importantes personnalités du monde littéraire portugais sont mortes la semaine dernière à Lisbonne.

Manuel de Fonseca était né d'un père républicain et forgeron, en 1911 en Alentejo, province rude et rebelle qu'il évoquera souvent dans son œuvre. Après des études secondaires à Lisbonne, il exerce différents métiers, dont ceux de boxeur, de footballeur et de coureur automobile. Représentant du mouvement néoréaliste, il fait partie, avec Fernando Namora, du groupe Novo Cancioneiro. A partir de 1943 et de son roman *Cerromaior*, il se dégage de cette influence, tout en conservant la volonté de peindre, dans une prose vive et plastique, les caractères et les révoltes des pauvres de l'Alentejo. Romancier et nouvelliste – *le Feu et les Cendres* (1953), *la Montagne de vent* (1958) etc., auteur de chroniques – *Temps de solitude* (1973), *Chroniques d'Algarve* (1986), – Manuel da Fonseca était aussi l'auteur de plusieurs recueils de poèmes. Il fut, comme José Saramago, un opposant aux accords de Maastricht.

Également poète, Natalia Correia était originaire des Açores : elle naquit, dans l'île de Sao-Miguel, en 1924. Proche des surréalistes, elle commença sa carrière littéraire dans les années cinquante. Député dans le premier Parlement issu de la révolution d'avril 1974, elle demeura une féministe convaincue, luttant pour la défense des libertés, dans ses interventions publiques comme dans ses livres. Elle était notamment l'auteur de *Sonnets romantiques*, salués par la critique.

P. K.





LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Ecriverons et liserons

LES ÉCARTS MAJEURS
de Régine Detambel.
Julliard, 250 p., 90 F.

GRAVEURS D'ENFANCE
de Régine Detambel.
Bourgois, 210 p., 70 F.

« On peut proposer à l'homme l'état d'enfance comme un « idéal » à la condition que ce ne soit pas par défaut mais par suréminence, non parce qu'on ne peut parvenir à être adulte mais, au contraire, parce qu'on a réalisé toutes les possibilités de cet état. Ces gens qui prônent l'enfance la recherchent dans les sous-sols de la conscience, dans les cabinets de débarras, dans les rebuts ; aussi ne parviennent-ils qu'à la caricature. » Lorsque Raymond Queneau, dans *Odile* (1937), rédige ce contre-manifeste du surréalisme, il ajoute que, pour se débarrasser des *« enfantillages »* et des *« puérilités »* des troupes de Breton, il lui a fallu *« grandir »*.

Grandir, en ce sens, grandir en littérature, c'est exactement ce que s'efforce de faire, depuis trois ans et déjà sept livres, Régine Detambel. Il est bien rare que de jeunes écrivains manifestent une conscience aussi lucide de leur métier. Car il s'agit bien, pour elle, d'un métier, qui consiste à travailler une matière, délicate entre toutes, les mots, afin d'en faire si possible une œuvre d'art.

Un métier s'apprend. Il exige l'apprentissage et le maniement expert d'un certain nombre de techniques. Plus le répertoire technique est étendu et contrôlé, plus les possibilités d'expression et d'exploration sont vastes. En publiant ces deux livres d'apprentissage, Régine Detambel prend, avec panache, un risque, celui de se voir reprocher des travaux d'écolière par ceux-là mêmes qui ont salué, dans ses textes précédents, l'ampleur et la maturité de son talent. N'y voyons aucune modestie, mais, au contraire, une manière de défi qui porte sur la nature de l'ineffable « talent ». Une tarte à la crème veut qu'on oppose l'artisanat du savoir-faire à la fameuse inspiration, général vainqueur, depuis le romantisme, de toutes les batailles artistiques.

Retrouvons Queneau, quelques lignes plus loin dans *Odile* : *« On se propose de posséder de façon constante l'inspiration en reniant toute technique, même celle qui consiste à attribuer un sens aux mots. Que voit-on alors ? L'inspiration disparaître : on peut difficilement tenir pour inspirés ceux qui dévident des rouleaux de métaphores et débobinent des pelotes de calembours... Ils ont perdu toute liberté. Devenus esclaves des tics et des automatismes, ils se félicitent de leur transformation en machine à écrire... L'avenir de l'esprit dans le bavardage et le bredouillement ! J'imagine au contraire que le vrai poète n'est jamais « inspiré » : il se situe précisément au-dessus de ce plus et de ce moins, identiques pour lui, que sont la technique et l'inspiration, identiques car il les possède suréminemment toutes deux. »*

S'agissant de Régine Detambel, la référence à Queneau s'impose tant les deux livres qu'elle publie simultanément se présentent, sans fard, comme des exercices de style, comme on parle en religion d'exercices spirituels. Mais *les Ecarts majeurs* et *Graveurs d'enfance* proposent deux manières bien différentes de s'exercer. Le premier est une production typiquement oulipienne. Il s'agit, selon la formule de Perec, de réhabiliter *« l'écriture comme pratique, comme travail, comme jeu »*, en soumettant les mots, les phrases, les paragraphes, à un certain nombre de contraintes, parfaitement arbitraires, aux jolis noms d'anagrammes, lipogrammes, pangrammes, acrostiches, pastiches, amalgames, tautogrammes, permutations, homophonies, translations et notonectes.

RÉGINE DETAMBEL propose ainsi une série de scènes brèves, et souvent très drôles, voire coquines, construites autour de deux ou trois consonnes et quelques figures du tarot ; une autre qui s'appuie sur un détournement comique des signes du zodiaque ; une troisième, enfin, la plus riche en variations oulipiennes, qui prend pour thème les trois couplets connus de *la Marseillaise*.

Ces petites machines textuelles, à la fois laborieuses et ludiques, ne manquent ni de charme ni de science. Elles sont comme des dimanches du langage, des bricolages en liberté – tant la liberté se conquiert par la domination des nécessités. Au point qu'il est tentant d'en oublier le caractère fonctionnel, presque hygiénique : ces écarts de langage, ces dévergondages, sont aussi là pour rappeler la fragilité des liens qui attachent les mots à des significations. Ces jeux baroques, où les signes linguistiques ne sont plus considérés que dans leur matérialité, en appellent à une morale de suspicion du discours. Comme le dit le bouffon Feste dans *la Nuit des Rois*, *« une phrase n'est qu'un gant de chevreau pour un bel esprit : comme il l'a vite retournée sens dessus dessous... Les paroles sont devenues tellement fausses que je répugne à les employer pour raisonner »*.

Graveurs d'enfance est un exercice d'écriture qui s'efforce de tenir à l'écart ces potentialités de mensonge par un double jeu de description et de poétisation. Les souvenirs d'enfance sont les lieux les plus communs de l'affabulation, de la dérive de l'intelligence et de l'encrassement du style. Il suffit de s'y laisser aller pour que la catastrophe soit inévitable. Régine Detambel s'est donné une contrainte qui l'assure contre les risques majeurs de dérive. Elle décrit cinquante objets, les cinquante pensionnaires du bestiaire écolier, les cinquante familles du règne papetier, du Crayon Noir au Buvard en passant par le Bracelet Caoutchouc Blond, communément appelé élastique, et par le Feutre Pointe Nylon, dont elle souligne que *« la remarquable précaution qui consiste à* [le] *reboucher avant de le jeter aux ordures est encore loin d'être expliquée »*. Tous les écrivains vous le diront : il est beaucoup plus facile de composer un grand roman d'amour que de décrire avec précision le fonctionnement d'une paire de ciseaux. Dans *Graveurs d'enfance*, Régine Detambel ne fait plus de gammes. Appliquant le célèbre précepte quenaldien : *« C'est en écrivant qu'on devient écriveron »*, elle travaille son style avec un acharnement et une conscience qui imposent le respect. Et, comme elle est également inspirée, arrive ce qui doit arriver : le meilleur.

LES objets scolaires, traités à la manière des animaux dans l'*Histoire naturelle*, de Buffon, livrent beaucoup plus que leur apparence, leur être même, c'est-à-dire à la fois, et dans un même mouvement du texte, leur réalité instrumentale et leur existence mythologique dans l'Olympe scolaire.

C'est Roland Barthes, ici, qui est convoqué, moins pour décrypter les apparences que pour servir d'instituteur et de guide en matière d'intelligence sensuelle et de poétique de l'esprit. Tout en ne décrivant que les objets graveurs de l'enfance, Detambel, sans jamais les montrer, donne à comprendre et à sentir les supports de la gravure, les enfants. Leurs jeux et leurs vagabondages, leurs rêveries et leur ennui, leur découverte sensible du monde, avec ses douceurs, ses mollesses, ses agressions : *« Du point de vue de l'écolier, il n'existe pas de bois tendre »*, écrit-elle par exemple ; ou encore, s'agissant du Cahier de Brouillon et de ses pages brunes, épaisses, écrues, proches du torchon : *« C'est un Cahier de Bure. »*

La présence virtuelle des enfants permet de ne pas faire obstacle à une autre présence, celle du lecteur et de sa propre enfance, qui n'ont pas besoin qu'on les invite pour se projeter, souriants, mélancoliques, émus, dans les ouvertures de cette délicate machinerie. L'auteur formule néanmoins l'invitation : *« Que les personnes qui lisent pour leur compte conduisent cette œuvre à son terme en faisant ce qui reste à faire. »* L'écriveron a fait son travail et l'a bien fait ; c'est désormais aux liserons d'achever l'œuvre.

Rushdie par Rushdie

Un recueil de réflexions de l'auteur des « Versets sataniques »

PATRIES IMAGINAIRES
(Imaginary Homelands)
de Salman Rushdie.
Traduit de l'anglais
par Aline Chatelin.
Christian Bourgois, 460 p., 150 F.

Composé d'un choix d'une soixantaine d'essais et de critiques publiés entre 1981 et 1991 dans la presse anglaise et américaine, ce livre, important pour comprendre qui est Salman Rushdie, affirme, sans volonté de scandale, une foi profonde en la liberté d'expression, la liberté de l'imagination. Booker Prize en 1981 pour *les Enfants de minuit*, l'auteur est alors considéré comme un des grands espoirs de la littérature de langue anglaise, mais il refuse de se laisser enfermer dans une « littérature du Commonwealth », véritable *« ghetto d'exclusion »*. Dans ce recueil de réflexions sur la littérature et sur la place de l'écrivain dans la société, les articles ont été classés en douze parties, des *Enfants de minuit* aux *Versets sataniques*. Ils traitent successivement du sous-continent indien, du cinéma (Bombay-Bollywood, Satyajit Ray, le *Gandhi* d'Attenborough), du thatchérisme, des émigrés indiens en Grande-Bretagne, de littérature surtout et de ses lectures (d'Anita Desai à Naipaul, Bruce Chatwin, Michel Tournier ou Italo Calvino) ; et, en conclusion, de la *« crise qui a englouti* [son] *roman »*, *les Versets sataniques*, où transparaît la souffrance, la frustration de ne pouvoir réintégrer son ancienne vie.

Salman Rushdie se souvient d'un autre temps, quand l'avenir était à lui : *« En 1981, je venais de publier mon second roman et je connaissais ce plaisir unique d'avoir écrit, pour la première fois, un livre que des gens aimaient (...). Après dix années de ratages, d'insuffisances et de publicité pour des gâteaux à la crème, des colorants pour cheveux et le* Daily Mirror, *je pouvais commencer à vivre de ma plume. C'était très agréable. »* Né en 1947, quelques semaines avant l'indépendance de l'Inde, dans une famille bourgeoise de Bombay qui devra s'établir à Karachi après la Partition, musulman élevé dans un environnement refusant le sectarisme et convaincu de l'idéal laïque, cet homme est partagé entre plusieurs cultures. Mais il a choisi, sans illusions, de devenir anglais (*« Je ne peux m'empêcher de considérer que mon parcours relativement facile n'est pas le résultat du célèbre sens de la tolérance et du fair-play de mon Angleterre de rêve mais de ma classe sociale, de ma peau claire et de mon accent anglais très « anglais »*).

« On m'a appris à embrasser les livres et le pain », se souvient-il. Enfant, il embrassait tous les livres. Les livres sacrés comme les romans d'Enid Blyton et les BD de Superman, les dictionnaires et les atlas... Il a toujours été persuadé que, de tous les arts, la littérature est le plus adapté pour mettre en doute les absolus de toutes sortes (*« Dans toute société, la littérature est le seul endroit où, dans le secret de notre tête, nous pouvons entendre des voix qui parlent de tout, de toutes les façons possibles »*). Il parle clairement, sans vouloir se protéger : *« La littérature ne consiste pas à déposer certains thèmes pour les réserver à certains groupes »*, écrit-il après *les Enfants de minuit*. Et il précise dès 1983 : *« Quant aux risques : les seuls vrais sont pris par l'artiste dans son œuvre, quand il la pousse aux limites du possible, afin d'augmenter la quantité de ce qu'il est possible de penser. Les livres deviennent bons quand ils vont jusqu'à la limite extrême et qu'ils risquent de basculer au-delà – quand ils mettent l'artiste en danger. »* Rushdie, aujourd'hui, persiste et signe.

N. Z.

Retour sur l'URSS agonisante

Deux nouveaux témoignages sur le putsch manqué d'août 1991. Et une interrogation : la Russie existe-t-elle ?

LA CASSURE DE TBILISSI
d'Anatoli Sobtchak.
Ed. Copart, éditeur délégué
Mars Communication,
59, bd Exelmans.
75016 Paris, 252 p., 140 F.

SOIXANTE-DOUZE HEURES D'AGONIE
de Youri Loujkov.
Ed. Copart, 193 p., 120 F.

UN ÉTAT POUR LA RUSSIE
sous la direction
de Marie Mendras,
Ed. Complexe, 145 p., 59 F.

Le monde entier a assisté en direct à l'agonie de l'URSS. Nombreux déjà sont les acteurs des événements d'août 1991 qui ont publié leurs impressions, livré leurs souvenirs. Apparemment, il n'y a plus guère de secrets en ce pays. Reste l'énigme. Nous savons, depuis les premières heures de l'effondrement, comment cela s'est passé. *Peut-être ignorons-nous* encore ce qui s'est vraiment passé. La question qui intrigue depuis l'étrange putsch reste posée : y eut-il tentative de coup d'Etat ou, simplement, nouvelle offensive des conservateurs pour ramener le président-secrétaire général dans le droit chemin ? Deux ouvrages, rédigés par des hommes qui furent aux premières loges, ne font certes pas toute la lumière mais apportent quelques éléments nouveaux.

Le premier est d'Anatoli Sobtchak. Avant de prendre la tête de l'ancienne capitale, l'actuel maire de Saint-Pétersbourg *présida* la commission d'enquête officielle sur les événements qui provoquèrent, les 8 et 9 avril 1989, la mort de vingt-six manifestants en Géorgie. A l'époque des faits, le pouvoir suprême se préoccupait de remettre d'aplomb l'économie, ce qui l'amenait à réviser le système politique, mais il sous-estimait les secousses nationales à l'intérieur de cette fédération aux frontières artificielles. Pourtant, le Caucase, celui que Marc Bloch qualifiait de *« conservatoire d'ethnies dépassées »*, était en pleine ébullition.

L'affaire dont s'occupa Anatoli Sobtchak eut pour théâtre la Géorgie. Elle *commença* en Abkhazie, cette République autonome à l'intérieur de la Géorgie, que les anciens appelaient Colchide et dont une partie de la population est d'origine turque. Inquiets du nationalisme des Géorgiens, les Abkhazes et leurs dirigeants communistes réclamaient leur rattachement à la République de Russie. Leur agitation provoqua une contre-agitation à Tbilissi. Le pouvoir local, et notamment le premier secrétaire du PC, avertit Moscou *qu'il était débordé et demanda* des renforts militaires, au moins pour impressionner les gens qui participaient à des meetings quasi permanents.

Le « dimanche rouge »

En l'absence de Mikhaïl Gorbatchev et d'Edouard Chevardnadze, quelques membres du bureau politique tinrent une réunion informelle. Il n'y a donc pas trace écrite des décisions qui furent prises de manière jugée illégale par la commission Sobtchak. On connaît les conséquences dramatiques de cette réunion : l'envoi à Tbilissi du général Rodionov. Ce militaire avait reçu de son *ministre* des consignes plutôt modérées, et, en un premier temps, il ne paraissait guère décidé à frapper fort. Mais, craignant lui aussi d'être débordé, il commit l'irréparable. Le « dimanche rouge » de Tbilissi marqua, comme l'avait fait le « dimanche rouge » de Saint-Pétersbourg en 1905, le début de l'agonie du régime en place.

Le second ouvrage, celui de Youri Loujkov, actuellement maire de Moscou, raconte les soixante-douze heures du putsch telles que les vécut un dirigeant proche de Boris Eltsine. On retiendra surtout les ébauches de portraits des conjurés. Pour l'auteur, il y eut réellement tentative de coup d'Etat par des hommes qui tenaient jusqu'alors le haut du pavé. Selon lui, le déroulement des opérations montre surtout que l'URSS était dirigée par des incompétents. Il reconnaît néanmoins des qualités d'intelligence à l'un des comploteurs qui avait surtout défrayé la chronique par son amour de la vodka, l'ex-premier ministre Pavlov. Il ne dit mot de Baklanov, le responsable du complexe militaro-industriel souvent présenté comme un des principaux acteurs du complot. En revanche, il fait une révélation à propos de Boris Pougo : avant sa mort – officiellement un suicide, – le *ministre de l'intérieur* est allé voir le patriarche Alexis II. En principe pour restituer des objets du culte retrouvés par ses services. Mais, affirme Loujkov, l'entourage du ministre apprit *« qu'il revint de cette entrevue apaisé, comme s'il avait atteint des profondeurs de l'esprit jamais connues de lui »*.

Ces deux livres ont un trait commun : ils sont publiés par un éditeur jusqu'alors inconnu et qui annonce d'autres témoignages du même genre. C'est manifestement une entreprise artisanale, donc sympathique, avec tout de même quelques inconvénients. Il revient au lecteur de faire le travail de correction qui s'impose en se promenant à travers un style parfois rocailleux. Et de *remettre droites* des formules écrites de travers : par exemple, il est question à deux reprises de l'archevêque catholique de Tbilissi. Il s'agit évidemment du catholicos, patriarche d'une église géorgienne qui, pour ce qui est de la doctrine et de la discipline, n'a absolument rien à voir avec le Vatican.

Après les révélations, les réflexions sur l'après-URSS. Celles que nous propose l'ouvrage *Un Etat pour la Russie* méritent un temps d'arrêt. Il est difficile de résumer un recueil collectif auquel *ont collaboré* des Russes et des non-Russes de tendances et de spécialités diverses. Il ressort de cet ensemble que la Russie ne souffre pas seulement d'une crise économique et politique : elle ne sait trop ce qu'elle est, ni même où elle se trouve. Vingt-cinq millions des siens résident dans une République maintenant étrangère, et elle abrite des communautés qui aspirent à l'indépendance. Les périphéries, surtout les plus riches en Sibérie, se font plus puissantes que le centre et leurs dirigeants, quoique russes, caressent des rêves d'autonomie.

Un ensemble disparate

Boris Eltsine a brisé l'ancienne fédération pour accroître son pouvoir, mais, en cassant l'URSS, n'a-t-il pas révélé la nudité de cet ensemble disparate appelé Russie ? Dans l'ensemble, la tonalité des contributions est pessimiste : les Russes *ont du mal* à se consoler d'avoir perdu à la fois la puissance, la sécurité et la richesse (ou plutôt l'illusion de la richesse impériale). Selon des sondages, 48 % des Russes estiment qu'il n'aurait pas fallu entreprendre les réformes en 1985, et 64 % (contre 19 % en avril 1991) croient qu'un pouvoir fort est plus important qu'un système démocratique. Les optimistes noteront quand même que presque toutes les personnes interrogées rappellent avec effroi ce que fut la terreur.

Le mot de la fin revient à Pierre Hassner : *« Ce qui caractérise le cas russe, c'est la difficulté, due au passé impérial, de se constituer en nation. »*

Bernard Féron